HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

IV.

M. THIERS.

Nous sommes bien en retard avec M. Thiers : il est à la veille de publier son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et nous ne lui avons pas encore payé l'examen qui lui est dû comme à l'historien le plus populaire de la Révolution, au publiciste le plus habile et le plus considérable qu'ait porté la presse libérale des quinze ans. Nous allons tâcher de le faire ici, en nous tenant pour plus de simplicité à l'écrivain, et en laissant en dehors l'orateur et l'homme politique qui a grandi depuis, qui s'est de plus en plus développé à travers des phases diverses, et qui n'a pas encore donné son dernier mot. M. Thiers, à dater du jour de son arrivée d'Aix à Paris, jusqu'au manifeste du *National* le 27 juillet 1830, c'est là notre sujet pour le moment; et le sujet est riche, il est attrayant et varié, il prête déjà, dans ces limites

où nous le circonscrivons aujourd'hui, à un jugement d'ensemble, à un jugement impartial, incontestable, bien actuel pourtant, et dont plus d'un trait se reflétera sur les circonstances présentes de ce merveilleux esprit, si fécond chaque jour en preuves nouvelles. La carrière de M. Thiers se partage en deux moitiés distinctes, et il a su déjà se faire tout un passé; et à travers tout, comme jet naturel, comme vivacité brillante et fraîcheur, jamais esprit n'est resté plus voisin de sa source et plus le même.

Né à Marseille en 1797, élevé à titre de boursier au lycée de sa ville natale, M. Adolphe Thiers alla, vers la fin de 1815, suivre les cours de droit à la faculté d'Aix. Dans les hautes classes de ses études à Marseille, il était devenu, nous dit-on, assez bon humaniste et latiniste, mais surtout il avait poussé les mathématiques en vue de la carrière militaire à laquelle tout alors se rapportait. L'Empire tombant, il se tourna vers le droit et commençait à y réussir. Ces années d'études à Aix ont laissé des traces. C'est là qu'il se lia avec M. Mignet de cette inaltérable et indissoluble amitié qui les honore tous les deux, d'une de ces amitiés que si peu d'hommes de talent savent continuer inviolable entr'eux après la jeunesse. Tout en s'appliquant sérieusement à sa profession d'avocat, M. Thiers s'occupait beaucoup, à cette époque, de philosophie, de haute analyse spéculative, soit mathématique, soit même métaphysique; l'optimisme de Leibnitz le tentait, et Descartes ne lui était pas du tout indifférent. Cette préoccupation chez un esprit aussi pratique, et qui s'en est montré assez dégagé depuis, pourra paraître singulière à ceux qui ne savent pas combien ces natures actives qu'on voit aboutir ensuite sur tel ou tel point ont été capables, dans leur avidité première, de toutes sortes d'essais, d'entrains curieux en tous sens et de préparations studieuses. On a quelque témoignage de cette veine de réflexions philosophiques et morales dans un *Éloge de Vauvenargues*, sujet qu'avait proposé l'Académie d'Aix, et pour lequel M. Thiers obtint le prix. Ce prix pourtant ne fut point remporté d'emblée, et l'anecdote s'en est conservée assez piquante. Dans cette ville du midi, toute fervente encore des passions de 1815, le jeune avocat libéral était fort protégé et encouragé par un magistrat de vieille roche, M. d'Arlatan de Lauris, qui goûtait son esprit et présageait ses talens. A la vivacité avec laquelle M. d'Arlatan défendit au sein de l'Académie le discours anonyme, mais qui n'était pas un secret pour lui, les adversaires politiques devinèrent qu'il s'agissait de M. Thiers, et ils s'arrangèrent pour faire remettre le prix à l'année suivante, comme si le morceau ne se trouvait digne en effet

que du second rang. Le lauréat évincé ne se tint pas pour battu, et, aux approches du terme fixé, il fabriqua en toute hâte un nouveau discours, qu'il fit cette fois arriver de Paris par la poste. Le secret fut bien gardé. La cabale s'empressa, comme c'était immanquable, d'admirer l'éloge nouveau-venu et de l'opposer au précédent, si bien qu'on lui décerna le prix, et à l'autre seulement l'accessit. Or, en décachetant les noms, il se trouva que tous deux étaient de M. Thiers. Qui fut confus? messieurs les académiciens. Qui rit de bon cœur? M. d'Arlatan. Cette espièglerie, venant couronner le vrai talent, eût achevé d'établir à Aix la réputation du jeune avocat, si M. Thiers n'était parti vers ce temps-là même pour la capitale.

Nous retrouvons dans un article du *Constitutionnel* (30 novembre 1821) un extrait de cet *Éloge de Vauvenargues* et les principaux points que le jeune auteur y avait touchés; Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, y ont chacun leur esquisse au passage, et ces appréciations des moralistes par une plume de vingt-trois ans nous semblent justes autant que délicates, et de cette netteté déjà dont l'heureux style de M. Thiers ne se départira jamais. A propos de Montaigne, par exemple, il dira :

« Montaigne, élevé dans un siècle d'érudition et de disputes, accablé de tout ce qu'il avait lu, et n'y trouvant aucune solution positive, préfère le doute comme plus facile, et peut-être aussi comme plus humain, dans un temps où l'on s'égorgeait par conviction. Aimant tout ce qu'aimait Horace, et comme lui placé dans un siècle où il n'y avait pas mieux à faire, il célèbre le plaisir, le repos, et se fait une voluptueuse sagesse. Parlant de lui-même naturellement et volontiers, écrivant avant le règne des bienséances, il est naïf, original, un peu cynique; il fatigue par son érudition qui est de trop dans son livre comme dans sa tête; il doit beaucoup au tour piquant de son esprit, mais beaucoup à sa langue; il instruit, mais plus souvent il fournit, pour les vérités usuelles, des expressions inimitables. Tout homme qui aime une heureuse oisiveté, qui au milieu des guerres civiles ne sait où est la patrie, au milieu des disputes où est la vérité; qui est prudent, réservé, franc toutefois, parce qu'il s'estime, cet homme sera Montaigne, c'est-à-dire un indifférent que Solon eût condamné, mais dont nous aimons, nous, la douceur, la grace et la prudence. »

La Bruyère n'y est pas moins justement saisi, et on y peut noter un trait de finesse pénétrante :

« La Bruyère avait un génie élevé et véhément, une ame forte et profonde. Logé à la cour sans y vivre et placé là comme en observation, on le voit rire amèrement, et quelquefois s'indigner d'un spectacle qui se passe

sous ses yeux. Il observe ceux qui se succèdent, et les dépeint à grands traits, souvent les apostrophe vivement, court à eux, les dépouille de leurs déguisemens et va droit à l'homme qu'il montre nu, petit, hideux et dégénéré. *On voit dans Tacite la douleur de la vertu, dans La Bruyère son impatience.* L'auteur des *Caractères* n'est pas ou indifférent comme Montaigne, ou froidement détracteur comme La Rochefoucauld; c'est l'homme, son frère, qu'il trouve ainsi avili, et duquel il dit avec un regret douloureux : « Il devait « être meilleur. »

Quant à Vauvenargues, M. Thiers estime que, seul, il a donné une doctrine complète sur l'homme, sa nature et sa destination; et, si c'est là beaucoup dire, il montre du moins que, sans nier le mal, et sans se l'exagérer non plus, Vauvenargues, dans son optimisme pratique, a considéré le monde comme un vaste tout où chacun tient son rang, et la vie comme une action où, à travers les obstacles, la force humaine a pour but de s'exercer. Ces premières pages de M. Thiers sont d'un heureux augure; elles attestent déjà un auteur qui pense par lui-même et qui n'a nullement besoin de déclamation; elles n'ont pas d'effort, et elles ont de la portée.

Écrire comme on pense, *modeler son style sur les choses*, les bons esprits en viennent là d'ordinaire en avançant, mais M. Thiers ne conçut jamais d'autre théorie, même à ses débuts, même en ce concours académique. Cette absence complète de rhétorique vaut la peine d'être notée.

Un autre point qui ne mérite pas moins de l'être, c'est cette prédilection déclarée pour l'*action*, qui se retrouvera dans toutes les circonstances de la vie et dans toute l'habitude de la pensée chez M. Thiers. Ainsi, après avoir montré Vauvenargues jeté dans les camps presque au sortir de l'enfance, perdant la santé, mais se trempant l'ame dans les fatigues et, pour tout dire, étudiant ses semblables du sein des glaces de Moravie :

« Qu'apprit-il durant ces cruelles épreuves?... Que l'homme est malheureureux et méchant, que le génie est un don nuisible et Dieu une puissance malfaisante!... Certes, beaucoup de philosophes, sans souffrir, ont avancé pire, et Vauvenargues, qui souffrait cruellement, n'imagina rien de pareil. Le monde lui parut un vaste ensemble où chacun avait sa place, et l'homme un agent puissant dont le but est de s'exercer; il lui sembla que, puisque l'homme est ici-bas pour agir, plus il agit, plus il remplit son but.

« Vauvenargues comprit alors les ennuis de l'oisiveté, les charmes du travail, et même du travail douloureux; il conçut un mépris profond pour l'oisiveté, une estime extrême pour les actions fortes. Dans le vice même,

il distinguait la force de la faiblesse, et, entre Sénécion, vil courtisan sous Néron, et Catilina, monstrueux ennemi de sa patrie, il préférait pourtant le dernier, parce qu'il avait agi... »

Et encore :

« Le monde, suivant Vauvenargues, est ce qu'il doit être, c'est-à-dire fertile en obstacles; car, pour que l'action ait lieu, il faut des difficultés à vaincre, et le mal est ainsi expliqué. La vie enfin est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire, parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. Telle est en substance la doctrine de Vauvenargues. On le nomme un génie aimable, un philosophe consolant; il n'y a qu'un mot à dire : il avait compris l'univers, et l'univers bien compris n'est point désespérant, mais offre au contraire de sublimes perspectives. »

Je n'ai pas craint de citer, parce que tout l'instinct de l'homme se révèle déjà dans ces premiers écrits, et que, si l'on a sans doute un peu au-delà de Vauvenargues dans ce besoin d'action si caractérisé, on a déjà beaucoup de M. Thiers. C'est bien le même qui, dix ans plus tard, dans un admirable article sur les *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr (1), après avoir montré, à la louange des grands capitaines, que penser fortement, clairement, non pas au fond de son cabinet, mais au milieu des boulets, est, à coup sûr, l'exercice le plus complet des facultés humaines, c'est lui qui ajoutera en des termes tout-à-fait semblables : « Ceux qui ont rêvé la paix perpétuelle ne connaissaient « ni l'homme ni sa destinée ici bas. L'univers est une vaste action, « l'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bon- « heur, il est certain du moins que jamais la vie ne lui est plus sup- « portable que lorsqu'il agit fortement; alors il s'oublie, il est en- « traîné, et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, « se corrompre et mal faire. »

M. Thiers n'a jamais manqué, à l'occasion, de se prononcer contre cette disposition d'esprit si commune de nos jours, qui consiste à se replier sur soi, à s'analyser, à raconter ses propres émotions au lieu de chercher à s'en procurer de nouvelles ou d'en produire chez d'autres; il appelle cela le genre *impressif* et le croit contraire à la destinée naturelle de l'homme, laquelle est plutôt dans le sens *actif*. Il abonde, lui, dans ce dernier sens.

Vers le même temps où se mettait en marche ce jeune esprit, assurément le moins rêveur, un autre grand talent se déclarait aussi, qui

(1) *Revue française*, novembre 1829.

semblait, au contraire, appelé à donner à la moderne rêverie et au monde intérieur son expression la plus suave et la plus ample, la plus enchanteresse et la plus harmonieusement sensible. M. de Lamartine, tel que ses premières œuvres le révélaient, et que rien depuis ne l'a pu effacer encore, était le plus sublime des rêveurs, de ceux qui exhalent et qui chantent leur ame. L'un et l'autre se trouvaient si éloignés à leur point de départ, qu'ils semblaient vraiment ne devoir jamais se croiser. Nous les verrons, au commencement de 1830, s'aborder, se saluer une première fois avec une courtoisie toute chevaleresque, en attendant que plus tard ils se rencontrent face à face, la haute rêverie prétendant à n'en plus être et aspirant à l'action. Quoi qu'il en soit, tous les deux ils représentent, comme deux chefs, les deux grands instincts et les deux principaux courans de ce siècle, duquel on a pu dire tour à tour qu'il est un siècle d'action et un âge de rêverie; une époque vague, sceptique, et une époque positive. Ce parallèle, on le sent, avec ses contrastes, avec ses contacts aussi, serait fécond, mais délicat à poursuivre; nous le posons seulement, et nous passons.

M. Thiers était nouvellement arrivé à Paris en septembre 1821. Nous avons la date précise dans une page d'*album* écrite de sa main sous ce titre : *Arrivée d'un jeune méridional à Paris;* c'est une description de ses premières et confuses impressions à une première vue, c'est sa satire à lui des *Embarras de Paris :*

« Bientôt courant dans les rues, l'impatient étranger ne sait où passer. Il demande sa route, et tandis qu'on lui répond, une voiture fond sur lui; il fuit, mais une autre le menace. Enfermé entre deux rues, il se glisse et se sauve par miracle. Impatient de tout voir, et avec la meilleure volonté d'admirer, il court çà et là. Chacun le presse, l'excite, en lui recommandant un objet; il voit pêle-mêle des tableaux noircis, d'autres tout brillans, mais qui offusquent de leur éclat; des statues antiques, mais dévorées par le temps; d'autres conservées et peut-être belles, mais point estimées par un public superstitieux; des palais immenses, mais non achevés; des tombeaux qu'on dépouille de leur vénérable dépôt, ou dont on efface les inscriptions; des plantes, des animaux vivans ou empaillés; des milliers de volumes poudreux et entassés comme le sable; des tragédiens, des grimaciers, des danseurs. Au milieu de ces courses, il rencontre une colonnade, chef-d'œuvre de grandeur et d'harmonie.... C'est celle du Louvre.... Il recule pour pouvoir la contempler, mais il heurte contre des huttes sales et noires, et ne peut prendre du champ pour jouir de ce magnifique aspect. On déblaiera ce terrain, lui dit-on, etc., etc. — Quoi! se dit l'enfant nourri sous un ciel toujours serein, sur un sol ferme et sec, et au milieu des flots d'une lumière brillante, c'est ici le centre des arts et de la civilisation! Quelle folie aux

hommes de se réunir ainsi dans un espace trop vaste pour ceux qui ont à le parcourir, trop étroit pour ceux qui doivent l'habiter; où ils fondent les uns sur les autres, s'étouffent, s'écrasent, avec la boue sous les pieds et l'eau sur la tête! etc., etc. »

Patience! lorsque M. Thiers sera un jour ministre de l'intérieur ou des travaux publics, il saura mettre ordre à cela. Il serait piquant d'écrire, en regard de cette page de jeunesse, le résumé de son budget de ces années (1832-1834) concernant les embellissemens de Paris.

Les impressions du jeune Marseillais dans ce monde nouveau qui s'ouvrait à lui furent bientôt d'un tout autre ordre. Recommandé à Manuel, il le fut par lui à M. Laffitte, à M. Étienne, et entra au *Constitutionnel* en même temps que M. Mignet entrait au *Courrier*. Les deux amis réussirent aussitôt, chacun dans sa ligne parallèle et dans sa nuance. Tandis que l'un burinait déjà jusque dans ses moindres pages les traits d'une pensée grave, élevée et un peu puritaine, l'autre lançait sur tout sujet son esprit prompt, alerte et vigoureux. Du premier jour, M. Thiers fut aisément égal ou, pour parler vrai, supérieur (M. Étienne à part) à la rédaction habituelle du *Constitutionnel*, et il laissait surtout bien loin derrière lui toutes ces jeunes recrues si naturellement traînantes, les Bodin, Léon Thiessé et autres. Ce qu'il y avait de peu compliqué dans les théories, soit politiques, soit littéraires, du *Constitutionnel*, ne lui déplaisait pas; l'esprit de M. Thiers est de ceux qui, bien différens en ce point de plusieurs autres esprits distingués et dédaigneux de ce temps-ci, ne se rebutent jamais du simple, et il se réservait d'en relever ce qui touchait au commun par la vivacité et l'à-propos de ses aperçus. Nous pourrions remarquer et choisir plus d'un de ces articles de début; mais aucun ne nous paraît plus caractéristique de cette première manière, déjà si ferme et si sûre, que celui qu'il écrivit sur la brochure de M. de Montlosier, ou, comme il l'appelle, sur ce long cauchemar de 300 pages, intitulé : *De la Monarchie française au 1er mars* 1822. L'offense d'un esprit juste à voir un tel ramas d'incohérences, la douleur d'un jeune homme à voir un vieillard s'égarer si violemment, le ressentiment d'un homme nouveau qui prend sa part dans l'injure proférée par le patricien endurci, et le zèle du futur historien à venger des noms vénérés, le respect aussi des cheveux blancs qui, sans l'amortir, rehausse plutôt et aggrave la vigueur de la réplique, tous ces sentimens très mesurés, très apparens, respirent dans l'excellent article que le jeune publiciste, par une forme anticipée, convertit volontiers en une sorte de discours directement adressé à l'adversaire :

« Non, s'écrie-t-il, non, nous n'avions pas, avant 89, tout ce que nous avons eu depuis; car il eût été insensé de se soulever sans motif, et toute une nation ne devient pas folle en un instant.

« Ces concessions que vous appelez des bienfaits, et moi des restitutions, n'ont été conquises que par la Révolution; ce mot seul les rappelle toutes, et le mot opposé rappelle leur privation. Songez-y bien, monsieur le comte, les premiers ordres, ducs, prélats, présidens, avaient refusé l'impôt territorial; ils avaient demandé les États-généraux pour menacer la cour. Lorsqu'ils furent pris au mot, ils n'en voulurent plus; ils refusèrent le doublement du tiers-état et le vote par tête; ils ne consentirent à l'égalité des charges que lorsqu'ils se virent exposés à tout perdre par un refus; ils n'abandonnèrent leurs priviléges que par un mouvement de pudeur excité dans la nuit du 4 août. Songez qu'avant 89, nous n'avions ni représentation annuelle, ni liberté de la presse, ni liberté individuelle, ni vote de l'impôt, ni égalité devant la loi, ni admissibilité aux charges. Vous prétendez que tout cela était dans les esprits, mais il fallait la Révolution pour le réaliser dans les lois; vous prétendez que c'était écrit dans les cahiers, mais il fallait la Révolution pour l'émission des cahiers. »

Et plus loin, à propos des recettes féodales que M. de Montlosier propose comme remèdes à la situation du moment :

« Tout cela donc ne signifie rien. Mais quelques hommes dépités veulent se satisfaire; ils trouvent un prétexte pour nous injurier et nous couvrir de leur mépris. Ce que je connais de plus déplorable au monde, c'est de voir des vieillards avoir tort, et je n'ai jamais tant souffert qu'en voyant M. de Montlosier se permettre la violence et l'injure. Il parle sans cesse des vanités plébéiennes; il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'invoquerai pas les lois contre cette insulte aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions comme vous : c'est l'orgueil qui, chez nous, demande l'égalité, et qui, chez vous, la refuse; mais entre ces deux orgueils, lequel est coupable, de celui qui demande le droit commun ou de celui qui le conteste? Vous ajoutez que parvenus à l'égalité, nous voulons dominer, et qu'une fois dominateurs, nous sommes aussi dédaigneux que vous-mêmes; et vous citez la noblesse impériale. Vous avez raison; mais moi, je n'attache pas l'orgueil au sang comme vous y attachez le mérite : je l'impute aux situations. Quand les plébéiens sont placés où vous êtes, ils peuvent s'oublier comme vous; mais, en attendant que nous partagions vos torts, permettez-nous de les blâmer. Je suis tout aussi franc que vous, et, je l'avouerai, de votre côté et du nôtre, il n'y a que des hommes et des passions d'hommes. Il n'y a entre vous et nous de différence que la justice de la cause. Chez nous comme chez vous, il peut y avoir eu des vanités, des passions féroces. Des plébéiens nés dans vos rangs auraient déclaré

la guerre à leur patrie; mais convenez aussi que des nobles nés dans nos rangs auraient pu être dans le Comité de salut public. Nous sommes tous hommes, monsieur le comte, et cette condition est dure. Tous les partis ont leurs bons et leurs méchans, et ne diffèrent que par le but; mais vous conviendrez qu'entre un Bailly mourant la tête et le cœur plein de vérité, et un Desprémenil mourant plein d'entêtement, quoique le sacrifice soit le même, le mérite ne l'est pas. Tous deux ont succombé pour leur cause; mais lequel pour la vérité? »

Certes la conviction, le sentiment profond de ce que j'appellerai *la vérité sociale*, éclate dans ces pages où le jeune écrivain, si prononcé pour les choses, ne se montre guère disposé à de grandes illusions sur les hommes. Cet article pourrait se dire assez justement un *article-ministre;* l'instinct s'y montre, la vocation y perce, le pronostic aurait pu dès-lors se tirer. Et ceci me rappelle en effet que, dans ces années de début, un soir que sur un des sujets de conversation politique à l'ordre du jour, M. Thiers avait brillamment parlé, Félix Bodin, qui l'avait écouté sans l'interrompre, s'approcha de lui lorsqu'il eut fini, et lui dit : « Mais savez-vous, mon cher ami, que vous serez ministre? » Le compliment fut reçu sans étonnement et comme par quelqu'un qui pouvait répondre : « Je le sais. »

Il ne faudrait pas que nos jeunes gens d'aujourd'hui se réglassent là-dessus dans leurs ambitions futures; outre que de tels talens sont infiniment rares, les temps aussi sont fort changés. Il y avait alors des partis en ligne, de grandes opinions rangées en présence; il y avait des positions régulières à emporter, des principes légitimes à faire prévaloir, une *vérité sociale* en un mot, et c'est la conscience de cette vérité qui développait et doublait les jeunes talens, occupait les jeunes passions, et leur donnait tout leur emploi dans une direction à la fois utile et généreuse.

Mais ce n'était pas en politique seulement que la plume de M. Thiers faisait ses premières armes; alors, comme aujourd'hui, on était fort tenté au début d'écrire sur toutes sortes de sujets. Je ne sais plus qui a dit : on commence toujours par parler des choses, on finit quelquefois par les apprendre. Le fait est que les mieux doués commencent par deviner ce qu'ils finissent ensuite par bien savoir. C'est ce qui arriva au jeune écrivain pour le salon de peinture de 1822, dont il rendit compte dans *le Constitutionnel;* ces mêmes articles parurent durant l'année, réunis en brochure. Quoi qu'en puisse penser aujourd'hui l'auteur, très sévère sur ses premiers essais et dès long-temps mûri en ces matières, j'ose lui assurer que cette brochure se relit

encore avec plaisir, avec utilité. Si le coup-d'œil historique sur les révolutions de la peinture laisse infiniment à désirer et peut compter à peine en ce qui concerne l'Italie, que M. Thiers n'avait pas visitée encore, les considérations générales sur le goût, sur la critique des arts et sur les divers mérites propres à ceux du dessin, restent des pages très agréables et très justes, des gages d'un instinct très sûr et d'une inclination naturellement éclairée. L'examen de la *Corinne au cap Misène*, de Gérard, amène un portrait de Mme de Staël et une appréciation qu'on a droit de trouver rigoureuse, mais qui n'est pas moins pleine de sens et bien conforme à ce que M. Thiers devait sentir en effet. Il n'y a même de tout-à-fait injuste dans ce jugement que l'avantage décidé que le critique accorde au peintre sur le romancier. Ce même *Salon* de 1822 renferme de généreux conseils à Horace Vernet (1) et une page commémorative pour le jeune Drouais; Drouais, ce premier élève de David, « qui mourut, dit M. Thiers, dévoré de ses feux et ravi avant l'âge, comme Gilbert, André Chénier, Hoche, Barnave, Vergniaud et Bichat. »

M. Thiers, à son aurore, avait surtout et il n'a jamais perdu le culte de ces beaux noms, de ces jeunes gloires, de ces victimes à jamais couronnées : historien, il leur dressera un autel, et, dans des pages dont on se souvient, il s'inspirera éloquemment de leur mémoire. On lui a, plus d'une fois, reproché de n'avoir pas de principe théorique général, de ne pas croire assez au droit pris d'une manière abstraite ou philosophique, d'accorder beaucoup au fait. Je ne discute pas ce point, quoiqu'en ce qui concerne l'art on le trouve bien décidément croyant au vrai et au beau. Mais il avait, il a, ce que j'aime à nommer le sentiment *consulaire*, c'est-à-dire, un sentiment assez conforme à cette belle époque, généreux, enthousiaste, rapide, qui conçoit les grandes choses aussi par le cœur et qui fait entrer l'idée de postérité dans les entreprises; ce qui le porte à s'enflammer tout d'abord pour certains mots immortels, à s'éprendre pour certaines conjonctures mémorables et à souhaiter, par quelque côté, de les ressaisir; ce qui lui faisait dire, par exemple, à M. de Rémusat, vers ce temps des nobles luttes commençantes : « Nous sommes la jeune garde (2). »

(1) « Il est jeune, favorisé de la fortune et de la gloire, entouré d'amis qui l'admirent, d'un public qui l'applaudit avec une complaisance toute particulière; mais la vie ne saurait être si facile; il faut un tourment à M. Horace Vernet : que ce soit l'idée de la perfection... » Tout ce chapitre VIII est d'une critique chaude, cordiale et franche : c'est du Diderot simple.

(2) Voir, dans l'article de M. de Rémusat sur M. Jouffroy, les belles pages sur

Cette étincelle sacrée, qui l'anime comme historien, ne lui a fait défaut en aucune autre application de sa pensée, et tout pratique qu'il est et qu'il se pique d'être, je ne répondrais pas qu'elle ne l'ait embarrassé plus d'une fois comme politique.

Dans l'automne de 1822, M. Thiers voyagea dans le midi et aux Pyrénées, en faisant le tour par Genève, Marseille, jusqu'à Bayonne, et en pénétrant dans les montagnes à cette extrême frontière où s'agitaient l'agonie de la Régence d'Urgel et les débris de l'armée de la Foi. La relation de ce voyage parut en 1823 sous ce titre : *Les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et décembre* 1822. Le but principal de cet écrit, tout de circonstance, était de donner des notes exactes et de rapporter de fraîches informations sur ces mouvemens politiques auxquels l'opinion prenait alors tant d'intérêt. Mais, la part faite à ces observations et préoccupations *libérales*, ce petit écrit se recommande encore, après bien des années, par quelques pages plus durables : des descriptions lumineuses et faciles annoncent, dans le voyageur, l'habitude précoce et la faculté de voir géographiquement des ensembles, de décrire de haut et sans effort la configuration des lieux et des bassins qui se dessinent devant lui. Les chapitres sur Marseille sont à la fois pleins d'amour et de réflexion : on n'a jamais mieux rendu, ni d'un trait plus approprié, la beauté de ligne et de lumière de ce golfe de Marseille, cette végétation rare et pâle, si odorante de près, la silhouette et les échancrures des rivages, la Tour Saint-Jean qui les termine, « au couchant, enfin, « la Méditerranée qui pousse dans les terres des lames argentées; la « Méditerranée avec les îles de Pomègue et de Ratoneau, avec le « château d'If, avec ses flots tantôt calmes ou agités, éclatans ou « sombres, et son horizon immense où l'œil revient et erre sans cesse « en décrivant des arcs de cercle éternels. » L'histoire civile de Marseille, avec ses vicissitudes et ses reviremens, s'y résume très à fond; son génie s'y révèle à nu, raconté avec feu par le plus avisé de ses enfants. Marseille, qui se croyait encore royaliste, y est démontrée la cité la plus démocratique du midi; et, lui promettant dans un très prochain avenir l'union de la richesse et des lumières, l'auteur finit le tableau d'un trait : « Il tient à son sol, à son sang, de tout faire vite, le bien comme le mal. »

Mais je n'aurais pas tout dit de cet écrit presque oublié, et je croirais manquer à ce que le critique doit aux premiers essais de l'auteur

les jeunes générations en marche vers 1823. (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1844, pages 435-438.)

qu'il étudie, si je n'indiquais, ou plutôt si je n'extrayais tout un tableau qu'on ne songerait pas à y chercher, et qui me semble la perfection même. Il y a dans la première touche de la jeunesse, quand elle réussit, une grace, une fraîcheur, une *félicité*, qui pourra se conserver ensuite plus ou moins légère, se ménager jusque sous des qualités plus fortes, mais que rien désormais n'égalera. Voici le tableau: c'est la vallée d'Argelez, vue du prieuré de Saint-Savin. Le passage est un peu long, mais il ne semblera point tel, nous l'espérons, à qui l'aura lu en entier. Nous ne savons si le peintre des Pyrénées, Ramond, a fait une description plus fidèle; il n'en a pas rencontré assurément de plus transparente et de plus limpide :

« Tandis que je gravissais, dit le voyageur, par une matinée très-froide, le sentier escarpé qui conduit à Saint-Savin, un brouillard épais remplissait l'atmosphère. Je voyais à peine les arbres les plus voisins de moi, et leurs troncs se dessinaient comme des ombres à travers la vapeur. A peine arrivé au sommet, je fus ravi de me trouver au pied d'une gothique chapelle, et ses ogives, ses arcs si divisés, ses fenêtres en forme de rosaces, ses vitraux de couleur à moitié brisés, me charmèrent. Enfin, me dis-je en passant sous l'antique porte, voici une véritable abbaye. C'était pour mon imagination un ancien vœu réalisé. Des Espagnols travaillaient dans la cour. Ces robustes ouvriers remuaient avec gravité d'énormes pierres, et j'appris qu'à cause de leur patience et de leur sobriété, on les employait dans nos Pyrénées françaises aux travaux les plus difficiles. Mon compagnon de voyage demanda le propriétaire, et tout à coup un petit homme vif et gai se présenta en disant: « Voici le prieur; que lui demande-t-on? — Voir la vallée et son prieuré. — Bien venus, nous dit-il, bien venus ceux qui veulent voir la vallée et le prieuré! » Il nous ouvrit alors une porte qui, de cette cour, nous jeta sur une terrasse. — « Tenez, ajouta-t-il, vous venez au bon moment; regardez et taisez-vous. » Je regardai en effet et de long-temps je n'ouvris la bouche. La terrasse sur laquelle nous nous trouvions était justement à mi-côte, c'est-à-dire dans la véritable perspective du tableau, en outre sous son vrai jour, car le soleil se levant à peine donnait un relief extraordinaire à tous les objets. Le brouillard, que j'avais un instant auparavant sur la tête, était alors au-dessous de mes pieds; il s'étendait comme une mer immense et allait flotter contre les montagnes et jusque dans leurs moindres sinuosités. Je voyais des bouquets d'arbres dont le tronc était plongé dans la vapeur et dont la tête paraissait à peine; des châteaux à quatre tours qui ne montraient que leurs cônes d'ardoise. La moindre brise qui venait soulever cette masse l'agitait comme une mer. Auprès de moi, elle venait battre contre les murs de la terrasse, et j'aurais été tenté de me baisser pour y puiser comme dans un liquide. Bientôt le soleil, la pénétrant, l'agita profondément et y produisit une espèce de tourmente. Soudain elle s'éleva dans l'air comme une pluie

d'or; tout disparut à travers cette vapeur de feu, et le disque même du soleil fut entièrement caché. Ce spectacle avait le prestige d'un songe; mais, un instant après, cette pluie retomba, l'air se retrouva aussi pur, le brouillard aussi épais, mais moins élevé. Grace à cet abaissement, de nouveaux arbres montraient leurs têtes; des coteaux inaperçus tout à l'heure présentaient leurs cimes grises ou verdoyantes. Ce mouvement d'absorption se renouvela plusieurs fois, et, à chaque reprise, le brouillard, en retombant, se trouvait abaissé et une nouvelle zône était découverte. Nous rentrâmes alors chez le possesseur qui, en vertu des lois de la Constituante, a succédé aux riches oisifs qui s'ennuyaient autrefois de ce beau spectacle et n'y voyaient que des rochers et d'humides vapeurs. C'est le médecin de Cauterets qui a fait cette acquisition et qui est le patron naturel de ces montagnards, leur conseil dans toutes leurs affaires, leur organe auprès de l'autorité, leur médecin quand ils sont malades. Il s'est nommé le prieur de Saint-Savin; les habitans lui en ont donné le titre, et il a obligé l'évêque même à le lui conserver. . . . .
. . . . . Je me rendis de nouveau sur la terrasse pour jouir d'un spectacle tout différent, celui de la vallée délivrée des brouillards, fraîche de la rosée et brillante du soleil. Dans ce moment le voile était tiré; je voyais tout, jusqu'à l'écume des torrens et au vol des oiseaux; l'air était parfaitement pur; seulement, quelques nuages qui se trouvaient sur la direction ordinairement plus froide des eaux ou des courans d'air circulaient encore dans le milieu du bassin, se traînaient peu à peu le long des montagnes, remontaient dans leurs sinuosités, et venaient se reposer enfin autour de leurs pointes les plus élevées, où ils ondoyaient légèrement. Mais la vallée, comme une rose fraîchement épanouie, me montrait ses bois, ses coteaux, ses plaines vertes du blé naissant ou noires d'un récent labourage; ses étages nombreux couverts de hameaux et de pâturages, ses bosquets flétris, mais conservant encore leur feuillage jaunâtre; enfin des glaces et des rochers menaçans. Mais ce qu'il est impossible de rendre, c'est ce mouvement si varié des oiseaux de toute espèce, des troupeaux qui avançaient lentement d'une haie à l'autre, de ces nombreux chevaux qui bondissaient dans les pâturages ou au bord des eaux; ce sont surtout ces bruits confus des sonnettes des troupeaux, des aboiemens des chiens, du cours des eaux et du vent, bruits mêlés, adoucis par la distance, et qui, joignant leur effet à celui de tous ces mouvemens, exprimaient une vie si étendue, si variée et si calme. Je ne sais quelles idées douces, consolantes, mais infinies, immenses, s'emparent de l'ame à cet aspect, et la remplissent d'amour pour cette nature et de confiance en ses œuvres. Et si, dans les intervalles de ces bruits qui se succèdent comme des ondes, un chant de berger résonne quelques instans, il semble que la pensée de l'homme s'élève avec ce chant pour raconter ses besoins, ses fatigues au Ciel, et lui en demander le soulagement. Oh! combien de choses ce berger, qui ne pense peut-être pas plus que l'oiseau chantant à ses côtés, combien de choses il me fait sentir et penser! Mais cette douce émotion passe comme un beau rêve, comme un bel air de musique, comme

un bel effet de lumière, comme tout ce qui est bien, comme tout ce qui nous touchant vivement ne doit, par cela même, durer qu'un instant. »

Certes de telles pages, négligemment jetées et venues comme d'elles-mêmes dans une brochure plutôt politique, attestent mieux que tout ce qu'on pourrait dire un coin de nature d'artiste bien mobile et bien franche (*genuine*), ouverte à toutes les impressions, et digne, à certains momens, de tout comprendre et de tout sentir. Il y a telle page de Jouffroy où il nous représente aussi le pâtre mélancolique et taciturne au haut de sa montagne ; mais ici, chez M. Thiers, le berger chante. Dans leurs deux tableaux, le politique comme le philosophe, en s'oubliant, s'élevaient chacun à la poésie, à l'art naturel et simple, à la pure source première du beau et du grand.

Ce n'était là pourtant (M. Thiers nous en avertit) qu'un instant rapide et qu'un éclair : hâtons-nous de rentrer avec lui dans la pratique et la réalité. L'année même où parut cette relation de voyage, il prenait la part la plus active à la rédaction d'un recueil qui ne vécut que peu, mais qui était un heureux signal, les *Tablettes universelles*. Si bien posé qu'il se trouvât au *Constitutionnel*, en effet, ce cadre déjà formé ne suffisait point à l'activité de M. Thiers; il sentait qu'il y avait à s'émanciper, à coloniser ailleurs. Les *Tablettes* furent la première tentative d'union entre les jeunes générations venues de bords différens, celle des proscrits de l'Université (Jouffroy, Dubois, etc.), les jeunes doctrinaires, fleur des salons sérieux (M. de Rémusat en tête), et les deux méridionaux directement voués à la révolution, MM. Mignet et Thiers. M. Thiers se chargea aux *Tablettes* du *bulletin politique* (signé ***), qu'on attribua d'abord à la fine plume de M. Étienne, et durant cette année décisive de la guerre d'Espagne et de la lutte sourde du cabinet entre M. de Chateaubriand et M. de Villèle, il ne cessa de se montrer un chroniqueur attentif et pénétrant, décochant à chaque bulletin son épigramme, que modéraient déjà l'intelligence des hommes et l'entente du jeu. Comme diversion à cette vive escarmouche politique (M. Thiers abondera de tout temps en ces sortes de diversions), je noterai un article de lui sur l'architecture gothique (1), à propos de la description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée. L'idée de M. Boisserée qui déduit l'architecture ogivale de l'espèce d'*aspiration* qu'exercèrent les hautes tours destinées aux cloches sur le reste de l'édifice, cette vue ingénieuse, mais qui n'est qu'un des élémens de la vérité, se trouve exposée plu-

(1) N° du 17 janvier 1824.

tôt que discutée par M. Thiers. Plus tard, dans ses nombreux voyages en Italie, au bord du Rhin, en Allemagne, et à l'aide de comparaisons multipliées, M. Thiers concevra à son tour, sur l'ensemble de l'architecture, tout un système historique et générateur complet, tout un livre mouvant et presque passionné, qui est écrit dans sa tête, qui vit dans sa conversation, mais qu'on ne saurait toucher en cet endroit sans anachronisme. Nous n'avons noté en passant l'article sur l'œuvre de Boisserée que pour prendre acte de la vocation et signaler en tous sens les aptitudes diverses.

Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* paraissaient dans l'automne de l'année 1823. Cette histoire, qui a eu tant de vogue et d'influence, une influence qui n'est pas épuisée encore, fut commencée un peu au hasard, et naquit par occasion. La première idée en vint à Félix Bodin, qui poussa M. Thiers à l'entreprendre, et qui, le voyant ensuite si bien attaquer l'œuvre, y renonça lui-même avec une parfaite bonne grace. Bodin était un homme instruit, de bonne heure fatigué, et d'une haleine courte qui ne dépassait guère le résumé historique, genre exigu dont il est le père. Il avait acquis une assez grande réputation à ce quart d'heure de 1823, et son nom faisait, au besoin, une manière d'autorité et quasi de patronage. Ce nom auxiliaire se trouva donc associé à celui de M. Thiers pour les deux premiers volumes, qui formèrent la première livraison : il ne disparut qu'au troisième. Dans ces deux premiers volumes, qui comprennent l'Assemblée constituante et presque toute la législative, le jeune historien débute, on le voit bien; il n'a pas encore trouvé sa méthode ni son originalité. A l'exemple de la plupart des historiens, après une étude plus ou moins approfondie des faits, après une recherche bientôt jugée suffisante, et s'étant dit une fois : *Mon siége est fait*, il s'en tire par le talent de la rédaction, par l'intérêt dramatique du récit, et par des portraits brillans. Celui de Mirabeau, sous sa plume, méritait fort d'être remarqué; le caractère et la grandeur du personnage y étaient vivement produits, même avec trop de prestige, et l'on pouvait relever déjà, dans l'appréciation de certains actes, trop de coulant et d'indulgence. Cependant, ces deux premiers volumes parus, M. Thiers sentit (et lui-même en convient avec cette sincérité qui est un charme des esprits supérieurs) qu'il avait presque tout à apprendre de son sujet, et qu'une rédaction spirituelle après lecture courante des pièces et des mémoires antérieurement publiés n'était pas l'histoire telle qu'il était capable de la concevoir. Il se mit dès-lors à étudier résolument ce qui fait la matière essentielle de

toute histoire, c'est-à-dire le corps et les ressorts de l'état. Il connaissait par Manuel le baron Louis; il s'adressa directement à celui-ci pour certaines études spéciales dont les historiens hommes de lettres se dispensent trop aisément. Une simple teinture, à lui, ne lui suffisait pas; il veut en tout mettre la main à l'œuvre, sonder du doigt les arcanes. Tout un hiver, chaque matin, il va donc étudier chez le vieil économiste avec son budget sous le bras, comme on irait prendre des leçons. Ce budget normal bien connu lui servait ensuite à comprendre les expériences financières de Robert Lindet et de Cambon. Le baron Louis, bonne tête politique, très opposé d'ailleurs au système continental de l'Empire et grand partisan de la liberté du commerce, trouvait dans M. Thiers un élève qui se permettait quelquefois de n'être pas de son avis et de le combattre : le digne homme d'état se plaisait à voir un jeune esprit net et ferme s'exercer ainsi à la discussion sérieuse, et il le favorisait. Plus tard, après juillet 1830, et sous M. Louis ministre, M. Thiers, placé tout à côté de lui et au cœur de la machine, complétera en grand ces fortes études financières si bien commencées. En même temps qu'il s'informait des finances, il essaya d'apprendre la guerre avec le général Foy, surtout avec Jomini, qui était alors à Paris, et qu'il vit beaucoup. Il avait des amis artilleurs à Vincennes, il causait et discutait sur le terrain avec eux, se faisait démontrer les fortifications, l'attaque, la défense, et rien ne le flattait tant que d'être salué par eux, à cette fin d'école, un bon officier du génie. Dès-lors se déclarait son goût pour les cartes géographiques, stratégiques, auxquelles il attache une importance plus que militaire (1); il en faisait une collection qu'il a augmentée depuis, et qui est une des plus belles qui se puisse voir. Le résultat historique de telles préparations inaccoutumées allait éclater avec bonheur, dès le début de son troisième volume, par l'admirable exposé de la campagne de l'Argonne.

Ainsi donc, nous prenons sur le fait la méthode de M. Thiers en histoire, la manière dont il devint historien, et en quoi il diffère essentiellement des autres grands talens contemporains qui se sont illustrés dans ce genre. Il faut toujours mettre à part M. Guizot, dont les instincts parlementaires et d'homme d'état, d'orateur d'état, se dé-

(1) « L'histoire de la guerre est une des bases de la science politique. On ne sait « à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre, et on « ne connaît bien les relations d'un pays avec les autres qu'en connaissant bien sa « carte. » (Article de M. Thiers sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr.)

claraient hautement d'avance et dans le choix des sujets et dans l'esprit suivant lequel il les traitait. Même en faisant de l'histoire, M. Guizot méditait autre chose. La remarque est plus vraie encore de M. Thiers. Son ambition au début, son instinct naturel n'est pas de retrouver, de produire de l'histoire épique ou pittoresque (comme on y a si heureusement réussi, mais un peu après coup), et il ne vise nullement à faire œuvre littéraire. Il aime par goût les choses de gouvernement; mis en présence, il veut les apprendre, les étudier en elles-mêmes, il s'y porte avec passion. Homme politique ou destiné à l'être, il jette ses études dans l'histoire. L'histoire, pour lui, c'est donc l'occasion, le moyen, l'application, comment dirai-je? le résidu ou le trop plein de son travail, non pas le but direct ni l'objet. Cela se trouve vrai et pour son *Histoire de la Révolution*, et pour celle qu'il a commencée de Florence; dans cette dernière, l'*art* lui faisait l'attrait principal; le sujet, là aussi, n'est que le prétexte, et c'est la recherche avant tout qu'il aime. Mais aujourd'hui, pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, il avoue que son ambition est autre, et qu'elle ne saurait raisonnablement dépasser une telle matière. Le but ici est amplement suffisant, et il ne se propose que de le remplir. Toutes les études politiques, gouvernementales, stratégiques, etc., etc., aboutissent là, en effet, dans le plus vaste et le plus glorieux cadre; il s'en empare. « Quelle bonne fortune! s'écrie-t-il et a-t-il droit de s'écrier dans cet égoïsme de l'artiste amoureux de son objet; on m'a été prendre Alexandre du fond de l'antiquité, et on me l'a mis là, de nos jours, en uniforme de petit capitaine et avec tout le génie de la science moderne. » Pour la première fois donc l'historien a fait, a voulu faire un ouvrage.

Revenons aux débuts. M. Thiers, disions-nous, n'est entré pleinement dans l'histoire de la révolution française qu'à son troisième volume; il y arrive, pour ainsi dire, avec les Marseillais eux-mêmes, à la veille du 10 août. Comme ces hommes de révolution, ces généraux et ces gouvernans improvisés, dont il a si bien senti et rendu la nature, il se forme en avançant, selon les nécessités du sujet, il supplée aux routines par une rapide expérience. On n'attend pas que j'entre ici dans une analyse suivie et développée de cette narration qui, eu égard à la nature des choses racontées, n'a souvent que trop d'intérêt et d'attrait. Moi-même, en mes années de noviciat, j'ai eu l'honneur de saluer, d'accueillir à leur naissance ces volumes de l'*Histoire de la Révolution*, je leur ai consacré dans *le Globe* quatre articles que j'aimerais encore

à signer aujourd'hui (1). Au milieu des hommages de sympathie et d'admiration dont la jeunesse est prodigue et qui ne pouvaient être mieux placés qu'en cette rencontre, je me permettais quelques observations et restrictions sur le passage trop facile que l'historien se ménageait de la Gironde à la Montagne : « Ici, avait-il dit en con-« cluant éloquemment son quatrième volume et la journée du 2 juin, « ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois « que toutes celles qui ont indigné les girondins. Pour eux, leur his-« toire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort « héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation im-« politique; ils ont compromis la révolution, la liberté, la France; ils « ont compromis même la modération en la défendant avec aigreur, « et en mourant ils ont entraîné dans leur chute ce qu'il y avait de « plus généreux et de plus éclairé en France. Cependant j'aurais voulu « être impolitique comme eux, compromettre tout ce qu'ils avaient « compromis, et mourir comme eux encore, parce qu'il n'est pas pos-« sible de laisser couler le sang sans résistance et sans indignation. » Et pourtant, en poursuivant son récit, l'historien entraîné passe outre : « On ne pourrait mettre au-dessus d'eux, dit-il encore, que « celui des montagnards qui se serait décidé pour les moyens révo-« lutionnaires par politique seule et non par l'entraînement de la « haine. » Et ce rôle du montagnard, il l'accepte, il le personnifie avec intégrité, avec grandeur, mais avec trop d'oubli des alentours, dans Carnot, dans Robert Lindet ou Cambon, et il s'attache jusqu'au bout, jusqu'au haut de la Montagne, aux destinées de la patrie qu'il ne sépare, à aucun moment, des destinées de la révolution. Dans cette Montagne plus sanglante que la roche Tarpéienne ou les Gémonies, il ne cesse, en un mot, de voir le Capitole de la patrie en danger.

Ici de graves questions se soulèvent, questions de principes et de sentiment. Et il nous faut bien d'abord toucher quelque chose de la doctrine générale de la fatalité tant reprochée aux deux jeunes historiens de la révolution. On a tant parlé en tous sens de cette doctrine qu'on rattache communément à leurs noms, qu'il est impossible qu'on ne l'ait pas exagérée, comme cela arrive toujours. Le fait est qu'elle ressort du récit de M. Thiers à la réflexion, bien plutôt qu'elle n'est professée par lui. Il raconte et suit vivement les phases de la révolution,

(1) 10 et 19 janvier 1826, 28 avril et 12 mai 1827; je n'en sépare pas un article corrélatif au sujet du Tableau historique de M. Mignet, 28 mars 1826.

il les expose avec tant de lucidité, de vraisemblance et d'enchaînement, qu'on finit, ou peu s'en faut, par les juger inévitables. De là à excuser, à absoudre, à admirer même quelquefois les hommes qui ont figuré dans chaque phase avec désintéressement et grandeur, il n'y a qu'un pas, et l'historien, si l'on n'y prend garde, vous le fait faire. J'ai déjà moi-même tant discuté ailleurs (1) cette théorie de la fatalité, cette forme particulière de la philosophie de l'histoire, qu'il me répugne de m'y étendre de nouveau : qu'on me permette seulement de dire que je ne suis pas de ceux qui croient en général à un si visible et si appréciable enchaînement des choses humaines. Je crois volontiers à une loi supérieure des évènemens, mais aussi à la profonde insuffisance des hommes pour la saisir, et il y a trop de source d'erreur à ne faire que l'entrevoir : la clé qu'on croit tenir nous échappe à tout moment. Il n'appartient qu'à Pascal sans doute d'oser dire crument que, si le nez de Cléopâtre avait été plus long ou plus court, la face du monde aurait changé, et de se prévaloir nommément, comme il fait, du *grain de sable* de Cromwell; mais il me semble dans le cas présent, avec Rœderer (2), que le renversement du trône au 10 août n'était pas une conséquence inévitable de la révolution de 89; qu'il n'était pas absolument nécessaire que l'infortuné Louis XVI se rencontrât aussi insuffisant comme roi; une dose en lui de capacité ou de résolution de plus eût pu changer, modifier la direction des choses dès le début. Il me semble avec un historien philosophe, le sage Droz, que la révolution aurait pu être dirigée dans les premiers temps; et, une fois même qu'elle fut lancée et déchaînée à l'état d'avalanche, il dépendit de bien des accidens d'en faire dévier la chute et le cours. On a beau jeu de parler après coup de la conséquence inévitable des principes, mais, dans le fait, ils auraient pu courir et se heurter de bien des manières. Depuis quand a-t-on vu qu'un char, aveuglément lancé, portât-il une nation, ne pouvait verser à un tournant? Bonaparte, pour ne citer qu'un moment décisif, pouvait ne pas être au 13 vendémiaire sous la main de Barras; il pouvait être allé se promener à la campagne ce jour-là, et la Convention une fois renversée par les sections, que serait-il arrivé? Les philosophes et les méditatifs aiment à se poser ces questions; l'historien, je le sais, n'y est pas également obligé. Comme il ne s'adresse qu'aux faits accomplis, et qu'il faut bien que ces faits, pour s'accomplir, aient eu dans leur rapport et leur succession tout

(1) Dans les articles du *Globe* précédemment indiqués.

(2) *Chronique des Cinquante jours*, pages 1 et 2.

ce qui les rendait possibles, l'historien, dans sa rapidité, peut être sujet à les si bien lier et enchaîner, qu'à force d'être trouvés naturels, ils paraissent ensuite un peu trop nécessaires. L'histoire de M. Thiers produit trop ce genre d'illusion. Ici comme bien souvent ailleurs, quand on le lit comme lorsqu'on l'entend, on marche avec lui sans se heurter aux objections; c'est son art et son prestige. Lui-même, on se demande s'il les a vues, tant il est habile et prompt à les éluder, tant l'on va sur ses pas à la persuasion d'un train facile. Quant au reproche d'avoir *formulé*, comme on dit, la marche de la révolution à l'état de loi fatale, il s'adresserait plutôt à M. Mignet qui, le premier, a dégagé expressément les conclusions; mais je me hâte d'ajouter que ce genre de reproche s'adresserait aussi bien à tout historien ou philosophe de l'ordre providentiel, à de Maistre, par exemple, et qu'il pourrait remonter tant soit peu jusqu'à Bossuet. « Ceci a été, donc ceci a dû être, et il a fallu nécessairement tout ce mal pour enfanter ce bien, » ce ne sont pas seulement des fatalistes qui tiennent ce langage, et M. Mignet, par le haut développement grave et moral qui lui concilie tous les respects, a montré assez qu'il ne l'est pas.

L'histoire seule de M. Thiers ne nous paraîtrait pas devoir soulever toutes ces questions, qui, ainsi posées, jurent plutôt avec la forme de cet entraînant récit. Ce qu'on a droit de trouver, c'est que ce récit est souvent plus simple, plus lucide que les choses elles-mêmes; qu'il n'y est pas assez tenu compte des obstacles, des misères, des crimes, et qu'aussi, à force de se bien expliquer les situations successives et d'y entrer, les hommes, certains hommes aveugles et coupables, n'y sont pas assez marqués du signe qui leur appartient. La vivacité du sens historique s'y substitue presque partout à la sévérité morale des jugemens; sur ce point, il n'y a pas de système, il y a de l'oubli.

Ce n'est pas que les victimes, toutes les fois qu'elles passent, n'obtiennent de l'historien, quand elles en sont dignes, des accens de pitié et d'éloquence. Rien de plus pathétique chez lui que la mort des girondins, que celle de Marie-Antoinette. On peut trouver seulement que cette pitié pour les innocens n'est pas égalée par son indignation contre les bourreaux, et il semble qu'on puisse appliquer à son attitude ce vers du poète :

Mens immota manet, lacrymæ volvuntur inanes.

N'oublions pas toutefois que, dans les simples et admirables pages où il raconte, après le 9 thermidor, la condamnation et la mort stoïque de Romme, Goujon, il s'écrie avec ame : « On profita de cette occa-

« sion pour ordonner une fête commémorative en l'honneur des gi-« rondins. Rien n'était plus juste : des victimes aussi illustres, quoi-« qu'elles eussent compromis leur pays, méritaient des hommages; « mais il suffisait de jeter des fleurs sur leur tombe, il n'y fallait pas « de sang. Cependant on en répandit à flots; car aucun parti, même « celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa ven-» geance. » Voilà des accens miséricordieux bien naturels, et qui répondent à l'imputation de système.

Telle que nous la voyons, et avec ce mélange de qualités vives et d'oublis, l'histoire de M. Thiers a rencontré du premier jour deux classes inconciliables de lecteurs. Les témoins plus ou moins victimes de la révolution n'ont jamais consenti à y reconnaître cette marche régulière jusque dans le sang, cet ordre dans le désordre; ils ne se sont jamais laissé conduire par l'historien, si engageant qu'il fût, à ce point de vue distant où la perspective se dégage, où souvent elle se crée aussi. En revanche, les hommes tout-à-fait nouveaux, ceux qui, n'ayant rien vu de cette révolution, en ont admiré au berceau le sombre éclat, les patriotiques orages, et qui en recueillent ou qui même veulent en espérer encore les bienfaits, ceux-là ont accepté couramment et avec enthousiasme l'œuvre de M. Thiers; ils l'ont reçue en même temps que les chansons de Béranger, comme un héritage.

Ce livre, ainsi entendu, est la vraie histoire et comme la feuille ou la carte de route des générations qui sont encore en marche; c'est le journal de l'expédition écrit à la veille du dernier triomphe. Quand on est arrêté, c'est différent; on veut plus de réflexion, plus de philosophie, on réagit contre les faits; mais, pour se laisser guider au fil du courant, rien de plus séduisant, de mieux vu et de plus rapide; les obstacles disparaissent, sont aplanis. Ce récit dramatique encourage, enflamme, et produit un peu l'effet d'une *Marseillaise;* il fait aimer passionnément la révolution.

A ce degré, est-ce un bien? est-ce un mal? Questions brûlantes, sur lesquelles l'historien lui-même, devenu homme de gouvernement, a dû hésiter quelquefois. Ce qu'il y a de positif, c'est que le succès, d'abord lent à se décider, est, avec les années, devenu immense, populaire; la révolution de juillet l'a accéléré et, pour ainsi dire, promulgué. A l'heure qu'il est, 80,000 exemplaires sont en circulation dans le monde. Ces dix volumes d'histoire ont eu tout d'un coup la vogue de certaines compositions romanesques ou de certains pamphlets immortels; et, en effet, ce n'est point, d'ordinaire, à des œu-

vres tout impartiales, toutes tempérées d'élémens rassis, que se prend ainsi la flamme.

Quoi qu'il en soit des circonstances passagères, cette histoire, qui, à partir de son troisième volume, forme un tout si animé, si consistant, ne saurait s'effacer désormais ni s'abolir; elle aura laissé dans la mémoire française de belles traces, des portions lumineuses, des expositions financières, militaires, données pour la première fois, et aussi des mouvemens qui seront toujours cités comme exemples d'une inspiration patriotique bien pure, d'une naturelle et bien vive éloquence. Je n'en sais pas de plus mémorable élan que l'espèce d'épilogue qui termine le huitième volume, et qui couronne le récit des victoires toutes républicaines de la première campagne d'Italie. On ne nous saura pas mauvais gré de représenter ici la noble page tout entière :

« Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! s'écrie l'historien, dont le ton s'élève un moment jusqu'à l'hymne; à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête : on regardait ces restes d'agitation comme la vie même d'un état libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable; le sol entier, restitué à des mains industrieuses, allait être fécondé. Un gouvernement, composé de bourgeois, nos égaux, régissait la république avec modération; les meilleurs étaient appelés à leur succéder. Toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. La Hollande, l'Espagne, allaient unir leurs vaisseaux aux siens et attaquer de concert le despotisme maritime. Elle était resplendissante d'une gloire immortelle. D'admirables armées faisaient flotter ses trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient ses soldats à la victoire : Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte, et une foule d'autres, s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil encore, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux et les coupables; aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait la liberté, celui qui trahirait sa patrie; tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment; mais il n'y a que des momens dans la vie des peuples, comme dans celle des individus. Nous allions retrouver l'opulence avec le repos; quant à la liberté et à la gloire, nous les avions!... Il faut, a dit un ancien, que la patrie soit, non-seulement heureuse, mais suffisamment glorieuse. Ce vœu était accompli. Français qui

avons vu depuis notre liberté étouffée, notre patrie envahie, nos héros fusillés ou infidèles à leur gloire, n'oublions jamais ces jours immortels de liberté, de grandeur et d'espérance! »

Malheur à qui, jeune et né dans les rangs nouveaux, n'a pas senti un jour, en lisant cette page, un battement de cœur et une larme! Notez bien cette pensée : « Il n'y a que des momens dans la vie des peuples comme dans celle des individus; » cela ne rappelle-t-il pas la belle description de la vallée d'Argelez vue de Saint-Savin, par où M. Thiers a débuté, et le sentiment tout pareil qui la termine, sentiment de l'apparition fugitive du beau et du bien qui passe avec l'éclair? Il y a là comme une mélancolie rapide qui ajoute à l'émotion heureuse, et qui se mêle, pour l'aiguiser, à l'ivresse de la gloire non moins qu'à celle du plaisir. Ces organisations du midi ont plus que d'autres le secret, en toute chose, de la brièveté de la vie, comme elles en ont plus vive l'étincelle : *Carpe diem.*

Le style de cette histoire, et en général le style de M. Thiers, est ce dont on se préoccupe le moins en le lisant; il vient de source, il est surtout net, facile et fluide, transparent jusqu'à laisser fuir la couleur. L'auteur ne raffine jamais sur le détail, et on ne s'arrête pas un instant chez lui à l'écrivain. Sa pensée sort comme un flot, que suit un autre flot : de là parfois quelque chose d'épars, d'inachevé dans l'expression, mais que la suite aussitôt complète. En y réfléchissant depuis, l'historien a cherché à se faire la théorie de sa manière. Il dit en riant qu'il a le fanatisme de la simplicité; mais, bien mieux, il en a le don et l'instinct irrésistible. Il croit volontiers qu'en histoire les modernes ne doivent viser qu'au fait même, à l'expression simple de leur idée : moindres que les anciens à tant d'égards, ils sont plus savans, plus avancés dans les diverses branches sociales, obligés dès-lors de satisfaire à des conditions plus compliquées, et leur principal besoin, en s'exprimant, est d'autant plus d'être clair, net et de tout faire comprendre. C'est aussi en ce sens qu'ils ont à ressaisir peut-être leur originalité la plus vraie. Il y a bien des manières sans doute d'écrire dignement l'histoire; mais, dans les manières plus curieuses de forme, il court risque de se glisser quelque imitation, quelque pastiche de l'antiquité. Voltaire y échappe entièrement, M. Thiers aussi. Dans son *Histoire de l'Empire*, il s'est efforcé de joindre à ses qualités simples celle qui y mettrait le relief et le cachet, la concision. Arriver à être court en restant facile et sans cesser d'être abondant par le fond, ce résultat obtenu résumera la perfection de sa manière.

Pendant que M. Thiers écrivait son *Histoire de la Révolution*, ou peu après l'avoir terminée, il laissait échapper quelques articles ou morceaux de critique, soit au *Constitutionnel*, toujours, soit au *Globe*, où il faisait une fois le *Salon* (septembre 1824) (1). Son morceau sur Law, mis en tête d'une certaine *Encyclopédie progressive* qui n'alla pas plus loin (1826), mérite d'être tout particulièrement remarqué, et il fut très lu au moment de la publication. L'auteur tient encore, et avec raison, à cet ancien travail dans lequel il jeta ses propres idées sur les banques. Il le rédigea sur un recueil d'édits du temps de Law; on crut qu'il avait puisé à des mémoires particuliers. Avec des édits, comme avec des traités, comme avec toutes sortes de pièces officielles, il y a moyen de refaire toute l'histoire, mais il faut savoir les *lire*. En général, savoir lire les pièces, c'est là un des secrets de l'originalité historique de M. Thiers. M. Duchâtel parla de ce travail sur Law, dans deux articles du *Globe* (2 et 12 août 1826), et discuta, avec quelque contradiction et en toute franchise, certaines des idées financières, relatives au papier-monnaie, que l'auteur y avait rattachées. Quant à la partie historique, qui lui paraissait irréprochable, il en disait : « M. Thiers vient de nous donner une histoire du système de « Law, où, avec l'impartialité et l'étendue d'esprit qui le distinguent, « il a exposé et jugé les plans du financier écossais, fait la part de « l'éloge et du blâme, des grandes conceptions et des erreurs. Il a « montré que, si le système est tombé, ce n'est point par le vice de son « principe, mais par des fautes d'exécution... Il est impossible de porter « plus de clarté dans les détails d'une opération financière que ne l'a « fait M. Thiers en retraçant la marche du système : c'est la même « précision et la même netteté que dans les belles pages de son *His-* « *toire de la Révolution* sur les assignats et le maximum. Il a aussi « peint, avec un rare talent, les passions nouvelles que le système « avait soulevées... » Ainsi jugeait M. Duchâtel de ce savant et lucide exposé : il est bon, en chaque matière, de recueillir au passage les paroles des maîtres.

Parmi les morceaux épars de M. Thiers, je signalerai encore dans la *Revue française* (novembre 1829), un article développé sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui parut, au premier abord, n'avoir pu être écrit que par un homme du métier, et qui valut à

(1) Il n'en fit pas moins ce même *salon* dans le même temps au *Constitutionnel*. Félix Bodin, qui ne savait pas de qui étaient les articles du *Globe*, dit un jour à M. Dubois : « Mais on vous pille au *Constitutionnel*. » C'était M. Thiers qui se multipliait.

l'auteur les complimens du guerrier mourant. C'est tout simplement un des plus beaux morceaux de haute critique qui se puisse lire en telle matière. L'auteur y commence par exposer les qualités complexes qui font le grand homme de guerre : ingénieur, géographe, connaissant les hommes, sachant les manier, puis administrateur en grand et presque un commis dans le détail, il faut que l'homme appelé à commander aux autres sur les champs de bataille soit préalablement tout cela; mais ce n'est rien encore :

« Tout ce savoir si vaste, ajoute M. Thiers en couronnant le merveilleux portrait, il faut le déployer à la fois, et au milieu des circonstances les plus extraordinaires. A chaque mouvement, il faut songer à la veille, au lendemain, à ses flancs, à ses derrières; mouvoir tout avec soi, munitions, vivres, hôpitaux; calculer à la fois sur l'atmosphère et sur le moral des hommes; et tous ces élémens si divers, si mobiles, qui changent, se compliquent sans cesse, les combiner au milieu du froid, du chaud, de la faim et des boulets. Tandis que vous pensez à tant de choses, le canon gronde, votre tête est menacée; mais ce qui est pire, des milliers d'hommes vous regardent, cherchent dans vos traits l'espérance de leur salut. Plus loin, derrière eux, est la patrie avec des lauriers ou des cyprès; et toutes ces images, il faut les chasser, il faut penser, penser vite, car une minute de plus, et la combinaison la plus belle a perdu son à-propos, et au lieu de la gloire, c'est la honte qui vous attend.

« Tout cela peut sans doute se faire médiocrement, comme toute chose d'ailleurs, car on est poète, savant, orateur médiocre aussi; mais cela fait avec génie est sublime. Penser fortement, clairement, au fond de son cabinet, est bien beau sans contredit; mais penser aussi fortement, aussi clairement, au milieu des boulets, est l'exercice le plus complet des faculés humaines. »

Thomas, si l'on s'en souvient, en son Éloge de Duguay-Trouin et dans une page qu'on dit éloquente, a décrit les difficultés et les dangers des combats de mer plus terribles que ceux de terre; mais ici que le Thomas est loin! Ce n'est pas un morceau de rhétorique, un beau lieu commun académique, on a la réalité grande et simple. M. Thiers, qui loue chez le maréchal Saint-Cyr la *beauté* du récit militaire, définit ainsi cette expression qui s'applique si souvent à lui-même : « Nous considérons, dit-il, comme beauté dans un récit militaire, la clarté, la précision, et le degré de couleur qui s'accorde avec une exposition savante. » M. Thiers, qui par goût est moins de l'école de l'armée du Rhin que de celle de l'armée d'Italie, sait joindre à ces qualités du récit la rapidité de l'éclair.

Cependant, au sortir de cette longue *Histoire de la Révolution*, l'esprit actif de M. Thiers, excité encore et accéléré par un exercice continuel, avait besoin d'un champ nouveau et d'une vaste entreprise. On le poussait dès-lors à passer outre et à raconter sans désemparer le Consulat et l'Empire; mais c'était prématuré, et le train de ses idées le portait ailleurs. En étudiant les cartes stratégiques, sa passion favorite, et à force de considérer la surface de l'Europe et la configuration du sol, il s'était fait un ensemble d'idées, tout un système qui, selon lui, expliquait l'histoire, et il déduisait de la connaissance précise des divers bassins, non-seulement les migrations et le cours, mais aussi les caractères et les mœurs des peuples. Il ne projetait donc rien moins à cette époque qu'une *Histoire générale* d'après ce système. Pour exécuter un tel projet, il fallait sortir de chez soi et de dessus les cartes, voyager tout de bon, voir le monde: il y songea sérieusement. Mais n'admirez-vous pas cette activité en tous sens, et comment cet esprit curieux, entraîné, se portant d'instinct aux grands sujets comme à son niveau, jette tout son feu d'universalité avant d'entrer dans l'œuvre pratique? Quand je dis qu'il le jette, je me reprends, il saura bien en garder toujours quelque chose. Tous ceux qui ont le plaisir de connaître depuis long-temps M. Thiers se rappellent encore, et non sans charme, cette phase, en quelque sorte, scientifique de sa vie. Il étudie Laplace, Lagrange, il les étudie plume en main, en s'éprenant des hauts calculs et en les effectuant; il trace des méridiens à sa fenêtre; il arrive, le soir, chez ses amis, en récitant d'un accent pénétré cette noble et simple parole finale du *Système du Monde :* « Conservons, augmentons avec soin le dépôt de ces hautes connaissances, *les délices des êtres pensans;* » et il l'admire comme il fera tout à l'heure pour telle parole de Napoléon. On le croirait uniquement fait, tant il les comprend, pour habiter en ces clartés sereines de l'intelligence. Enfin, il veut décidément partir avec le capitaine Laplace pour le voyage de circumnavigation qui se préparait. Ce dernier projet fut, de sa part, en voie d'exécution; il en parla à M. de Bourqueney, qui, à son tour, en dit un mot à M. Hyde de Neuville. Celui-ci consentit très volontiers à voir M. Thiers et lui fit même proposer d'être le rédacteur du voyage; M. Thiers ne demandait que le passage. M. Hyde de Neuville est le seul ministre de la restauration qu'il ait vu. L'historien de la révolution française faisait déjà ses adieux à ses amis et allait s'embarquer, quand le ministère Martignac tomba. — « Ah! ça, il s'agit bien de partir, lui dit-on de toutes parts; restez et combattons! »

N'est-ce pas ainsi que Cromwell (ce souvenir, bon gré mal gré, saute tout d'abord à l'esprit) faillit partir un jour pour l'Amérique, à la veille de 1640? il avait déjà le pied sur le vaisseau quand un ordre de la cour y mit obstacle. Si on le laissait faire, le puritanisme religieux l'emportait au bout du monde, comme la curiosité scientifique emmenait M. Thiers. Je ne compare pas, on le sent bien, celui-ci à Cromwell; mais le fait est que *le National* ne nuisit pas, je pense, à l'évènement de 1830, et que de toutes les machines de siége d'alors, ce fut la mieux dressée et la mieux servie.

Quelques années après, M. Thiers, ministre de l'intérieur, donnait à dîner au capitaine Laplace, qui revenait de son expédition avec son monde décimé par les fatigues et les maladies. Il y a de ces jeux de la fortune.

Nous voici au moment où commence l'œuvre pratique de M. Thiers : il fonde *le National* avec ses amis, Mignet, Carrel, Sautelet, et le premier numéro paraît le 3 janvier 1830. Laissons de côté des voiles inutiles, qui n'en sont plus pour personne : le ministère Polignac avait été constitué exprès pour lancer les ordonnances; *le National* fut créé exprès, et le cas prévu échéant, pour renverser la dynastie parjure; tout y fut dirigé dans ce but, et avec le soin vraiment patriotique de ne frapper qu'à la tête, en respectant autant que possible le corps de l'état. *Le National* mit dès son premier numéro la restauration en état de siége, avant qu'elle nous y mît elle-même en juillet; c'est qu'elle nous y avait déjà mis *in petto* dès le premier jour de ce ministère de surprise qui, le 8 août 1829, consterna la France.

A mon sens, la légitimité de l'entreprise du *National* ne saurait être l'objet d'un doute auprès de ceux qui, même sans en vouloir radicalement à la restauration, exigeaient d'elle avant tout la sincérité du régime constitutionnel. Bien des choses se sont passées depuis; bien des espérances et des rêves ont été déçus, bien de nobles croyances ont pu être flétries; eh bien! je crois que tous ceux qui participèrent alors à l'œuvre d'opposition et bientôt de délivrance, qui y mirent plus ou moins du leur, soit de leurs actes, soit de leurs vœux, ont encore droit de se dire : « Non, nous n'avons pas erré, » et qu'ils ont aussi le devoir d'ajouter : « Si nous avions à recommencer, même en sachant l'avenir, ce serait encore à refaire. »

Ceci dit une fois et pour nous mettre la conscience tout-à-fait à l'aise, l'étude de l'attaque, au point de vue tout-à-fait stratégique, nous devient singulièrement curieuse : rien de plus instructif, de plus dramatique aujourd'hui que cette lecture du *National*. Je n'ai pas ici

à savoir si M. Thiers, homme politique, a toujours vu de près les choses aussi nettement qu'il les a devinées alors; mais on peut affirmer qu'on n'a jamais deviné avec plus de perspicacité, de certitude. Jamais officier d'artillerie n'a établi une batterie de brèche ni pointé avec plus de précision, qu'il ne dressa alors cette batterie du *National;* jamais effet ne fut plus prévu, mieux calculé, plus justifié aussi (c'est trop évident aujourd'hui) par l'incurable et immuable ineptie des hommes funestes qui s'identifiaient à ce moment avec la restauration finissante, de ces hommes qui, selon une expression énergique, *avaient,* dès leur avènement, *les ordonnances écrites sur le visage.* C'est contre eux, c'est en vue de leur démence, que se fit cette vigoureuse et vigilante entreprise du *National*, un vrai modèle en son genre, et l'on a pu dire spirituellement du tacticien en chef qui la dirigea : « C'est son siége de Toulon. »

Quelque efficaces qu'aient été, en effet, l'assistance de ses collaborateurs et particulièrement de M. Mignet (Carrel, à cette date, n'était pas tout-à-fait encore au rang qu'il conquit depuis), l'idée qui prévalut au début du *National* et en dirigea toute la polémique appartient surtout à M. Thiers; il l'introduisit le premier et en démontra vivement l'usage; cette idée, en deux mots, la voici : « Enfermer les Bourbons dans la Charte, dans la constitution, fermer exactement les portes; ils sauteront immanquablement par la fenêtre. » — « Tenons bon, disait encore M. Thiers à ses amis plus exagérés; soutenons que la monarchie représentative est le plus beau système possible (et M. Thiers le pensait en effet), définissons-la et circonscrivons-la dans toutes ses branches; usons de tous nos moyens légaux : vous n'aurez pas un seul procès, et eux, ils n'auront plus qu'à faire leurs folies pour leur compte : gardez-vous d'en douter, ils les feront. » — Cette idée, que je traduis ainsi tout net, s'énonçait en des termes très approchans au sein même du journal. Dès le premier numéro, dans le programme d'ouverture, le mot hardi était lâché : « Aujourd'hui, est-« il dit, cette position (des adversaires) est devenue plus désolante. « Enlacés dans cette Charte en s'y agitant, ils s'y enlacent tous les « jours davantage, jusqu'à ce qu'ils y étouffent ou qu'ils en sortent : « comment? nous l'ignorons; c'est un secret inconnu de nous et « d'eux-mêmes, quoique caché dans leur ame. »

Homme pratique, voilà donc M. Thiers qui, pour mieux l'être, fait le spéculatif par momens; on croirait à de certains jours avoir affaire à un pur métaphysicien constitutionnel; il se retranche dans les questions de *forme* et de *théorie* du gouvernement représentatif, sa-

chant bien que c'est là, dans le cas présent, l'arme immédiate. Sous air de reprendre et de professer Delolme, il est aussi révolutionnaire qu'il le faut.

L'habileté était de dire qu'on ne l'était pas; la vérité et l'honnêteté étaient de ne l'être que dans la mesure nécessaire, inévitable. Tandis que des hommes de l'opposition, en cela peu politiques (Benjamin Constant, par exemple), voulaient essayer, à la discussion, de faire réduire les services publics, M. Thiers conseillait, au contraire, le rejet pur et simple du budget; « ne pas affaiblir le gouvernement, le changer de mains. » La théorie que soutint constamment *le National* était celle-ci : « Il n'y a plus de révolution possible en France, la révolution est passée; il n'y a plus qu'un accident. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses. » Ce que nous résumons en ces termes se lit avec très peu d'adoucissement en dix ou vingt endroits du *National :*

« Nous ne savons pas l'avenir, disait M. Thiers dans le numéro du 29 janvier, nous ne savons que le passé; mais, puisqu'on cite toujours le passé, ne pourrait-on pas citer plus juste? On rappelle tous les jours l'échafaud de Charles Ier, de Louis XVI. Dans ces deux révolutions qu'on cite, une seule est entièrement accomplie, c'est la révolution anglaise. La nôtre l'est peut-être, mais nous l'ignorons encore. Or, dans cette révolution anglaise, que nous connaissons tout entière, y eut-il deux soulèvemens populaires? Non, sans doute. La nation anglaise se souleva une première fois, et la seconde, elle se soumit à la plus avilissante oppression, elle laissa mourir Sidney et Russell, elle laissa attaquer ses institutions, ses libertés, ses croyances; mais elle se détacha de ceux qui lui faisaient tous ces maux. Et quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques, se trouva isolé au milieu de la nation morne et silencieuse; quand éperdu, effrayé de sa solitude, ce prince qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense : on le laissa fuir en le plaignant.

« Il est donc vrai que les peuples ne se révoltent pas deux fois! »

M. Mignet, insistant sur le même rapprochement historique, écrivait le 12 février :

« Elle (la nation anglaise) fit donc une simple modification de personnes en 1688, pour compléter une révolution de principes opérée en 1640, et elle plaça sur un trône tout fait une famille qui avait la foi nouvelle. L'Angleterre fut si peu révolutionnaire à cette époque, que, respectant, autant qu'il se pouvait, le droit antique, elle choisit la famille la plus proche parente du prince déchu. »

Tout ceci visait de près à la prophétie. Comme si ce n'était pas assez clair, *la Quotidienne*, irritée, posait là-dessus au *National* plusieurs questions insidieuses, auxquelles M. Thiers répondait fort agréablement le 14 février; il repoussait toujours cette idée d'une révolution à la façon de 89 :

« Un autre motif nous portait à repousser l'idée d'une pareille répétition : c'est la gravité de l'évènement. Une révolution est une chose si terrible, quoique si grande, qu'il vaut la peine de se demander si le ciel vous en destine une. Examinant sérieusement la chose, nous nous sommes dit qu'il n'y avait plus de Bastille à prendre, plus de trois ordres à confondre, plus de nuit du 4 août à faire, plus rien qu'une Charte à exécuter avec franchise, et des ministres à renverser en vertu de cette Charte. Ce n'est pas là sans doute une besogne bien facile, mais enfin elle n'a rien de sanglant, elle est toute légale; et bien aveugles, bien coupables seraient ceux qui lui donneraient les caractères sinistres qu'elle n'a pas aujourd'hui. »

Le 19 février, il allait plus loin et se découvrait davantage :

« La France, osait-il dire, doit être bien désenchantée des personnes : elle a aimé le génie, et elle a vu ce que lui a coûté cet amour! Des vertus simples, modestes, solides, qu'une bonne éducation peut toujours assurer chez l'héritier du trône, qu'un pouvoir limité ne saurait gâter, voilà ce qu'il faut à la France! voilà ce qu'elle souhaite (1), et cela encore pour la dignité du trône, beaucoup plus que pour elle : car le pays avec ses institutions bien comprises et pratiquées n'a rien à craindre de qui que ce soit.

« La question est donc uniquement dans les choses. Elle pourrait être un jour dans les personnes, mais par la faute de ces dernières. Le système est indifférent pour les personnes; mais, si elles n'étaient pas indifférentes pour le système, si elles le haïssaient, l'attaquaient, alors la question deviendrait question de choses et de personnes à la fois. Mais ce seraient les personnes qui l'auraient posée elles-mêmes. »

Cet article du 19 février et un autre de Carrel du jour précédent fournirent matière à un procès et à une condamnation, qui ne ralentirent en rien l'audace polémique du *National*. On était lancé; il n'y avait plus repos ni trêve, et il faut avouer que si, par impossible, le ministère avait eu la velléité de renoncer à son coup d'état, il en eût

(1) Il est juste de remarquer qu'à l'époque où M. Thiers écrivait ces phrases, il n'avait jamais eu l'honneur de voir M. le duc d'Orléans; il avait suivi de bonne heure en cela le conseil que lui avait donné Manuel, et aimait mieux aller ainsi de l'avant, sans se lier. Il ne vit M. le duc d'Orléans pour la première fois que dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet 1830.

été fort empêché par le harcèlement même et le défi de ces sommations incessantes. Tous les matins, surtout à dater du mois de juillet, *le National* agite, discute avec sang-froid et retourne sous toutes les faces cette hypothèse imminente du coup d'état. Le coup d'état sera-t-il remis après les premières discussions avec la chambre? Aura-t-il lieu avant la convocation? Sera-ce demain? ou bien ne sera-ce que dans six semaines? Tous les matins, on a ainsi des nouvelles du coup d'état; c'est un coup de cloche perpétuel, assourdissant; c'est le cauchemar du ministère, c'est l'abîme qu'on lui montre toujours ouvert sous ses pas. Il y avait de quoi jeter hors des gonds de moins pauvres têtes, de quoi pousser de guerre lasse tout ce triste cabinet, ainsi enfermé sous clé dans la Charte, à sauter en effet par la fenêtre, non pas seul, hélas! mais avec sa dynastie.

Je suis à la fin de ce siége de sept mois terminé par un véritable assaut; j'en ai hâte, car, après tout, je ne veux pas franchir d'un pas en politique le seuil de juillet 1830. Un mot seulement sur le dernier acte qui couronne chez M. Thiers le journaliste, je veux dire la protestation du 27 juillet.

Les ordonnances avaient paru le 26 au matin; dans la journée on se réunit au *National*, dont les salons élégans et vastes s'offraient commodément rue Neuve-Saint-Marc; c'étaient les journalistes de l'opposition, du *Constitutionnel*, du *Courrier*, du *Temps*, du *Globe*, etc., qui se trouvaient là, et aussi quelques députés qui sortaient de chez M. Dupin. Dans cette réunion, la part et l'influence de M. Thiers furent très nettes, très décidées. Sans prétendre diminuer le rôle de personne, je résumerai le sien en peu de mots quant au sens et au mouvement, sinon pour les paroles mêmes : « — Eh bien! qu'allez-« vous faire?... de l'opposition dans les journaux, des articles?... « Allons donc! il faut un acte. — Et qu'entendez-vous par acte? — « Un signal de *désobéissance* à une loi qui n'en est pas une; une pro-« testation. — Eh bien! faites-la. » — On nomma, en conséquence, une commission composée de MM. Châtelain, Cauchois-Lemaire et Thiers. Ce fut lui-même qui rédigea la protestation; il y mit l'idée essentielle : « Les écrivains des journaux, appelés les premiers à obéir, doivent donner l'exemple de la résistance. » Là était le signal. Cela fait et approuvé, quelques-uns dirent : « Bon! nous mettrons la protestation comme article dans nos journaux. » — « Non pas, il faut des noms au bas, répondit le rédacteur, il faut des têtes au bas. » Une assez longue discussion s'en suivit avant d'obtenir toutes les signatures, mais la plupart s'étaient empressées généreusement.

Cet acte de protestation, rédigé en ce sens, est le dernier mot très précis, très sagace et à la fois très résolu de toute la polémique du *National*, et de la carrière de M. Thiers en tant que journaliste d'opposition. Sa conduite, en ces grands momens décisifs, du 26 au 31 juillet, peut se résumer en deux traits : il contribua plus que personne à l'acte initial (la protestation), et autant que personne à l'acte final (Orléans). Le détail de ces journées, leur lendemain, et la carrière aussitôt commençante de l'homme de gouvernement, ne nous concernent plus ici, et sortent de notre portée dans cette simple esquisse littéraire que nous essayons.

Puisque nous en sommes à refeuilleter ces souvenirs du *National*, il y a pourtant quelque chose à dire sur la littérature proprement dite et sur la place qu'elle tint dans ce journal influent. Elle n'y joua jamais qu'un rôle assez secondaire. Malgré l'excellence des plumes politiques, malgré la distinction de quelques collaborateurs littéraires, tels que Mérimée, Peisse, la critique fine, la culture délicate eut peu d'accueil et d'accès; la poésie surtout s'y trouva presque toujours traitée avec rigueur et un peu rudoyée comme dans un camp. Les esprits nets, précis, applicables, de ce groupe historique, répugnaient à des tentatives modernes dont les résultats n'étaient point assez dégagés sans doute, mais qui auraient peut-être mérité dans le détail attention et indulgence. Carrel malmenait *Hernani* (1) avec un surcroît de logique et une verdeur de sève qui n'avait pas encore trouvé son issue. En général, le ton du journal, à cet endroit littéraire, était chagrin, et la mauvaise humeur dominait.

M. Thiers, lui, n'en eut jamais. Naturellement passionné pour le grand et le simple, amoureux de ses propres études et vivant dans l'abondance des pensées, il ne s'occupait guère de ces tentatives d'alentour qui remuaient, plus qu'il ne le croyait, des intelligences sérieuses; et si, à la rencontre, son regard venait à s'y arrêter, il y opposait aussitôt un tel idéal de simplicité et de pureté, que les contemporains le plus souvent n'avaient rien à faire en comparaison. En une seule circonstance, il sortit de son indifférence habituelle à cet égard, et fit une éclatante exception pour M. de Lamartine. Tous deux bienveillans d'imagination et optimistes par nature, tous deux larges, faciles de talent, également alors ennemis de l'affectation, et tout au plus négligés, ils n'étaient pas, au milieu de leurs nombreuses différences, sans quelque rapport d'inclination et de manière. Le célèbre poète,

(1) 8, 24 et 29 mars.

après une longue absence, était revenu se fixer à Paris au commencement de 1830; il publiait ses *Harmonies poétiques*, et obtenait place enfin à l'Académie française. M. Thiers en prit occasion pour de gracieuses avances; il voulut rendre compte lui-même, dans *le National*, de la séance de réception et de la publication des *Harmonies*. Dans l'un et l'autre article (1), il s'exprimait, sauf de légères réserves, sur le ton de l'admiration et de l'attrait. Cet attrait alors était réciproque; ces deux grands esprits, partis de deux rivages opposés, se traitaient comme des hôtes d'un jour qui se font fête et qui s'honorent. On a vu par degrés cette bonne harmonie s'altérer, à mesure que le poète s'est senti devenir un politique, et depuis qu'il a son drapeau sur la même rive.

Dans un article du *National* (24 juin) sur les *Mémoires* de Napoléon, M. Thiers exprime plus formellement qu'il n'a fait nulle part ailleurs son idéal de style moderne, tel qu'il l'entend.

> « Nous ne pouvons plus avoir, dit-il, cette grandeur tout à la fois sublime et naïve qui appartenait à Bossuet et à Pascal, et qui appartenait autant à leur siècle qu'à eux; nous ne pouvons plus même avoir cette finesse, cette grace, ce naturel exquis de Voltaire. Les temps sont passés; mais un style simple, vrai, calculé, un style savant, travaillé, voilà ce qu'il nous est permis de produire. C'est encore un beau lot quand avec cela on a d'importantes vérités à dire. Le style de Laplace dans l'Exposition du système du monde, de Napoléon dans ses Mémoires, voilà les modèles du langage simple et réfléchi propre à notre âge. »

Et il finit par risquer ce mot qui, depuis, a tant fait fortune : « Napoléon est le plus grand homme de son siècle, on en convient; mais il en est aussi le plus grand écrivain. » Il faudrait bien de la pédanterie pour venir contester, contrôler un jugement si piquant, si vrai même, à l'entendre d'une certaine manière. Oui, sans doute, comme M. Cousin l'écrivait récemment (2), « le style n'est rien que l'expression de la pensée et du caractère : quiconque pense petitement et sent mollement n'aura jamais de style; quiconque, au contraire, a l'intelligence élevée, occupée d'idées grandes et fortes, et l'ame à l'unisson de cette intelligence, celui-là ne peut pas ne pas écrire de temps en temps des lignes admirables, et, si à la nature il ajoute la réflexion et l'étude, il a en lui de quoi devenir un grand écrivain. » Napoléon, certes, réunissait en lui plusieurs de ces hautes conditions, et, toutes

(1) 3 avril et 21 juin.
(2) *Jacqueline Pascal* (1845), page 29.

les fois qu'il a parlé de ce qu'il savait à fond, il a dit les choses d'une manière parfaite, définitive. Et puis l'idée du grand homme s'ajoute aussitôt à son expression simple, l'imagination du lecteur fait le reste et l'œil ébloui met le rayon. Mais ce n'est pas la théorie que je discute en ce moment; je n'ai voulu que prendre sur le fait l'idéal de simplicité et de réalité de M. Thiers comme écrivain.

Depuis juillet 1830, durant les intervalles et les intermittences du pouvoir, M. Thiers a trouvé dans ses goûts éclairés et actifs, dans sa curiosité infatigable, inventive, et dans son bonheur d'apprendre, bien mieux qu'une consolation et qu'un refuge : on serait tenté par momens de croire qu'il s'y oublie, tant il s'y enchante. Il était allé en Italie une fois sous la restauration, il y est retourné quatre fois depuis, et dans ces divers séjours prolongés, surtout à Florence, il a développé, perfectionné et enrichi par toutes sortes d'études sa passion pour les arts, son culte de la beauté visible. D'une pensée trop empressée et trop immédiate pour s'arrêter volontiers à l'étude des langues, il a fait exception pour celle de Dante et de Machiavel, avec lesquels il commerce directement, et il les met tout d'abord au rang de ses dieux. En tout, l'expression a beau être grandiose et mâle, il la veut encore simple; il admire Corneille, dit-il, mais il préfère Racine à Corneille, et il préfère Raphaël à Racine, et à Raphaël peut-être le Parthénon. Il s'est beaucoup occupé, on le sait, d'une histoire de Florence; il ne s'est pas moins occupé d'une histoire générale de l'architecture. Dans ce dernier art pris en grand, qui embrasse la sculpture et la peinture, il retrouve l'ame visible des peuples, toute leur histoire et leur civilisation résumée et figurée. Mêlant, selon son habitude, à ces considérations générales des données positives et techniques, et ne négligeant aucun détail matériel (tel que la coupe des pierres, leur attache, etc., etc.), il croit être arrivé à des résultats capables de satisfaire, et, par exemple, il se voit en mesure d'expliquer, de motiver en détail le passage de l'architecture grecque à la romaine par la nécessité d'agrandir la première en l'adaptant à de certains usages déterminés du peuple-roi, et par le mélange du goût oriental. Puis viennent les basiliques, l'art roman, le mélange de l'ogive du nord avec l'art arabe : il a là toute une théorie déduite historiquement, et qu'il croit pleinement justifiable sous le point de vue technique aux yeux des gens du métier. Il y joint dans ses diverses transformations l'architecture civile, et n'a garde d'omettre la militaire. Nous pourrions en d'autres temps essayer d'entrer dans ces aperçus, emprunter à la parole même de l'auteur quelques-uns des développemens dont elle est fertile, ou

même chercher à obtenir de sa faveur quelque fragment de l'histoire de Florence; mais l'attente universelle est ailleurs en ce moment, et c'est une autre pièce que le parterre assemblé réclame déjà à grands cris de toutes parts.

Sans donc sortir de l'unité d'intérêt, bornons-nous à tâcher de marquer encore par quelques traits expressifs ce merveilleux esprit qui, à ce titre même d'esprit, n'a point de supérieur parmi ceux de notre époque. Je n'ai certes pas la prétention de l'embrasser et de ledéfinir dans toutes ses parties, mais je me plais à le parcourir librement dans quelques-unes de celles qui nous sont le plus ouvertes et le plus permises. Le trait le plus caractéristique et le plus distinctif qu'il offre, selon moi, est la *fraîcheur de curiosité*. On a dit d'un autre esprit bien éminent de nos jours, que ce qu'il avait appris de ce matin, il avait l'air de le savoir de toute éternité, tant sa haute réflexion donnait vite à chaque connaissance une teinte profonde et comme reculée. C'est justement le contraire chez M. Thiers. Tout ce qu'il voit pour la première fois, il le découvre, il le raconte avec la vivacité de la découverte, avec une netteté comme matinale, avec une sorte de naïveté (je demande bien pardon du mot) dans laquelle il se mêle bien assez de finesse pour qu'on ne sache plus comment la définir, avec une ampleur sans effort où l'on oublie bien aisément de trouver du superflu. Le résultat même de ses études les plus habituelles, les plus antérieures, il le produit et le déroule volontiers sous une lumière légère et sur une surface sans ombre. Tandis qu'il parle ou qu'il écrit, il vous associe insensiblement à son récit, à sa nouveauté; il vous emmène avec lui dans son courant plus ou moins rapide, et au bout de quelque temps, si l'on n'y prend garde, ses conclusions, ses impressions sont devenues les vôtres; toutes les objections ont disparu. Tel il est en chaque matière, tel dans son récit historique comme dans ses développemens de tribune, dans son rapport d'hier et dans son discours de demain.

Pour moi, l'esprit de M. Thiers me réalise précisément l'idée du contraire de la sécheresse ou de la stérilité, c'est-à-dire qu'il est la fertilité même. C'est un terrain où l'on n'a qu'à toucher comme à fleur de terre pour que les sources jaillissent à chaque pas, se diversifiant en mille sens avec abondance et limpidité. Il fait couler les idées des faits, il met du mouvement et de la vie à tout; chaque étude s'anime, se dresse devant lui et se prolonge en perspectives à la fois très précises et pourtant embellies. En même temps que le détail se multiplie à plaisir sous son regard et se décompose en ses moindres points, l'ensemble prend de la construction et de la grandeur; il y a

toujours des horizons. C'est certainement un des hommes (et M. Cousin partage pour les mêmes raisons cet avantage-là) qui, sortis du pouvoir et de la politique, ont le moins de chance de s'ennuyer en regrettant. Il n'a qu'à choisir entre ses aptitudes et ses verves, ou plutôt elles ne lui laissent pas le temps de choisir; la fertilité de son esprit l'amuse lui-même. Mais aujourd'hui il y a mieux, et c'est une entreprise auguste qui le passionne.

Dans l'appréciation d'un esprit, il faut tenir compte de la multiplicité d'aptitude et de l'étendue du champ. Il y a des gens de grand esprit, d'un esprit ou très fin ou très élevé, et égal à tout, qui se réservent, qui se ménagent, qui répugnent à certains sujets, qui se cantonnent dans de certains autres et encore n'y procèdent que graduellement. M. Thiers est un esprit toujours prêt, qui se jette en pleine idée, en plein sujet, à tout instant : c'est en un mot un des esprits les plus résolus et les moins paresseux qui se puissent concevoir.

Je ne crains pas de me répéter un peu, d'aller et de revenir plus d'une fois sur les mêmes traces en un sujet dont je ne puis faire tout le tour. Je voudrais du moins, en laissant l'homme politique à part, et dans les limites en quelque sorte littéraires qui me sont tracées, bien poser la qualité incontestable et fondamentale. Or personne, je le pense (et cette conclusion ressortirait de notre seule étude), personne ne refusera à M. Thiers d'être l'esprit le plus net, le plus vif, le plus curieux, le plus perpétuellement en fraîcheur et comme en belle humeur de connaître et de dire. Sa plume, qui court comme sa parole, a de plus dans les grands sujets des vigueurs généreuses. Ces grands sujets le ravissent tout naturellement et lui saisissent le cœur. Par cette vocation déclarée et par la supériorité aisée qu'il y porte, il élève bien haut son niveau intellectuel.

Sans m'arrêter à discuter le pour ou le contre de telle ou telle opinion, de telle ou telle idée, je me suis attaché, selon mon habitude, à caractériser plutôt la qualité, la nature du fonds même où elles germent, et la manière dont elles s'y produisent. Cette analyse a laissé sans doute bien des circonstances essentielles en dehors, mais elle a touché à fond, si je ne me trompe, les parties les plus vives de cette belle organisation, et elle donne surtout l'idée d'un grand ensemble.

SAINTE-BEUVE.

P. S. Au moment où nous terminons ces pages qui, dans l'attente actuelle du public, ne peuvent guère avoir qu'un mérite d'avant-

propos, la bienveillance de l'auteur nous permet de prendre connaissance du commencement de l'*Histoire du Consulat*. La première livraison, qui comprend jusqu'au Consulat à vie, va former trois volumes; nous achevons la lecture du premier. Il ne nous appartient pas de devancer le jugement de tous, mais notre impression n'est pas douteuse, et, comme un messager porteur d'une bonne et grande nouvelle, nous ne la cacherons pas. Rien, selon nous, ne surpasse l'intérêt puissant, varié, majestueux de l'œuvre jusqu'au moment où nous l'avons suivie, et la façon dont elle est tout d'abord posée est mieux qu'un gage; on va tenir un résultat. Ce premier volume comprend quatre livres, car l'ouvrage est divisé en livres dont chacun porte un nom, le nom du fait dominant; ainsi le premier livre a pour titre *Constitution de l'an VIII;* le second *Administration intérieure;* le troisième *Ulm et Gênes;* le quatrième *Marengo*, etc. Dans le premier qui commence au lendemain du 18 brumaire, on trouve, à la suite des premières mesures indispensables et provisoires de réorganisation, l'exposé et la discussion de la Constitution de Sieyès; on a le rêveur et le spéculatif en face du grand homme d'action. Aucun n'est sacrifié, et Sieyès n'a jamais paru plus profond, plus sagace qu'au sortir de cet échec qu'il essuie dans son système. Je dis qu'il n'est pas sacrifié, et personne, dans ce que nous avons lu, ne l'est par M. Thiers. Tout annonce qu'il est résolu à mettre en valeur chaque portion de son sujet. Dès les premières pages, on sent un esprit de modération élevé, supérieur, qui ne vient pas du désir de répondre à certaines objections anticipées, mais qui n'est que l'ame de l'histoire hautement comprise par une intelligence généreuse. Le livre second tout entier est consacré au mécanisme nouveau de la réorganisation départementale, judiciaire, financière, « à cette œuvre de réorgani-« sation, est-il dit, dont le jeune général faisait son occupation con-« stante, dont il voulait faire sa gloire, et qui, même après ses prodi-« gieuses victoires, est restée, en effet, sa gloire la plus solide. » Dans cet exposé multiple, l'historien a fait usage, comme on pense bien, de toutes les ressources lumineuses qu'on lui connaît, mais il les a poussées à leur dernier terme. Et, en général, sa manière, dans cette histoire nouvelle, nous semble arrivée à la perfection; c'est son ancienne manière, mais épurée et affermie par le travail. Toute négligence a disparu. Dans ce qu'il nous a été donné de lire, il n'est pas un point qui ne porte sur un fait, sur une notion précise; quelques réflexions sobres, quelques maximes d'expérience et de morale sociale, jetées à propos, ne font que donner jour aux idées qui naissent en

foule dans l'ame du lecteur. La distribution même des livres révèle un art de composition qui sait ménager la variété et veut maintenir l'équilibre. Ce second livre, que termine avec convenance la cérémonie de l'Éloge de Washington, appartient sans partage à l'inauguration de la gloire civile. Quant aux deux suivans, purement militaires, qui comprennent les opérations de cette campagne de 1800, Moreau sur le Rhin et le Danube, Masséna dans Gênes, Bonaparte à travers les Alpes et à Marengo, on devine assez quel parti a pu tirer de ces contrastes héroïques et de ce concert de miracles la plume de M. Thiers; mais c'est par la simplicité seule, par la grandeur et la netteté des lignes, que son récit prétend à les égaler. Pas un effet cherché; l'animation n'est que celle du sujet, l'éloquence n'est que celle des choses. Parfois un simple mot jeté, un mouvement rapide trahit l'émotion de l'historien et fait naître une larme : ainsi, quand au moment le plus désastreux de la bataille de Marengo, et lorsqu'on la croit perdue, il montre Desaix de loin devinant le danger et accourant à temps en force au bruit du canon, qui ne s'écrierait avec lui, dans un présage douloureux vers la journée fatale des derniers malheurs : « Heureuse inspiration d'un lieutenant aussi intelligent que dévoué! heureuse fortune de la jeunesse!... » Et, lorsque cette campagne terminée, après nous avoir fait partager l'ivresse de la victoire et avoir présenté les prémices de la paix, l'historien conclut par ces seuls mots : « La France, on peut le dire, n'avait jamais vu d'aussi beaux jours, » qui ne sentirait ce que perdrait la vérité nue de ces paroles à un trait de plus! — Mais je m'aperçois que je parle au public trop vivement peut-être de ce qu'il lui faut attendre quelques jours encore, et que j'irrite une impatience que je ne suis pas en mesure de satisfaire. Il serait difficile d'ailleurs, dans une œuvre qui ne vise pas aux tableaux et qui forme un tout vivant, de trouver de ces morceaux à citer si fréquens en d'autres histoires. Qu'on me pardonne du moins d'avoir été presque indiscret en finissant.

LE SÉNÉGAL.

HISTOIRE ET SITUATION ACTUELLE DE LA COLONIE.

I. — PREMIERS ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.

De toutes nos belles colonies perdues, des cinq dernières qui nous restent, aucune n'éveille pour la France d'aussi anciens souvenirs que ses établissemens de la côte occidentale d'Afrique. Si l'intérêt politique et commercial n'appelait pas notre attention sur des comptoirs trop long-temps négligés, leur simple histoire pourrait suffire à l'y attirer. Le passé du Sénégal, d'ailleurs, est inséparable de son présent, et a laissé de profondes empreintes sur cette terre d'esclavage, dont les déserts, les maladies, la cruauté du ciel même, semblent défendre les approches. Il est donc nécessaire de s'appuyer à la fois sur les faits récens et sur les vieilles traditions pour bien juger de certaines questions que soulève l'avenir de notre influence parmi les populations du pays. En parlant de notre situation actuelle sur le grand fleuve par où s'écoulent les gommes des forêts mauresques et les richesses des montagnes de l'intérieur, on doit tenir compte des circonstances qui l'ont précédée et qui l'ont affermie. On ne peut non plus entrer de plain-pied dans un monde qui, à bien des égards, nous est encore inconnu. Semblable aux premiers navigateurs, il nous faut approcher avec prudence de ces plages embrasées, où la nature s'est plu à réunir les plus étranges contrastes. Préparé par l'histoire, par une étude rapide du pays et des hommes,

nous apprécierons sincèrement la position singulière d'une colonie où la civilisation européenne a laissé jusqu'ici de si faibles traces.

S'il faut en croire les chroniques de Lisbonne, qui montrent les Portugais abordant les premiers à la côte occidentale d'Afrique, la haine des infidèles, la défense de la foi chrétienne, auraient été les seuls motifs des pieuses expéditions dirigées vers ces parages. Sans trop contester à ces entreprises le mobile du sentiment religieux, on doit avouer que les austères marins se laissèrent bien vite tenter par les séductions du voyage. En voyant de riantes contrées s'ouvrir à leurs regards, les navigateurs oublièrent aussitôt les saints lieux et la cause qu'ils venaient défendre. La découverte d'immenses royaumes et de rivières qui roulaient des paillettes d'or sur des rives chargées d'épices et de parfums créa, pour les Portugais, des intérêts nouveaux devant lesquels s'évanouit la pensée d'un stérile pèlerinage. Les vues encore indécises de la cour, au sujet des expéditions maritimes, furent subitement fixées : les guerriers se firent matelots et trafiquans. L'histoire de l'infant dom Henri résume avec éclat cette période brillante, d'où le Portugal sortit transformé. Ce prince, le plus grand homme du XVe siècle, fit d'une chétive lisière de côtes, grande comme une province de Castille, un état qui, pendant deux cents ans, joua un rôle considérable en Europe. C'est à l'impulsion de ce génie, précurseur de Colomb, qu'obéirent les aventuriers portugais qui se hasardèrent vers les côtes occidentales d'Afrique.

Après avoir enlevé Ceuta aux Maures, dom Henri résolut de doubler la côte ouest d'Afrique, dont l'exploration, d'après les idées de son siècle, devait le conduire au centre des possessions musulmanes d'Égypte et de Syrie. Croyant, comme tous les savans de son temps, que le continent africain se bornait à la partie de terres connue des anciens, il espéra rejoindre les derniers débris de la chrétienté orientale, ou du moins faire une utile diversion en leur faveur. Aidé de ses chevaliers, il fit vœu de découvrir cette route mystérieuse des Indes, que désignaient aux navigateurs d'obscures histoires et de vieilles traditions. Depuis long-temps, du reste, l'attente de grandes découvertes et d'un monde inconnu occupait vaguement les esprits élevés. Les rêves des philosophes grecs, les notions géographiques d'Hérodote, l'Atlantide perdue des poètes, avaient soulevé un coin du voile qui couvrait la terre, et plus d'un regard inspiré, interrogeant l'espace, avait pu deviner les secrets de la création.

La première expédition maritime des Portugais, dirigée vers l'Afrique occidentale, eut lieu en 1418; elle doubla le cap Nun, terme de la navigation ordinaire; mais, dès que les matelots virent poindre au large le cap Bojador couronné de vapeurs ardentes, ils perdirent courage et n'osèrent avancer. Ce promontoire, entouré des sables étincelans du Sahara, était pour les novices marins d'autrefois une barrière infranchissable. Là, comme plus tard au fameux cap du Sud, on croyait voir la sinistre entrée d'un sanctuaire que nul n'avait impunément violé. Des histoires lugubres racontaient

que des courans perfides emportaient vers des solitudes sans issues les navires imprudens. Les feux de la zone torride changeaient en nègres les blancs qui s'aventuraient dans ces parages; enfin la constante direction des vents embrasés qui soufflaient du désert enlevait tout espoir de retour. Ce n'est pas à nous de sourire aux craintes puériles de nos pères; bien que mal fondées, leurs frayeurs étaient sincères, et nous devons admirer ces intrépides chevaliers qui, sûrs de mourir, disaient adieu à leur patrie, et s'en allaient braver, sur leurs misérables chaloupes, les dangers d'une navigation lointaine dans des parages ignorés. N'oublions pas qu'aujourd'hui encore les meilleurs marins n'affrontent point sans quelque souci les dangers de ces mers, où ils ont cependant pour les guider les précieuses notions de la science moderne.

Dom Henri ne se découragea pas du mauvais succès d'une première tentative; insensible aux clameurs de la foule, aux murmures d'un clergé ignorant, il expédia vers l'Afrique Gonçalvez-Zarco et Tristan-Vaz, gentilshommes de sa maison. Une tempête les porta aux Canaries et leur fit découvrir Porto-Santo, dont ils prirent possession. En 1432, Gil-Éanez s'approcha du Bojador. Ses équipages mutinés refusèrent d'avancer. Le célèbre aventurier remit à la voile l'année suivante. Cette fois, le cap redouté fut doublé, et ses navires triomphans revinrent à Lisbonne, chargés de poudre d'or et de morphil. Dès-lors le charme était rompu; de nouveaux armemens se succédèrent. En 1440, les Portugais dépassèrent le cap Blanc, Fernandès vit le Sénégal et reconnut le cap Vert. Après lui, Tristan pénétra dans le Rio-Grande, et ses compagnons poussèrent jusqu'en Guinée. Alors aussi le pillage, le massacre, vinrent épouvanter les tranquilles populations africaines, qui avaient fait preuve des sentimens les plus bienveillans à l'égard des Portugais. Au lieu de fonder des comptoirs et d'accoutumer les peuplades aux échanges de leurs produits contre ceux d'Europe, les capitaines descendaient en armes sur les côtes et saisissaient les nègres, qu'ils conduisaient aux Canaries, où la culture des terres vierges, le défrichement des bois, exténuaient les colons. L'esclavage et la traite suivirent de près, on le voit, la découverte de l'Afrique occidentale. Dom Henri attendit en vain la réalisation de ses saints rêves. En revanche, il put mourir avec la consolante pensée que son pays, sous ses auspices, venait de jeter les fondemens d'une puissance maritime et commerciale alors sans rivale.

Les historiens portugais, en retraçant les expéditions de ces hardis navigateurs, laissent éclater une vive admiration. Toutes les ames énergiques comprendront et partageront cet enthousiasme; cependant on doit regretter que ces historiens n'aient pas dit entièrement la vérité, ou qu'ils ne l'aient pas connue. Si les chroniques de Lisbonne gardent le silence sur les premiers voyages des Européens au Sénégal, les écrivains français n'ont pas les mêmes raisons de se taire. C'est à eux qu'il appartient de compléter les renseignemens des Portugais, en rappelant que les premières expéditions

dirigées par les peuples modernes vers cette partie du continent africain datent de la moitié du XIV[e] siècle. « Ces expéditions furent entreprises par des Français, habitans de Dieppe, et non, comme on l'a cru long-temps, par des Portugais. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les Portugais commencèrent à fréquenter ces parages (1). »

Ainsi donc, pendant que l'épée de Duguesclin chassait les Anglais du territoire, quelques hardis matelots de la Manche doublaient le cap Bojador, regardé encore cent ans après eux comme le terrible gardien des mystères de l'Océan; ils dépassaient le cap Blanc, reconnaissaient le Sénégal, entraient dans le fleuve, et au lieu de ravager les bords comme les Portugais, formaient l'établissement de l'île d'Andar, cette vieille île Saint-Louis, qui depuis lors a constamment appartenu à la France, sauf aux jours désastreux de la guerre de sept ans et de l'empire. Les écrivains portugais racontent avec emphase les périls de leurs marins, la faiblesse des navires et les travaux de l'infant; ils parlent des préjugés populaires vaincus à force de patience, ils font remarquer l'absence complète de notions géographiques et de cartes qui forçait les voyageurs à naviguer au hasard. Les historiens français se taisent sur les difficultés surmontées par les Dieppois, ils racontent simplement qu'un siècle avant les tentatives de dom Henri, des pêcheurs inconnus, partis des mers orageuses du Nord, ont pénétré, dès leur début, dans le golfe de Guinée. Mais, auprès des navires portugais, quels étaient donc les singuliers bâtimens qui les premiers affrontèrent cette côte funeste? Si les chevaliers du Christ ont d'abord reculé devant les traditions lamentables du cap Bojador, quelle devait être l'horreur des Normands cent ans auparavant! et cependant ils ont passé outre. Un prince, un roi, tout un peuple, encouragent les navigateurs étrangers; les Dieppois, abandonnés à eux-mêmes, ont appareillé sans bruit; leur départ, comme leur retour, est resté ignoré, leurs chefs sont tombés dans l'oubli, et, tandis que Dieppe et Rouen s'enrichissaient, la France ne savait même pas le nom des nombreux comptoirs fondés par ses enfans sur ces rives lointaines que toutes les nations allaient bientôt s'arracher.

Les marins de Dieppe, associés à des marchands de Rouen, longèrent, en 1365, la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extrémité du golfe de Guinée. De cette époque datent les comptoirs de Saint-Louis, de la Gambie, de Sierra-Leone, et ceux de la côte de Malaguette, qui portaient alors les noms de Petit-Dieppe et de Petit-Paris. Les armateurs construisirent des forts à la Mine-d'Or, à la pointe de Guinée, à Acra et à Cormentin. Le commerce consistait, comme de nos jours, dans l'échange de toiles, d'armes, d'eau-de-vie et de verroterie, contre des cuirs, de l'ivoire, de

(1) Nous citons ici des documens officiels. Les renseignemens qui établissent en faveur des Français la priorité de découverte se trouvent dans le tome troisième des *Notices statistiques sur les colonies françaises*, publiées par le ministère de la marine.

l'ambre gris, de la poudre d'or et des plumes d'autruche. Dieppe réalisa de grands bénéfices, et commença dès-lors ces charmans ouvrages en ivoire qui lui valurent une renommée qu'elle a toujours conservée.

L'essor des entreprises s'arrêta brusquement au XVe siècle; les guerres civiles et étrangères ruinèrent le commerce; Dieppe vit son port désert, Rouen fut pris et pillé; aucun navire ne put faire voile pour la côte d'Afrique. C'est à cette époque que les Portugais s'aventurèrent au-delà du cap Nun; les comptoirs français tombèrent, pour la plupart, aux mains des nouveaux conquérans. De là, sans doute, l'erreur des géographes et des historiens qui attribuent aux Portugais la gloire des premières découvertes. Le Sénégal, cependant, avait conservé ses anciens maîtres, et il est singulier que Fernandès n'ait fait aucune mention des Français établis à quatre lieues de l'embouchure de ce fleuve, où il entra en 1446. Les années qui s'écoulèrent jusqu'en 1626 furent remplies d'ailleurs par une suite de combats et d'hostilités. Cette période agitée eut un dénouement favorable aux intérêts de la France. Nos colons profitèrent de la position inexpugnable de leur île; ils firent des courses, reprirent plusieurs de leurs anciennes possessions, et recommencèrent à commercer. La colonie du Sénégal s'administra à sa guise, et Saint-Louis, siége des directeurs choisis par l'association des Dieppois et des marchands de Rouen, pourvut seul, et sans l'intervention de la métropole, à la défense de tous les établissemens.

En 1664, Colbert, le seul ministre en France qui ait véritablement compris la marine dans toutes ses parties, voulut régulariser le commerce des colonies; il créa la compagnie des Indes occidentales, qui acheta, moyennant 150,000 livres tournois, les possessions de l'association normande en Afrique. La compagnie eut le privilége exclusif du commerce pendant quarante ans, depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance; elle y joignit bientôt une nouvelle branche d'exportation; c'est au Sénégal qu'on recruta les esclaves destinés aux travaux agricoles des colonies françaises d'Amérique. Avec la traite commença une nouvelle et triste période pour nos établissemens du Sénégal. Cette odieuse spéculation ne tarda pas à devenir l'objet le plus important de tout voyage à la côte, et fit négliger les relations amicales avec les Maures. La troque commerciale du sud fut remplacée par le trafic des négriers, qui ne formaient aucun établissement durable. Les populations, loin d'éprouver le besoin de se livrer à la culture des terres, qu'eussent fait naître à la longue les pacifiques échanges des produits, suspendirent même la recherche de l'or et de l'ivoire pour commencer entre elles ces guerres que l'avidité des blancs rendit interminables. Les chefs barbares, certains de vendre leurs captifs, ne demandèrent plus qu'à la violence et à la dévastation l'horrible récolte d'hommes que venaient réclamer sans relâche les navires d'Europe. La sordide concurrence de tous les peuples pour s'arracher ce bétail humain anéantit chez les noirs les habitudes d'affection les mieux enracinées; ils ne purent résister à l'attrait du gain bien plus considérable que

leur offrirent d'autres nations, comme l'Espagne, qui avait à couvrir de travailleurs ses immenses possessions d'Amérique déjà dépeuplées. Aussi, quoique la traite rendît aux négocians d'énormes bénéfices, elle ruina l'influence française, vieille de trois siècles; elle enleva sans retour à notre pays les chances si favorables que lui avait assurées la conduite pleine d'humanité des Dieppois envers ses habitans; elle fit en outre évanouir tout espoir de civilisation chez de sauvages tribus dont les instincts féroces furent encore excités par ce hideux trafic.

La compagnie fondée par Colbert ne tarda guère à être punie de ses fautes; enhardie par quelques entreprises heureuses, elle donna bientôt une si vaste extension à ses opérations, qu'elle fléchit tout à coup sous le poids des difficultés, et se vit contrainte, par arrêt du conseil royal du 9 avril 1672, de vendre ses comptoirs. Cette vente fut faite au prix de 75,000 livres tournois et d'un marc d'or de redevance annuelle, payés pendant trente ans à une nouvelle association qui prit le titre de *compagnie du Sénégal*. L'édit de révocation de la compagnie des Indes occidentales déclarait, cette fois, réunis et incorporés à la couronne les terres et pays appartenant à ladite compagnie; l'association n'en continua pas moins d'administrer ces possessions. La nouvelle compagnie débuta heureusement; elle forma de beaux établissemens, reconnut le haut du fleuve jusqu'au Bondouck, et ses affaires étaient en voie de prospérité, quand la guerre éclata avec la Hollande. Cette guerre fut heureuse pour la France, dont les escadres s'emparèrent des cinq comptoirs que les Provinces-Unies possédaient aux environs du Sénégal. En 1678, le traité de Nimègue abandonna à la compagnie française la possession de l'île de Gorée et les établissemens de Rufisque, de Portudal, de Joal et d'Arguin. Cependant, malgré ces brillans avantages, les pertes occasionnées par la guerre avaient ruiné la compagnie; la nouvelle cession du comptoir hollandais de Portendik ne put rétablir son crédit, et en 1681 elle fut obligée de céder son privilége pour la somme de 1,010,015 livres tournois à une autre association, également nommée *compagnie du Sénégal*, qui obtint le monopole du commerce d'Afrique pendant trente ans.

La branche de commerce la plus lucrative était alors la traite des noirs; une mesure qui limitait l'étendue de côtes où ces marchés se tenaient entrava les premières opérations de la nouvelle compagnie. Son trafic fut restreint entre le cap Blanc et Sierra-Leone, et le surplus de la concession primitive, qui comprenait les côtes situées entre Sierra-Leone et le cap de Bonne-Espérance, devint le partage d'une autre société, formée en 1685 sous le titre de *compagnie de Guinée*. Ce démembrement, qui livrait à une association rivale les escales les plus riches en esclaves, causa la ruine de la compagnie du Sénégal. Une administration intelligente eût pu cependant tirer de cette position, défavorable en apparence, les plus heureux résultats. La mesure du gouvernement séparait, par une scission bien tranchée, deux commerces incompatibles entre eux, dont l'un avait l'exploitation du bas de la côte où

se faisait la traite, et l'autre la possession des établissemens d'où la France tirait des gommes, de l'or, des cuirs et du morphil. L'administration de Saint-Louis pouvait désormais concentrer ses efforts sur le défrichement d'un magnifique pays trop long-temps oublié, et nouer de vastes relations avec les tribus intelligentes du Foulah et des Mandingues. Si telle fut la pensée du ministère, la compagnie du Sénégal ne la comprit pas ou ne se sentit pas le courage de l'exécuter; elle ne vit pas, malheureusement pour elle et pour la métropole, que le temps était venu de tourner ses regards vers l'intérieur des terres et de recueillir toutes les gommes des forêts vierges, précieuses oasis au milieu des sables; elle ne sut ni profiter du beau fleuve qui parcourt le désert, ni protéger les nègres de la rive gauche, qui lui demandaient secours contre les Maures. Bientôt la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions religieuses entraînèrent l'exil de plusieurs associés, et les pertes occasionnées par la guerre achevèrent de jeter la compagnie du Sénégal dans une situation tellement critique, qu'en 1694, après douze années d'existence, elle vendit ses établissemens et l'exploitation de son privilége à une nouvelle association pour la modique somme de 300,000 livres tournois.

La troisième compagnie royale du Sénégal obtint que son privilége fût porté à trente ans; mais elle ne fut pas plus heureuse que la précédente, et, malgré la remarquable habileté de M. Brué, l'administrateur le plus éclairé qu'ait eu la colonie, la société, accablée de dettes et de procès, vendit forcément ses concessions à une quatrième compagnie, au prix de 240,000 fr. M. Brué consentit à se charger de la direction des affaires de cette association. Grace à sa prudence et à sa fermeté, l'administration put non-seulement réaliser des profits considérables, mais former de nouveaux comptoirs et augmenter l'importance de celui de Galam, dont les fortifications commandaient le Haut-Sénégal.

L'histoire du Sénégal ne présente guère qu'une suite de révolutions administratives. Les compagnies se succèdent rapidement, et avec elles se modifie sans cesse la face des affaires coloniales. Nous venons de voir la quatrième compagnie réaliser d'importans bénéfices, grace à l'habileté de M. Brué; bientôt cependant cette compagnie devait faire place à une société nouvelle. En 1718, la grande compagnie des Indes, qui venait d'être définitivement constituée, offrit à la compagnie du Sénégal de lui acheter tous ses droits, moyennant 1,600,000 livres tournois. En rapprochant ce prix de celui de 240,000 francs que la dernière administration avait elle-même payé à la troisième compagnie, on peut juger de l'état florissant de la colonie et de l'accroissement qu'avait pris le commerce sous la direction de M. Brué. La compagnie des Indes réunit aux anciens priviléges déjà concédés par le roi la jouissance du commerce jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et M. Brué resta commandant-général de la colonie jusqu'en 1720.

Cette belle époque du Sénégal montre ce que la France peut retirer de

cette contrée, où aucun effort sérieux et patient n'avait encore été fait. La paternelle administration de la compagnie entretint la paix entre les différens peuples pendant cinquante ans: plusieurs essais de culture réussirent, et les noirs couvrirent de jardins la rive gauche du Sénégal; mais le plus bel éloge que l'on puisse faire du gouvernement des nouveaux directeurs, c'est le changement miraculeux opéré dans les mœurs des indigènes. « J'avais remarqué, écrit le voyageur Adanson, chez les Maures et chez les nègres un fonds d'humanité et un caractère sociable qui me donnaient de grandes espérances pour la sûreté que je devais trouver dans mes relations avec eux. » Les agens de la compagnie relevèrent plusieurs forts sur la côte et dans l'intérieur; ils donnèrent l'élan au commerce de la gomme; enfin ils se préparaient à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre du Bambouk, lorsque la guerre de sept ans éclata. Cette guerre, que l'Angleterre divisée cherchait à éviter, s'annonçait sous d'heureux auspices pour sa rivale; mais le génie du premier des Pitt, depuis si célèbre sous le nom de lord Chatam, vint bientôt changer la face des affaires. Cinq cents bâtimens marchands français capturés aux attérages, l'île de Gorée enlevée de vive force, le Sénégal obligé de capituler, apprirent à la France qu'elle avait trouvé dans Pitt un redoutable antagoniste. Pitt voulait assurer à son pays l'empire des mers, et il réussit: la lutte fut désastreuse pour la France, qui perdit sa marine, la Louisiane, quinze cents lieues de côtes au Canada, une partie des Antilles et le Sénégal. Les conditions de la paix eussent encore été plus dures, si Pitt n'avait pas été renversé avant la signature du traité de 1763, qui rendit Gorée au roi.

La France reprit l'avantage lors de la guerre de l'indépendance d'Amérique. Quatre-vingts vaisseaux de ligne cherchèrent les Anglais sur toutes les mers, l'escadre du marquis de Vaudreuil ruina leurs établissemens de la côte d'Afrique, le Sénégal fut reconquis, et le traité de 1783 reconnut les droits de la France à cette possession. A partir de cette époque, la colonie eut des gouverneurs nommés par le roi. Le traité de 1783 mérite notre attention, parce qu'il règle encore aujourd'hui les droits respectifs de la France et de l'Angleterre sur la côte d'Afrique, et que les Anglais en ces derniers temps ont souvent cherché à l'enfreindre. D'après ce traité, la France rentra dans la propriété exclusive du Sénégal et de ses dépendances; Gorée et le comptoir d'Albréda sur la Gambie lui furent assurés. Le fleuve de Gambie et le fort James, au-dessus d'Albreda, devinrent possessions anglaises. La Grande-Bretagne eut en outre le droit de faire la traite des gommes depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à la baie de Portendik inclusivement, mais avec la stipulation formelle qu'elle ne pourrait former aucun établissement permanent ni dans la rivière Saint-Jean, ni sur la côte, ni dans la baie de Portendik. Cette dernière clause eût pu être plus nettement formulée. A l'époque dont nous parlons, elle avait déjà donné lieu, comme de nos jours, à d'interminables contestations. Que fallait-il entendre par *un établissement fixe*

dans la baie de Portendik? Un navire au mouillage constituait-il un établissement fixe? Oui sans doute, car, si l'on soutient l'opinion contraire, rien n'empêchera l'Angleterre d'ancrer solidement à demeure, près de la côte, un vaste ponton qui fera réellement l'office d'un comptoir, d'une boutique remplie de marchandises, et d'un magasin où s'entasseront les gommes échangées jusqu'à l'arrivée des bâtimens chargeurs. Enfin une question plus délicate était dès-lors soulevée par l'Angleterre; encore aujourd'hui, cette question reste pendante. La France reconnaît à la Grande-Bretagne le droit de faire la traite des gommes à Portendik sous certaines conditions; mais la France en guerre avec les Maures a-t-elle la faculté d'établir le blocus de Portendik? Que devient alors le droit reconnu de l'Angleterre de commercer sur la côte? Le roi de Prusse a été choisi pour arbitre des différends actuels de la France et de l'Angleterre au sujet du traité de 1783; c'est sa haute équité qui décidera.

A la paix de 1783, une cinquième compagnie du Sénégal, organisée sur un plan trop restreint, ne put rien accomplir d'important; l'assemblée constituante prononça la dissolution de cette compagnie, et déclara le Sénégal ouvert à tous les négocians français. La concurrence irréfléchie que provoqua la liberté du commerce, liberté incompatible, du moins dans toutes ses conséquences, avec la position exceptionnelle de la colonie, la lutte acharnée que le pavillon national eut à soutenir, sous l'empire, contre les Américains et d'autres peuples neutres admis à la fréquentation des comptoirs, jetèrent bientôt Saint-Louis dans la plus profonde détresse. Des guerres malheureuses contre les Maures, la présence continuelle des flottes anglaises et leurs tentatives réitérées pour s'emparer du fleuve, après la prise de Gorée en 1800, finirent par annuler complètement les échanges. La paix d'Amiens prolongea de quelques jours la longue agonie du Sénégal. La guerre éclata de nouveau; Gorée fut repris sur les Anglais : quelques corsaires français, de jeunes négocians de Saint-Louis, aidés de la garnison, exécutèrent ce hardi coup de main. La funeste imprudence du gouverneur, qui ne laissa que vingt hommes à la garde du fort, fit bientôt retomber l'île au pouvoir des Anglais. En 1809, le Sénégal, déjà en guerre avec les Foules, peuples du Haut-Sénégal, fut vivement attaqué par une expédition anglaise. Les fortifications de Saint-Louis tombaient en ruines; les habitans n'attendaient aucun secours de la France : ils se rendirent. Enfin le traité de Paris, en 1814, restitua sans réserve à la France les établissemens qu'elle possédait sur la côte occidentale d'Afrique au 1er janvier 1792 : la reprise de nos possessions ne s'effectua cependant qu'au 25 janvier 1817.

Telle est en résumé l'histoire de notre colonie du Sénégal. On peut en tirer plus d'une conséquence importante. Depuis la fondation des établissemens français de la côte occidentale d'Afrique, au XIVe siècle, jusqu'en 1791, l'exploitation du commerce a été accordée à des compagnies privilégiées. Le monopole n'a jamais profité d'une manière durable à ces associations, et,

sur neuf compagnies qui se sont succédé depuis 1626, une seule en définitive a fait de bonnes affaires. Cependant le régime du monopole n'a pas cessé d'être appliqué à la colonie, lorsque la libre concurrence était déjà en vigueur dans toutes nos possessions transatlantiques, et ce fait trouve son explication dans l'état particulier du Sénégal. Le commerce de Saint-Louis ne pouvait et ne peut encore s'exercer que sous la protection immédiate de la politique. La question des gommes a mis en lumière les dangers qu'entraînerait, pour cette colonie, un abandon trop absolu des anciennes coutumes.

Il est un autre enseignement que l'on peut tirer des nombreux changemens de fortune qu'a subis notre colonie du Sénégal. En France, les idées administratives ont été si long-temps incomplètes, et souvent même si contraires les unes aux autres, les intérêts commerciaux si négligés, le système colonial enfin tellement mal compris, que la prospérité de nos provinces d'outre-mer a toujours dépendu du génie d'un homme et jamais de la force des institutions. L'histoire du Sénégal est celle de toutes nos colonies. Quand le chef était ferme, probe, intelligent, les richesses des îles venaient étonner la métropole, qui retrouvait aussitôt les illusions des premiers jours sur ces belles possessions; mais, si le directeur suprême était incapable (et pourquoi ne pas l'avouer? c'est ce qui arrivait fréquemment), les désastres, les banqueroutes épouvantaient la mère-patrie. Alors l'état obéissait de nouveau à la triste conviction que les colonies étaient une charge pour lui. De là ces tâtonnemens perpétuels, ces hésitations, ces changemens précipités, qui, loin de porter remède au mal, jetaient plus d'incertitudes encore dans toutes les branches de cette vaste administration, dont les infortunes ou la gloire entraînent avec elles les destinées de la marine militaire. Pour nous en tenir au Sénégal, que de vicissitudes n'a-t-il pas subies! De 1664 à 1718, c'est-à-dire dans l'espace de cinquante-quatre ans, six associations furent fondées avec le privilége exclusif du commerce du Sénégal. Il est inutile d'insister sur ce que cette succession de directions différentes devait apporter de troubles dans les rapports commerciaux, soit avec les Maures de la rive droite du fleuve, soit avec les tribus du bord opposé, soit avec les peuples de la côte. Chaque société arrivait avec des vues nouvelles; les relations d'amitié ou d'influence, établies par de prudens efforts, se trouvaient subitement rompues; aux plans tracés sur les lieux on substituait d'autres plans élaborés à Paris, où les bureaux n'avaient nulle connaissance des localités. Des agens présomptueux semblaient prendre à tâche de recommencer sur une autre échelle les travaux de la dernière compagnie. Les directeurs, pour la plupart, n'avaient en vue que la satisfaction de leurs intérêts ou de leur vanité; les uns, poussés par ce besoin, presque inhérent à tout employé français, de faire parler de soi, adressaient aux associés éblouis la longue nomenclature de points indispensables à exploiter; les autres, pour le plaisir de créer des difficultés qui pouvaient faire briller leur adresse, engageaient

l'association dans des guerres impolitiques, qui gênaient les entreprises des marchands. Des cinq premières compagnies, celle que dirigea M. Brué réalisa seule de grands bénéfices; les autres succombèrent. Ainsi, la compagnie des Indes occidentales vend 75,000 livres ce que les marchands de Dieppe lui avaient cédé au prix de 150,000 livres; la compagnie du Sénégal livre ses établissemens, en y comprenant Portendik et les cinq comptoirs enlevés aux Hollandais, pour la somme de 1,010,015 livres; la seconde compagnie les abandonne moyennant 300,000 livres, et la compagnie royale, dans sa détresse, accepte 240,000 livres. Cette décroissance en dit plus que toutes les réflexions. Aujourd'hui, cependant la paix et les progrès du commerce ont ouvert au Sénégal un avenir plus heureux. Espérons que la sollicitude du gouvernement saura développer des germes de prospérité que l'ignorance et la cupidité ont trop souvent compromis. L'exemple des anciennes compagnies ne saurait être perdu pour l'administration actuelle.

II. — LES ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS. — MOEURS DES BLANCS ET DES SIGNARES.

Des vingt-six établissemens fondés par la France, dans l'espace de cinq siècles, au Sénégal et sur la côte occidentale d'Afrique, les seuls qu'elle possède maintenant sont : 1° sur le fleuve du Sénégal, l'île Saint-Louis et les îles voisines, les postes militaires de Richard-Tol, de Dagana et de Bakel; 2° sur la côte, l'île de Gorée; 3° dans la Gambie, le comptoir d'Albreda; 4° dans la Cazamance, le comptoir de Seghiou. Plusieurs points de la côte du Gabon ont en outre été fortifiés dans ces derniers temps, mais cette occupation est encore trop récente pour que nous puissions en apprécier les résultats. L'influence française s'étend sur une longueur de cent lieues à peu près, depuis l'ancien comptoir de Portendik, situé à quarante lieues au sud du banc d'Arguin, jusqu'aux extrémités de la baie de Gorée.

Quand le marin, parti des sombres mers septentrionales pour les côtes d'Afrique, s'avance vers le sud, il ne tarde guère à ressentir la douce influence que le soleil exerce sous les tropiques. Les brouillards des tristes climats, qui semblaient suivre le navire à la piste, s'éclaircissent chaque jour et l'abandonnent à la longue comme la meute lassée par une bête vigoureuse; de larges crevasses, par où l'œil plonge dans le bleu de l'éther, déchirent peu à peu les brumes, et l'océan, bizarre caméléon, réflète à son tour de brillantes couleurs. Les vagues s'apaisent, et les vents alisés poussent le bâtiment au milieu des Canaries, ces îles fortunées, fraîches corbeilles de fleurs sur les bords d'un abîme de feu. La route change alors; la proue, tournée vers l'est, sillonne des vagues paresseuses; mais déjà la lumière n'est plus aussi pure, l'ardente coupole du ciel se ternit et s'affaisse sur la mer, l'air est imprégné d'une matière impalpable, la brise languit ou porte brusquement un souffle embrasé, la vue fatiguée ne peut plus soutenir l'éclat

terrible de l'horizon. Les nuits seules sont toujours belles, le phosphore illumine les flots et fait courir de pâles lueurs dans les ténèbres. Enfin, au loin, une longue crête d'écume se brise sur des sables qui paraissent les laves en fusion d'un immense cratère : c'est le Sahara, la terre africaine. Le vaisseau approche, longe le banc d'Arguin, de lugubre mémoire, et bientôt arrive au Sénégal.

Toute la côte est stérile, aucun arbre ne s'élève, les sables bordent la mer; aux environs de Saint-Louis, quelques arbustes, indiquant aux marins le cours du Sénégal, rompent seuls l'uniformité de cette plage étincelante. Le Sénégal, dont les sources sont à quatre cents lieues dans l'intérieur, coule perpendiculairement à la côte; arrivé près de la mer, il tourne brusquement les sables qu'il n'a pu percer, court au sud, et se perd au milieu des bancs que ses eaux et les flots du large rendent toujours mouvans. Le fleuve fait dans sa course de nombreux circuits, mais ses eaux ne fertilisent que la rive gauche, et encore leur influence est-elle tout-à-fait nulle aux environs de Saint-Louis, où les sables livrent passage aux infiltrations de l'Océan. Près de la mer, le fleuve parcourt de grandes plaines à son niveau, l'encaissement des terres ne commence qu'à vingt lieues de l'embouchure, et ne dépasse pas une hauteur moyenne de quinze pieds. Quand on a franchi la barre sur laquelle les navires calant plus de neuf pieds ne peuvent s'aventurer, l'on trouve une profondeur de dix et douze mètres qui se maintient à une distance de quatre-vingts lieues. Les bâtimens pourraient, à l'époque des grandes eaux, remonter jusqu'aux cataractes situées à deux cent soixante-six lieues de Saint-Louis et à cinquante de Bakel; mais là, toute navigation est interceptée, même pour les embarcations, par un rapide de la plus grande violence. Le fleuve coule lentement; à partir du mois de juillet, les eaux croissent graduellement jusqu'à la fin de septembre, où elles couvrent les terrains marécageux; en novembre, l'inondation s'arrête, et le courant redevient tranquille.

Longue de 2,300 mètres du nord au sud-est, large de 180 mètres, l'île sablonneuse de Saint-Louis a une circonférence d'environ 5,000 mètres, et une superficie de 34 hectares. Des quais construits sur pilotis l'entourent; le sol, primitivement couvert de palétuviers, se refuse à toute culture, et ne produit, avec des engrais, que des légumes sans saveur. Les abords de l'île, du côté de l'est, offrent un excellent mouillage aux bâtimens; l'autre bras du fleuve est obstrué et descend parallèlement à la mer, dont il est séparé par la pointe de Barbarie, dune aride de 400 mètres de largeur, sur laquelle est bâti le village de Guett'ndar, où vivent les nègres libres sous la protection du gouvernement. La ville présente une étendue de 1,500 mètres, les rues sont larges et bien coupées; elle est défendue par quelques batteries qui suffisent pour épouvanter les tribus désarmées, mais qui ne pourraient résister à l'attaque sérieuse d'une armée européenne. Des travaux peu dispendieux rendraient cependant le poste inattaquable; une batterie à Guett'ndar empê-

cherait les débarquemens toujours difficiles sur cette côte, où le ressac est continuel. Plusieurs fois les obstacles naturels ont été bravés sur ce point, particulièrement en 1809, par les Anglais, qui prirent terre sans résistance. Saint-Louis est privé de fontaines et de ruisseaux, mais de juillet en novembre, pendant la crue des eaux, le fleuve refoule la mer et fournit aux besoins des habitans. Dès que le Sénégal a repris son cours habituel, la mer remonte à 40 lieues de l'embouchure, et les indigènes, privés d'eau potable, sont alors obligés d'aller creuser des puits au milieu des sables de Guett'ndar. Ces sources, toujours saumâtres par suite des infiltrations de l'Océan, étaient naguère la cause de maladies violentes; les fièvres et les dyssenteries décimaient la garnison. Depuis plusieurs années, l'administration a fait construire des citernes où se recueille l'eau du Sénégal à l'époque du débordement, et la mortalité a considérablement diminué.

Depuis la paix, Saint-Louis s'est beaucoup agrandi, et sa population a presque triplé. L'accroissement de la population ne prouve pas toujours une augmentation proportionnelle dans le commerce; toutefois c'est peut-être l'échelle la plus sûre pour en mesurer les progrès dans un pays misérable, où le gain est le seul mobile des habitans. En 1779, Saint-Louis avait 3,018 habitans, et 3,398 en 1784. Sa population doubla sous l'occupation anglaise, et en 1818 elle était de 6,000 ames. Depuis 1830, ses progrès furent plus sensibles encore; elle monta en 1832 à 9,030 personnes, en 1837 à 12,011; en 1844 elle dépassait 15,000 individus. En 1818, il y avait à peine à Saint-Louis 50 habitations bâties, il y en a maintenant 1,568; on comptait 5 maisons de commerce à la même époque, aujourd'hui ce nombre est porté à 36; 150 traitans de gommes sont inscrits sur les registres de l'administration au lieu de 40. Enfin, si nous joignons à ces détails le tableau suivant du commerce du Sénégal depuis la reprise de possession, on y verra un progrès tellement rapide, que les exemples d'une prospérité semblable se rencontrent seulement aux colonies anglaises de l'Australasie et aux terres néerlandaises de l'Inde. La moyenne des importations et des exportations, d'abord restreinte, de 1818 à 1823, à la somme de 2,300,000 fr., s'est élevée en 1824 et les années suivantes, à 3,600,000 fr., en 1832 à 5,000,000 francs, en 1833 à 5,900,000 francs, en 1834 et 1835 à 7,700,000 francs, en 1836 à 9,000,000 fr., en 1837 à 12,000,000 fr., en 1838 à 17,000,000 fr. Le commerce retombe en 1839 à 16,600,000 fr., et en 1840 à 11,000,000 fr. Quand nous parlerons de la traite des gommes, nous ferons connaître les causes fâcheuses qui ont arrêté un développement aussi extraordinaire.

Le poste militaire de Richard-Tol est situé à 30 lieues au nord-est de Saint-Louis, dans le pays de Walo, sur la rive gauche du Sénégal; six lieues plus haut, on rencontre le poste de Dagana. Vingt-cinq hommes protègent, dans chacun de ces établissemens, les relations commerciales avec les indigènes. Le fort de Bakel, sur la rive gauche, est à 200 lieues de Saint-Louis, en suivant les sinuosités du fleuve; il n'est éloigné que de 100 lieues

en ligne droite. Trente-six soldats assurent les échanges avec les peuples de la Haute-Sénégambie.

L'île de Gorée est située à une demi-lieue du cap Vert, à 1 mille de la terre de Dakar, à 38 lieues au sud-sud-ouest de Saint-Louis, et à 35 de l'embouchure de la Gambie, où est placé le comptoir anglais de Bathurst. Cette île a 880 mètres de long sur 215 mètres de large. Sa circonférence est évaluée à 2,250 mètres, et sa superficie à 17 hectares. Elle est naturellement divisée en deux parties. La partie du sud n'est qu'une masse de roches à pic de 250 mètres de hauteur, se prolongeant vers l'ouest en colonnes basaltiques de la plus grande beauté; la base du rocher occupe une circonférence de 600 mètres; un fort domine le sommet. Le reste de l'île s'abaisse brusquement au niveau de la mer, et on ne peut apercevoir du large que les batteries et les édifices qui y sont construits. Gorée, complètement stérile, ne produit rien pour la subsistance des habitans, qui tirent de la grande terre l'eau nécessaire à leurs besoins. L'existence des puits de Dakar et de Han est un singulier phénomène. Ils sont si proches de la mer, que les lames viennent souvent les combler. Il en est de même à Guett'ndar, où la rive droite du Sénégal, large de 400 mètres, est envahie d'un côté par les vagues et baignée de l'autre par le fleuve, toujours salé durant la saison sèche : là cependant se trouvent des puits qui suffisent à des milliers d'indigènes. Ces irrigations souterraines proviennent-elles des rosées, si abondantes pendant la nuit? Quelques courans intérieurs, que la sonde pourrait seule découvrir, sillonnent-ils les dernières couches de sable, ou enfin, comme le supposent plusieurs naturalistes, cette arène mouvante, toujours frappée des rayons d'un soleil ardent, absorbe-t-elle les parties salines de la mer, dont les eaux, épurées par l'infiltration, deviennent potables, conservant néanmoins un goût d'amertume, cachet de leur origine? Toujours est-il que le rivage est couvert de puits. Quand l'un de ces trous est à sec, les noirs fouillent un peu plus loin et trouvent une eau saumâtre dont ils se contentent, sans se donner la peine de creuser davantage pour s'assurer qu'une source pure n'est pas cachée plus profondément. Quelques petites sources s'échappent goutte à goutte des rochers de Gorée; elles appartiennent aux *signares* (1), et ne pourraient suffire à toute la population.

Malgré ces désavantages, l'île de Gorée est un point très important sur la côte d'Afrique. Sa position pittoresque l'a fait surnommer par les marins le *Petit-Gibraltar;* malheureusement les fortifications sont loin de répondre à ce nom formidable, qui indique toutefois ce que l'on pourrait entreprendre pour faire d'un excellent mouillage un refuge assuré à nos flottes en cas de guerre, tandis que les travaux exécutés il y a peu de temps ne le mettent qu'à l'abri d'un coup de main. Point maritime et militaire, ce port est le seul

(1) On désigne ainsi les indigènes libres qui descendent des anciens maîtres du pays.

que la France possède dans ces parages. La sûreté du Sénégal exige que ce rocher soit en état de défendre les approches des côtes, et la marine royale après ses victoires comme après ses revers, demande à se ravitailler, à s'abriter continuellement. La nature a tout fait pour rendre Gorée imprenable. Une escadre poursuivie par des forces supérieures n'aurait rien à redouter au mouillage, si les rochers qui le dominent présentaient, comme Gibraltar, des batteries étagées les unes sur les autres. Le manque de vivres, la privation d'eau, seraient seuls à craindre, et nul doute que dans l'état actuel de la place une vigilante croisière ne l'obligeât bientôt à se rendre. Aussi est-il nécessaire de construire un fort sur la pointe sud de la terre de Dakar, éloignée d'un mille. Entre les feux croisés de l'île et ceux des nouvelles fortifications, les chaloupes, les pirogues, introduiraient à Gorée des vivres, de l'eau, et les troupes venues par terre de Saint-Louis.

La rade de Gorée est spacieuse et le mouillage excellent, même durant l'hivernage. A cette époque soufflent sur toute la côte les *tornades* des tropiques, orages terribles qui se lèvent du large et tombent comme la foudre. Ces grains, véritables ouragans sous la ligne, perdent de leur violence dans les latitudes plus élevées; ils passent trop vite à Gorée pour que tout navire solidement ancré ait beaucoup à craindre de ces coups de vents, en général moins forts que les rudes tempêtes d'hiver de nos rades du nord. Le climat de l'île, purifié par la brise de mer, est sain, et c'est sur ce pauvre rocher que les malades de Saint-Louis et des colonies anglaises viennent se rétablir et respirer à longs traits l'air fortifiant qui manque partout sur le continent, soit dans les plaines sablonneuses, soit sur les bords en fleurs des rivières, dont les bois magnifiques exhalent de si doux, mais de si dangereux parfums. La ville occupe les deux tiers de Gorée; il s'y trouve une caserne pour 200 soldats, un hôpital, une église et un hôtel du gouvernement. En 1838, on comptait sur l'île 223 maisons, 151 cases et 55 magasins et boutiques. Gorée, le cap Vert et le cap Manuel, produits volcaniques, sont les seules collines que l'on aperçoive depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, où commencent enfin les hautes chaînes de montagnes qui finissent au cap de Bonne-Espérance. Le sol de la grande vallée du Sénégal doit sa formation aux alluvions produites par les débordemens périodiques du fleuve, et il faut remonter au-delà de Bakel pour retrouver les terrains primitifs de roche siliceuse ou micacée. Partout ailleurs s'étend le désert, qui se prolonge des côtes de l'Océan jusqu'aux confins de la Libye, et des rives du Sénégal aux montagnes de Fez et de Maroc.

Les comptoirs de Seghiou dans la Cazamance et d'Albreda dans la Gambie sont peu importans. Celui d'Albreda surtout, placé sur un fleuve dont le cours est sous la domination anglaise, ne peut que difficilement prospérer. Cependant, depuis la culture de l'arachide, plante oléagineuse qui croît spontanément en Afrique, ce comptoir pourrait faire une active concurrence aux négocians de Bathurst. Déjà Albreda a expédié 500,000 kilogrammes de

graines arachides à Marseille, qui en tire une huile de très bonne qualité. Sans doute le gouvernement ne négligera rien pour augmenter cette nouvelle source de bénéfices, et finira par débarrasser le commerce des entraves que les autorités anglaises suscitent aux navires français à l'entrée de la rivière.

L'on a dû remarquer que les établissemens français en Afrique sont éloignés les uns des autres, et pour ainsi dire perdus au milieu de populations d'origines et de mœurs différentes. Il importe de bien connaître les tribus qui possèdent les contrées arrosées par le Sénégal; il importe aussi d'examiner l'état de la population française et européenne en présence de ces farouches voisins. C'est par leur intermédiaire que se fait tout le commerce de la colonie. L'étude des mœurs a donc ici plus qu'un attrait pittoresque, elle a aussi une incontestable utilité.— La population de Saint-Louis et des établissemens français au Sénégal se compose de blancs, d'indigènes libres, noirs ou mulâtres, de nègres engagés à temps, et d'esclaves ou captifs. La population blanche, formée exclusivement de négocians européens, s'élevait, en 1838, à 140 individus dont 123 à Saint-Louis et 17 à Gorée. Les indigènes libres sont ou des gens de couleur issus du mélange des deux races blanche et noire, ou des nègres purs. Ces derniers, pour la plupart musulmans, ont conservé les mœurs et les usages de l'Afrique; ils se livrent à la navigation du fleuve et au cabotage sur les côtes, dans les rivières de Salum, de Cazamance et de la Gambie. Les noirs libres ou esclaves, qui servent ainsi comme matelots ou patrons de barques, se nomment *laptots;* ce sont de braves et fidèles marins. Le nombre des indigènes libres est de 5,712, partagés ainsi : 3,950 à Saint-Louis, 775 à Guett'ndar, et 987 à Gorée. Il y a encore à Saint-Louis une population flottante, composée d'indigènes des nations voisines qui viennent se réfugier sous le pavillon français, lors des guerres qui éclatent si souvent dans l'intérieur, ou qui sont attirés dans notre établissement par les relations commerciales. Cette population varie de 1,200 à 1,500 individus.

Il n'existe dans la colonie aucun préjugé de caste; les fonctionnaires civils de Saint-Louis et de Gorée sont tous des gens de couleur; le clergé lui-même compte dans son sein des noirs et des mulâtres. L'esclavage et le commerce des captifs règnent cependant chez tous les peuples qui entourent les comptoirs français. Les communications forcées de la colonie avec ces populations placent donc le Sénégal, relativement à l'abolition de la traite, dans des conditions toutes différentes de celles où se trouvent nos colonies d'Amérique; en outre, les essais de culture, suivis, de 1818 à 1830, sous la protection du gouvernement, ont exigé, à cet égard, des dispositions particulières, d'autant plus que les habitations agricoles furent toutes fondées à quarante lieues de Saint-Louis, dans le Walo, pays qui est le foyer de l'esclavage. Pour venir en aide aux colons sans blesser les principes d'humanité nouvellement proclamés, l'administration créa, d'après l'exemple de l'Angle-

terre, le régime *des engagés à temps*, qui consiste à permettre l'introduction des noirs de l'intérieur, sous la condition de l'affranchissement immédiat au bout de quatorze ans de service. En 1838, le nombre des engagés à temps s'élevait à 1,693. Depuis l'abandon des cultures, 1,592 sont concentrés à Saint-Louis, où ils achèvent leurs années de service, et 101 sont employés à Gorée. Le prix de l'achat d'un engagé à temps, âgé de vingt ans et propre au travail, varie de 300 à 400 fr. Au Sénégal, du reste, l'esclavage est dépouillé de toutes les misères qui le rendent si odieux partout ailleurs. Les captifs, exempts de travaux pénibles, restent soumis à une domesticité paresseuse sur les bâtimens de guerre, ou sur les petits caboteurs naviguant dans les rivières; ceux qui ont un métier l'exercent librement soit à la ville, soit à bord des navires; l'ouvrier, comme le matelot, partage avec le maître le gain de la journée, dont la plus forte part est employée au bien-être des siens. Les familles de ces ouvriers indigènes campent à leur guise; les unes restent près de la maison du maître, sous la tutelle de la dame signare, indulgente aux petits enfans de l'esclave comme aux siens; les autres, plus fières, regrettant peut-être la patrie perdue, s'éloignent du lieu qui rappelle la servitude, et vont placer leur hutte dans un coin ignoré, sur le bord du fleuve, où la femme cultive un jardin, ou devant la mer que ses enfans apprennent à braver avec les pilotes et les pêcheurs. Tous les captifs, soit qu'ils vivent isolés, soit qu'ils demeurent groupés près du maître, ont pour lui un attachement religieux; jamais ils ne se sont plaints de la chaîne dont ils ne sentent pas le poids, et les six mille esclaves de Saint-Louis, loin d'être, comme aux Antilles, un sujet d'inquiétude, sont la plus sûre garantie de la sécurité publique. Dès que la colonie est en guerre avec les Maures ou avec les noirs du continent, l'habitant indigène, mulâtre ou nègre, arme ses captifs et marche avec eux à la défense de l'établissement; ils se battent courageusement pour la France, et c'est grace à ces laptots dévoués que la métropole parvient, avec une garnison de 400 hommes, à conserver cette possession précieuse, environnée de nations guerrières et turbulentes. Le nombre des esclaves est de 10,096. Saint-Louis en compte 6,061, Guett'ndar 236, Gorée 3,799. Les noirs libres et les gens de couleur les possèdent presque tous. La valeur ordinaire d'un captif est de 500 francs. Sa nourriture est évaluée à 100 francs, indépendamment de ce que coûtent son logement et les soins exigés par ses maladies.

La vie que mènent les blancs au Sénégal est assez triste; négocians ou employés du gouvernement sortent peu des îles de Saint-Louis et de Gorée, où les retiennent leurs devoirs ou leur trafic. Il est vrai que les échanges obligent à une existence sédentaire, sauf à l'époque de la traite des gommes, qui, ayant lieu dans le haut du fleuve, force les marchands à monter aux escales; la plupart passent leurs jours près de leur comptoir. Tous en effet tiennent des boutiques où se trouvent rassemblés les différens produits européens dont le débit journalier est peut-être la branche la plus importante

du commerce de la colonie. En général, il est difficile de se livrer sur la côte aux chances stimulantes de vastes opérations. Les grandes entreprises, les calculs profonds, l'entraînement à suivre une veine de fortune heureuse, l'audace des spéculations, toutes ces agitations enfin du vrai négociant sont ignorées au Sénégal. Assis dans son échoppe, le blanc doit attendre patiemment que ses petits bénéfices lui permettent à la longue de tenter à son tour le séduisant voyage des *marigots* (1). Levé dès le matin, il vend lui-même aux esclaves le lait, le poisson, les fruits qu'il a achetés des noirs de la Grande-Terre; il verse l'eau-de-vie aux laptots embarqués, étale devant eux les ceintures éclatantes qui leur donneront la tournure des matelots du roi. Dans la journée, il se tient sur le port, guettant les pirogues qui arrivent du Cayor ou de Dakar chargées de passagers. C'est le grave marabout qui vient choisir une pagne traînante, et qui offre en échange les offrandes dont les dévots ont payé ses prières ou ses malédictions. C'est un guerrier presque nu, la poitrine labourée de coups de zagaye, qui troque la dépouille sanglante d'un tigre contre de la poudre, un fer de lance ou une hache. C'est un jeune homme qui se hâte et court vers les magasins où pendent les étoffes de guinée bleue, les mouchoirs rouges, les sonores verroteries. Soulevant alors sa tunique, il déboucle une ceinture de cuir qui serre ses reins, et place sur les balances du marchand des lingots informes d'or ou d'argent, de grossiers bijoux travaillés par les Maures. Le blanc pèse le métal, lui reconnaît une valeur, et le noir choisit pour quelque belle fille préférée ces brillans colifichets, qui, venant des contrées lointaines, charment les femmes sauvages comme les plus nobles dames. Tel est le commerce du plus grand nombre des marchands; ils achètent et vendent au jour le jour.

Au coucher du soleil, le blanc ferme sa boutique, et il va partager le repas de famille préparé par les captifs de la signare qu'il a associée à son sort, quelquefois légitimement, presque toujours sous de simples conventions que les habitudes du pays font respecter. Les signares, femmes d'origine française ou anglaise, sont libres et maîtresses d'elles-mêmes. Descendant des anciens maîtres du sol, elles ont gardé sur la terre conquise le nom qui constate la noblesse du sang et l'indépendance. Jolies et gracieuses dans leur jeunesse, elles attendent avec calme qu'un homme libre jette les yeux sur elles et les mette à la tête de sa maison. Aucune cérémonie légale ne régularise ces unions primitives. Un soir, tandis que la famille, réunie sur un balcon au bord de la mer, suit de l'œil quelque barque attardée qui glisse près du rivage, ou que tous attentifs restent suspendus aux lèvres d'un conteur, la fiancée quitte furtivement sa mère et ses sœurs, et s'avance dans la cour

(1) Le Sénégal jette sur ses deux rives un grand nombre de bras, que l'on nomme Marigots dans le pays. Ils forment de grandes îles alluvionnaires, dont la majeure partie est inondée pendant les hautes eaux.

où retentissent en cadence les pilons des captives broyant le mil; sûre de n'être trahie par personne, elle ouvre la porte derrière laquelle veille celui dont elle a reçu les promesses; le seuil est franchi sans hésitation, et tous les deux fuient dans l'ombre. Aussitôt les serviteurs, les négresses qui ont favorisé l'enlèvement de la signare, jettent dans l'air des cris de douleur, de triomphe et d'amour. Comme si toutes elles partageaient l'égarement d'une passion invincible, elles répètent en bondissant, leur noir pilon à la main, les strophes énergiques de l'épithalame que psalmodie l'*inspirée*, véritable sorcière, prophétesse sinistre ou secourable que recèle chaque troupeau d'esclaves. La nouvelle maîtresse prend aussitôt le nom de l'homme avec lequel elle vit et le léguera à ses enfans. Du reste, nul remords de sa faute, aucune honte de sa position; le dimanche, elle ira à l'église comme d'habitude, sans songer jamais que le Dieu des chrétiens réprouve une union que son prêtre n'a pas bénie. Ces mariages *à la mode du pays* sont cependant heureux, et bien souvent, quand le blanc voit grandir ses fils autour de lui, et qu'habitué à cette vie nonchalante il en est venu à oublier la France, il prend pour épouse sa douce compagne, qui lui est toujours restée fidèle, a supporté sans se plaindre l'isolement et les mépris, et s'est constamment montrée la plus soumise des nombreuses servantes du créole. Paresseuses comme toutes les Orientales, les signares passent leurs jours dans l'oisiveté, sans rien désirer, sans rien regretter; les mères filent du coton, les filles vont et viennent, se frottent les dents avec une racine spongieuse, chiffonnent des rubans, essaient des madras et se chargent de bracelets et de colliers; couchées sur des nattes, elles accompagnent du geste et de la voix les poses voluptueuses d'une captive favorite, tout à coup elles-mêmes s'élancent et s'abandonnent à toutes les fureurs de la danse sauvage. Qu'un officier de marine, un Européen, paraisse, la joyeuse couvée se tapit immobile près de l'aïeule; mais, si l'hypocrite visiteur a eu soin d'apporter un flacon d'anisette, les gourmandes lèvent les yeux et se laissent bien vite apprivoiser par cette liqueur perfide, qui les trahit toutes et fait évanouir les craintes de l'expérience maternelle.

Les officiers de l'escadre en station au Sénégal, les négocians de Saint-Louis et de Gorée, visitent de temps à autre les marabouts de la Grande-Terre, parmi lesquels ils choisissent un ami particulier qui prend le nom de *camarade*. Quand le blanc va chasser aux environs, le camarade l'attend à la plage, son fusil sur l'épaule. Dans ces circonstances, le nègre a toujours soin d'oublier la poudre et le plomb; à moitié route, il cherche ses provisions, et fait mine de vouloir les aller prendre à sa hutte, qui est là-bas, là-bas, dit-il, bien loin derrière les collines. Si le chasseur paraît douter de la bonne foi de son compagnon, celui-ci se montre très sensible à l'injure : il prend un air menaçant, et paraît prêt à se porter à de violens excès. Cette petite comédie que jouent, pour tâter le terrain, non-seulement les tribus d'Orient, mais aussi plusieurs peuples du midi de l'Europe, cesse devant la profonde indifférence du Français. Quelques charges pour la mauvaise carabine

du chef rétablissent bientôt la bonne intelligence; les deux amis s'enfoncent dans les terres, et se séparent pour battre les marécages. Il est convenu que le nègre tuera au profit du blanc les magnifiques oiseaux de toutes couleurs qui filent dans l'air comme des étoiles d'azur, mais le camarade revient constamment les mains vides. Avare de cette poudre terrible avec laquelle l'homme tient son ennemi à distance, il la ménage soigneusement et la conserve pour les combats et les chasses plus sérieuses. Ces excursions le long du fleuve, dans les bois de Dakar, autour des puits du désert, au milieu d'espaces sans bornes où règnent en liberté les bêtes fauves et les créatures les plus faibles et les plus gracieuses, sont une tentation irrésistible pour le guerrier noir comme pour l'Européen. Le souvenir des fatigues que l'on a surmontées et des dangers que l'on a courus ramène sans cesse le voyageur, le naturaliste et le chasseur, dans ces plaines éternellement foudroyées et belles cependant à force d'horreur et d'épouvante. La chasse aux biches, aux gazelles et aux colibris, la recherche patiente des insectes et des coquilles marines, les promenades à cheval, telles sont les seules distractions des états-majors de la flotte; les officiers vont à la chasse, les chirurgiens ramassent les coléoptères, l'aspirant préfère les courses sur un cheval rapide. Tous partent armés : le collectionneur, outre la boîte où il pique les pauvres scarabées, a son fusil en bandoulière, et le cavalier ne se hasarde qu'avec une paire de pistolets dans les poches de sa veste. Des guides les conduisent ordinairement aux bosquets parfumés où nichent les souimangas aux ailes d'or et les cardinaux à la robe de pourpre : quelques-uns restent à l'affût, les sages herborisent, d'autres galopent aux alentours; mais souvent l'ardeur de la poursuite, l'attrait de la nouveauté fait taire la prudence, et l'officier, perdu pour la première fois dans les solitudes, s'élance avidement vers des horizons inconnus. C'est une heure solennelle et qui restera gravée dans sa mémoire, celle où le téméraire jeune homme se décide à aller en avant; debout sur une dune au bord de la mer, il coule une balle dans le canon de son fusil et salue d'un dernier regard son navire, patrie errante, dont son absence ira troubler le repos; il s'éloigne sourd à son nom répété par ses frères d'armes qui le cherchent; bientôt les voix n'arrivent plus jusqu'à lui; tout à coup il tressaille à une forte détonation, appel suprême des amis inquiets et qu'il faut avoir entendu pour connaître les secrets frissons du cœur le plus ferme. Il marche, et rien de ce qu'il a vu ailleurs ne frappe ici ses regards. En Amérique, le trappeur parcourt impunément les prairies où paît le paisible bison; l'altier Mohican a disparu; aucun animal dangereux ne tente le courage du chasseur dans les forêts du Meschacébé. L'Afrique est un monstrueux repaire : le requin croise à l'embouchure des fleuves, la tête du crocodile se dresse au milieu des mangliers des rivières; le lion, l'éléphant, le tigre, le guépard, laissent l'empreinte de leurs griffes sur le bord des lacs; la hyène rôde dans les bruyères, et le serpent enlace l'énorme tronc du baobab. Si l'on pénètre dans un bois, mille cris différens retentissent autour de vous : le singe broie une noix, le rat

musqué scie le choux palmiste, l'écureuil ronge le jujubier; la colombe murmure, le chat-tigre glapit, les oiseaux chantent. A chaque instant, des corps sombres passent dans les clairières, remuent entre les branches, et font onduler les plantes. Quelquefois un sourd rugissement monte de la vallée; aussitôt la forêt tout entière reste silencieuse et comme immobile; la brise seule frémit dans le feuillage; peu à peu la vie renaît, un météore lumineux jaillit d'une liane en fleur : c'est le folio, le rubis-topaze, qui se poursuivent; des coups de bec sonores frappent de nouveau les arbres; des fruits, des graines entr'ouvertes tombent, et le tumulte recommence pour cesser encore aux premiers sons de cette plainte formidable qui naguère a suspendu tous les souffles, a comprimé tous les ébats.

III. — LES MAURES ET LES NÈGRES AU SÉNÉGAL.

Écrasée par cette nature magnifique et terrible, la race européenne rencontre partout au Sénégal des obstacles qui défient son activité. Les populations blanches ont cependant maintenu leur influence sur deux races bien distinctes, la race noire et la race arabe. Chacune de ces races occupe une des rives du fleuve. Examinons d'abord l'état des tribus maures, qui représentent la race arabe dans notre colonie du Sénégal. Ce sont là les plus redoutables ennemis de l'influence européenne.

La rive droite du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel, est parcourue par trois grandes tribus arabes, les Trarzas, les Braknas et les Dowiches. Les Trarzas occupent l'espace compris entre la rivière Saint-Jean et le fleuve, à quarante lieues au-dessus de Saint-Louis; le pays des Braknas s'étend, au nord-est du comptoir, à une profondeur inconnue; les Dowiches dominent le désert du côté de Bakel. Nous parlerons peu des Maures, qui sont bien connus depuis la conquête d'Alger. Leur intelligence est remarquable; voleurs, perfides, rusés, ils jettent le trouble parmi les noirs, qu'ils attaquent toujours avec avantage, et leur fine politique a plus d'une fois trompé l'administration française. Ce peuple, malgré l'état abject où il est maintenant tombé, est vraiment fait pour commander. Si, au lieu de continuer une lutte inutile à Alger, ou de se disperser dans les solitudes du Sahara, ces descendans des Maures d'Espagne se réunissaient, comme autrefois, pour tenter la conquête d'un ciel plus heureux; si tous, abandonnant, les uns une patrie perdue, les autres des sables stériles, franchissaient le Sénégal et émigraient vers le sud à la recherche de ces pays arrosés de ruisseaux, dont leurs poètes voyageurs vantent les charmes, peut-être les fiers instincts des Abencerrages se réveilleraient-ils à la vue des prairies, des forêts et des fleuves qui leur manquent.

Une erreur généralement répandue, c'est de croire que chaque tribu mauresque récolte ses gommes dans des forêts dépendantes de son territoire. Ainsi, selon les statistiques de la marine, les Trarzas posséderaient les forêts

du Sahel et d'El-Hébiar, et les Braknas, celle d'El-Satak, d'où seraient tirées les gommes portées aux escales des marchands européens. Ces forêts n'existent pas, et leurs noms sont ceux des puits de l'intérieur aux environs desquels se récolte la gomme. Un puits, richesse du désert, sert ordinairement à désigner le pays qu'il alimente; c'est là que s'établissent les princes, les guerriers et les marabouts, pendant que leurs tributaires et les esclaves errent dans les plaines où croît isolément l'acacia qui fournit la gomme. Cet arbre très rare, selon Caillé, sur les bords du Sénégal, n'est pas le *mimosa gummifera* des botanistes, et se rapproche davantage de l'acacia de France. Il n'existe que vers les parties élevées, et ne se rencontre jamais dans les terrains argileux ou d'alluvions, mais sur un sol sablonneux et sec. Les arbres n'ont pas de propriétaires particuliers, et tous les Maures libres peuvent envoyer leurs captifs à la récolte. Dès que le maître possède une certaine quantité de gomme, les esclaves l'enfouissent profondément et la recouvrent de paille, de peaux de bœuf et de terre, ayant soin, comme les trappeurs et les Indiens d'Amérique, de fouler les sables autour des caches, afin de tromper l'avidité des pillards qui rôdent sans cesse sur les traces des familles pour découvrir les silos abandonnés. Les travailleurs laissent une marque à un arbre, aux rochers, et s'éloignent jusqu'à l'époque de la traite; alors la récolte est transportée aux escales, dans de grands sacs de cuir, par des chameaux et des bœufs. Chaque peuplade maure campe à une escale distincte; l'escale des Darmankous, à 25 lieues de Saint-Louis, appartient aux Darmankous, tribu de la nation des Trarzas; l'escale du Désert, à 40 lieues de Saint-Louis, est fréquentée par les Trarzas, et l'escale du Coq, à 60 lieues de Saint-Louis, par les Braknas. Les Dowiches portent leur gomme au poste de Bakel. Ces escales sont de vastes plaines submergées lors des inondations. Dès que les eaux se sont retirées, une vigoureuse végétation couvre ces bords arides, un instant fécondés par le limon que le courant charrie et dépose sur les rives. Aussitôt les Arabes envoient leurs captifs ensemencer les terres, qui semblent se hâter de produire des herbages et le mil, nourriture des habitans. Quand les pâturages ont reverdi, les Maures se mettent en route vers le fleuve avec leurs familles et leurs troupeaux; c'est l'époque de la traite, moment où Saint-Louis présente l'aspect le plus animé.

On ne se souvient pas sans charme des scènes riantes qui marquent au Sénégal le retour de cette saison d'activité commerciale. C'est alors que, pour atteindre les marchés des Maures, on entreprend sur le fleuve des voyages qui révèlent à l'Européen toutes les splendeurs de la terre africaine. Les matelots noirs, les patrons, mettent les navires à flot, calfatent les bordages, raccommodent les voiles, embarquent les étoffes de Guinée, les verroteries, le tabac, les armes et les ustensiles de fer. L'heure du départ arrive, le canon résonne, mille cris d'adieu retentissent, les femmes dansent et frappent des mains sur la plage; les laptots travaillent en chantant, lèvent l'ancre, démarrent les bateaux, et la petite escadre vogue en désordre sur le fleuve. Tant que le vent est favorable, les navires se servent des voiles; mais

dès qu'il est contraire, une pirogue que chaque barque traîne à sa suite va mouiller un grapin, sur lequel les nègres se halent. Le soir, la flottille s'arrête pour attendre le lever de la lune, dont la lumière doit faire reconnaître les passes et les bancs du Sénégal. C'est l'heure où les équipages fatigués se reposent et mangent le kouskous. Un calme profond règne sur les eaux, des deux côtés s'étendent des plaines sans limites d'où nul bruit ne s'élève; seulement de loin en loin retentit un hurlement féroce. Bientôt la lune jaillit du milieu des hautes herbes, le tam-tam des matelots salue son apparition, la flotte endormie s'éveille; les voix se répondent, et les barques glissent de nouveau le long des rives silencieuses. Alors commence une lente navigation, pleine de charme et de vagues émotions, dont le souvenir poursuit toujours le voyageur, qui plus tard, à l'aspect des plus heureux rivages, regrettera la fière beauté du désert. Le ciel, qui pendant le jour ressemble au cratère enflammé d'un volcan dont le regard ne peut soutenir l'ardeur, perd aux approches du soir sa foudroyante puissance, l'air s'épure, la rosée ravive la terre languissante, et dès le coucher du soleil résonne le suave concert de résurrection qui, partout ailleurs, salue l'aube matinale. A l'instant du crépuscule montent du Sahara et des savanes de la Nigritie les sublimes harmonies de la solitude, où se mêlent dans un chant magnifique les causeries des villages noirs, le mugissement des troupeaux aspirant la fraîcheur de la brise, les plaintes des bois, le roucoulement des oiseaux et les sourds rugissemens des bêtes fauves regagnant leurs tanières. Une nuit imprégnée de lumière enveloppe mollement le paysage, qu'elle adoucit sans jamais l'obscurcir; les eaux phosphorescentes de la mer, des rivières et des lacs, s'illuminent au choc des rochers, aux jeux des poissons, et sous le sillage des pirogues. A mesure que les navires remontent le fleuve, les arbres et la verdure cachent l'aridité des sables, et les bords se couvrent de roseaux frémissans, de magnolias et de taillis impénétrables. A l'ombre des palmiers et des cocotiers croissent d'épais mimosas, de larges nénuphars, et des plantes à fruits sauvages que se disputent les merles cuivrés, les guépiers roses et les insectes luisans des tropiques. Les nymphéas gigantesques, les mangliers pleureurs, obstruent l'entrée des marigots, qui conduisent à des prairies au-delà desquelles reparaît le désert enveloppé de poussière et de vapeurs éternelles. Des îles charmantes, que l'humidité et la chaleur entretiennent dans une fécondité merveilleuse, forment d'étroits canaux où les rameaux entrelacés de l'acacia en fleurs répandent d'enivrans parfums. Chaque soupir du vent porte à l'Européen mille sons incompréhensibles qu'il ne saisira plus autre part. C'est le petit cri de la gazelle surprise à l'abreuvoir, les lourds ébats du caïman et de l'hippopotame dans la vase, le grognement du sanglier fouillant les racines, et le bruissement sinistre des joncs où veillent les animaux les plus cruels et les reptiles les plus impurs de la création. Le voyage dure ainsi huit ou quinze jours, selon l'éloignement de l'escale où le traitant doit commercer; les sensations changent avec les points de vue qui se re-

nouvellent sans cesse, et l'imagination, toujours excitée par une nature imposante, des accidens imprévus, des impressions de terreur et de volupté, se laisse aller sans combat aux rêveries les plus nouvelles. Enfin la flotte mouille devant le rivage où les Maures sont campés avec leur famille et leurs bestiaux; les *palabres*, ces interminables discussions des Arabes, commencent; les captifs étalent les gommes, les négocians montrent leurs marchandises, les princes et les rusés marabouts vont à bord partager la fastueuse hospitalité des blancs; les marchands de Saint-Louis courent affairés sous les tentes, cherchant à gagner les femmes et les enfans par des présens; tous trompent et sont trompés, chacun traite en fraude, offre sous main à des prix inférieurs ce qu'il a l'air d'échanger contre le taux légal; les promesses, le vol, l'intimidation, tout est mis en jeu pour enlever les gommes; l'intérêt même est oublié, et le traitant, préférant acheter à perte plutôt que de revenir à Saint-Louis les mains vides, accepte les marchés les plus onéreux, tandis que le Maure impassible ne s'engage jamais, ne se laisse pas surprendre, et profite de l'amour-propre et de l'avidité des concurrens. Telle est la traite des gommes, qui dure à peu près six mois de l'année.

La rive gauche du Sénégal, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au port de Bakel, est sous la domination des noirs; elle comprend les royaumes de Cayor, de Walo, le Fouta et le pays de Galam. Le royaume de Cayor s'étend depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au cap Vert; il est habité par les Yolofs. Au sud se trouvent les pays de Baol et du Syn, où s'élevaient autrefois les comptoirs français de Portudal et de Joal. Le Cayor échange des bestiaux, du mil, de la cire, pour de la poudre, du fer, des verroteries, de l'eau-de-vie, du tabac et des armes. A une quinzaine de lieues de Saint-Louis, en allant vers Gorée, commence dans le pays de M'Boro l'active végétation des tropiques; plusieurs lacs d'eau douce répandent la vie et la fraîcheur au milieu des bois et des prairies environnantes; de nombreux troupeaux paissent les beaux pâturages que l'humidité des lacs met à l'abri des ravages de l'*harmattan*, haleine brûlante du désert qui dévore les plantations des habitans. Le Walo se prolonge, à partir de la barre du Sénégal, à quarante lieues au nord de Saint-Louis, jusqu'au village de Dagana, poste fortifié de la France; dix lieues plus bas s'élève le poste militaire de Richard-Tol. Les marécages des bords du fleuve sont fertiles et ensemencés par les noirs; au-delà paraissent de grandes plaines basses et stériles, que terminent des coteaux sablonneux couverts de broussailles et de taillis : des prairies inondées pendant l'hivernage, quelques bois de haute futaie, une forêt de gommiers près d'un lac bordé de roches ferrugineuses, sont les seules ressources des malheureux habitans. Partout la végétation lutte en vain contre la mer, qui ronge le sol, et le souffle du désert, qui passe sur les plantes. Le Fouta s'étend depuis la frontière du Walo jusqu'au pays de Galam; il est partagé en trois provinces : le Fouta, le Toro à l'ouest, et le Damga à l'est. Cette riche contrée, où était établi l'ancien comptoir français de Podor, appartient

à la race des Foules. Le commerce tire du Fouta du mil, du morphil, de l'or en grande quantité, des cuirs et des gommes. Sur la rive méridionale du fleuve, près des cataractes du Félou et de Gouina, M. Brué avait fondé le comptoir de Médina pour l'exploitation des mines du Bondouk.

Toutes les tribus de la rive gauche du Sénégal appartiennent, ainsi que es Maures, à la religion musulmane; mais ce culte est sensiblement altéré, surtout chez les nègres, qui, tout en suivant la loi du prophète, invoquent aussi, pour la plupart, des dieux secondaires, bons ou mauvais génies de la guerre, de la pêche, des récoltes, des haines et des amours. Tous ont le corps couvert d'amulettes que leur vendent les marabouts, prêtres magiciens, dont les conseils sont toujours écoutés avec crainte. Jusqu'ici la propagande chrétienne n'a produit de résultats que parmi les esclaves de la colonie; encore, chez ces derniers, n'a-t-elle guère été féconde, puisque sur douze mille captifs elle n'a pu gagner qu'un millier d'enfans qui ont remplacé, par la douce croyance à la Vierge, mère de douleurs accessible à tous, la foi aux mauvais esprits. Du reste, la religion mahométane, avec ses dogmes si simples, paraît mieux convenir aux peuples primitifs d'Orient. Le Dieu unique de Mahomet, l'Allah éternel, bon pour les justes, terrible aux méchans, permettant les plaisirs sensuels sous un ciel provocateur, et dont les préceptes se réduisent à la prière et à l'aumône; cet être seul avec ses anges, dans un paradis sans mystères comme la loi qu'il a dictée, devait être facilement compris d'hommes indolens, guerriers, contemplatifs, et passionnés pour les femmes, fleurs passagères dont le Coran permet de respirer le parfum. Aussi voit-on les missionnaires échouer près des musulmans turcs, arabes, noirs et indiens. Les prêtres catholiques eux-mêmes ont toujours préféré répandre les lumières du christianisme chez les nations idolâtres, où leur voix, proclamant un seul Dieu devant les manitous et les fétiches, finissait par être écoutée; mais que pouvaient-ils apprendre aux nations qui adoraient la suprême unité? Des rites et des formules différens, toutes choses auxquelles le corps résiste souvent, quand l'esprit est convaincu, car ce qui choque le plus peut-être dans un culte étranger, ce sont les usages nouveaux qui bouleversent les souvenirs d'enfance, l'éducation reçue, et les premières joies de la famille. Aussi les conversions sont-elles rares parmi les peuples qui ont la grande idée religieuse d'un seul Dieu; chacun reste dans la route qui conduit au même but, comme les voyageurs qui gravissent une pyramide à plusieurs faces, sûrs de se retrouver au sommet, quel que soit le côté choisi pour l'escalade. Observons, en outre, que les missionnaires ont de tout temps négligé l'Afrique. Les jésuites, il est vrai, avant leur suppression, avaient dirigé des missions en Abyssinie, au Congo, à Angola et à Mozambique, mais ces efforts partiels ne sont pas à comparer aux sublimes travaux apostoliques du Paraguay, du Nouveau-Monde, de l'Inde, de la Chine et du Japon. Encore aujourd'hui, l'Afrique est un champ abandonné, attendant les travailleurs de la dernière heure; toutes les contrées où ne règne pas le

Coran sont plongées dans les ténèbres des plus honteuses superstitions. Que Rome se réveille, sinon la palme lui sera ravie par les ministres anglicans, qui, de la Gambie, de Sierra-Leone et du cap de Bonne-Espérance, étendent leur influence biblique et commerçante chez les tribus voisines.

Les nègres mahométans de la Sénégambie sont généralement plus intelligens et plus sociables que les peuplades du bas de la côte. Bien des causes réunies ont probablement donné aux Yolofs la supériorité qui les distingue. Déjà, sous les Carthaginois, les Romains et les Arabes, le nord de l'Afrique avait de fréquentes communications avec les nations de la Nigritie; par la suite, une religion plus pure, les relations commerciales des blancs, le passage des caravanes d'Alger, de Tunis et de Maroc, apprivoisèrent à la longue les habitans; mais qu'il y a loin de cet adoucissement des mœurs, amené par des siècles de frottement avec des peuples civilisés, aux plus faibles indices d'une régénération quelconque! Si les partisans de l'esclavage sourient avec dédain à la qualification d'hommes donnée à de pauvres créatures que la terre et le ciel lui-même semblent repousser de l'échelle des êtres, s'ils s'efforcent encore de ravaler les nègres au rang d'animaux plus parfaits que les bêtes, les abolitionistes, de leur côté, ne sont pas exempts d'exagération dans les faits qu'ils avancent pour faire triompher la pieuse croisade de l'affranchissement universel. A Dieu ne plaise que nous cherchions à détruire de nobles illusions! ce n'est pas nous qui ramasserons les pierres teintes du sang de ce peuple si long-temps lapidé; mais, tout en flétrissant l'odieuse malédiction jetée sur les noirs, il faut cependant reconnaître que, soit constitution physique, soit abrutissement primitif dont les causes nous échappent, cette nation disgraciée n'a jamais montré l'énergie et l'intelligence des autres races de couleur.

Les tribus agricoles de la Haute-Sénégambie, quoique supérieures aux autres nations de l'Afrique, ont conservé, dans leurs rapports avec les blancs, la cruauté et la méfiance qui distinguent les nègres, et un éloignement invincible pour tout rapprochement direct. Seules, les peuplades sénégalaises semblent avoir depuis long-temps perdu leur sauvagerie, sans acquérir toutefois les instincts commerciaux et industriels des Foules, des Mandingues et des Saracolets. Doux, tranquilles, hospitaliers, les Yolofs accueillent avec prévenance le marchand ou l'officier qui s'arrête fatigué à la porte de leurs cases. Le chef du village est aussitôt prévenu et réclame le droit d'offrir sa natte à l'étranger. La femme du maître, ses filles, nues jusqu'à la ceinture, présentent dans des calebasses du lait, du vin de palmes, des fruits rafraîchissans et la tendre noix du cocotier. Assises aux pieds du visiteur, elles se parent avec bonheur des brillantes verroteries qu'il distribue; leurs yeux noirs montrent une admiration naïve pour les yeux du chrétien dont la teinte vague et douce charme en secret les plus fières; leur main curieuse lisse avec complaisance la fine chevelure du blanc, et s'oublie quelquefois à caresser les traits réguliers de son pâle visage et les contours

d'une bouche qui leur paraît toujours petite. Les vieillards, les marabouts, viennent saluer leur hôte, se rangent en silence autour de lui et allument la pipe de l'amitié; ils écoutent les paroles du nouveau venu, vendent ou achètent avec ruse si c'est un traitant, parlent bruyamment de guerre, de chasse et de la valeur de leurs frères aux longs cheveux, si c'est un marin. Tous ont horreur du travail qu'ils abandonnent aux femmes et aux captifs. Fuyant l'ardeur du soleil, ils restent couchés le jour dans leur hutte, ou s'étendent à l'ombre des jujubiers, des palmiers et des mangles des marigots. Le soir, rassemblés dans la plaine, près de la mer, sur les rives du Sénégal, ils assistent aux jeux des enfans, aux jongleries du griote, fou religieux, paria redouté, dont la case maudite ne peut s'élever au milieu de son peuple. Les guerriers environnent le marabout qui parle du prophète, raconte l'effrayante histoire des génies, les aventures des caravanes et les légendes des jardins embaumés et des villes merveilleuses, paradis des élus caché dans le sud enflammé, par-delà les grands fleuves et les montagnes, et dont le simoun, selon la volonté d'Allah, défend les approches. Les captives pilent le mil, les femmes préparent le kouskous; les jeunes filles, un vase sur la tête, passent devant les groupes, allant puiser l'eau des puits. Enfin l'ombre plus épaisse tombe du haut des collines, les derniers travaux de la journée cessent, les esclaves quittent les champs, et la population se répand dans la savane, où les sons du tamtam retentissent. Au signal du sauvage tambour dont l'étrange harmonie les transporte, tous se mêlent, femmes, enfans, chefs et esclaves; les mains frappent en cadence, les voix répètent les roulemens de l'instrument, les pieds trépignent sur le sable, tandis que, renfermé dans le cercle, un jeune nègre commence la danse lascive du *bamboula*. Le noir est seul d'abord avec le griote, qui, accroupi, son tamtam entre les jambes, prélude lentement; le danseur suit la mesure, promène ses regards sur la foule ondoyante, et appelle à lui une femme. Aucune ne cède encore; toutes, honteuses, baissent la tête, mais déjà les corps se sentent entraînés; les chants, le choc des mains grandissent avec les éclats du tambour, qui résonne maintenant à coups pressés. Tout à coup une belle fille se précipite éperdue dans l'arène. Le rond se resserre aussitôt sur le couple, qui, la poitrine nue, les narines gonflées, les yeux perdus d'amour, obéit à toutes les fureurs du griote en délire. Le fou hideux s'est levé de terre; ses doigts crispés râclent convulsivement la peau sonore; il s'avance, l'écume à la bouche, et couve de son ardente prunelle les beautés que la danseuse défaillante ne peut plus défendre; les femmes jettent leurs voiles dans l'enceinte; l'homme vainqueur saisit sa compagne, et l'impur sorcier applaudit comme le satyre antique. Les libertés du bamboula se prêtent à servir les passions secrètes, et, devant les spectateurs uniquement occupés de l'élégance et de l'agilité des poses, des jeunes gens, séparés par les haines de leurs familles, jouent souvent entre eux ce drame aussi vieux que le monde, le drame de l'amour provoqué par les obstacles. Ainsi que les In-

diens, les Sénégalais aiment la musique. Fréquemment, le chasseur européen rencontre loin des bourgades un nègre solitaire accompagnant, sur une guitare à trois cordes, un air éclatant ou mélancolique, dont le chanteur improvise les paroles pour charmer ses douleurs ou exhaler sa joie. Presque tous les noirs composent ainsi facilement et non sans grace de longs poèmes sur les évènemens de leur vie; le rhythme en est triste. Le pauvre musicien, habitué aux bruits monotones de la mer qui se brise le long des grèves et aux soupirs du vent dans les rameaux, imite, sans le savoir, leur plaintive harmonie. Combien de fois l'aspirant de marine, commandant sa chaloupe armée de laptots, n'a-t-il pas été le héros d'une complainte que les canotiers redisaient en chœur, bondissant sur les bancs, secouant l'aviron, sans jamais troubler la nage prescrite! Quel est l'officier qui, malade, miné par la fièvre, ne s'est pas endormi aux doux refrains d'une voix dolente, murmurant son nom à chaque couplet? Harassé par la chaleur, l'Africain a peu de besoins; il n'éprouve ni l'aiguillon de la faim, ni l'atteinte du froid, ces deux énergiques stimulans du travail chez les classes malheureuses du Nord. Le mil, récolté sans fatigue par l'esclave, et la pêche, si abondante sur les côtes, lui suffisent. Il porte à Saint-Louis et à Gorée les plus beaux poissons, les produits de sa chasse, le lait des troupeaux, les œufs, les poules, les canards et les porcs. En échange, il trouve un fusil, de la poudre, du plomb, une pagne bleue, un collier pour sa fiancée, et il retourne satisfait vers les libres déserts qu'il préfère aux palais des Européens, où, depuis le maître jusqu'au captif, nul ne repose un instant.

La France peut exercer, on le voit, sur ces populations assoupies, une active et salutaire influence. D'autres considérations appellent sur notre belle colonie tout l'intérêt de la métropole. La position imprenable de Saint-Louis, au milieu d'un fleuve que de faibles navires peuvent seuls franchir, et non sans danger, doit nous rendre précieuse une possession qui ne saurait nous être facilement enlevée en temps de guerre. Dans l'état secondaire où est encore reléguée en France la marine militaire, les colonies n'ont aucun secours réel à en attendre; le sort de ces îles lointaines n'est donc assuré qu'autant qu'elles auront des bras pour se défendre, mais surtout des ressources intérieures qui leur permettent de se suffire à elles-mêmes et de supporter un long blocus sans être affamées. La Martinique, la Guadeloupe, Bourbon, ne récoltent que des sucres; rochers isolés sur les mers, tous tirent leur subsistance du dehors, et sont obligés de se rendre à l'ennemi maître des attérages. L'expérience des malheurs passés a suffisamment prouvé aux puissances maritimes qu'elles doivent maintenant porter leurs vues de colonisation sur des continens ou des îles fécondes capables de nourrir les habitans et la garnison sans le secours immédiat de la métropole, laquelle conservera dès-lors toute sa liberté d'action. Parmi les cinq pauvres colonies qui nous ont été rendues, Saint-Louis a l'avantage d'être non-seulement un point inexpugnable, mais encore d'avoir ses vivres assurés par la terre d'Afrique qu'il

domine. Il est vrai que, si les hostilités éclataient entre la France et l'Angleterre (et c'est l'unique cas à prévoir), celle-ci ne négligerait rien pour nous aliéner les populations voisines, puisqu'au milieu de la paix elle ne se fait pas faute de pareilles tentatives; mais les intérêts des tribus rivales sont tellement mêlés, les Maures ont un si profond mépris pour les Nègres, e ceux-ci ont une haine si violente contre les Arabes, que la politique de l'administration trouvera toujours des alliés parmi des peuplades retenues en outre sous la dépendance française par le besoin, l'appât des produits d'Europe et la facilité des échanges. Il est donc impossible de réduire Saint-Louis par la famine, et ce n'est pas l'un des moindres avantages que présente cet établissement sur ceux qui nous restent, et qui peuvent nous échapper au premier moment.

Quand le marin étudie la carte, il reste douloureusement affecté à la vue de l'isolement où se trouve toute flotte française loin de son pays qu'elle va défendre et venger au loin. Aucun point fortifié où cacher sa faiblesse à l'ennemi, nul arsenal pour réparer les vaisseaux démolis à la suite d'un combat. Les bons ports coloniaux que possédait autrefois la France lui ont été enlevés; l'Angleterre a dédaigné nos quatre îles dont une seule, la Martinique, offre une rade susceptible d'une défense que la famine rendrait bientôt inutile. On ne peut donc rester indifférent à la prospérité d'un territoire qui, comme le Sénégal, unit aux ressources d'une riche colonie les avantages d'une forte position militaire. N'oublions pas que les succès d'une guerre maritime dépendent non-seulement de la quantité de navires, mais surtout de la proximité de nombreux asiles où les bâtimens délabrés vont chercher de prompts secours sur les lieux même du combat. La mer appartient à celui qui reparaît le plus tôt prêt à combattre. Sortir, présenter le travers à l'ennemi, rentrer, changer à la hâte ses mâts cassés, ses voiles en lambeaux, appareiller le lendemain, vaincre ou être vaincu, mais revenir encore et toujours, tant que la noble carcasse peut flotter; interrompre les relations commerciales, tenir en éveil les côtes, attaquer sans cesse, fuir, mais comme l'Horace romain, voilà comment un peuple devient maître de ces flots mobiles qui ne se laissent dompter que par l'éternel entêtement d'une lutte acharnée et savante. De tels travaux sont impossibles sans ports de refuge pour les vaisseaux; et où sont ceux de la France ? Que deux escadres française et anglaise se rencontrent dans le fond de la Méditerranée, sur la côte de Syrie, par exemple, qu'elles soient égales en force, en courage, en génie, elles se sépareront mutilées, sans résultat positif, et chacune cherchera un mouillage pour réparer ses avaries. La flotte anglaise gagnera Malte, Zante, Corfou, la flotte française se traînera jusqu'à Toulon. Dans les circonstances ordinaires de la navigation, il faut un mois de traversée d'Alexandrie aux côtes de Provence; il y a donc mille chances pour que cette escadre soit attaquée sur la route par ceux des navires étrangers qui, ayant le moins souffert dans le combat, n'auront eu besoin que de rechanges insignifians

afin de pouvoir reprendre la mer. Si de la Méditerranée nous parcourons les immenses plaines de l'Océan, la position du pavillon français paraît bien autrement critique. Que deviendront nos flottes dans les mers de l'Inde, sur cette grève bordée d'arsenaux anglais? aux Antilles, devant des plages ouvertes? en Amérique et sur la côte occidentale d'Afrique, où il ne nous reste que Gorée à l'abri d'un coup de main? Nous le répétons encore, le Sénégal est, de toutes nos possessions, la plus intéressante, parce qu'il ne peut nous être enlevé par un blocus, et qu'il ne s'agit que de savoir le défendre. En nous plaçant à ce point de vue, nous étudierons avec un nouvel intérêt la situation commerciale de cette colonie, vers laquelle des crises fâcheuses ont appelé dans ces derniers temps l'attention de la France.

IV. — SITUATION COMMERCIALE DE LA COLONIE. — QUESTION DES GOMMES.

Les traités de 1815, en reconnaissant à la France sur la côte occidentale d'Afrique les mêmes possessions que la paix de 1783 lui avait autrefois assurées, proclamaient en outre l'abolition de la traite des nègres. Cette mesure, qui modifiait subitement l'administration du Sénégal, dont les comptoirs avaient été jusqu'alors les principaux entrepôts de l'esclavage, devait aussi changer à la longue le sort des colonies françaises et espagnoles. Elle allait donner de graves inquiétudes aux états du sud de l'Union américaine, et amenait forcément, dans un avenir peu éloigné, des chances funestes pour les pays à sucre et à coton, contrées où de durs travaux, sous un ciel meurtrier, déciment la race blanche. Aussi, quoique vraiment chrétienne et digne de peuples libres, la pensée de l'affranchissement, placée sous le patronage de l'Angleterre, fit naître en France des soupçons universels que les instincts les plus généreux ne purent d'abord parvenir à dissiper. L'abolition de la traite était cependant un grand bien pour le Sénégal, elle forçait immédiatement la France à diriger tous ses efforts vers le commerce intérieur de la contrée et la culture des terres. Le gouvernement, privé de ses plus belles colonies, cherchait alors de nouveaux débouchés aux produits de l'industrie nationale. L'exploitation des plaines de la Sénégambie devait ranimer les relations commerciales presque anéanties par la perte de la plupart de nos établissemens agricoles, dont les denrées précieuses seraient cultivées en Afrique sur une échelle immense et au milieu de populations innombrables.

Ébloui, en effet, par les rapports de ses agens, par des calculs basés sur l'étude superficielle des terrains que les noirs abandonnaient pour de légères *coutumes* ou redevances annuelles, le ministère français eut sérieusement l'espoir de retrouver au Sénégal les riches produits de l'Inde et de l'Amérique. Le cotonnier et l'indigotier surtout, plantes qui croissent spontanément en Afrique, devaient, si elles étaient soignées dans des habitations européennes, créer bientôt sur les marchés du continent une concurrence

redoutable à l'Angleterre et aux États-Unis. Une espérance plus noble animait encore le gouvernement; la moralité des nègres n'avait rien gagné au contact des blancs, et ces tribus, loin de dépouiller, dans le voisinage des comptoirs, leur férocité native, étaient sans cesse excitées par les traitans à de nouvelles violences et à des excursions que rendait indispensables leur odieux trafic. Une fois les *baracons* fermés, la guerre défendue et punie, la paix allait descendre parmi ces malheureux sauvages. Les pagnes, les brillantes verroteries de Saint-Louis, ne seraient plus vendus à la femme du guerrier implacable, mais à la compagne du tranquille ouvrier qui, soumis aux vues bienfaisantes de la métropole, cultiverait ses champs ou prêterait son concours aux travaux des colons. Des principes religieux, des relations plus douces, en domptant sans secousses ces natures mauvaises, permettraient enfin à la civilisation de féconder cette terre si long-temps maudite, et lui feraient oublier, à force de bienfaits et de bonheur, tous les maux qu'elle-même avait causés.

Les premières entreprises de culture furent d'abord conduites avec cet entraînement et cette exubérance de mouvement et d'activité qui signalent constamment tout projet nouveau d'une administration française. Au mois de mai 1818, le plan présenté au gouvernement fut aussitôt adopté, et deux expéditions partirent des ports, la première le 8 juillet de la même année, la seconde le 15 février 1819, pour transporter au Sénégal les personnes et le matériel jugés nécessaires à l'exécution; mais, à l'arrivée des bâtimens dans le fleuve, rien n'était encore prêt pour la réalisation des desseins du ministère : le gouverneur de Saint-Louis n'avait pu parvenir à s'entendre avec les Foules, dont le pays, situé près des cataractes du Felou, présentait à la colonisation de grands avantages, et, en outre, la facilité d'exploiter un jour les mines d'or, d'argent et de cuivre des environs, d'après les plans de M. Brué, qui avaient été retrouvés. Malheureusement, les Foules, rigides mahométans, ont, comme tous les musulmans fanatiques, les chrétiens en horreur. Ne pouvant traiter avec une pareille nation, le gouverneur passa, le 8 mai 1819, avec les Braknas du Walo, un acte solennel par lequel les chefs de la contrée cédaient à la France, en toute propriété et à toujours, moyennant des coutumes arrêtées, les îles et autres terres du Walo où le gouvernement voudrait former des établissemens. Déjà les terrains cédés avaient été partagés, les divers employés allaient partir pour Dagana, village désigné comme le chef-lieu de la colonisation, lorsque les Maures Trarzas, ligués avec les Foules, déclarèrent la guerre au gouverneur de Saint-Louis. Les Trarzas, ayant assujéti le Walo à des tributs onéreux, ne pouvaient voir sans mécontentement la formation des établissemens français, qui allaient rendre l'indépendance à leurs tributaires. Quant aux Foules, ils comprirent que les cultures établies aux frontières du Fouta les menaçaient, dans un avenir prochain, des dangers qu'ils avaient voulu éviter en refusant des terres aux chrétiens. Ces deux peuples firent alliance, entraî-

nant avec eux les Braknas, trop faibles pour tenir leur engagement avec la France, et le *damel* ou roi de Cayor, auquel les Arabes firent comprendre que l'exploitation des hautes terres du fleuve était la ruine de ses sujets. L'ennemi incendia aussitôt le Walo, intercepta la navigation des escales, attaquant à coups de fusil les embarcations qui montaient à Galam; de leur côté, les troupes françaises battirent les Maures, et foudroyèrent, avec leur artillerie, deux villages du Fouta. Découragées par ces sanglantes représailles, les tribus ne tardèrent pas à demander la paix, qui ne fut définitivement conclue qu'au mois de juin 1821. Deux traités s'ensuivirent: le premier cédait à la France les droits des Trarzas sur le Walo, le second donnait à la colonie toutes les terres du pays des Braknas où les Français jugeraient convenable de fonder des comptoirs.

Ce n'est qu'après la conclusion du traité de 1821 que commencèrent réellement les essais de culture. Le gouvernement ne négligea rien pour la réussite de cette grande entreprise. Après avoir alloué des primes à la production et à l'exportation des denrées, il fit don des graines et des instrumens aratoires, distribua des vivres aux travailleurs, participa généreusement aux frais des premiers établissemens, et prit enfin à sa charge la création d'un immense jardin qui pût devenir la pépinière d'où la colonie tirerait les plantes propres à naturaliser les végétaux étrangers et à les propager dans les terrains défrichés. De pareils encouragemens attirèrent les spéculateurs et séduisirent quelques indigènes. Les travaux ne se ralentirent pas de 1821 à 1824, et les nombreuses habitations du Walo furent partagées en quatre quartiers ou cantons. Le premier portait le nom de poste fortifié de Dagana; là était la limite provisoire des établissemens de culture qui s'étendaient à quatre lieues, et comprenaient, outre l'habitation royale de Koïlel, à la charge de la liste civile du roi, plusieurs jardins particuliers. Le second, quartier de Richard-Tol, était le point central de la colonisation, et longeait les bords du fleuve sur une étendue de cinq lieues; six habitations se groupaient autour de l'établissement principal, fondé par le gouvernement dans le Walo. Faf, le troisième canton, avait huit lieues de longueur sur la rive gauche; un bras considérable du fleuve traversait et fertilisait les terres des dix établissemens qui composaient ce quartier. Le quatrième canton, appelé Lam'sar, à sept lieues de Saint-Louis, comprenait dix-sept habitations sur les rives de trois marigots. Enfin, huit plantations avaient été formées dans les îles environnantes. Les colons, ainsi que le gouvernement, ayant mis dans la culture du cotonnier leurs espérances de succès, cet arbuste fut le premier planté sur toutes les habitations particulières, qui comptaient, en 1825, 3,449,090 pieds de cotonniers, tandis que le recensement des quatre établissemens royaux en donnait à lui seul 1,124,000 pieds.

Malheureusement le produit des récoltes ne répondit guère à ce magnifique développement de plantations, et la colonie, qui avait d'abord expédié 6,734 kil. de coton égréné en 1822, et 7,257 kil. en 1823, après avoir vu

l'exportation monter à 27,792 kil. en 1824, n'en fournit plus que 14,877 kil. en 1825; en tout 49,660 kil. dans l'espace de quatre ans. De si pauvres résultats découragèrent les colons. Le ministère crut stimuler les travailleurs en retirant les primes accordées à la culture pour les réserver à l'exportation seule des denrées. Cette combinaison, loin de remédier au mal, porta le dernier coup aux plantations; les habitans, abandonnant aussitôt le cotonnier, dont les récoltes ne pouvaient plus leur faire espérer l'allocation de primes suffisantes, tournèrent leurs vues vers l'indigofère, que l'on trouve dans toute l'Afrique. Les planteurs se remirent à l'œuvre avec le même zèle et l'enthousiasme qui avaient présidé aux premiers travaux de colonisation. Des champs nouveaux furent semés d'indigofères; des agens du gouvernement, chargés de la manipulation des plantes dans des indigoteries construites aux frais de la caisse publique, employèrent heureusement les procédés qu'ils avaient étudiés au Bengale. La récolte, attendue avec anxiété, surpassa d'abord l'attente universelle : l'indigo de Saint-Louis égalait, s'il ne surpassait pas, celui du Bengale; mais bientôt (car cette fatale restriction se présente sans cesse dans l'histoire du développement industriel de nos colonies) le prix de revient de la denrée fit évanouir la joie générale. Le taux de la vente resta constamment si élevé, qu'après cinq années d'essais en tous genres, la colonie dut perdre l'espoir de livrer sur les marchés d'Europe l'indigo du Sénégal au même prix que les produits indiens; telle fut du moins la pensée du gouvernement, qui, en 1830, supprima définitivement les dernières allocations de primes pour les cultures de la Sénégambie.

Dès que l'on connut dans la colonie cette disposition du budget local de 1830, ainsi que l'ordonnance sur la compagnie de Galam, dont les sociétaires étaient relevés de l'obligation, imposée par leurs statuts, d'employer une partie de leurs capitaux à des travaux de plantations, l'administration et les particuliers abandonnèrent les indigoteries du Walo, et les négocians cherchèrent dans l'extension du commerce de la gomme les bénéfices que la terre leur refusait. Jusqu'en 1828, la traite des gommes n'avait point paru faire de grands progrès, puisqu'à cette époque le comptoir de Galam et les trois escales des Trarzas, des Darmankous et des Braknas n'avaient donné que 1,759, 317 kil., tandis que la moyenne des gommes tirées annuellement d'Afrique avant 1789 montait à 1,200,000 et 1,500,000 livres, et que si, dans certaines années, ce chiffre était descendu à 200,000 kil., ce qui arrive fréquemment de nos jours, il avait souvent aussi dépassé 3,000,000 de livres. Il est vrai que, les derniers efforts des blancs pour créer des habitations agricoles ayant eu lieu en 1828, les relations avec les Maures durent se ressentir de cette fièvre d'exploitation : la traite des gommes formait toujours la base principale des exportations du Sénégal; mais le défrichement des terrains, le déplacement des capitaux, l'avaient fait considérablement négliger par la plupart des colons, qui eussent sans doute préféré la vie agréable et active du planteur à l'existence sédentaire du marchand. Quand il fallut renoncer à des illusions si long-temps caressées, les négocians voulurent réparer

leurs pertes; les indigènes libres, les plus pauvres négocians se lancèrent dans cette voie, réputée la seule lucrative; tous les habitans se livrèrent dès-lors au commerce des gommes, et la traite prit aussitôt les plus vastes proportions sous le régime de la libre concurrence, qui avait enfin remplacé le monopole des anciennes compagnies. Les affaires allèrent bien d'abord. L'ensemble des importations des étoffes de guinée, servant aux échanges avec les Arabes, et des exportations de gommes s'éleva de 3,600,000 fr. à plus de 5,000,000 en 1823. Les progrès se continuèrent jusqu'en 1839. Cette année vit le mouvement général du commerce tomber subitement à la somme de 13,600,000 fr.; en 1840, le commerce descendait à 11,800,000 fr., après avoir atteint 17,000,000 fr. en 1838. Une baisse aussi sensible épouvanta les ports de France, quoique l'administration de la colonie eût déjà prévu et annoncé depuis long-temps les malheurs qu'une sordide concurrence et la violation des vieux principes de la traite devaient amener tôt ou tard. Mais, avant d'entrer dans le détail des faits qui ont amené la crise, il est indispensable de faire connaître comment et par quels agens se fait la traite des gommes. Ces préliminaires sont essentiels et touchent au fond de la question.

Les deux espèces d'acacias qui produisent la gomme rouge et la gomme blanche sont généralement répandues sur tout le continent africain, dans les plaines sablonneuses qui viennent si tristement interrompre la puissante végétation de certaines parties du sol; ces arbres se montrent surtout au milieu des sables qui bordent la mer, depuis le cap Blanc jusqu'à Rufisque, extrémité sud de la rade de Gorée, et se sont propagés à l'infini au nord du Sénégal, entre Galam et l'escale du Désert. Les bois maures des puits du Sahel, d'El-Hiebar et d'Al-Fatak, d'où l'on tire presque toutes les gommes expédiées en France, ne sont pas les seuls que les négocians de Saint-Louis pourraient exploiter; il en existe d'autres, vers l'est, dont le produit annuel monterait facilement à un million de livres. Les rives du fleuve, les grandes îles que l'on trouve en suivant son cours, sont couvertes de gommiers magnifiques, et cette récolte, complètement négligée, fournirait près de 500,000 livres de gommes. La rive gauche en produit aussi, et les recherches de l'administration ont constaté l'existence de plusieurs forêts dans le pays des Yolofs. Jusqu'ici les Maures ont profité de leur supériorité vis-à-vis des nègres pour conserver la fourniture de cette denrée, et leur jalousie semble un obstacle insurmontable aux tentatives des négocians qui ont abandonné la traite insignifiante des marigots au commerce secondaire, dont les petites embarcations parcourent les affluens du Sénégal. Enfin, Saint-Louis tire une assez grande quantité de gommes du comptoir de Galam, approvisionné par les Maures Dowiches. Cette traite particulière appartient à une association de marchands qui, depuis quatre ans, embrasse en outre le commerce du bas de la côte et de la rivière Cazamance. Le privilége de cette compagnie s'exerce seulement une partie de l'année, lorsque le fleuve n'est pas navigable; au 1er avril, les échanges sont libres.

Le commerce des gommes aux escales se fait par l'intermédiaire des

traitans; ce sont en général des entrepreneurs agissant pour leur propre compte, qui, avant l'ouverture de la traite, achètent aux négocians un certain nombre de *pièces de guinée,* et s'engagent à leur livrer, en retour, une quantité déterminée de gomme. Dans un pays où le commerce se fait en nature, la pièce de guinée et la livre de gomme remplacent à Saint-Louis et aux escales les signes monétaires, qui n'ont aucune valeur chez les Maures et chez les noirs. Les guinées fabriquées à Pondichéry sont réservées, par une surtaxe de cinq francs la pièce, à la navigation nationale, qui ne peut toutefois les transporter directement en Afrique. Les manufactures de Rouen avaient essayé d'approvisionner le Sénégal de guinées; mais, si les tissus français sont supérieurs aux produits indiens, le prix en est resté trop élevé pour qu'ils puissent entrer en parallèle, sur les marchés de la colonie, avec les guinées étrangères : la compagnie de Galam les emploie cependant comme présens à distribuer aux princes maures et aux marabouts. Les traitans sont tous habitans indigènes de Saint-Louis; ils parlent la langue des Maures, et ont acquis sur eux quelque influence. Entrepreneurs ou simples mandataires, les traitans ont toujours donné les preuves de la loyauté la plus parfaite dans leurs rapports avec les Européens; mais une ardente jalousie, ce sentiment de vanité si remarquable chez les nègres, les pousse quelquefois à compromettre les intérêts qui leur sont confiés. Tous, pour augmenter leur crédit et leur importance à Saint-Louis, exagèrent auprès des blancs l'importance des relations qu'ils entretiennent avec les Maures et de la clientelle réelle qu'ils ont aux escales; ils surchargent ainsi leurs navires de pièces de guinée, dont le débit n'est jamais assuré. La crainte de ne pas entreprendre d'affaires et de se voir raillés par leurs rivaux les excite souvent à céder pour un prix inférieur au prix d'achat les marchandises des négocians envers lesquels ils contractent de lourdes dettes. Enfin, le désir de se procurer des gommes les entraîne à commettre des fraudes à l'égard des Maures, et, quoique ces derniers soient loin de donner l'exemple de la bonne foi, la morale et la politique même ne sauraient admettre ces tristes représailles, dont les moindres conséquences sont de nuire au commerce français et à l'influence de la mère-patrie. Le caractère des traitans, leurs rivalités, leur amour-propre ridicule, sont les causes principales qui, après avoir exercé une fâcheuse action sur la prospérité générale, ont peu à peu conduit la colonie à réclamer les mesures spéciales sur l'opportunité desquelles le gouvernement a dû définitivement statuer.

Après l'abandon complet des cultures en 1830 et jusqu'à la fin de 1831, la traite des gommes prit, nous l'avons dit, un grand accroissement. Jusqu'en 1838, on hésita entre le régime de l'association, du compromis et de la libre concurrence : ces trois régimes veulent être nettement définis. Nous n'avons pas besoin d'expliquer ici ce qu'il faut entendre par libre concurrence; nous ne parlerons que du compromis et de l'association. Par le compromis, les traitans, pour remédier aux excès de la concurrence, fixaient entre eux le

prix de la pièce de guinée, et s'engageaient à ne pas l'échanger à un taux inférieur. L'association, formée avec la sanction du gouvernement, excluait de la traite les commerçans qui ne s'y livraient pas ordinairement, et qui n'avaient commencé à la faire que depuis trois ans. Parmi ces trois régimes, appliqués tour à tour, le plus désastreux était, sans contredit, celui de la libre concurrence, qui provoquait toujours des excès déplorables. A la suite de ces excès, on demandait l'établissement du compromis, et ce dernier système, toujours mal pratiqué, ne produisait presque toujours que des résultats insignifians. Il fallait adopter des mesures plus énergiques, une allure plus franche, et on reculait toujours devant une telle extrémité.

En 1838, le gouvernement ayant rétabli la libre concurrence, la vanité des traitans, déjà excitée par le succès, ne connut plus de bornes; l'importation monta à 240,000 pièces, et l'exportation à 4,200,000 kil. Alors la ruine des traitans recommença; l'abondance des guinées amena une si grande avidité dans les échanges avec les Maures, que les traitans livrèrent aux escales pour 15 et 17 kil. de gommes les guinées payées à Saint-Louis 21 kil. Tous revinrent endettés, réclamant à grands cris l'établissement d'un compromis. Le compromis de 1839 fixa le prix de la guinée à 30 kilog. de gommes: l'importation atteignit 138,000 pièces de guinée, et l'exportation de gommes 3,864,000 kil.; mais l'encombrement des guinées était si considérable et les précautions prises pour réprimer les contraventions au compromis tellement insignifiantes, que les conditions du pacte commercial furent violées à toutes les escales et les guinées cédées à perte, comme aux époques de libre concurrence. En outre, les négocians, après avoir vendu aux traitans leurs guinées en retour de la récolte des gommes, se rendirent aux escales, firent eux-mêmes le commerce avec les Maures, auxquels ils cédèrent la pièce d'étoffe pour 16 kil. de gommes, prix bien inférieur à celui qu'ils avaient exigé des traitans à Saint-Louis. En 1840, année de libre concurrence, les mêmes excès se reproduisirent avec encore plus de violence; l'encombrement, déjà énorme à Saint-Louis, fut subitement augmenté par l'arrivage de 109,000 pièces expédiées par les ports français, où l'affluence des produits de l'Inde avait fait tomber la guinée à 18 et 15 francs en 1839, et à 12 et 11 francs en 1840. Négocians et traitans, chacun voulut se débarrasser de tissus qui venaient d'éprouver une baisse de 50 pour 100 dans les entrepôts. Les gommes, achetées à tout prix, montèrent à 3,000,000 kil. Toutefois les affaires eurent de si funestes résultats, que le gouverneur, alarmé de l'état de sa colonie, demanda à la métropole de trancher définitivement la question du régime à suivre pour le commerce du fleuve. En 1841, le gouvernement déclara la traite libre avec des règles nouvelles et une police sévère. La petite traite donna aux trois escales 200,000 kil. de gomme, et la guinée, après s'être maintenue au prix de 28 kil., retomba à 18 et 15 kil. La majorité des négocians et des traitans réclama les compromis, qui fixèrent la pièce de guinée à 27 kil. : la nouvelle convention fut violée avec plus d'impudence

qu'en 1840, et la libre concurrence prévalut en réalité sur les règlemens de l'administration.

A la fin de 1841, les traitans se trouvaient débiteurs envers les négocians de Saint-Louis d'une somme de 2,250,000 francs. Les malheureux possédaient à Guett'ndar une chétive case, une ou deux embarcations et quelques esclaves. N'ayant aucun moyen de se libérer avec leurs créanciers, tous rapports avaient cessé entre eux et les marchands. Le commerce des gommes se trouvait donc arrêté de fait, puisqu'il a lieu par l'intermédiaire des traitans, et que ceux-ci refusaient de se livrer à de nouvelles spéculations qui ne devaient qu'aggraver leur position. De leur côté, les marchands, pour avancer aux indigènes les guinées nécessaires aux échanges, demandaient au gouverneur de leur assurer la rentrée de leurs créances, au moins en partie. Le problème n'était pas facile à résoudre : l'administration devait chercher une transaction qui, sans ruiner les indigènes et tout en leur donnant la facilité de recommencer de nouvelles affaires, leur permît de se libérer graduellement de leurs dettes. Il fallait d'autant plus se hâter, que l'époque de la traite arrivait, et qu'à la suite des rigueurs employées par des négocians qui avaient ordonné des saisies, des expropriations et des emprisonnemens, la population indigène, ulcérée, se disposait à émigrer hors du territoire de Saint-Louis pour se mettre à l'abri des poursuites des blancs. M. Pageot-Desnoutières, chef du service administratif de la colonie, adressa au ministère de la marine le plan d'une association. Le 9 février 1842, une ordonnance royale investit le gouverneur du Sénégal du *pouvoir de prendre des mesures pour encourager les opérations du commerce et pour favoriser ses progrès, et de régler le mode, les conditions et la durée des opérations commerciales avec les peuples de l'intérieur de l'Afrique.* A cette ordonnance était joint l'envoi du projet de M. Pageot-Desnoutières, approuvé par le gouvernement. L'acte d'association fut aussitôt soumis aux délibérations du conseil général de la colonie et du conseil de l'administration, qui, après l'avoir discuté article par article, se montrèrent particulièrement disposés à étendre l'application du principe de privilége, regardé, cette fois encore, comme l'unique remède propre à satisfaire les intérêts généraux et particuliers, ainsi qu'à guérir les blessures que la libre concurrence avait causées.

Le 16 avril de la même année parut l'arrêté du gouvernement qui, par les discussions animées dont il fut l'objet dans les ports de France, amena la formation de la commission chargée d'examiner la situation du Sénégal et les ordonnances les plus favorables au commerce du fleuve. L'acte du 16 avril fondait à Saint-Louis une société spéciale dont le privilége fut strictement restreint à la traite de la gomme aux escales. Il était interdit non-seulement à la société, mais à chacun de ses membres, de prendre part aux échanges des autres produits du Sénégal ou de la gomme ailleurs qu'aux escales, sous peine de la confiscation des marchandises et d'une amende triple de la valeur, qui devait également frapper et les violateurs du privilége de la compa-

gnie et les sociétaires surpris en contravention des règlemens. Le commerce de Galam était seul déclaré libre. Tout individu patenté résidant à Saint-Louis, toute personne libre ou esclave ayant déjà fait la traite avait droit à une action de la société, dont le capital avait été fixé à 2,500,000 fr. Ainsi l'association, établie pour cinq ans, n'excluait personne du partage des actions, déclarées inaliénables et insaisissables, hors le cas de faillite ou de décès. Le créancier fournissant des fonds pouvait prendre une action au compte de son débiteur; celui-ci n'avait aucun droit sur le capital avancé, mais il touchait le produit de l'action souscrite en son nom, dont les trois quarts étaient employés à l'extinction de ses dettes. Les porteurs de titres de créances sur les Maures ne pouvaient en exiger le paiement intégral qu'en 1843; ils devaient se contenter du tiers de leurs créances durant l'année 1842, et la société se réservait le droit de poursuivre seule les recouvremens auprès des Maures. L'assemblée générale nommait le conseil d'administration de la société, composé de cinq négocians ou traitans indigènes, de cinq négocians européens, et d'un directeur au choix du gouverneur, qui désignait en outre un commissaire du roi pour surveiller, avec voix consultative, les séances du conseil. Telles sont les principales dispositions de cet acte d'association, qui a donné lieu aux attaques et aux défenses les plus passionnées. A peu près unanimement approuvé par tous les habitans du Sénégal, par l'administration locale et les marins qui connaissent ce singulier pays, le privilége de la société fondée le 16 avril fut vivement dénoncé en France comme portant atteinte à la liberté commerciale. La presse signala l'état déplorable où le Sénégal se trouvait réduit, et montra l'Angleterre attentive à nos fautes, intriguant pour faire prendre aux Maures la route de Portendik. Chaque journal, après avoir donné à son point de vue le récit des évènemens que nous venons de rapporter, exposait à son tour des plans infaillibles, où se trahissait cependant, avec l'oubli des faits contradictoires, l'ignorance complète des localités et du commerce du fleuve, qui n'a aucun rapport avec celui des autres colonies françaises. Au Sénégal, nous l'avons déjà dit, la civilisation est encore à naître parmi ces populations malheureuses et plongées par les excès et la cruauté des Européens dans un morne abrutissement. Aucun intérêt agricole ni industriel ne se mêle au commerce du marchand; les bénéfices de soixante navires expédiés chaque année des ports reposent uniquement sur les échanges des produits européens qui se font avec les peuplades voisines contre les denrées du pays, sans l'intervention de signes monétaires. Ce commerce primitif entre l'homme civilisé et le sauvage n'a pas même lieu directement de l'un à l'autre, mais par l'intermédiaire forcé d'une population placée sous notre protection, et toute l'influence française, toutes nos espérances de colonisation future, reposent sur l'attachement et la prospérité de ces indigènes, qui sont les entrepreneurs obligés de la traite avec les Maures et les mandataires du négociant dans ses relations avec les tribus de la rive gauche.

Toutefois les plaintes des ports, les exagérations des journaux, n'avaient

pas été entièrement inutiles : elles avaient appelé l'attention du gouvernement sur la colonie, dont la situation critique exigeait son intervention. Une commission fut assemblée par ordre du ministère pour étudier les affaires du Sénégal; elle désapprouva les bases sur lesquelles était fondée l'association privilégiée. Son rapport mérite une attention sérieuse; mais, selon nous, il donne prise à la critique sur plus d'un point, et l'analyse ne peut être ici séparée de la discussion.

L'arrêté du 16 avril avait été, on peut le dire, la liquidation commerciale de la colonie opérée sous l'autorité du gouvernement, c'est-à-dire l'application pendant cinq ans des bénéfices de la traite à l'extinction de la dette des traitans, et par conséquent au remboursement de la créance des négocians. La commission commence par établir une distinction essentielle sur la légitimité de ces deux mesures. Si elle comprend la nécessité de libérer les traitans dont la dette paralyse l'intervention, reconnue indispensable à la traite des gommes, et compromet l'existence de la population indigène en menaçant la sécurité de la colonie, il n'en n'est pas de même quant au remboursement des négocians. La commission consent bien à faire le sacrifice de quelques intérêts privés, afin de venir en aide aux traitans dont le bien-être est exigé par l'intérêt général, mais elle ne voit aucunes raisons d'appuyer par des mesures exceptionnelles la rentrée des capitaux que les marchands ont avancés pour leur profit personnel. Examinant de ce point de vue l'acte du 16 avril, la commission remarque d'abord que la confiscation des gommes pendant cinq ans à l'avantage des traitans et des négocians établit un monopole au détriment de quiconque n'est pas fixé au Sénégal en qualité de traitant, de négociant ou de marchand. On peut s'étonner qu'après avoir contesté la légitimité des mesures prises en 1842, la commission approuve l'acte d'association de 1834. « La colonie, dit-elle, était alors en guerre avec les Maures, et cette circonstance tout-à-fait exceptionelle, qui réduisait la traite à la seule escale des Braknas, pouvait légitimer des mesures extraordinaires et même extra-légales, dans l'intérêt du commerce lui-même comme dans celui de la sûreté de la colonie. » Les mesures prises en 1834 étaient encore plus rigoureuses que le règlement du 16 avril 1842, en ce qu'elles imposaient une limite de trois ans pour être reconnu apte à entrer dans la société, et qu'elles fixaient à 50 kilogrammes au lieu de 33 kilogrammes, prix de l'association dernière, la valeur de la pièce de guinée. Nous demanderons maintenant si, en 1842, « l'intérêt du commerce lui-même, comme celui de la sûreté de la colonie, ne pouvait pas légitimer des mesures extraordinaires et même extra-légales, » pour éviter les affreux malheurs qui menaçaient Saint-Louis. La plupart des observations de la commission sur l'acte du 16 avril, observations très justes du reste, peuvent s'appliquer tout aussi bien à l'acte de 1834 et à toutes les années où l'on adopta le compromis. La société, ayant été formée pour l'extinction de la dette des traitans, devait prendre les moyens les plus efficaces à l'effet de les débarrasser le plus vite

possible de créances qui arrêtaient le mouvement commercial de Saint-Louis, du fleuve et de la métropole elle-même. Elle adoptait des mesures extra-légales, comme elle l'avait fait en 1834, et aucune situation mieux que celle de 1842 ne pouvait justifier, nous le répétons, l'emploi de ces mesures exceptionnelles. La commission n'a-t-elle pas accueilli trop vite les dépositions des commerçans des ports, en assurant que la société a trompé par cette mesure les bienfaisantes intentions qui ont présidé à sa formation?

Ce n'est pas le seul passage du rapport qui nous paraisse soulever de graves objections. « La traite du fleuve, dit la commission, emploie ordinairement 150 navires, 150 traitans et 1,500 laptots, c'est-à-dire toute la population du Sénégal qui se livre au commerce des gommes, et l'association n'a occupé que 22 traitans, 22 navires et 500 marins, laissant ainsi 1,000 matelots sans ouvrage. » Il y a erreur quant au nombre des bâtimens, puisque 56 navires furent employés, 12 à l'escale des Darmankous, 22 à celle des Trarzas, et 22 à l'escale des Braknas. Les 56 bateaux de traite restaient aux escales, servant de magasins, tandis qu'une foule de barques, d'alléges, descendaient continuellement à Saint-Louis, où elles portaient les gommes que les stationnaires leur avaient versées. En outre, les 56 navires mouillés aux escales nécessitaient l'emploi de plus de 22 traitans, et les chalans qui opéraient le transbordement des gommes avaient, eux aussi, des équipages qu'il faut ajouter aux 500 laptots des 22 navires de la commission. Le rapport contredit les témoignages favorables à l'association (et ils sont nombreux), qui prétendent que 1,000 matelots ont été reportés des escales à la traite des marigots. Une déposition assez étrange affirme au contraire que la société a laissé 2,000 noirs dans la misère. Sans accorder plus de foi qu'il ne convient à ces assertions contradictoires, nous ferons remarquer, ce que l'on oublie de dire ou ce que l'on ne sait pas, que l'avantage des traitans, des négocians, de la colonie enfin, se trouve dans la réduction du nombre des marins. Les matelots sont des esclaves qu'on embarque accidentellement; ils appartiennent aux traitans qui, s'ils pouvaient obtenir le même résultat aux escales avec dix hommes au lieu de vingt, occuperaient les bras inutiles, soit dans les ateliers, soit à la pêche, dont le produit est assuré, soit aux cultures des légumes si recherchés à la ville, soit enfin aux mille travaux de l'intérieur et à la traite des marigots.

Un autre reproche qu'on fait à l'association, c'est de n'avoir échangé que 40,000 pièces de guinée contre 1 million de kilog. de gommes, lorsque la moyenne des guinées vendues dans les traites précédentes (qui ont ruiné les traitans) était de 120,000 pièces contre 2,300,000 kilog., y compris toutefois la traite de Galam; mais il ne faut pas oublier qu'il y a des années où la récolte manque totalement. Du reste, si on voulait juger de l'efficacité des mesures par le résultat de la vente, la commission ferait à son insu l'éloge du compromis et condamnerait ses propres conclusions; car, aux époques où on appliquait le compromis, les gommes et les guinées ont été

échangées en quantité énorme, et la traite de 1843, faite d'après les règlemens de la commission, a été complètement nulle. On ajoute que l'association a produit des conséquences contraires à son but, et la commission s'étonne que 275 souscripteurs seulement, sur une population de 13,000 ames, aient signé un acte d'association qui prétendait satisfaire aux intérêts de tous; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur la population de Saint-Louis pour s'expliquer cette apparente anomalie. Saint-Louis compte 13,000 habitans, dont 150 européens et 150 traitans libres ou esclaves, entrepreneurs aux escales. Le reste de la population se compose de captifs et d'indigènes tout-à-fait étrangers aux bénéfices de la traite, qui n'occupe réellement que 300 personnes. Plusieurs petits boutiquiers, de pauvres traitans sans ressources, au nombre de 25, n'ont pu sans doute remplir les conditions exigées, et l'association n'a compté que 275 membres au lieu de 300, chiffre que les intéressés au commerce des gommes ne sauraient guère dépasser. Quant aux 150 Européens établis à Saint-Louis et à Gorée, ils ne font pas tous des affaires aux escales, et l'association, en ne les admettant pas, a obéi au principe déjà adopté dans la colonie et qui prononce l'exclusion partout où il y a limite : c'est ainsi que l'acte de 1834 interdit le commerce du fleuve à tout négociant qui ne se serait pas livré à la traite depuis au moins trois ans.

Enfin les adversaires de l'association ont voulu prouver dans l'enquête et sont parvenus à faire croire à la commission que « la convention qui fixait le prix des guinées au Sénégal devait avoir pour effet d'éloigner les Maures des escales, de les dégoûter de leurs rapports avec nous, de les décider à aller traiter à Portendik ou sur la rivière de Gambie avec les Anglais, qui leur offraient des conditions plus favorables. » En un mot, le monopole amènerait tôt ou tard pour la France la perte du commerce des gommes et la ruine totale du comptoir. La commission, si l'on en croit le rapport, a d'abord considéré cette appréhension comme une de ces hyperboles auxquelles de part et d'autre, dans cette question comme dans toutes celles où l'intérêt privé est en jeu, *il est tout simple de se laisser entraîner*. Cependant elle s'est souvenue qu'à une époque où la colonie était en guerre avec les Maures Trarzas, il a été traité des gommes avec les Anglais à Portendik. « Quoique ce fait, dit-elle dans son rapport, ne se soit pas reproduit depuis, il a eu lieu, et il pourrait reparaître, si notre imprévoyance laissait naître des circonstances qui le rendissent possible. » La commission a donc scrupuleusement étudié la question du transport des gommes à Portendik, et il est demeuré pour elle de la dernière évidence que ce n'était là pour les Maures qu'une question de frais (1), et qu'ils s'éloigneraient pour peu qu'on

(1) La commission explique ce qu'elle entend par ce mot *frais* dans un pays où il n'y a pas d'argent : c'est *en travail et en dangers*, dit-elle, *que les frais se paient*. Cette définition, il est facile de le prouver, tourne contre ceux qui l'adoptent, et qui croient qu'en maintenant à un taux élevé le prix de la guinée, on déciderait les Maures à prendre la route de Portendik.

élevât imprudemment le prix de la guinée. Nous n'hésitons pas à dire que ceux qui manifestent de pareilles craintes n'ont aucune connaissance des affaires du fleuve et de la topographie du pays. Les sources du Sénégal se trouvent dans le Fouta-Dialion, non loin des sources de la Gambie, par 13° 37′ de longitude ouest, et son cours a plus de 400 lieues. Les Maures Dowiches habitent le pays compris entre le 14° et le 16ᵉ degré de longitude ouest, les Braknas entre le 16ᵉ et le 18ᵉ, et les Trarzas, les seuls que le Sénégal ait à redouter, entre le 18ᵉ et le 19ᵉ degré, c'est-à-dire près de la mer *du côté de Portendik*. Pour aller chercher les sources de la Gambie, les Dowiches auraient à faire, avec les nombreux circuits du fleuve, 200 lieues; les Braknas 300, et les Trarzas plus de 400. Les Maures ne possèdent pas une seule barque; la navigation se trouve du reste interrompue aux cataractes. Il faudrait donc, pour soustraire les gommes à la France, en profitant de la *proximité* de la Gambie, que les Maures quittassent leur pays; les Dowiches devraient passer sur le territoire de tribus ennemies, les Braknas sur les terres des Dowiches, et les Trarzas sur celles de toutes ces peuplades, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux innombrables. Cette émigration dans un désert sans eau, sans pâturages, durant la plus grande partie de l'année, *n'est-elle pas,* pour employer le langage de la commission, *une de ces hyperboles auxquelles il est tout simple que l'intérêt privé se soit laissé entraîner? Et les frais* de cet incroyable voyage annuel de 800 lieues entre l'aller et le retour ne surpasseraient-ils pas les bénéfices les plus exagérés que la concurrence anglaise pourrait assurer aux Arabes? Mais parlons sérieusement : les Maures ont, il est vrai, traité à Portendik; ce fait s'est présenté une fois, et ce sont les Trarzas qui, dans la guerre désastreuse que leur fit, il y a quelques années, M. le contre-amiral Quernel, alors capitaine de vaisseau, s'avisèrent de porter leurs gommes aux bâtimens anglais. Néanmoins toutes les personnes qui ont pu étudier sur les lieux les dispositions des Trarzas savent qu'ils ne sont plus tentés de renouveler la malheureuse tentative de 1833. Les Trarzas, qui s'étaient alors rendus à Portendik, durent regagner les marigots après des pertes considérables, et quand ils virent les barques françaises descendre le fleuve, rapportant à Saint-Louis les gommes achetées aux Braknas, ces malheureux, au désespoir, tendirent des mains suppliantes et demandèrent la paix. L'unique expédition de Portendik coûta si cher aux Trarzas, que, malgré la ruse et la dissimulation profondes qui distinguent les Arabes, ils ne purent cacher le désastre qu'ils avaient essuyé. La traite de Portendik, si désastreuse pour les Maures, n'avait guère eu de meilleurs résultats pour les Anglais, et la seule maison Foster de Bathurst perdit des millions à Portendik. On peut conclure hardiment de ce fait que la force même des choses rend inutiles les tentatives des Anglais.

En admettant d'ailleurs, avec la commission, que le haut prix auquel le compromis ou l'association porte la guinée aux escales, mécontentât momentanément les Maures habitués aux profits de la concurrence, pourquoi

donc la France ne profiterait-elle pas de ses avantages sur une nation turbulente, qui toujours a été l'ame des révoltes et des trahisons des populations voisines contre la colonie? En quoi la civilisation et la morale seraient-elles blessées par l'emploi de règlemens sévères qui tiendront en respect les peuplades arabes, ennemies irréconciliables de notre domination en Afrique? La commission s'abuse, quand elle croit que les Maures sentiront le besoin de conserver avec nous des relations qui peuvent agrandir leur richesse et leur puissance. Le caractère arabe n'a pas, pour ses intérêts, ces calculs d'une civilisation plus haute qui font taire les haines religieuses et politiques. Avant la fondation de nos comptoirs, les Maures étaient les maîtres du Sénégal, et les noirs, courbés sous un joug de fer, n'achetaient une tranquillité précaire que par le sacrifice d'une partie de leurs récoltes et de leurs captifs. L'apparition des blancs sur la côte rendit encore plus cruel le sort déjà si triste des tribus; et tant que dura la traite, les Maures redoublèrent leurs exactions pour se procurer les captifs qu'ils vendaient à Saint-Louis. Ce n'est, à bien dire, qu'à dater de 1817, quand son intérêt l'y a forcée, que la France s'est déclarée protectrice des noirs, dont elle espérait tirer parti pour ses projets de colonisation. Jusqu'alors, les Arabes avaient supporté les chrétiens, qui se contentaient de commercer et d'acheter des esclaves; dès qu'ils virent les essais de culture sur le territoire de la rive gauche, ils sentirent leur influence leur échapper. Ils prirent les armes et furent vaincus, mais ils restèrent hostiles à tout établissement durable qui aurait pour effet de rallier les nègres. La vie nomade des Maures, leur amour pour le désert, la stérilité de leur pays, les rendent insensibles aux bienfaits de la civilisation, et cette nation est le seul obstacle que la France ait à écarter si elle veut profiter des ressources de la contrée.

Nous croyons que le privilége seul, mais le privilége établi de manière à concilier la plupart des intérêts, peut assurer à la colonie la prospérité commerciale et la tranquillité sans laquelle tout autre progrès est impossible. Nous partageons aussi le sentiment des hommes qui conseillaient la pratique de l'association durant quelques années seulement et jusqu'à la fin de la crise. Des nécessités impérieuses indiquent cette marche comme la plus sage : délivrer les traitans de leurs dettes, opposer une digue à la libre concurrence, rendre à la population indigène la sécurité nécessaire à la conservation des sentimens d'affection et de dévouement qu'elle porte à la métropole, tels étaient les motifs qui firent regarder, par les défenseurs de l'association, comme indispensable, l'abandon passager du système de liberté dont le principe, suivi rigoureusement au Sénégal, menait droit à un abîme. Les chambres de commerce, consultées, demandèrent des mesures exceptionnelles, sauf la place du Hâvre, qui se prononça pour l'application immédiate du principe de la concurrence; Bordeaux et Marseille préférèrent le compromis; Nantes, l'association. La réponse des ports de France est remarquable : ce sont eux qui d'abord se sont élevés contre l'association; dès

que les chambres de commerce étudient la question, trois sur quatre reviennent au privilége, unanimement réclamé par les négocians, les traitans et l'administration de Saint-Louis, sinon comme un système définitif, du moins comme une mesure destinée à préparer un état de choses meilleur.

La dernière ordonnance sur la traite des gommes, rendue le 15 novembre 1842 d'après les conclusions de la commission, reconnaît, comme en 1841, *le principe de la libre concurrence sous certaines restrictions*, avec la faculté pour le gouverneur de rétablir le compromis quand les circonstances l'exigeront. Il est inutile de s'arrêter aux autres dispositions de la loi, qui ne pourraient avoir d'effet qu'autant que la libre concurrence, même limitée, conduirait à un commerce actif et régulier. Les restrictions imposées par le nouveau règlement suffiront-elles à empêcher les désordres du fleuve? Si l'état de crise où est définitivement tombée la colonie en 1842 tient surtout, selon la commission, *à l'abondance de la marchandise sur les marchés*, la liberté des échanges admise par le gouvernement n'engagera-t-elle pas les ports de France à envoyer au Sénégal toutes les guinées qu'ils pourront tirer de l'Inde? Ces arrivages ne surpasseront-ils pas les besoins assez limités des escales, où l'abaissement du prix des tissus se fera sentir de plus en plus? L'encombrement des étoffes à Saint-Louis, que la fixation du taux de la guinée n'arrêtera plus, ne poussera-t-il pas les marchands à lutter contre les traitans dans le fleuve? Le système, on le voit, ne se prononce franchement ni pour ni contre le privilége; il admet la liberté des échanges, mais en tolérant le compromis, si les circonstances en exigent l'application. Il pose un principe et laisse subsister des restrictions que ce principe repousse. Au lieu de cette réforme à la fois illogique et timide, au lieu de placer la colonie entre l'excès de la concurrence et l'excès du privilége, il valait mieux renoncer à proclamer la liberté du commerce sur une terre qui n'est pas préparée à en jouir; il valait mieux rentrer franchement dans le système de l'association, c'est-à-dire appliquer le privilége avec modération, avec prudence. Ce système comptait de nombreux adhérens, et offrait les avantages du compromis sans en avoir les dangers.

La libre concurrence a forcé l'autorité à tomber dans le compromis, et le compromis doit inévitablement pousser l'administration vers l'abîme qu'elle avait voulu éviter, quand l'acte d'association lui avait paru la seule porte de salut pour sortir de la misère et pour arrêter l'exploitation des traitans. La commission, qui a sérieusement étudié, on doit le reconnaître, la question épineuse du commerce des gommes, sent fort bien qu'elle n'a pas trouvé une solution complète aux difficultés du Sénégal; elle avoue, en terminant son rapport, qu'elle n'a pu présenter *des vues positives, concordantes, sur le régime commercial à suivre en Afrique*. Cette déclaration, loin de nous abattre, doit nous exciter à de nouveaux efforts; le problème traité par la commission n'intéresse pas seulement le commerce de la France,

il touche à sa dignité, à son influence morale (1). Nos rapports avec les populations barbares perdraient leur caractère d'utilité générale le jour où le commerce de la colonie, abandonné à lui-même, cesserait d'être entre nos mains un instrument de force et de civilisation.

V. — PÊCHE ET CULTURE. — AVENIR DE LA COLONIE.

Les bénéfices de la traite des gommes ne sont pas les seuls avantages que présentent nos comptoirs d'Afrique : l'organisation de la pêche le long des côtes et l'exploitation de l'arachide, dont la culture commence sous des auspices plus heureux que celle du cotonnier et de l'indigofère, doivent appeler sur le Sénégal tout l'intérêt de la mère-patrie (2). Nous doutons que les indigènes se livrent d'eux-mêmes à une culture, quand bien même ils la reconnaîtraient lucrative; cependant puisque l'arachide promet de si brillans avantages, puisqu'il ne s'agit plus, comme pour le cotonnier et l'indigofère, de travailler sur des données incertaines, mais bien de partager les bénéfices connus des Anglais, des Américains et d'un négociant français, ne serait-ce pas le cas de revenir aux projets de colonisation trop vite abandonnés peut-être en 1830? Outre l'intérêt de la France à s'assurer par des voies bienfaisantes et pacifiques le protectorat de la Sénégambie et la domination du fleuve, seule artère par où s'épanchent les richesses de la contrée, il serait bien temps de terminer

(1) Un passage du rapport de la commission fera juger de l'importance de la question sur laquelle nous avons cru devoir nous étendre, malgré l'aridité du sujet : « Le développement toujours croissant de l'industrie promet en Europe une extension considérable à la consommation de la gomme. Les anciens emplois de cette denrée se multiplient, et de nouveaux s'ouvrent chaque jour : le nord-ouest de l'Afrique est le point où elle se produit avec le plus d'abondance, et le fleuve du Sénégal est l'issue presque unique par laquelle elle s'écoule vers les lieux de consommation. Ce commerce est à nous, et, si nous savons le conserver et l'accroître, il peut acquérir une importance bien plus grande encore que celle à laquelle il est déjà parvenu. »

(2) L'arachide est une graine oléagineuse qui croît disséminée sur la rive gauche du fleuve et en Gambie, où elle est devenue une branche importante du commerce de Bathusrst. Cette plante fournit une huile excellente, et il s'en fait une exportation considérable aux États-Unis et en Angleterre. La maison de MM. Régis frères de Marseille a demandé, en 1843, 500,000 kil. de graines au comptoir d'Albreda, d'où elle en avait déjà tiré 300,000 kil. en 1842 L'arachide se vend en Afrique 2 fr. 50 cent. les 12 1/2 kil. et revient en France à 37 et 38 fr. les 100 kil., dont le gouvernement a réduit à 1 fr. les droits d'entrée. Le Sénégal a aussi expédié quelques envois de graines, et, dit le rapport de la commission, pour peu que cette plante soit aidée par la culture, à laquelle les indigènes, aussitôt qu'ils reconnaîtront qu'elle est lucrative, ne manqueront pas de se livrer, elle parviendra sans peine et sans frais à une production très abondante.

par des faits victorieux le scandaleux procès de l'avenir réservé à la race noire. Jusqu'ici, le moraliste est resté douloureusement frappé de l'incurable inertie de ces populations partout misérables, même au milieu des champs magnifiques arrosés par des fleuves abondans. De nobles esprits, toujours frustrés dans leurs espérances, se flattaient encore que cette terre désolée sur ses rives, mais quelquefois si belle à l'intérieur, cachait des royaumes comme le Mexique et le Chili en Amérique. Un nom magique surtout, celui de Tombouctou, apporté par les caravanes, chanté par les chameliers, soutenait le courage des voyageurs. Caillé a hasardé sa vie à la recherche de la ville merveilleuse qui devait enfin lever tous les doutes, et il est arrivé à une triste bourgade, assise sur un lac, dans une riante contrée, où tous les trésors de la terre meurent inutiles. Faut-il conclure de là, comme les partisans de l'esclavage, que les organes du nègre sont ceux de la brute, et que l'intelligence n'habite pas son front déprimé? Qu'est-il besoin de s'attacher aux difformités physiques, à l'exiguité des cases du cerveau, dont le docteur Gall a fait un si grand abus dans son triste système? L'horrible oppression dont ce peuple a été victime n'a-t-elle pas suffi à elle seule pour chasser la dernière étincelle du feu sacré qui l'animait? Qu'a-t-on fait pour le noir? quel secours a jamais reçu cet être infortuné depuis le jour fatal où le premier forban portugais alla incendier ses cases et ravir ses enfans, jusqu'à notre époque de philanthropie éloquente et stérile? Agissons et parlons moins; car, si l'on veut dissiper les doutes qui pèsent encore sur l'aptitude des nègres à une vie meilleure, il faut leur procurer les moyens de s'essayer d'abord aux travaux les plus faciles de l'intelligence. Les douces et simples occupations de l'agriculture exercent sur les mœurs une force d'épuration infaillible. Ne pourrions-nous, à la longue, assurer ainsi notre empire au Sénégal par l'affranchissement moral et politique des nègres? Ensuite, pourquoi l'effrayante mortalité qui frappe les blancs dans l'intérieur n'engagerait-elle pas la métropole à chercher des colons et des soldats parmi les naturels? Déjà ceux-ci lui fournissent les facteurs de son commerce aux escales, ainsi que les laptots embarqués sur les navires de l'état pour soulager les équipages. Ici, comme dans tout ce qui a rapport aux colonies en général, l'Angleterre nous donne l'exemple. Les garnisons de Bathurst et de Sierra-Leone, les pilotes de ses ports sont des noirs choisis et parfaitement dressés, dont la tenue est vraiment remarquable. La supériorité des Yolofs sur les peuplades du bas de la côte nous invite à tenter sur eux une expérience plus décisive; le dévouement sans bornes qu'ils ont montré dans les guerres de Saint-Louis contre les Maures, les services qu'ils rendent à bord des bâtimens de guerre, où ils égalent les meilleurs matelots, leur affection sincère pour la France, toutes ces qualités auraient dû engager l'autorité à recruter ses troupes coloniales d'après le mode établi dans l'Inde anglaise. Le système des *engagés* permettrait du reste d'attendre que les indigènes vinssent librement demander du travail sur les habitations, ou leur admission dans la milice. Pour attirer les

populations à de nouvelles cultures, il fallait leur présenter des chances de succès durables, et les plantations d'arachides semblent réunir les plus grandes conditions de réussite. Le seul obstacle à ces projets, ce sont encore les Maures. Nous avons avancé plus haut, contrairement à la commission, qu'il y avait nécessité pour la France à détruire leur influence sur la rive gauche, et que la politique commandait de maintenir élevé le prix d'échange de la guinée. La commission l'a senti, et cette fois elle est d'accord avec nous sur la nécessité de combattre cette race hostile. Pour exploiter avec succès les richesses naturelles du Sénégal, elle reconnaît qu'il « faut pouvoir y contrebalancer la puissance des Maures, en tirant parti de la sympathie qu'ont pour nous les peuplades pacifiques qui l'habitent, et à laquelle la crainte des violences des peuples de la rive droite les empêche seule de se livrer. »

La quantité de poissons prise sans aucune fatigue sur les côtes d'Afrique est telle, que l'on ne sait réellement à quoi attribuer la négligence des pêcheurs du Nord, qui n'ont jamais tenté jusqu'ici une seule expédition dans ces parages. Un travail récent de M. Berthelot, qui a passé dix ans aux Canaries, fait connaître les résultats prodigieux de la pêche des naturels. D'après M. Berthelot, les produits moyens de la pêche des Canaries dépassent de beaucoup ceux qu'on recueille à Terre-Neuve. Tandis que le pêcheur terre-neuvien prend en moyenne 400 kil. de poisson par année, un Canarien en pêche en moyenne 11,000 kil. En d'autres termes, le marin des îles retire plus de 5,000 poissons, quand celui de Terre-Neuve n'en prend que 200, d'où il résulte qu'il faut 26 hommes sur le banc pour récolter, dans une campagne, ce qu'un seul insulaire trouve dans l'année. L'année de pêche, pour le marin des Canaries, est de cinq mois tout au plus; la durée d'une campagne à Terre-Neuve exige quatre mois des plus rudes fatigues. Quant aux frais d'armement, M. Berthelot, s'appuyant sur les recherches de M. Marec, sous-chef au personnel de la marine, l'homme le plus compétent sur ces importantes questions, trouve que la dépense de la première année d'armement serait de deux tiers moins élevée pour les mers d'Afrique que pour la côte d'Amérique (1). La pêche d'Afrique a un autre avantage dont il faut tenir compte. Nous voulons parler des heureuses chances qu'elle offre à la navigation. « Depuis le cap Bojador jusqu'aux îles Delos, dit M. l'a-

(1) M. Berthelot démontre, toujours en s'appuyant sur les calculs de M. Marec, que, si le navire de Terre-Neuve fait une pêche moyenne, le produit net de la première année sera de 12,000 fr. environ au-dessous de la dépense d'armement; les voyages suivans donneront seuls des profits. Près du cap Blanc, au contraire, tout en supposant que l'on ne prenne qu'une quantité de poisson comparativement égale à celle de Terre-Neuve, le bénéfice serait de 2,000 fr. la première année, et non-seulement il n'est pas tenu compte du produit de l'huile, qui figure dans le calcul relatif aux navires de Terre-Neuve, mais l'on admet encore que nulle prime d'armement ne sera accordée à la pêche nouvelle, tandis que la prime de 50 fr. par homme continuera à être allouée à la pêche ancienne.

« miral Roussin, le ciel est presque toujours bleu; des vents constans rè-« gnent pendant huit mois de l'année; pendant tout ce temps, il ne tombe « pas une goutte de pluie. » En comparaison de cette mer si riante et d'un ciel si pur, soulevons le rideau des brumes épaisses qui cachent les abords dangereux de Terre-Neuve, et nous verrons les lames, charriant des glaçons, semer sans cesse de nouveaux écueils un océan que le navigateur croyait sans dangers. Sur la côte, des coups de vent terribles amènent de lamentables naufrages, engloutissent les chaloupes, cassent les chaînes, les ancres, et causent des avaries dans la coque et le gréement. Le navire, de retour en France, est obligé d'employer une partie de son gain de pêche à réparer les désastres d'une croisière pénible. Rien de semblable sur la mer d'Afrique, et, quand des vents réguliers ont favorisé la navigation, un air pur et sec protège encore les produits de la pêche (1). Enfin M. Berthelot affirme, et pour notre compte nous le croyons sans peine, que cette mer si belle est remplie de poissons bien supérieurs par leur nombre et la délicatesse des chairs aux espèces que nourrissent les côtes de l'Amérique. Il faut d'ailleurs le reconnaître, l'avenir des grandes pêcheries, l'intérêt des peuples maritimes, exigent impérieusement que le travail et la dévastation ne se portent pas toujours sur un même point. Cette récolte annuelle faite sur la côte d'Amérique peut amener l'émigration des morues. Le poisson, toujours attaqué sur le banc de Terre-Neuve, finirait par chercher des plaines inabordables, comme la baleine, qui, réfugiée maintenant dans les glaces du pôle sud, couvrait, il y a peu de temps encore, les mers du Spitzberg, où les pêcheurs en prirent 1,864 dans l'année 1697.

Telle est la nouvelle source de richesses que présente le Sénégal. La belle rade de Gorée et sa station militaire offrent aux navires pêcheurs tous les secours dont ils pourraient avoir besoin. Les baies de Han et de Dakar seraient des mouillages excellens pour les travaux de préparation du poisson; les bâtimens trouveraient à profusion sur la côte du bois et de l'eau, les plages de sable permettraient d'établir des séchoirs naturels; la population noire, attirée par un modique salaire, se prêterait à la manipulation qu'elle pourrait faire sans fatigue. Le tabac, la guinée, la verroterie, articles qui servent à payer les laptots, se trouvant déjà dans nos comptoirs, le bâtiment partirait de France avec un chargement pour la colonie, et non sur lest, comme pour Terre-Neuve, et il ferait ainsi deux spéculations en un seul voyage.

Nous sommes dans un siècle où l'activité incessante du commerce, les progrès de la civilisation et de l'industrie, les besoins des classes pauvres, veulent des entreprises nouvelles. Quand la population augmente, les masses cherchent autour d'elles d'autres champs à exploiter. La mer offre aux spé-

(1) Des scares et des cabrillas sont expédiés en paquets à la Havane après avoir été simplement exposés à l'air quelques jours.

culateurs une arène toujours ouverte et toujours féconde. La pêche d'Afrique, si les faits cités par M. Berthelot sont exacts, assurerait des bénéfices incalculables. Ne se trouvera-t-il pas, parmi les grands négocians de nos ports, un de ces hommes qui, émule des anciens commerçans français, essaiera d'enrichir son pays et d'attacher son nom à une expédition lucrative et honorable? Lorsque chaque jour, des ports d'Angleterre et d'Amérique, partent des aventuriers audacieux qui, soutenus par leur propre courage et leur indomptable énergie, vont explorer les derniers recoins du monde, la France restera-t-elle en arrière, et ses marins voudront-ils laisser inachevée l'œuvre sublime des obscurs navigateurs dieppois? L'état, du reste, est aussi intéressé que le commerce dans cette importante question. La perte de nos colonies, en privant nos marchands de leurs débouchés les plus avantageux, menace en outre de détruire la pépinière des vrais matelots. Depuis longtemps déjà la marine royale, ce bras gauche de toute puissance militaire, comme l'appelle un illustre amiral, cherche avec anxiété un remède à l'effrayante pénurie des hommes de mer. Après une longue indifférence, le pays tout entier comprend la nécessité d'une flotte digne de son nom et des rêves de grandeur qu'il n'abandonnera jamais. Il est donc du devoir du gouvernement de protéger au moins quelques tentatives, qui, si elles réussissent, feront naître des armemens nombreux, et d'encourager ces expéditions lointaines qui seules enfantent des matelots intrépides.

L'avenir de nos comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique soulève, on le voit, de bien hautes questions. Prospérité maritime et commerciale, colonisation future, exploitation des mines du Bondouk, et, ce qui aux yeux de bien des hommes l'emporte heureusement encore sur toute idée de lucre, l'espérance de relever les noirs de l'abjecte position où ces enfans perdus de la grande famille des peuples sont toujours plongés, tels sont les intérêts engagés sur ce coin de terre presque inconnu. Mais la base première de toute opération, le point de départ des progrès possibles, c'est une loi sage sur la traite des escales. Sans l'organisation complète du commerce des gommes, la colonie ne peut espérer aucun repos. Les traitans, toujours inquiets, se ruineront par la concurrence que les restrictions imposées au compromis ne sauraient arrêter, ou, dans les momens de crise amenés par leur propre faute et souvent par la cupidité des marchands, ils préféreront l'exil et l'indépendance du désert aux malheurs qui les menacent sous le pavillon français. Les Maures de leur côté, profitant de l'incertitude du gouvernement, de la vanité des traitans, des offres cachées des blancs, des conseils des agens anglais, intercepteront la navigation du Sénégal, abandonneront les escales et feront des courses sur la rive gauche, dont les paisibles habitans finiront par s'éloigner, méprisant, eux aussi, cette protection européenne qui, loin de leur assurer le calme, les entraîne fatalement dans toutes ses querelles. Il est donc nécessaire d'étudier avec soin les phases diverses par lesquelles ont passé les relations commerciales du fleuve, si

l'on veut régler définitivement la traite. N'oublions pas toutefois que l'association, la régularité forcée des échanges, qui, dans ses formes, blesse en France les principes de liberté, ne doit pas être jugée d'après les idées européennes. Les faits ont assez prouvé que la concurrence est désastreuse, tandis que le privilége, le monopole, comme on veut l'appeler, en arrêtant le prix de la guinée, oblige les traitans, dans leur intérêt, dans celui des négocians, et par conséquent dans l'intérêt même des ports, à donner leurs marchandises non-seulement sans perte, mais avec un gain qui leur permet de payer leurs créanciers de Saint-Louis, lesquels soldent à leur tour les maisons d'Europe. Il faut se rappeler la contrée sauvage où, après tant d'efforts pour ramener le commerce aux règles si simples et si faciles qui le régissent dans les pays civilisés, l'administration s'est toujours vue obligée d'obéir aux mesures exceptionnelles que les mœurs, les traditions, l'habitude, le caractère des Arabes et des noirs, la nécessité enfin d'employer les traitans, lui présentaient comme les seules chances de salut.

S'il est prouvé que le caractère des traitans ne comporte pas une entière liberté dans leurs transactions avec les Maures, s'ils sont trop faibles, comme ils l'avouent naïvement du reste, pour résister à l'attrait d'échanger à quelque prix que ce soit, et si, malgré ces défauts, les marchands du Sénégal ne peuvent se passer de ces courtiers, excellens quand la loi les commande, dangereux dès qu'ils sont livrés à eux-mêmes, faudra-t-il donc bouleverser la colonie, irriter la population indigène, risquer enfin de perdre le commerce des gommes, plutôt que d'adoucir ou de repousser même, s'il le faut, un principe irréalisable? Espérons que le gouvernement ne laissera pas long-temps un tel problème sans solution, et si une sage direction est donnée à la traite, si les richesses naturelles sont enfin exploitées par la population noire appelée dans une voie meilleure, le Sénégal peut redevenir un jour ce qu'il a été déjà, le plus précieux de nos établissemens coloniaux.

CHARLES COTTU,
lieutenant de vaisseau.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

III.

POÉSIES NOUVELLES (*Neue Gedichte*), PAR M. HENRI HEINE.[1]

La poésie politique, qui s'est produite en Allemagne dans ces derniers temps avec beaucoup de bruit et d'éclat, continue d'agiter les intelligences; elle suscite des hommes nouveaux, et attire à elle des talens déjà éprouvés ailleurs. Cette liste que nous avons ouverte ici même, il y a quelques mois, ne paraît pas sur le point de se clore; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Dingelstedt, M. Herwegh, ne sont plus seuls à solliciter l'attention publique; leur petite phalange grossit tous les jours, et qui sait si ces premiers héros, si heureux et si fiers d'eux-mêmes, ne seront pas oubliés demain pour les survenans? Les nouveaux venus, du reste, seront oubliés et dépassés à leur tour. Ce

(1) Hambourg, 1844.

qui caractérise avant tout la situation présente de l'Allemagne, c'est l'absence d'une doctrine, d'une volonté droite et claire. Elle s'agite beaucoup, mais elle s'agite dans le vide. Or, tant que cette volonté manquera, tant que l'ancien idéal, disparu pour jamais, n'aura pas été remplacé par un idéal nouveau qui puisse régler les esprits et les conduire vers un but déterminé, les agitations se succéderont sans résultat, et l'inutile émeute d'aujourd'hui amènera inutilement l'émeute de demain.

Il faut un coup d'œil exercé pour suivre ces mouvemens de la pensée publique en Allemagne. On y rencontre sans cesse mille contradictions bizarres, et une attention superficielle serait vite déconcertée dans ce tumulte. Une chose me frappe au milieu des tentatives nouvelles de ce pays, c'est combien il subit encore l'influence de cet esprit philosophique dont il croit s'être débarrassé pour toujours. Un peuple ne renonce pas sans danger à ses traditions, à ce qui était sa force et sa vie. Depuis qu'il a rompu avec les préoccupations élevées qui faisaient sa gloire, l'esprit allemand, troublé, dépaysé, cherche sa voie et ne la trouve pas. Le jour où la haute poésie que représentaient Goethe, Schiller, Herder, Jean-Paul, a été attaquée avec colère, le jour où le spiritualisme de Fichte, de Schelling, de Hegel, a été rejeté bien loin par de jeunes et aventureux tribuns, ce jour-là commençait la profonde révolution morale dans laquelle sont engagés les peuples allemands. Que cette révolution fût nécessaire, ce n'est pas moi qui voudrais le nier; j'ai expliqué, j'ai approuvé ici ce légitime mouvement qui ramenait les intelligences aux épreuves sévères du monde réel, et éveillait le besoin de l'action après les longues extases de la pensée. Seulement, de quelle manière se transformera le génie de l'Allemagne? Saura-t-il, dans cette transition si périlleuse, modifier sa nature sans la mutiler, la rendre féconde sans la violer et la flétrir? Il s'agit pour elle, en ce moment, ou de tout régénérer ou de tout perdre. Voilà la difficile situation qui est la sienne, voilà le spectacle qui attire nos regards et sollicite puissamment nos sympathies et nos études. Or, jusqu'ici l'inquiétude est permise. Le vieux génie de l'Allemagne n'est plus; mais l'esprit de l'Allemagne nouvelle est-il né, se connaît-il, a-t-il conscience de lui-même? Pour qu'il acquière cette conscience, la condition première, assurément, c'est qu'il ne renonce pas à ses traditions nécessaires. Vous qui voulez transformer l'esprit de votre peuple, ne commencez pas par le frapper violemment, et craignez de le détruire. On aura beau faire, au-delà du Rhin on ne pourra jamais se passer complètement de cette philosophie; rendez-la plus humaine,

plus appropriée au monde réel, plus soucieuse des intérêts présens, mais ne la répudiez pas. Il faudra toujours qu'une pensée élevée dirige ces intelligences; sans cette lumière, elles trébucheront misérablement. Le génie allemand ne ressemble pas au génie de la France, lequel, dans de suprêmes occasions, au milieu de la ruine de ses croyances, sait trouver en lui des ressources inattendues, et réparer miraculeusement toutes ses brèches. Une telle promptitude de cœur, un sens si droit et si résolu, un si ferme esprit de conduite, n'appartiennent point aux nations germaniques, et ce sera toujours pour elles une grande imprudence de s'aventurer trop follement. On peut parler ainsi sans faire injure à un grand peuple, car c'est peut-être une vertu, après tout, de ne savoir se passer de croyances profondes. Depuis que ce guide lui a manqué, l'Allemagne s'en va au hasard, sans but, sans volonté sérieuse, prenant le bruit qu'elle fait pour un signe de force, et s'amusant à de vaines équipées au lieu d'affronter vigoureusement les épreuves décisives qui l'attendent. Voilà pourquoi je dis qu'elle subit encore, à son insu, cette condition philosophique dont elle se croit délivrée comme d'un mal, et qui est sa nature même.

Je voudrais résumer rapidement tout ce qui s'est passé depuis le commencement de cette révolution jusqu'au point où nous en sommes. C'est une histoire qui se fait sous nos yeux, mais la confusion de la mêlée nous empêche d'apercevoir distinctement les différens groupes.

On sait quelle était l'autorité de la philosophie de Hegel, combien elle avait subjugué de hautes intelligences, comme elle régnait enfin sur presque toute l'Allemagne. Jamais l'empire d'une doctrine n'avait été plus fortement établi. Hegel résumait tous les travaux de la métaphysique allemande, comme Goethe représentait toute la poésie depuis Klopstock. Cette haute poésie d'un côté, de l'autre les systèmes souverains des penseurs formèrent, pendant quelque temps, comme une patrie spirituelle où les peuples germaniques, séparés ici-bas, pouvaient enfin se rencontrer. L'unité de l'Allemagne était fondée dans l'esprit; seulement, il fallait faire passer cette unité dans le monde réel : il fallait aussi entrer dans la vie active, après avoir épuisé tous les degrés de la contemplation. Alors parut une littérature légère, frivole, sémillante, qui prit sa gracieuse frivolité pour un témoignage de hardiesse sociale et s'en promit les plus heureux résultats. On donna à cette école le nom de *jeune Allemagne*, et ce jeu singulier dura quelques années avec des alternatives de succès et de défaites que j'ai racontées ici. Cependant, tandis que la poésie de la précédente période était ainsi réduite en poussière, la haute philosophie de

Hegel était détruite par des hommes qui se vantaient de l'avoir rendue accessible à tous, beaucoup trop accessible en effet, puisqu'on marchait désormais sur ses débris. Ces hommes s'appelèrent *la jeune école hégélienne*. Ils étaient aussi emportés, aussi farouches que leurs devanciers avaient été badins et prétentieux. Ce furent les montagnards; plus d'une exécution violente signala leur avènement, et si les prétendus girondins de *la jeune Allemagne* n'y périrent pas tous, c'est que leur élégante frivolité les sauva. Enfin, il y a quatre ans, on vit se lever plusieurs poètes politiques, les uns animés d'une inspiration véritable, les autres appuyés seulement sur une rhétorique médiocre, qui formèrent comme un troisième groupe assez distinct, quoique plus d'un parmi eux se rattache à la jeune école hégélienne, et ait reçu ses encouragemens. Voilà quelle est la situation présente, voilà l'aspect général des mouvemens de l'esprit public au-delà du Rhin.

Du camp de M. Charles Gutzkow à ce groupe de poètes politiques dont le chef est M. Herwegh, la distance est grande. Les écrivains de *la jeune Allemagne* ont une répugnance invincible pour ceux qui les ont remplacés. Le critique le plus distingué de cette école, M. Gustave Kuhne, contrôle chaque jour avec sévérité les productions nouvelles de M. Ruge, de M. Bruno Bauer, de M. Feuerbach. M. Mundt a exprimé bien souvent en termes très nets l'aversion qu'il éprouve pour ces prétendus disciples de Hegel, et M. Gutzkow, il y deux ans, dans ses *Vermischte Schriften*, traitait fort amèrement M. Hoffmann de Fallersleben et ses confrères. Eh bien! voici un évènement assez inattendu : un des écrivains qui ont eu le plus d'influence sur *la jeune Allemagne*, M. Henri Heine, vient de se joindre par un vif et brillant manifeste à la phalange des poètes politiques. C'est lui qui, il y a quinze années, avait commencé et hâté cette révolution morale dont j'ai rappelé les principales circonstances. Avec quelle ironie sans façon, avec quelle légèreté cavalière il interpellait ces graves écoles de philosophie, encore si imposantes alors! Comme il sapait en riant les bases de l'édifice! Il n'avait point de système, point de but déterminé : les partis politiques ne s'étaient pas encore formés; sa muse n'était souvent qu'un oiseau moqueur, mais comme elle sifflait gaiement sur sa branche! A ce coup de sifflet aigu et goguenard, la pompeuse décoration de l'ancienne société disparut; on vit commencer ces rapides changemens de scène que j'indiquais tout à l'heure, et M. Heine put croire qu'il avait tout conduit. Il le proclama même assez haut, si je m'en souviens bien. Pendant quinze ans, il a assisté, le sceptique rail-

leur, à ce singulier spectacle; il le regardait en souriant comme un fin connaisseur, disant un mot à celui-ci, à celui-là, écrivant une page dans la *Gazette d'Augsbourg*, un sonnet dans les *Annales de Halle*, prenant enfin un vrai plaisir de dilettante à ces émotions raffinées qu'il se donnait. Aujourd'hui, cependant, voilà qu'il revient se mêler à la lutte. Que va-t-il apporter avec lui? saura-t-il diriger ces troupes sans discipline? leur donnera-t-il par son talent une force nouvelle? ou plutôt, hélas! car c'est là son jeu le plus cher, ne va-t-il pas brouiller toutes choses et augmenter une confusion déjà si tumultueuse?

Il est permis de croire que l'entrée de M. Henri Heine dans le camp belliqueux a été accueillie par des sentimens bien divers. La surprise, j'en suis sûr, a été grande d'abord, puis la crainte et la joie, l'orgueil et l'inquiétude, ont dû se tempérer mutuellement. Il y a quelques années, avant cet avénement hautain et bruyant de la muse politique, M. Heine était vraiment le poète des générations nouvelles. Depuis que l'école d'Uhland se taisait, l'auteur du *Livre des chants* s'était emparé des esprits, et comme une frivolité légère avait succédé à la sérénité du spiritualisme, cette poésie folle, capricieuse, impie, qui éclate à chaque page de ce brillant recueil, convenait merveilleusement à ces dispositions hostiles et les aiguillonnait encore. Cependant, en 1840, M. Herwegh, M. Dingelstedt et leurs amis émurent l'Allemagne de leurs chansons politiques. M. Heine parut dépassé, et peut-être l'oubliait-on déjà, lorsqu'il les rejoint d'un seul bond; il entre dans le forum, il se jette dans la mêlée, et par les évolutions inattendues de sa capricieuse pensée, il trouble, il inquiète ses nouveaux amis, autant peut-être qu'il effraie ses adversaires. Tel est l'effet que viennent de produire au-delà du Rhin les *Poésies nouvelles* de M. Henri Heine.

C'est toujours un heureux évènement quand un poète revient à la pure poésie. M. Heine avait débuté, il y a plus de quinze ans déjà, par *le Livre des Chants*. Depuis cette époque, il avait inséré çà et là quelques vers dans les journaux, dans ses ouvrages de critique ou de voyage, dans son *salon*, et l'an dernier, un recueil littéraire d'une valeur médiocre, le *Journal du Monde élégant*, publiait en feuilletons son amusant et spirituel poème d'*Atta troll*. A vrai dire, il n'y avait là que des feuilles dispersées. Aujourd'hui c'est un livre, un livre nouveau, complet, une œuvre sur laquelle le poète semble fonder de grandes espérances, et où la muse vient rendre compte de son long silence à ceux qui l'avaient si bien accueillie. Qu'est-elle devenue en effet durant ces quinze années? M. Heine a beaucoup écrit depuis ce temps, et tout

n'est pas or dans ses brillantes productions. L'ardent écrivain qui nous a peint *l'Allemagne depuis Luther*, l'ingénieux conteur des *Bains de Lucques* et des *Nuits florentines*, a quelquefois terni, hélas! en de fâcheuses dissipations les dons charmans de son intelligence; il a emprunté aux étages inférieurs de notre littérature quotidienne de regrettables habitudes, gaspillant sa pensée et ne respectant pas toujours sa plume. Le livre qu'il publiait en 1840 avec ce titre arrogant: *Henri Heine sur Louis Boerne* (*Heinrich Heine uber Ludwig Boerne*), contenait, au milieu de passages excellens et irréprochables, un persiflage cynique, impie, où il profanait la tombe à peine refermée de l'éminent publiciste. Que dire enfin? Il y avait comme des taches dans sa légitime renommée, et un esprit sincère devait toujours éprouver quelque gêne en parlant de lui. Eh bien! voici une occasion éclatante qui peut effacer bien des fautes. La muse, offensée plus d'une fois, lui aura-t-elle pardonné? Est-ce le poète qui vient à nous?

On voit quel est le double intérêt du livre de M. Heine. Ce n'est pas seulement le pamphlétaire audacieux que nous allons interroger, c'est aussi l'artiste, c'est l'esprit charmant, l'imagination vive et délicate que nous aimions. Nous voulons sans doute juger la brusque irruption du poète dans le camp des tribuns, mais nous voulons aussi savoir si sa fantaisie a conservé la finesse et la grace qui nous charmait dans les *Reisebilder*. Aussi bien, avant d'arriver jusqu'à l'écrivain politique, nous rencontrons d'abord le rêveur d'autrefois, celui qui écrivait à dix-huit ans les premières pages du *Livre des Chants*, l'écolier amoureux qu'on ne s'attendait guère à trouver ici. M. Heine a dissimulé son joyeux pamphlet derrière toute sorte de voiles. J'aperçois d'abord des buissons embaumés d'aubépine; c'est par ces riantes avenues qu'il faut entrer. J'entre donc, et, sans plus long préambule, je suis le poète où il voudra me conduire.

Les *Poésies nouvelles* s'ouvrent par une série de petites pièces toutes naïves, fines, pleines de grace, où respire la passion la plus douce et la plus chaste. Nous retrouvons sur le seuil la jeune muse qui dictait jadis au poète de si élégantes mélodies. Réveillée par un rayon de soleil, la voici qui court à travers les forêts d'Allemagne, babillant avec les oiseaux et les fleurs. Toutes ces chansons de mai ont une sève et un parfum qui leur est propre, une originalité toute vive, même après Uhland, après Schubert, et M. Heine vraiment y excelle. La finesse du langage s'approprie merveilleusement à ces sentimens délicats, à cette fleur de l'ame qu'il sait cueillir d'une main légère. Le thème qu'il a choisi est bien vieux sans doute; qu'importe? c'est

le thème éternel, toujours jeune, toujours nouveau; il chante la nature adorée et les mille harmonies insaisissables que le poète et l'amant y découvrent. Je voudrais détacher un de ces fragiles trésors; mais que deviendront les nuances de l'expression et les délicatesses du rhythme?

Si tu as de bons yeux et que tu regardes au fond de mes chansons, tu verras une jeune belle qui s'y promène de çà, de là.

Si tu as l'oreille fine, tu peux même entendre sa voix, et son soupir, son rire, son chant, séduiront ton pauvre cœur.

Avec son regard, avec sa voix, elle te troublera comme moi-même, et rêveur printanier, rêveur amoureux, tu t'en iras errant par la forêt.

Ce frais amour qu'il porte en son cœur transfigure pour lui cette nature déjà si douce et si belle. Forêts d'Allemagne, sentiers parfumés, tout refleurit sous les pas du poète qui a retrouvé ses accens d'autrefois. Non, ce n'est pas le printemps, ce ne sont pas les tièdes rayons du soleil de mai qui font épanouir tant de fleurs; le soleil est au fond de son ame : c'est ce tendre amour qui éclaire et réjouit le bois et la vallée; c'est lui qui vient d'ouvrir les bourgeons de la forêt, qui fait trembler les aubépines des buissons, qui place un oiseau babillard sur chaque branche d'arbre, et distribue à son charmant orchestre la partition des matinées printanières.

Tous les arbres frémissent, tous les nids chantent. Quel est le maître de chapelle dans le verdoyant orchestre de la forêt?

Est-ce le vanneau au gris plumage qui sans cesse cligne les yeux d'un air important? Est-ce ce pédant qui là-haut jette son coucou à des intervalles réguliers?

Est-ce la cigogne qui, avec gravité et comme si elle donnait le signal, lève sa longue patte, tandis que tout chante à l'entour?

Non, c'est dans mon cœur qu'il habite, le maître de chapelle de la forêt. Je sens chaque mesure qu'il frappe, et je crois qu'il s'appelle amour.

Le poète continue ainsi à associer les plus secrets sentimens de son ame à ce riche épanouissement de l'immense nature, et comment ne pas le croire en effet? Comment ne pas croire avec lui que sa douce pensée fait lever tous les germes des sillons, quand il cueille à chaque pas des fleurs si précieuses, et rassemble de si fraîches odeurs de renouveau pour en parfumer son livre?

Certes, il a fallu que M. Heine fût bien habile pour nous faire oublier tant de pages moqueuses écrites hier, pour effacer l'impression de ce scepticisme railleur qui nous avait parfois si douloureusement

blessés; il lui a fallu une singulière adresse pour nous ramener avec confiance dans ces premiers sentiers où sa muse, à vingt ans, nous charmait par des graces toutes neuves. Qui aurait cru que l'auteur de tant de pamphlets sans pitié nous persuaderait, une heure seulement, de la sincérité de sa passion, et qu'on se laisserait prendre à ses chants comme à des mélodies de Schubert? Il a gagné sa gageure. Trompés une fois, l'avertissement ne nous a pas suffi. Nous nous sommes laissé ravir par cette harmonieuse parole, et le poète va nous abandonner comme autrefois. L'abandon sera plus cruel encore que dans *le Livre des Chants*, l'ironie sera plus poignante et plus douloureuse. Dans ce premier recueil de M. Heine, après les douces cantilènes du commencement, quand l'auteur brisait les fleurs qu'il venait de cueillir, la poésie pourtant ne lui faisait pas défaut. Une véritable inspiration lyrique animait ces pages désolantes; ce rire n'avait rien de vulgaire, et la raillerie atteignait souvent des proportions gigantesques. On eût dit l'ironie de Manfred, de Manfred enivré, et se livrant dans l'orgie à je ne sais quelle gaieté formidable. La transition était brusque, je le sais bien; mais cependant la muse était là qui nous conduisait elle-même, et l'on passait, sans trop de répugnance, des calmes prairies embaumées aux tristes bruyères sauvages où s'établissait le jeune poète. Ici, au contraire, dans les *Poésies nouvelles*, quel contraste entre ces premiers vers et ceux qui vont suivre! L'auteur fera succéder à la plus ravissante poésie toutes les trivialités d'une inspiration prosaïque. Nous nous égarions tout à l'heure avec M. Heine dans les frais sentiers des prairies de l'Allemagne. L'auteur avait évoqué à dessein les plus gracieuses images de cette fantaisie qui fleurit si naturellement dans les prés de la Souabe et de la Thuringe. Sous ses pas, à la voix de l'enchanteur, la rosée brillait en tremblant sur les petites fleurs bleues du sillon, l'oiseau chantait, le rossignol, amoureux de la rose, s'arrêtait pour écouter le rêveur égaré, et bientôt son doux secret, répété de branche en branche, réjouissait tous les hôtes de la forêt. Nous aussi, nous le suivions innocemment; mais voilà qu'au détour du sentier, M. Heine nous conduit brusquement dans sa mansarde. Nous ne sommes plus en Thuringe; les fenêtres du poète s'ouvrent, s'il vous plaît, sur la rue Poissonnière. O jeune belle qui vous promeniez çà et là dans ses vers, pourquoi avions-nous l'oreille trop fine, comme dit M. Heine? Pourquoi votre sourire et votre voix nous ont-ils troublés? Voici venir à côté de vous, le pied leste, le regard effronté, Angélique, Emma, Clarisse, toute une troupe joviale de créatures vulgaires.

Quelle a été l'intention de M. Heine? A-t-il voulu placer l'un en face de l'autre le mélancolique rêveur de la Germanie et l'épicurien joyeux? Cette idée a fourni à l'un de nos poètes une œuvre charmante, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié cette *idylle* de M. de Musset, où Rodolphe et Albert, l'un si gracieusement mélancolique, l'autre si étincelant de verve et de folie, chantent en vers alternés, comme Ménalque et Damétas, l'ineffable douceur des chastes amours et les bruyantes voluptés des sens.

J'en ai connu plus d'une et j'en sais la chanson,

disait le poète; serait-ce là l'épigraphe que M. Heine aurait voulu inscrire sur son recueil? Mon Dieu, non. M. Heine n'y a pas songé. C'était, après tout, un thème acceptable pour un certain genre de poésie, et qui n'eût pas été mal approprié à son talent. Cette opposition, ce contraste, délicatement traité, lui eût fourni peut-être plus d'une inspiration heureuse. Il y a deux poètes, en effet, chez M. Heine: il y a le compatriote d'Uhland et de Schubert, le doux chanteur de cantilènes, et le poète parisien qui est venu puiser à ces sources vives et sonores de Villon, de La Fontaine, de Voltaire, troublées par lui quelquefois. Eh bien! il pouvait nous montrer ces deux hommes, il pouvait les faire chanter alternativement. Sa plume, quand il le veut bien, est assez fine, sa main assez légère pour toucher délicatement certaines nuances, et il eût fallu que, dans l'enivrement même des joies bruyantes, l'auteur eût tempéré la hardiesse de ses tableaux par les souvenirs de la poésie printanière où il excelle, par le regret de la terre natale et par ces retours amers que connaissent si bien les voluptueux. M. Heine ne l'a pas voulu. Il a pris plaisir à peindre grossièrement, l'une après l'autre, ces courtisanes de bas étage dont la liste effrontée s'allonge sans cesse sous sa plume. On cherche en vain comment le poète rachètera la crudité de ses tableaux. La délicatesse est quelquefois dans le style, jamais dans la pensée. Quand, tout ému encore de ses premières pages, je vois paraître de tels masques sans vergogne, quand ces créatures de plaisir viennent usurper la place où brillait une pure image, j'entre en une sorte de colère contre l'écrivain qui froidement s'amuse à flétrir ses inspirations les plus douces. Il me semble que les Chananéennes raillent la gracieuse enfant qui tout à l'heure dictait de si charmans vers au poète, et je ne puis m'empêcher de répéter les sévères paroles que M. Quinet écrivait ici même il y a quelques années : « J'ai vu les chastes images de Thécla, de Clara, de Marguerite, de Geneviève, qu'insultaient de grossières cour-

tisanes. Le ricanement de l'orgie a pris la place des larmes saintes des esprits immortels, et des vices prétentieux se sont couronnés eux-mêmes de la couronne des vierges. » Seulement, ce n'est pas Thécla ou Marguerite que M. Heine laisse railler ainsi par sa muse, ce sont ses propres créations; il faut le défendre contre lui-même.

Après que cette folle bande a défilé devant nous, l'auteur nous donne ce qu'il appelle ses poésies de circonstance, *Zeitgedichte*. Ce n'est plus le poète des prairies en fleurs, ni le poète libertin qui m'impatientait tout à l'heure; cette fois, c'est le journaliste, le causeur étincelant, l'humoriste hardi et capricieux. Vraiment, j'aime mieux que M. Heine revienne à cette inspiration qui lui a souvent réussi. La douceur des premiers chants était destinée, hélas! à mettre en relief les impiétés qui allaient suivre, jeu cruel et par trop facile, qui attriste et impatiente le lecteur! Je préfère ses fines satires qui ne cachent point leurs flèches. Nous pourrons bien tout à l'heure lui demander compte de ses trop spirituelles railleries et discuter la valeur de cet étincelant persiflage; mais d'abord suivons-le aussi loin qu'il voudra. Or, le voilà qui s'assied bravement chez le bourguemestre, à l'université, au pied de la chaire du docteur hégélien, chez tel critique en renom, ou chez le poète, son confrère, que je plains de tout mon cœur. Les noms propres ne l'effraieront pas, tout au contraire. M. Heine est à l'aise dans cette tâche. Il n'est pas de moqueur plus joyeux, de confident moins discret, de combattant plus agile. Personne n'a un esprit mieux aiguisé pour cette escrime légère et cruelle qui va frapper tout un peuple à l'endroit le plus tendre. Personne mieux que lui ne sait découvrir et mettre en saillie le côté bouffon des choses sérieuses. Or, qu'y a-t-il de plus sérieux que l'Allemagne? Par ma foi, nous allons rire.

Tantôt ce sera, en quelques traits vivement dessinés sur la muraille, le profil d'un docteur hégélien qui bat sa grosse caisse, ainsi parle M. Heine, et ce sont ses images que j'emploie. Tantôt c'est un conseil adressé à un ami : « Quoi! vous imprimez de pareils livres! vous ne songez donc pas aux princes, aux prêtres et au peuple? Ah! cher ami, vous êtes perdu. Les princes ont de longs bras, les prêtres ont de longues dents, et le peuple a de longues oreilles. » Il y a ainsi chez M. Heine toute une série de sentences qu'on pourrait recueillir et qui composeraient à l'usage de la presse allemande un cours très amusant de diplomatie goguenarde. Il vient d'avertir ses amis; tournez la page, il les complimente. C'est un billet adressé de Paris à quelque tribun de *la jeune Allemagne :* « J'apprends avec plaisir que vous avez re-

noncé à votre enthousiasme pour Goethe, que Clara et Marguerite vous ennuient, que vous avez pris congé de Mignon, et que vous êtes devenu un Mirabeau germain. »

A la page suivante, c'est une ballade folle, joyeuse, dont le sens n'est pas facile à deviner, mais qui se termine par un tableau railleur et très compréhensible de l'Allemagne nouvelle. Il s'agit du noble chevalier Tannhaeuser. Tannhaeuser, le noble chevalier, habite depuis sept ans chez dame Vénus, dans les vertes montagnes; mais un jour l'ennui le prend, le noble chevalier dit de grosses injures à sa dame et s'en va. Il s'en va à Rome, où le pape Urbain, sous son dais, accompagne la procession. « Saint Père, lui dit-il, délivrez-moi des tourmens de l'enfer. J'ai habité sept ans chez dame Vénus, dans les vertes montagnes; aujourd'hui je ne puis l'oublier. Elle est si joyeuse, si folle! ses dents sont si blanches quand elle rit! Toutes les fois que je pense à ce rire franc et sonore, ah! je pleure à chaudes larmes. Pour elle, je donnerais le ciel tout entier, le soleil, la lune et les étoiles. Je l'aime d'un amour qui me brûle : seraient-ce déjà les flammes de l'enfer? » Le pape Urbain ne peut le guérir. « Mon fils, dit-il, vous êtes perdu. De tous les diables, le pire est celui que vous nommez dame Vénus. Vous êtes déjà dans l'enfer, vous êtes condamné aux flammes éternelles. » Alors le chevalier retourne en toute hâte au fond des vertes montagnes où sa dame le reçoit avec fête :

« — Tannhaeuser, mon noble chevalier, ton absence a été bien longue. Dis-moi dans quel pays tu t'es si long-temps attardé.

« — Dame Vénus, ma belle dame, je suis allé dans le pays des Welches; j'avais des affaires à Rome; mais vite je suis revenu vers toi.

« Rome est bâtie sur sept collines; c'est le Tibre qui y coule. J'ai vu le pape à Rome : le pape te fait saluer.

« En revenant, j'ai vu Florence; je suis passé par Milan, et rapidement j'ai remonté toute la Suisse.

« Quand je fus au haut du Saint-Gothard, j'entendis ronfler l'Allemagne. Elle dormait paisiblement sous la douce protection de ses trente-six monarques.

« En Wurtemberg, j'ai visité l'école des poètes souabes; chères petites créatures! charmantes petites bêtes! ils étaient assis sur de petites chaises percées, avec de petits bourrelets sur leurs petites têtes.

« A Weimar, le séjour des muses, des muses veuves, j'entendis de grandes plaintes. On pleurait, on se lamentait : Hélas! Goethe n'est plus! Hélas! M. Eckermann vit encore!

« A Postdam, c'étaient de bruyantes acclamations. Qu'y a-t-il? demandai-je tout étonné. — C'est Édouard Gans qui fait des leçons sur le XVIIIe siècle.

« La science fleurit à Gœttingue; mais elle n'y porte pas de fruits. J'y arrivai par une nuit épaisse, et ne vis de lumière nulle part.

« Dans le bagne de Celle, je ne trouvai que des Hanovriens. O Allemands! il nous manque un bagne national et des coups de fouet en commun.

« A Hambourg, la bonne ville, habite plus d'un mauvais compagnon, et quand j'allai à la Bourse, je me crus encore au bagne de Celle.

« A Hambourg, j'ai vu Altona; c'est aussi une belle contrée. Une autre fois, je te conterai ce qui m'est arrivé dans toutes ces villes. »

L'auteur termine ici brusquement sans nous donner le sens de sa fable; il y en a un cependant. Le chevalier Tannhaeuser, qui dit adieu aux plaisirs de sa retraite heureuse, au franc et joyeux rire de sa dame, et qui essaie de faire pénitence à Rome, ne serait-ce point l'Allemagne au moment où le méthodisme l'envahit et l'attriste? et le poète ne lui dit-il pas, par la voix du pape Urbain, qu'il lui est impossible de se transformer? Qu'elle y renonce donc, et que son génie, loin de s'humilier, retourne fièrement vers les montagnes de Thuringe, dans la maison de Luther; mais, hélas! en revenant chez lui, le voyageur ne trouve qu'une triste population, endormie d'un lourd sommeil. Ces idées sont familières à M. Heine, et il est permis de croire que cet adieu aux retraites voluptueuses, ce pélerinage à Rome, ce retour enfin du chevalier, ont le sens que j'entrevois. L'auteur, toutefois, ne s'est pas soucié d'éclairer nettement sa pensée; il lui a suffi d'accompagner son voyageur depuis le Saint-Gothard jusqu'à Hambourg, et de lancer à droite et à gauche de vives épigrammes.

Un peu plus loin, si M. Dingelstedt, le veilleur de nuit, arrive à Paris, il lui demande des nouvelles de l'Allemagne. « Eh bien! veilleur, qui veilles si bien, donne-moi des nouvelles. Que se passe-t-il là bas? L'Allemagne est-elle libre? » Et là-dessus il fait tenir au veilleur le plus plaisant discours du monde. « Tout va bien, répond M. Dingelstedt, rassurez-vous. Ce n'est pas comme en France, où la liberté n'existe qu'à la surface. Ces Français frivoles n'ont jamais compris la liberté. C'est l'Allemand qui sait être libre, libre au fond du cœur. Tout va bien. On nous achève la cathédrale de Cologne. Le libre Rhin, le Brutus des fleuves, on ne nous l'enlèvera jamais, car les Hollandais lui garrottent les pieds et les Suisses lui tiennent vigoureusement la tête. D'ici à quelques années, Dieu aidant, nous aurons une flotte; alors, plus de prison; *la jeune Allemagne* ira sur les galères de l'empire. Bientôt aussi disparaîtra la presse, et nous avons grand espoir que la censure sera supprimée. Tout est vraiment pour le mieux. » Qu'est-ce à dire? M. Dingelstedt n'est-il pas, cependant, un des

écrivains les plus distingués dans ce groupe des poètes politiques? Les *Chants du veilleur de nuit* n'occupent-ils pas une place digne d'estime entre M. Anastasius Grün et M. Herwegh? Pourquoi ces railleries? Pourquoi lui faire débiter ce plaisant optimisme et l'affubler de la perruque du docteur Pangloss? Mais n'en demandons pas si long; M. Heine ne se soucie pas toujours d'être juste dans ses persiflages, et il ne faut pas le trop chicaner sur ses spirituelles étourderies. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le poète est bien décidé à démasquer joyeusement tout ce qu'il y a de vain et souvent d'emphatique dans cette poésie politique si confiante et si orgueilleuse. Il lui semble que ses confrères se prennent beaucoup trop au sérieux. Leurs grands airs de Brutus, leurs superbes allures de tribuns l'amusent singulièrement. Quoi! tant de bruit! quoi! de si éloquens appels au peuple germain! une foi si candide dans l'énergie allemande, dans les forces vives de ce peuple qu'on invoque! Ou je suis bien trompé, ou cet esprit fin, subtil, voltairien, ne voit dans les vers de M. Herwegh ou de M. Dingelstedt qu'une rhétorique sonore; tout au plus leur accordera-t-il qu'ils sont dupes de leurs honnêtes illusions.

Mais lui, soyez-en sûrs, il ne veut pas être dupe, et la crainte de le devenir lui jouera plus d'un méchant tour. Il prendra plaisir à nier ces vigoureux instincts que M. Herwegh et ses amis voudraient réveiller chez les nations germaniques; il soufflera en riant sur ce bel idéal teutonique et le dispersera à tous les vents; il les montrera, ces vaillans fils d'Arminius, endormis dans leur sensualité grossière; le dirai-je? il les mènera tout droit à la taverne, et là, il les fera boire et chanter, comme Méphistophélès, quand il enivre les joyeux compères d'Auerbach. Ou plutôt n'est-ce pas ainsi que Voltaire, à ses heures d'impatience, gourmandait les Welches? Écoutez comme il accable son pays sous son ironique dédain :

« Nous dormons, absolument comme dormait Brutus; mais Brutus s'éveilla et plongea dans le cœur de César son froid couteau : les Romains étaient des mangeurs de tyrans.

« Nous ne sommes pas des Romains; nous fumons du tabac. Chaque peuple a son génie, chaque peuple a sa grandeur; c'est en Souabe qu'on fait les meilleures galettes.

« Nous sommes des Germains, de bonnes gens, de braves gens; nous dormons du paisible sommeil des plantes, et, dès le réveil, nous avons soif, mais non pas du sang de nos princes.

« Nous sommes fidèles comme le chêne, fidèles aussi comme le tilleul; nous

en sommes fiers. Dans le pays des chênes et des tilleuls, il n'y aura jamais de Brutus.

« Nous avons trente-six maîtres (ce n'est pas trop !) ; chacun d'eux, pour défense, porte une étoile sur son cœur, et n'a rien à redouter des ides de mars.

« Nous les appelons nos pères, et patrie la terre qui leur appartient par droit d'hérédité. Nous aimons aussi la choucroute et les andouilles.

« Quand notre père se promène, nous lui tirons dévotement notre chapeau. Non, l'Allemagne, ce pieux foyer domestique, n'est pas une caverne de bandits romains. »

M. Heine aura souvent recours à ce persiflage; ce sera sa polémique favorite de mettre en relief l'imbécillité débonnaire de son peuple, et surtout sa vie prosaïque et joviale. Vous retrouverez cette cruelle tactique dans maintes petites pièces aiguisées comme un stylet. Toutes les fois qu'il entendra ce bon peuple parler complaisamment de sa vivace énergie et se confier dans l'avenir, il lui prouvera clairement qu'il a trop bien dîné, et ces héroïques Teutons seront toujours ramenés, faut-il le dire? à des questions de cuisine.

Mais tout cela n'est rien encore; nous n'en sommes qu'à la préface, à l'introduction. Toutes ces petites pièces, ballades, romances, épigrammes, ne sont que l'ouverture fringante de l'opéra buffa que prépare le hardi maestro. Il est temps d'en venir à l'œuvre véritable, à l'objet important du nouveau livre de M. Heine. Ce ne seront plus seulement des caprices, mais un poème complet, un poème en vingt-sept chants, où l'auteur se donne pleine carrière et se livre à toute la verve de son humeur satirique. Il semble que M. Heine ait eu peur lui-même de son audace; c'est peut-être pour dérouter la censure qu'il a ainsi dissimulé son œuvre, qu'il l'a cachée derrière ces feuilles légères et bigarrées. Les mélodieuses chansons du commencement, le carnaval où passent et repassent les masques de Clarisse ou d'Emma, quelques brillantes ballades éparses çà et là, les vers dont je viens de parler, tout cela vraiment composerait un assemblage trop mêlé, si le poète n'avait voulu faire passer dans la foule son spirituel et audacieux manifeste. Le livre de M. Heine a échappé aux longues dents de la censure; le voici, ouvrons-le, et donnons à l'œuvre du brillant humoriste toute l'attention dont elle est digne. L'auteur a embrassé d'un seul coup un vaste sujet : son poème s'appelle *l'Allemagne*.

C'est un voyage. Après une absence de treize ans, le poète retourne dans sa patrie. Je traduis d'abord les premiers vers :

« C'était dans le triste mois de novembre, les jours étaient sombres, le vent arrachait aux arbres leur feuillage; je partis pour l'Allemagne.

« Et quand je fus à la frontière, je sentis mon cœur battre plus fort, je crois même que mes yeux se mouillèrent de larmes.

« Une petite joueuse de harpe chantait. Elle chantait bien doucement et bien faux; mais que je fus touché de son jeu !

« Elle chantait l'amour et les peines de l'amour; elle chantait le sacrifice et le bonheur de se retrouver là haut, dans ce monde meilleur où s'évanouissent toutes les douleurs.

« Elle parlait de cette vallée de larmes où nous sommes, des joies qui se flétrissent si tôt, et de cet autre monde où l'ame transfigurée se noie dans des voluptés éternelles.

« Elle chantait cette vieille chanson du renoncement, l'épopée du ciel, avec laquelle on console, quand il pleure, le peuple, ce grand lourdaud.

« Je sais comment on s'y prend; je connais le texte; je connais aussi messieurs les auteurs. Je le sais, ils boivent du vin en cachette, et en public ils nous prêchent l'eau claire.

« Amis, je vais vous chanter un nouveau chant, un chant meilleur! Nous voulons dès ici-bas, sur cette terre, atteindre le royaume céleste.

« Nous voulons être heureux sur la terre, nous ne voulons plus mourir de faim. Le ventre paresseux n'engloutira plus ce qu'ont gagné les mains laborieuses.

« Il croît assez de pain ici-bas pour tous les enfans des hommes; il y a aussi assez de roses et de myrtes, assez de beautés et de plaisirs, et les petits pois ne nous manqueront pas non plus.

« Oui, des petits pois pour tout le monde, dès que les cosses commenceront à crever! laissons le ciel aux anges, — et aux moineaux.

« Et quand les ailes de la mort pousseront sur nos épaules, alors nous irons vous chercher là haut et manger avec vous les tartes et la cuisine des bienheureux.

« Un chant nouveau, un chant meilleur ! il résonne comme la flûte et le violon ! le *miserere* n'est plus de ce temps-ci; les cloches des morts se taisent.

« La vieille Europe est fiancée au beau génie de la liberté. Voyez-les dans les bras l'un de l'autre; ils se noient dans ce premier baiser.

« La bénédiction des prêtres leur a manqué, mais le mariage n'est pas moins légitime. Vive le fiancé, et la fiancée, et les enfans qui naîtront d'eux! »

Nous retrouvons ici sous cette forme poétique la fameuse théorie, si chère à M. Heine, des hommes gras et des hommes maigres. C'est dans son livre sur Louis Boerne qu'il l'a développée de la façon la plus complète et la plus amusante. Pour M. Heine, l'humanité se divise en deux parts, en deux races bien distinctes, et il n'y en a pas

d'autres ; ce sont les hommes gras et les hommes maigres; ou bien, pour employer un langage plus relevé, et c'est toujours M. Heine qui parle, il y aura d'un côté les Nazaréens et de l'autre les Grecs : les Nazaréens, c'est-à-dire, juifs ou chrétiens, tous ceux qui prêchent le renoncement aux joies de ce monde, et de l'autre côté, de l'autre côté de l'Hellespont, les Grecs, amoureux de la vie et de la beauté. Du reste, cette distinction ne date pas du christianisme, ce n'est pas seulement la différence de l'époque païenne et des siècles chrétiens; ces deux races ont commencé avec le monde. Il y avait des Nazaréens à Athènes, et Alcibiade a rencontré plus d'un homme maigre aux soupers d'Agathon. De même aussi les Grecs, comme on sait, ne manquent pas chez les Nazaréens. Or, M. Heine est un de ces Grecs. Au fond, les principes de M. Heine n'ont rien de bien nouveau : ce sont les idées familières à l'épicuréisme moderne ; mais comme ces idées converties en de lourds systèmes, comme ce pesant attirail du fouriérisme répugnait à ce léger et charmant esprit, il a imaginé gaiement sa théorie particulière, et le voilà installé en Grèce. Un sentiment de l'art qui ne s'éteint jamais chez un poète comme M. Heine, même au plus fort de sa débauche, l'a averti à temps et préservé d'un mauvais voisinage, car tout le monde peut être fouriériste, mais n'est pas Athénien qui veut. Son voyage sera donc, si j'ose le dire après lui, le voyage d'un homme gras dans la maigre Allemagne, la course rapide d'un Grec chez les tristes Nazaréens. Ces deux hommes, le convive de Rabelais et le spirituel concitoyen d'Alcibiade, — car je ne puis me résoudre à les confondre de la sorte, — ces deux hommes, nous les rencontrons tour à tour dans les vers fantasques de M. Heine. Quand son imagination sera un peu trop joyeuse, ce sera l'humoriste en bonne santé, le railleur pantagruélique; mais la poésie fine, gracieuse, brillante, éclatera aussi par instans, et nous reconnaîtrons le sourire de la Muse sur les lèvres de l'Athénien.

Le voici donc à la frontière. Après cette petite joueuse de harpe qui chantait si doucement, mais si faux, les premiers Allemands qu'il rencontre, ce sont les douaniers du *Zollverein*. Le bagage du voyageur est visité sévèrement. N'aurait-il pas surtout quelque ouvrage défendu? — Pauvres fous, leur dit le poète, c'est dans ma valise que vous cherchez ma contrebande! vous ne la trouverez pas : elle est là, dans ma tête. Vous cherchez si je n'ai pas des aiguilles, des dentelles de Bruxelles, des objets de bijouterie, des livres de France. Ah! j'ai dans mon esprit de petites aiguilles bien fines, bien fermes, qui vous perceront le cœur.

J'apporte au fond de ma pensée de magnifiques bijoux, des diamans pour la couronne de l'avenir, des trésors pour le temple du Dieu nouveau, du grand inconnu. Et que de livres dans mon cerveau! que de livres biffés, confisqués par la censure! Sachez, bonnes gens, qu'il n'en est point de pire dans la bibliothèque de Satan. Je les crois même plus dangereux que les œuvres de M. Hoffmann de Fallersleben.

M. Heine a toujours au bout de sa plume un nom propre qui vient ponctuer sa phrase. On a déjà vu qu'il s'attaquait volontiers à ses confrères. M. Hoffmann de Fallersleben, ce chansonnier inoffensif, même dans ses colères, et d'une gaucherie assez aimable, arrive vraiment très à propos après la bibliothèque du diable. Qu'il se console; il n'est pas le seul que piqueront les aiguilles de M. Heine. Je tourne la page, et j'aperçois M. Charles Mayer que notre homme prend à partie, en arrivant à Aix-la-Chapelle. Que vient faire là M. Charles Mayer, un gracieux élève de cette école d'Uhland poursuivie avec tant de cruauté et d'injustice par l'auteur des *Reisebilder?* A quel propos M. Heine amène-t-il son nom? A propos de Charlemagne. Il nous conduit devant le tombeau du grand empereur franc, devant l'inscription fameuse, *Carolo Magno*, et nous prie de ne pas confondre Charlemagne avec M. Charles Mayer. « Après tout, ajoute-t-il, j'aime mieux être un tout petit poète et vivre à Stuttgart que d'avoir été Charlemagne et d'être enseveli à Aix-la-Chapelle, car Aix-la-Chapelle est bien ennuyeux. » M. Heine ne voulait qu'une transition, et il abandonne M. Charles Mayer pour courir sus aux Prussiens. C'est là surtout ce qui lui déplaît à Aix-la-Chapelle, c'est la garnison prussienne, ce sont ces officiers au col raide, aux allures maussades, ces soldats avec leurs mouvemens à angle droit, ces moustaches disciplinées militairement, et puis le nouvel uniforme, le nouveau casque avec ses prétentions chevaleresques et un air moyen-âge qui réjouira, dit-il, toute l'école romantique, M. Tieck et M. Uhland. Je voudrais citer quelques vers de ce chapitre, qui est fort amusant; mais le poète m'entraîne, et voici déjà qu'il entre à Cologne.

Êtes-vous allé à Cologne? Vous êtes-vous promené dans ses rues noires? Avez-vous visité le dôme? Avez-vous vu la grue encore debout sur les tours inachevées, et le chœur avec les arcades, les statues dans les niches, les ogives ciselées, les colonnettes qui s'élancent? Un pieux respect vous saisit quand vous entrez dans ces murs si sombres. Malgré l'aspect monacal de la ville, l'émotion qu'elle inspire est douce. Toutes ces églises sont vénérables, Sainte-Ursule, Saint-Pierre, Saint-

Martin. D'ailleurs, un seul souvenir est demeuré là qui domine tous les autres. Quelque opinion qu'on ait sur l'art du moyen-âge, c'est ici qu'a été entrepris le chef-d'œuvre par excellence, le monument incomparable de cet art, et certes, si jamais le passé a demandé grace au présent d'une manière suppliante, c'est bien à Cologne par toutes les voix désespérées de cette cathédrale qu'on n'achèvera pas. Je n'ai pas besoin de renoncer aux idées de mon temps pour comprendre sans peine le sincère enthousiasme des Allemands, leur amour passionné de ces belles contrées, leur attachement pieux à ces grands souvenirs. Ce dôme de Cologne, ces flots silencieux du Rhin, ont été chantés par bien des poètes en Allemagne; hommes du nord ou du midi, protestans ou catholiques, docteurs piétistes ou docteurs hégéliens, tous étaient d'accord sur ce texte. Il y a eu des strophes inspirées et des lieux communs sans valeur : qu'importe? Du plus grand au plus petit, chacun a voulu chanter ce sujet sacré, afin de baptiser et de bénir sa muse. C'était une œuvre de piété : que pouvait-on demander davantage? J'ai lu beaucoup de ces vers, et j'en lirai volontiers beaucoup d'autres. Surtout j'écouterai avidement M. Heine lorsque, après treize années d'exil, cette brillante imagination retrouvera les grands spectacles de la patrie :

« J'arrivai à Cologne le soir, fort tard. J'entendis mugir le Rhin; l'air de l'Allemagne me souffla au visage, et je sentis son influence...

« Sur mon appétit. Je mangeai une omelette, du jambon, et comme le jambon était fort salé, il fallut bien boire du vin du Rhin.

« Le vin du Rhin brille toujours comme de l'or dans une coupe romaine toute verte, et si vous en prenez quelques gouttes de trop, cela vous monte au nez.

« Oui, au nez, un picotement si doux! quelles délices! on ne peut s'en lasser. Or, ce fut le vin du Rhin qui me poussa dehors, par la nuit obscure, au milieu des rues retentissantes.

« Les maisons de pierre me regardaient, comme si elles eussent voulu me conter des légendes du temps qui n'est plus, des histoires de la sainte ville de Cologne.

« Oui, c'est ici que le clergé jadis a mené sa pieuse vie; c'est ici que régnaient ces hommes obscurs décrits par Ulric de Hutten.

« C'est ici que les nonnes et les moines dansèrent le cancan du moyen-âge; ici Hochstraten, le Menzel de Cologne, écrivait ses dénonciations empoisonnées.

« C'est ici que la flamme du bûcher a dévoré des livres et des hommes. Pendant ce temps-là, les cloches sonnaient et l'on chantait le *Kyrie eleison*.

« Mais voyez! voyez, à la clarté de la lune, ce colossal compagnon qui se dresse tout noir et tout endiablé! C'est le dôme de Cologne.

« Il devait être la bastille de l'esprit, et les rusés papistes pensaient : dans cette prison de géant se consumera le génie de l'Allemagne.

« Alors vint Luther, et il jeta son grand cri : Halte! Depuis ce jour, la construction du dôme est abandonnée.

« On ne l'achèvera pas, et cela est bien. Ainsi inachevé, c'est le monument de la force de l'Allemagne et de sa mission protestante.

« Pauvres sots du *Domverein,* vous voulez de vos faibles mains continuer l'œuvre interrompue! vous voulez achever la vieille prison!

« Ah! pauvres fous, vous aurez beau faire la quête, vous aurez beau mendier chez les hérétiques et même chez les juifs, tout cela ne servira de rien.

« Le grand Franz Liszt jouera bien inutilement sa musique au bénéfice du dôme, et un roi plein de talent y perdra ses déclamations.

« On ne l'achèvera pas, le dôme de Cologne, quoique les sots de la Souabe aient envoyé pour la construction tout un vaisseau rempli de pierres.

« On ne l'achèvera pas, malgré les cris des corbeaux et des hiboux qui regrettent la nuit du passé et nichent dans les hautes tours des églises.

« Un jour même viendra où, loin de l'achever, on fera de la nef une écurie. »

Je m'arrête, et peut-être ai-je déjà trop soulevé le voile. De toutes les surprises que M. Heine nous ménage si plaisamment à chaque pas, celle-là est assurément la plus imprévue. Il lui a fallu une véritable audace pour affronter si décidément toutes les colères que cette page va soulever dans son pays. Ulric de Hutten a tiré l'épée contre Hochstraten et M. Menzel : les hommes obscurs vont reprendre leur correspondance et n'épargneront pas le hardi poète. Pour nous, qui pouvons juger M. Heine sans passion, que dire? Le faut-il blâmer d'avoir ainsi offensé les souvenirs et les affections de tout un peuple? Mais, je l'avoue, on ne nous a guère disposés en ce moment à nous enthousiasmer pour les cathédrales. Il m'est impossible d'oublier qu'en Allemagne, comme chez nous, en réhabilitant le moyen-âge, on a servi la cause des hommes du passé, sous quelque nom qu'ils se cachent. Le poète fait bien d'avertir son peuple. S'il le voit se prendre d'une admiration sentimentale pour ces siècles condamnés et que l'on voudrait faire revivre, c'est son droit de le mettre en garde contre les pieuses affections dont il sera dupe; c'est son devoir de le ramener à un sentiment plus sévère de la réalité. Sous la folle gaieté de ses paroles, sa pensée est sérieuse, et je l'accepte. Seulement, la forme de ces avertissemens, dira-t-on, est irrespectueuse et cruelle. Mon Dieu! oui, le bien et le mal se rencontrent sans cesse dans les vers de

M. Heine, et la tâche de son commentateur n'est pas facile. Cependant ici, sauf quelques paroles que je voudrais retrancher, le ton léger et fantasque de tout l'ouvrage me semble une suffisante excuse pour les irrévérences du poétique humoriste. Je n'ai pas le courage d'insister, et ce n'est pas moi qui voudrais combattre sous la bannière de M. Menzel.

Quand M. Heine, à la fois souriant et irrité, a achevé son apostrophe à la cathédrale de Cologne, il arrive par les rues tortueuses jusqu'au pont de bateaux du Rhin, et là il doit bien un salut au grand fleuve. « Salut, ô mon père! que de fois sur la terre d'exil j'ai pensé à toi avec confiance, avec amour! » Mais le vieux fleuve est triste et raconte douloureusement au poète ce qui lui est arrivé depuis treize ans. A Biberich, il y a quelques années, les habitans du duché de Nassau roulèrent dans ses eaux un amas de pierres pour construire une digue. Quel dur affront! comme ces pierres insolentes l'ont blessé! comme elles étaient lourdes! moins lourdes pourtant que les vers de M. Nicolas Bekker. La sotte chanson et le sot écrivain! ce souvenir l'impatiente et l'irrite. Quoi! faire du Rhin une chaste vierge, une pure jeune fille, quand les Français savent si bien le contraire! il s'arrache de dépit sa barbe grise. Le voilà ridicule à jamais, le voilà compromis politiquement :

« Car le jour où les Français reviendront, je serai forcé de rougir devant eux, moi qui si souvent, avec larmes, ai prié le ciel qu'il nous les renvoie!

« Je les ai toujours tant aimés, ces chers petits Français! Chantent-ils, dansent-ils toujours comme autrefois? portent-ils des culottes blanches?

« Je les reverrais bien volontiers, mais je crains qu'ils ne me persiflent à cause de cette chanson maudite.

« Alfred de Musset, ce gamin de Paris, viendra peut-être à leur tête en battant du tambour, et il me tambourinera d'atroces plaisanteries. »

« Ainsi se plaignait le pauvre vieillard; il ne pouvait se consoler. Je lui adressai maintes paroles encourageantes pour lui redonner du cœur :

« Ne crains pas, mon père, la raillerie moqueuse des Français. Ce ne sont plus les Français d'autrefois. Ils ne portent plus les mêmes culottes blanches.

« Maintenant ils font de la philosophie, ils parlent de Kant, de Fichte, de Hegel; ils fument et boivent de la bière; il y en a même qui jouent aux quilles.

« Ils deviennent philistins comme des Allemands, et seront pires que nous bientôt. Ce ne sont plus les fils de Voltaire, ils sont du côté d'Hengstenberg.

« Alfred de Musset, j'en conviens, est encore un terrible gamin; mais ne crains rien, nous saurons bien lui lier sa maudite langue. »

On voit que le poète ne nous épargne pas. Puisqu'il se trouve aux bords du Rhin, entre l'Allemagne et la France, il profite de l'occasion et lance ses flèches sur les deux rives : raillerie affectueuse après tout, car il nous aime, et on le lui a assez durement reproché dans son pays pour que nous devions ne pas l'oublier. Il y a d'ailleurs plus d'un bon conseil dans son persiflage, et quand il nous reproche d'être partisans d'Hengstenberg, le chef du méthodisme allemand, quand il nous reproche d'avoir renié Voltaire, je ne saurais trop que lui répondre. Je ne réponds rien non plus pour M. de Musset, que l'auteur met brusquement en scène avec un sans-façon un peu trop germanique; c'est une affaire à régler entre poètes, et si le brillant auteur de *Mardoche* veut rendre un jour à M. Heine, qui l'a souvent imité, ses railleries pleines d'*humour*, ce sera un correspondant plus digne de lui que M. Nicolas Bekker.

Nous pensions être bien loin du dôme de Cologne. Pour ma part, je me félicitais d'avoir échappé à un sujet si périlleux, car, en voyant M. Heine le prendre sur ce ton d'ironie et de colère, savais-je jusqu'où s'emporterait sa verve? Par bonheur, une moquerie légère, une poésie fantasque et gracieuse avait voilé ses hardiesses, et il m'était permis de passer outre, lorsque le poète nous ramène brusquement à la cathédrale. Avant de dire adieu à Cologne, il faut que ses rancunes, longuement amassées, fassent explosion, il faut que sa haine du joug monacal éclate d'une manière terrible.

Il fait nuit : la lune, qui vient de se lever, projette sur le pavé des rues silencieuses les ombres bizarres des vieilles maisons. Tandis que le poète regagne son toit, il aperçoit derrière lui, à la clarté de la lune, un homme enveloppé dans son manteau et qui le suit pas à pas. « Socrate, dit M. Heine, avait un démon dont les conseils ne lui manquaient jamais; Paganini était toujours accompagné d'un *spiritus familiaris* qui lui apparaissait sous mille formes; Napoléon, aux heures solennelles de sa vie, voyait auprès de lui un homme rouge. Moi-même, quand je travaille le soir, j'aperçois souvent derrière ma table un compagnon grave et silencieux. Il est d'une stature gigantesque; ses yeux luisent comme deux étoiles. Enveloppé dans son manteau, il tient à la main quelque chose qui brille d'une manière étrange, et j'ai cru quelquefois entrevoir que c'était une hache de bourreau. Il demeure toujours à une certaine distance, et semble craindre de troubler mon travail. Il y avait long-temps qu'il n'était venu me visiter, et c'est lui que je revis tout à coup dans les rues de Cologne. » Or, le mystérieux compagnon suit toujours le poète à travers le labyrinthe des petites

rues; on dirait d'une ombre ou d'un esclave. Quand le maître marche, il marche, et s'arrête quand il s'arrête. Alors le poète impatienté : « Qui es-tu? s'écrie-t-il. Je te vois toujours paraître à l'heure où des pensées profondes m'agitent et quand ce sont les destinées de l'humanité qui font battre mon cœur. Parle, que caches-tu là sous ton manteau, et que veux-tu enfin? » Le compagnon lui répond gravement : « Ne te fâche pas, je t'en prie; ne m'exorcise pas, et prends garde de devenir emphatique. Je ne suis ni un fantôme du passé, ni un fossoyeur. J'ai peu de goût pour la rhétorique et je n'entends pas grand' chose à la philosophie. Je suis un esprit pratique. Or, sache-le : ce que ton esprit conçoit, c'est moi qui l'accomplis. Les années peuvent s'écouler; je ne me décourage pas, jusqu'à ce que j'aie réalisé ta pensée. Tu penses, j'agis; tu es le juge, je suis le bourreau; avec l'obéissance d'un esclave, j'exécute toutes tes sentences, fussent-elles iniques. A Rome, on portait la hache devant le consul; tu as aussi ton licteur, mais on te porte la hache par derrière. C'est moi qui suis ton licteur, et je marche toujours après toi avec ma hache étincelante. »

Il y a un peu de mélodrame dans ce début, et M. Heine l'a senti quand il se fait recommander fort à propos de ne pas tourner à l'emphase. C'est aussi pour cela qu'il s'arrête tout court, sans oser nous dire ce que va faire son terrible licteur et pourquoi sa hache est aujourd'hui si nette, si luisante, si bien aiguisée. Au chapitre suivant, nous trouvons le poète dans son lit. « Qu'on repose doucement, dit-il, dans ces lits d'Allemagne! Ah! c'est là que la patrie est libre, heureuse, triomphante! Que de songes, que de rêves dans ces doux lits de plume!» et, s'appropriant un mot bien connu de Jean-Paul, il est heureux de penser que, si la terre appartient aux Français et aux Russes, si la mer est anglaise, les Allemands, maîtres des nuages, sont les légitimes souverains de l'empire des songes. Là-dessus, il s'endort comme si les anges le berçaient. Or, savez-vous quel doux rêve lui apportent les anges? Il rêve qu'il marche encore à travers les rues sonores de la ville, accompagné de son noir licteur. Il est las, accablé, ses genoux plient, mais je ne sais quelle force inconnue le pousse toujours plus loin. Son cœur bat avec violence, son cœur se brise, et ses doigts se teignent du sang de sa plaie. Si de ses doigts ensanglantés il touche en passant une de ces vieilles maisons, la cloche des morts y sonne tout à coup, doucement, tristement. La lune, d'instans en instans, devient plus pâle, et les nuages passent en galopant, comme des chevaux noirs, sur sa face troublée. Il marche toujours avec son étrange serviteur, et arrive sur la place du Dôme. La porte de la cathédrale est ouverte : ils

entrent. Un silence de mort règne sous les voûtes. Çà et là brillent quelques lampes allumées, pour mieux faire ressortir la profonde obscurité des longues galeries. Il s'avance toujours le long des piliers jusqu'à l'endroit où étincellent, au milieu des cierges, l'or, l'argent, les pierres précieuses. C'est la chapelle où dorment les reliques des rois Mages. Singulier prodige! il sont assis tous les trois sur leurs sarcophages de marbre, trois squelettes, affublés d'ornemens bizarres, avec leurs couronnes sur leurs crânes hideux, leurs sceptres entre leurs doigts décharnés, et exhalant à la fois une odeur de pourriture et d'encens. Tout à coup un des rois prend la parole et fait un long discours en trois points, expliquant au poète pourquoi il lui demande son respect, premièrement parce qu'il est mort, secondement parce qu'il est roi, troisièmement parce qu'il est saint. « La harangue, dit le poète, me toucha peu ; je lui répondis : Cela prouve seulement que tu appartiens au passé de trois façons. Allons? tous les trois, partez! Votre place est au fond de la tombe. Les trésors de cette chapelle seront consacrés au présent, à ceux qui vivent. La joyeuse cavalerie de l'avenir va camper ici. Allons, délogez! car si vous ne partez de bonne grace, je vous ferai chasser à coups de massue. » Cela dit, il se tourne vers son compagnon, dont la hache jetait dans l'ombre de formidables lueurs. Le licteur s'approche, et gravement, froidement, sans pitié, il met en pièces les pauvres squelettes. « Chaque coup, ajoute l'auteur, retentissait sous les voûtes avec un bruit épouvantable. Je sentis des flots de sang couler de ma poitrine, et je m'éveillai en sursaut. »

M. Heine a beau placer cette scène au milieu d'un rêve, une telle scène est odieuse, un tel rêve est impie. Il a beau trouver, en terminant, des paroles de commisération pour ses victimes et voir le sang couler de son cœur déchiré, cette invention a quelque chose de brutal qu'on ne saurait excuser. Je sens au fond de mon ame une aversion aussi franche que celle de M. Heine pour les restaurations du passé, pour le retour de la barbarie féodale ou monacale; je ne demande pas mieux que de voir arriver gaiement, enseignes déployées, cette brillante cavalerie de l'avenir dont il parle, si cela signifie le progrès toujours plus rapide des idées de justice, de vérité, de liberté, le triomphe régulier de l'ère nouvelle que 89 a inaugurée dans le monde; mais je ne veux pas que le poète, même dans un rêve fantastique, prépare la litière des chevaux sur les autels détruits, dans les chapelles outragées. Son licteur n'est pas un soldat de la société nouvelle; c'est le représentant des vieilles rancunes scandinaves et ger-

maniques qui apparaissent çà et là avec une vigueur indomptée chez cet écrivain, d'ailleurs si gracieux et si fin. Déjà, vers les dernières pages du *Livre des Chants*, il nous avait peint sur une toile sinistre les divinités du Nord escaladant les cieux chrétiens, les nains bossus, les kobolds hideux, difformes, terrassant à coups de poing les divins anges aux ailes de soie, enfin toute la théogonie brutale des pays glacés se ruant, comme une invasion de Huns, dans le merveilleux paradis de Dante. Déjà, il y a quelques années, dans ses brillantes fantaisies historiques sur l'Allemagne, il annonçait, au moment de conclure, une révolution effroyable qui viendrait du Nord; il appelait au combat ces mêmes divinités scandinaves, dont il dispose selon ses caprices, et ne nous montrait-il pas le dieu Thor armé de son marteau gigantesque, et tout prêt à démolir les cathédrales? Ce n'était pas assez de l'annoncer, il a voulu réaliser ses prédictions; il a aiguisé la hache de son licteur. Maintenant que les colères du poète germain ont été si durement satisfaites, il faut espérer que nous ne retrouverons plus de pareilles inventions dans ses livres. Certes, ce n'est point là la vocation de cet esprit charmant, et, malgré toutes les ressources d'une plume tour à tour gracieuse et énergique, il n'échappe jamais complètement à l'emphase du mélodrame, quand il ordonne à sa muse ces massacres de septembre.

Toutes ses affaires réglées à Cologne, le poète repart. La poste prussienne l'emmène du côté de Hambourg. La matinée est triste, une grise et pluvieuse matinée aux approches de l'hiver. Est-ce pour cela que le poète est si gai? En dépit de ces nuages, en dépit de cette brume froide et pénétrante, il est plus joyeux que jamais. Toutes ces petites villes qu'il traverse, Mulheim, Hagen, réveillent chez lui bien des souvenirs et l'amusent singulièrement. A table d'hôte, la cuisine allemande lui inspire des plaisanteries sans fin; les poulets, dans le plat, le reconnaissent; il y a des dindons à la broche qui lui adressent de longs discours. Comme cette oie grasse a une physionomie débonnaire! comme elle le regarde avec une expression affectueuse! Peut-être, pense-t-il, m'a-t-elle connu autrefois, quand nous étions jeunes tous deux. Elle avait sans doute le cœur très tendre, mais sa chair est bien dure. Des dindons et des oies, l'auteur passe aux Westphaliens d'une façon fort impertinente et sans la moindre transition. Ses camarades d'université étaient tous des Westphaliens, buvant sec, mangeant salé, amis à toute épreuve, et, quoique fort gras, très disposés à la mélancolie.

Ainsi va notre voyageur, assez peu difficile, cette fois, sur le choix

de ses plaisanteries, et il arrive à la forêt de Teutobourg, au champ de bataille où Hermann défit les légions de Varus et légua un glorieux souvenir à la Germanie. Voici quelques-unes des réflexions inspirées au poète par l'héroïque forêt nationale :

« Si Hermann n'avait pas gagné la bataille avec ses blondes hordes germaines, la liberté allemande aurait péri, et nous serions devenus Romains !

« La langue romaine, les mœurs romaines régneraient chez nous. Il y aurait des vestales même à Munich, et les Souabes s'appelleraient Quirites !

« Hengstenberg serait aruspice et fouillerait dans les entrailles des bœufs. Neander serait augure et consulterait le vol des oiseaux.

« Raumer ne serait pas un *lump* (gueux) allemand; ce serait un *lumpazius* romain, et Freiligrath ferait des vers sans rimes, comme autrefois Horazius Flaccus.

« Le grand mendiant, le père Jahn, s'appellerait aujourd'hui Grobianus. *Me Hercule!* Massmann parlerait latin, Marcus Tullius Massmannus.

« Les amis de la vérité se battraient dans l'arène avec des lions, des hyènes et des chakals, au lieu de se battre avec des chiens dans les petits journaux.

« Schelling serait un Sénèque et mourrait comme lui, et nous dirions à Cornélius : *Cacatum non est pictum.*

« Dieu soit loué ! Hermann a gagné la bataille, les Romains ont été chassés, Varus est mort avec ses légions, et nous sommes restés Allemands.

« Nous sommes restés Allemands, nous parlons allemand, comme on le parlait jadis. L'âne s'appelle âne et non *asinus*, et les Souabes sont demeurés des Souabes.

« Raumer est resté un gueux d'allemand dans notre langue du nord : Freiligrath fait des vers qui riment, et ce n'est pas du tout un Horace.

« O Hermann ! c'est à toi que nous devons cela ! C'est pourquoi on t'a élevé un monument à Dettmold. Moi-même, j'ai souscrit. »

Il y a beaucoup d'esprit assurément dans tous ces vers; mais si M. Heine est seul dans son parti, si de tous les poètes ses confrères, pas un, je dis parmi les plus ingénieux et les plus hardis, ne voudrait combattre à ses côtés, nous pouvons maintenant le comprendre sans peine. C'est surtout par ce ton cavalier, par cette façon irrévérencieuse de toucher aux sujets sacrés du pays, que M. Heine s'est aliéné ses compatriotes. A l'entendre parler d'une manière si leste, on a pu se demander plus d'une fois s'il était encore Allemand. En vain s'annonçait-il comme le plus audacieux soldat de la jeune armée, en vain lançait-il au plus fort des bataillons ennemis ses flèches rapides, on ne savait trop si l'on pouvait compter sur lui; on ne connaissait pas son drapeau. Si l'humoriste capricieux, indiscipliné, échappait naturellement aux théories des critiques et des historiens littéraires, les

différens groupes politiques ne pouvaient pas davantage se rendre compte de ses contradictions bizarres, de ses évolutions imprévues. Ce n'est pas tout : à ces continuelles fantaisies d'une imagination trop pétulante ajoutez (piquant et singulier contraste!) les ruses, les finesses, les expédiens très spirituels d'un écrivain diplomate qui soigne sa gloire avec une sollicitude parfaite, qui se ménage, sinon des amis, du moins des alliés (alliés d'un jour, d'une heure, qu'importe?), qui vous environne, vous enveloppe, et moitié riant, moitié sérieux, vous empêche de savoir si vous devez lui tendre ou lui retirer votre main, qui écrivait hier dans les *Annales de Halle*, aujourd'hui dans la *Gazette d'Augsbourg*, tout cela sans trahison, je veux le croire, et seulement par la naturelle vivacité de cette chose légère qu'on appelle un poète, un dilettante, un humoriste; ajoutez, dis-je, à la nature prompte et ailée de sa muse cette diplomatie de tous les instans, et vous saurez pourquoi ses compatriotes sont souvent si embarrassés quand il s'agit de marquer sa place.

M. Heine a dû s'en préoccuper plus d'une fois. Ces idées lui sont venues surtout le jour où il célébrait à sa manière la forêt de Teutobourg, et je les trouve gaiement exprimées dans le chant qui suit. Quoi donc? oser railler les souvenirs de la vieille Allemagne, quand tous les poètes politiques s'efforcent de réveiller l'esprit altier de ces grandes époques où la Germanie était une et vigoureuse! Que diront ses confrères? que diront M. Dingelstedt, M. Prutz, M. Herwegh? Ils diront : Qui es-tu enfin? es-tu des nôtres ou du camp ennemi? es-tu chien? es-tu loup? Voilà, j'imagine, à quoi songeait notre voyageur, quand tout à coup, au milieu de la forêt, la chaise de poste craque, l'essieu se brise, il faut s'arrêter. Tandis que le postillon court au village voisin, le poète s'enfonce dans la forêt. La nuit est profonde. Il fait quelques pas sous les arbres, et soudain de longs hurlemens retentissent autour de lui. Ce sont les loups affamés, leurs yeux flamboient dans l'ombre. — Certainement, dit le poète, ils avaient su que je devais passer par là; c'est pour moi qu'ils illuminaient la forêt, c'est pour moi qu'ils chantaient en chœur. Je pris donc une pose convenable et m'exprimai ainsi d'une voix émue :

« Frères loups, je suis heureux de me trouver aujourd'hui dans cette assemblée où tant de nobles cœurs viennent hurler au-devant de moi avec amour.

« Ce que j'éprouve en ce moment est inexprimable. Ah! cette heure si belle demeurera éternellement dans mon souvenir.

« Je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez et que vous m'avez conservée fidèlement dans toutes les épreuves difficiles.

« Frères loups, ne doutez pas de moi; ne vous laissez pas prendre aux discours de ceux qui prétendent que je suis passé du côté des chiens;

« Que je suis un apostat, et que bientôt je serai conseiller aulique à la cour des moutons. Réfuter de tels bruits était au-dessous de ma dignité.

« La peau de mouton dans laquelle je m'enveloppe quelquefois pour me réchauffer ne m'a jamais porté, croyez-moi, à rêvasser pour le bonheur des moutons.

« Je ne suis ni mouton, ni chien, ni conseiller aulique, ni aigrefin; je suis loup. Mon cœur est un cœur de loup; mes dents, des dents de loup.

« Je suis loup et toujours je hurlerai avec les loups. Adieu, comptez sur moi, et aidez-vous vous-mêmes afin que Dieu vous aide! »

« Voilà le discours que je leur adressai sans la moindre préparation. M. Kolb l'a inséré, mais en le défigurant, dans la *Gazette d'Augsbourg.* »

C'est de cette manière railleuse que le poète répond à ceux qui doutent de lui. Railleuse ou non, la réponse a son importance. Décidément, le voilà enrôlé dans l'armée des loups. Il pourra bien ne pas être toujours un soldat très discipliné, il fera la guerre selon son caprice, il aura une façon particulière de hurler, mais enfin ses compagnons sont prévenus, et il faudra lui pardonner.

La précaution n'était pas inutile, car, dès le chapitre suivant, l'auteur va revenir à sa polémique habituelle, et choisir pour texte de ses spirituelles railleries les souvenirs historiques les plus chers à la nation allemande. C'était d'abord la cathédrale de Cologne, tout à l'heure c'était la forêt de Teutobourg, ce sera maintenant le grand empereur de la maison de Souabe, Frédéric Barberousse. M. Heine commence d'une manière très respectueuse; il a retrouvé les plus doux accens de cette poésie naïve qui est souvent si gracieuse sous sa plume. Tandis que les chevaux l'emmènent à travers les plaines brumeuses, tandis que le postillon sonne du cor, les refrains des chansons de son enfance s'éveillent et chantent au fond de son cœur. Il songe à sa bonne vieille nourrice, qui savait toutes les légendes du temps passé et qui les contait si bien. Il y avait une fois une fille de roi assise toute seule sur la bruyère; ses longs cheveux brillaient comme l'or; hélas! elle était captive. On l'avait réduite aux travaux de la basse-cour; la belle princesse aux cheveux d'or gardait les dindons! Ou bien c'était l'histoire de Barberousse, qu'elle racontait si gravement, si pieusement. Barberousse n'est pas mort; il habite en Thuringe, dans une caverne du mont Kiffhaeuser. Là est son écurie avec ses chevaux sans nombre, sa grande salle avec tous ses chevaliers, son arsenal avec les armes

luisantes : lui-même, dans la quatrième salle, il attend, grave et silencieux, que l'heure du combat soit venue. Alors il criera de sa voix retentissante : A cheval! à cheval! Les trompettes sonneront, les épées brilleront, les chevaux henniront, et l'empereur ira châtier les bandits qui ont assassiné au fond d'une basse-cour la noble fille du roi, la belle Germania aux cheveux d'or. M. Heine excelle dans ces vieilles légendes, les refrains d'autrefois s'adaptent sans pastiche à des vers très habilement appropriés, et ces contes de bonne femme deviennent entre ses mains de petits chefs-d'œuvre de grace et de fantaisie. Tout en songeant de la sorte aux histoires de sa nourrice, le voyageur, doucement bercé, s'endort, et vous pensez bien qu'il va retrouver Barberousse dans son rêve. Seulement, l'empereur n'est pas assis sur sa chaise de pierre, et n'a point cet air auguste et vénérable que lui donne la légende. Le poète et l'empereur se promènent familièrement dans les grandes salles, causant, discutant, et Barberousse montre à son hôte tous ses trésors, toutes ses curiosités, avec le naïf enthousiasme d'un antiquaire. Ici, ce sont des armes magnifiques; puis, voici les chevaliers : ils dorment, mais tous sont là, et pas un ne manquerait à l'appel. Ce sont les chevaux qui manquent. L'empereur en a fait chercher par toute la terre; on les attend d'un jour à l'autre; quand le nombre sera complet, alors seulement il sortira de sa caverne et commencera la bataille. « Eh! lui dit M. Heine, pourquoi attendre ainsi? S'il vous manque des chevaux, montez sur des ânes; mais, pour Dieu! ne tardez pas davantage. — Patience! répond en souriant le vieil empereur; Rome n'a pas été construite en un jour, et *chi va piano va sano.* » L'entretien est familier, comme on voit. M. Heine a voulu préparer et amener peu à peu toutes les irrévérences qui vont suivre. L'empereur, les mains derrière le dos, se promène toujours de long en large avec son hôte, comme ferait un roi constitutionnel; il lui demande avidement des nouvelles, car depuis la guerre de sept ans il n'a rien su de ce qui se passe dans le monde. Qu'est devenu le roi de France Louis XV? Qu'est devenue la Dubarry? — La Dubarry, répond l'autre avec une gravité imperturbable, a vécu fort en joie pendant le règne de Louis XV, et elle était déjà très âgée quand on la guillotina. Louis XV est mort tranquillement dans son lit, mais son successeur Louis XVI a été guillotiné avec la reine Antoinette. La reine montra un grand courage, comme il convenait à son rang, mais la Dubarry pleurait et criait lâchement devant la guillotine. — Pour l'amour de Dieu! quel langage parlez-vous, s'écrie Barberousse, et que signifient ces termes inconnus? Alors le poète lui

explique ce que c'est que la guillotine; il insiste complaisamment, avec une indifférence glaciale, avec un burlesque sang-froid, et n'a garde d'omettre aucun détail. L'empereur à la fin perd patience et traite son hôte de butor et de malappris; le poète aussi se fâche, et rien n'est plaisant comme cet étrange dialogue : « Ma foi, monsieur Barberousse, dit-il en éclatant, je regrette les politesses que je vous ai faites. Vous n'êtes qu'une vieille fable. Nous saurons nous passer de vous. Les républicains riraient bien, s'ils voyaient à notre tête un fantôme du passé avec une couronne et un sceptre. Restez dans votre caverne. Tout bien considéré, nous n'avons pas besoin d'empereur. »

Continuons : nous arrivons à Minden, triste et noire forteresse. Il est nuit déjà, et les lourdes portes se referment derrière le voyageur, ainsi que les portes d'une prison. Il se sent triste comme Ulysse lorsque Polyphème roula son énorme rocher à l'entrée de la caverne. Les auberges de Minden sont aussi sombres que la ville; le poète y dormira tristement, et les armes prussiennes qu'il aperçoit sur le fond du ciel de lit lui inspireront des rêves lugubres. L'aigle noire, l'aigle au bec crochu, viendra lui manger le cœur. Partons vite de Minden. Nous voici dans la petite principauté de Buckebourg, dont le poète emporte environ la moitié à la semelle de ses souliers. Nous sommes bientôt chez le roi de Hanovre, chez ce lord tory, condamné à gouverner une province d'Allemagne et qui regrette la vie de Londres; pour se désennuyer, il daigne exécuter de temps à autre quelques coups d'état, et faire chauffer des remèdes pour ses chiens malades. Enfin, nous entrons à Hambourg, et ce sera le terme de notre voyage.

A moitié ruinée, à moitié rebâtie, la ville est bien triste à voir. Le voyageur n'y retrouvera pas les lieux auxquels se rattachent les souvenirs de sa jeunesse. Hélas ! ce sont les seules plaintes vraiment sincères qui se soient échappées de son cœur depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe. Où est la maison de celle qui lui a souri la première? Qu'est devenue l'imprimerie où il a fait imprimer les *Reisebilder?* Mais il semble que le poète ait honte de son émotion, et déjà il a retrouvé ce sourire sardonique dont il abuse trop souvent. Il se fait conter tous les détails de l'incendie; il écoute avec une attention religieuse, il recueille toutes les plaintes, et il y en a de singulières. « Les églises ont été dévorées par les flammes. La bourse a été brûlée, la bourse où nos pères, durant des siècles, ont trafiqué les uns avec les autres, le plus honnêtement qu'ils ont pu; mais Dieu soit loué ! on a ouvert des souscriptions pour nous jusque dans les pays les plus éloignés. C'est une bonne affaire en définitive, et qui a bien rapporté huit millions. On nous

donnait aussi des vivres. Nous prenions tout. On nous envoyait des vêtemens, des lits, du pain, de la viande... Le roi de Prusse voulait même nous envoyer ses troupes. » Or, quand M. Heine a entendu jusqu'au bout ses concitoyens, il les harangue à sa façon : « Bonnes gens, rebâtissez vos maisons; mais prenez garde, votre cuisine se gâte. Vous salez trop votre soupe, et vos carpes sont mal apprêtées, etc. »

Mais il est temps d'arriver au dénoûment (s'il y en a un) de ce bizarre et joyeux imbroglio, car, après tant de caprices, après tant de satires ingénieuses, de plaisanteries souvent mêlées, de fantaisies brillantes, étincelantes, nous sommes impatiens d'apprendre quel sera le dernier mot du poète et s'il saura conclure. Or, dans les derniers chapitres, nous assistons avec lui à un souper chez M. Julius Campe, son éditeur. M. Campe est le libraire par excellence de l'Allemagne du nord, comme M. Cotta est le libraire de l'Allemagne du midi. M. Campe, dans sa ville libre, est l'éditeur de la *jeune Allemagne*, l'éditeur de Louis Boerne, de M. Heine, de M. Wienbarg; il est bien juste qu'il joue un rôle dans le poème de son spirituel protégé. Le souper est joyeux, animé, et le poète exprime plaisamment son bonheur.

« Je mangeai et bus de bon appétit, et pensai au fond de mon cœur : « Campe est vraiment un grand homme; c'est la fleur des éditeurs!

« Un autre éditeur m'eût peut-être laissé mourir de faim; mais lui m'a donné même à boire. Je ne l'oublierai jamais.

« Je remercie Dieu dans le ciel, qui a créé la liqueur de la vigne et m'a donné pour éditeur Julius Campe. »

Après le souper, après les bruyantes causeries, l'auteur, animé par le vin du Rhin, s'en va cherchant sa porte à travers les rues mal éclairées. Au coin d'un carrefour, une femme l'arrête; elle est grande, et vêtue d'une longue tunique blanche. Je supprime plusieurs détails fâcheux; M. Heine installerait volontiers les muses là où les conduisait Regnier. Cette femme, c'est Hammonia, la déesse protectrice d'Hambourg; elle dit au poète de la suivre et monte dans sa mansarde. Là, avant de lui donner ses conseils, avant de lui communiquer ses inspirations, elle commence par lui exprimer ses sympathies enthousiastes, par lui dire quelles glorieuses espérances elle a fondées sur son génie. M. Heine se met en scène sans façon, et je remarque que c'est un des endroits les plus sérieux de son livre. J'en suis fâché, je l'avoue. Le spirituel humoriste a commis là un oubli sans excuse. Après avoir tant raillé ses confrères, il eût été piquant qu'il songeât

à lui-même; puisqu'il avait disposé dans de petites niches parfaitement ornées de si plaisantes caricatures, j'aurais aimé que la sienne eût sa place dans cette galerie et pût en faire les honneurs. Au lieu de cela, nous aurons un appel à son génie, un dithyrambe, quelque chose comme une ode à Olympio. La déesse lui dit très-sérieusement que de tous les poètes d'Allemagne, Klopstock a été autrefois son enfant le plus cher, mais qu'aujourd'hui l'auteur d'*Atta Troll* lui a succédé dans son amour. Elle lui montre son portrait suspendu dans la petite chambre; il est couronné de lauriers. Seulement, elle lui reproche d'avoir si souvent offensé sa patrie. Le poète s'excuse et explique sa conduite. Enfin, après de longues conversations, après de mutuelles confidences, elle le supplie de ne pas retourner à Paris, chez ce peuple immoral, dans cette atmosphère de corruption et d'impiété. Pour le décider, elle va lui dévoiler l'avenir de l'Allemagne; mais d'abord il faut qu'il jure de ne jamais révéler ce secret terrible : oui, terrible, en effet, car l'auteur revient ici à ses prédictions de haine et de vengeance implacable. La même inspiration qui lui dictait la scène de Cologne ou les dernières pages de ses fantaisies sur l'Allemagne reparaît tout à coup avec une indomptable énergie. Le poète a beau dire qu'il se taira, qu'il ne révélera rien, il en dit assez pour porter l'effroi dans les ames inoffensives de son pays, et ce demi-silence qu'il garde ajoute encore à la mystérieuse horreur de ses lugubres inventions. « Je ne puis révéler ce que je vis, s'écrie-t-il, mais je fus saisi d'épouvante et de dégoût. Quand la déesse eut soulevé le voile, une odeur empestée me prit à la gorge. C'était comme si l'on eût remué des restes infects au fond de trente-six sépulcres. Saint-Just a bien dit, je le sais, qu'on ne guérissait point les grandes maladies avec de l'huile de rose, mais cette abominable odeur était pire que tout ce que j'aurais pu imaginer. Je ne pus la supporter plus long-temps et je m'évanouis. » Quand il se réveille, la déesse est auprès de lui, inspirée, exaltée. Elle le supplie de rester en Allemagne, elle l'aime comme elle n'a jamais aimé aucun poète. En même temps il lui semble, dans son enthousiasme, qu'elle entend déjà l'avènement joyeux des temps qui vont venir. Les crieurs de nuit chantent des sérénades, des chansons d'hyménée; les rues s'illuminent de torches, de flambeaux, et le peuple danse sur les places. La description de la fête continue ainsi, et comme le poète est agité par le vin fumeux de sa colère, comme sa parole est brusque, éclatante, comme il fait retentir à nos oreilles toute cette musique, tous ces tam-tams, tous ces tambours de basque, il nous abandonne au milieu des saturnales, étour-

dis, aveuglés, ivres enfin comme cette grave Hammonia qu'il a changée en bacchante.

Voici le dernier chant. Le poète est plus calme, il s'adresse à la jeunesse, il lui dira un jour ce qu'il a vu chez Hammonia, mais quand le règne de l'hypocrisie sera terminé. Laissons venir les jours heureux où l'on parlera avec franchise; laissons grandir la race meilleure qui pourra tout entendre.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

Cette génération est née, et son jour n'est pas loin. Du reste, tout ce que le poète vient de chanter ne doit pas nous causer d'effroi, ni surtout nous donner de lui une opinion défavorable. Son cœur est plein d'amour, et ce sont les graces elles-mêmes qui ont accordé sa lyre; cette lyre est d'ailleurs celle de son ancêtre, c'est la lyre d'Aristophane, le favori des muses. Dans ce dernier chapitre, qui aura peut-être effrayé le lecteur, il n'a fait qu'imiter et modifier légèrement la conclusion des *Oiseaux*, la meilleure comédie du poète athénien. M. Heine nous déduit ainsi tous les argumens de son plaidoyer dans une conversation familière, élégante, qui repose un peu après le bruit de la bacchanale. Puis il continue à parler d'Aristophane en vers charmans, avec une grace parfaitement appropriée. S'il préfère *les Oiseaux*, il aime pourtant *les Guêpes*, et remarque que cette pièce a été récemment traduite en allemand et jouée sur le théâtre de Berlin, par ordre du roi. Le roi de Prusse aime *les Guêpes* d'Aristophane, mais bien a pris à Aristophane d'être né à Athènes il y a deux mille ans; le roi de Prusse aurait moins de goût pour lui, s'il vivait maintenant à Berlin. Là-dessus, M. Heine s'interrompt tout à coup, et, se tournant vers le roi, il lui adresse ces vers hautains qui terminent son poème :

« O roi! je ne te veux point de mal et je te donnerai un conseil : honore les poètes des temps passés, mais ménage les poètes de ton siècle.

« N'offense pas les poètes vivans; ils ont des flammes et des armes plus terribles que la foudre de ce Jupiter qu'ils ont créé.

« Offense les dieux, les anciens et les nouveaux, toute la clique de l'olympe et là haut le grand Jéhova. — Seulement, n'offense pas les poètes!

« Les dieux, je le sais, punissent rigoureusement les méfaits des humains. Le feu de l'enfer est assez ardent. C'est là qu'on doit cuire et rôtir.

« Pourtant il y a des saints dont les prières arrachent le pécheur aux flammes. Quelques aumônes aux églises, quelques messes, et l'on obtient leur suprême intervention.

« Et puis, à la fin des siècles, le Christ doit venir, il brisera les portes de

l'enfer; et le jugement aura beau être sévère, plus d'un compagnon lui échappera.

« Mais il y a des enfers dont il est impossible d'être délivré. Là toutes les prières sont vaines, et la miséricorde du sauveur du monde est impuissante.

« Ne connais-tu pas l'enfer de Dante, ses tercets redoutables? Celui que le poète y a emprisonné, aucune divinité ne le sauvera;

« Aucune divinité, aucun sauveur ne le délivrera de ces flammes qui chantent! Prends garde que nous ne te condamnions à un pareil enfer. »

En résumant tout son poème dans cette altière apostrophe, dans ce défi si direct et ces provoquantes menaces, M. Heine vient de rompre d'une manière éclatante avec son passé, avec ces habitudes de diplomatie qu'on lui a souvent reprochées amèrement. Quelque jugement que l'on porte sur le mérite et la convenance de ces vers, il faut reconnaître que l'auteur ne peut être accusé de ruse et de dissimulation. Autrefois, dans ses plus grandes hardiesses, il s'échappait toujours par on ne sait quels défilés invisibles; la fantaisie, l'humour, les mille caprices de sa verve le dérobaient sans cesse, et cet allié insaisissable, indisciplinable, inspirait plus de haine à ses amis que de terreur à ses adversaires. Cette fois, le poète a voulu parler net. La nouveauté de son livre est surtout dans la franchise, dans l'audace virile de deux ou trois passages principaux que j'ai signalés.

La publication de ce poème est donc, à de certains égards, un fait notable. Il y a là plus qu'un évènement littéraire. Les journaux du pouvoir chercheront sans doute à diminuer l'effet que doivent produire ces pages audacieuses; la harangue du loup, pour emprunter les images de M. Heine, sera défigurée dans la *Gazette d'Augsbourg;* mais l'action de ce poème ne saurait être médiocre. Seulement, quelle sera cette influence? Le poète qui s'adresse si fièrement au roi de Prusse, qui prête un secours si direct à M. Herwegh et à ses amis, aura-t-il fortifié ce jeune bataillon? Le talent brillant qu'il leur apporte saura-t-il servir efficacement la cause commune? Les secours de M. Heine ne sont-ils pas quelquefois dangereux, et cette raillerie impitoyable infligée indistinctement à tous les souvenirs du pays, ce fantasque persiflage qui frappe à l'étourdie alliés et adversaires ne devra-t-il pas agiter sans profit l'esprit public, déjà si troublé? Ne devra-t-il pas déconcerter un parti incertain, mal sûr de lui-même, et qui avait plutôt besoin d'une direction et d'un bon conseil? Il est impossible de ne pas soulever ces doutes quand on considère la situation présente de l'Allemagne.

Cette situation est triste, douloureuse, et plus grave qu'on ne se

l'imagine. En Prusse, un règne qui s'annonçait avec des intentions libérales s'engage de plus en plus dans une direction toute contraire, et s'aliène chaque jour les sympathies qu'il avait excitées d'abord. On parle d'une constitution qui doit être prochainement octroyée, mais les journaux de l'Allemagne se taisent encore sur ce grave sujet. Attendons, avant d'apprécier l'importance et les suites probables de cette révolution. Il faut pour cela connaître la nature du contrat ou de la donation royale; il faut savoir si ce ne sera point une fiction vaine comme dans les états du midi, comme en Bavière et en Wurtemberg. Je m'arrête, et je veux juger seulement la situation actuelle. Or, les illusions ne sont plus possibles : la fermentation sourde qui travaille les peuples allemands éclate de loin en loin et jette une lueur sinistre sur l'état des esprits. L'opposition grossit en silence, et bientôt on pourra voir d'un côté toutes les forces vives de la nation, et de l'autre un gouvernement soupçonné, qui rêve un nouveau moyen-âge, une organisation de castes et de priviléges, au moment même où l'esprit moderne s'éveille dans l'ame de ses peuples. Pour cacher ce vide qui se fait tous les jours autour du trône, le roi réunit à Berlin une assemblée d'hommes éminens; la science et les arts y ont des représentans illustres, mais tous ces hommes appartiennent au passé, ce sont les tories des lettres et de la philosophie. Cependant une jeune génération entre dans la vie, ardente, avide, et cherche en vain de quel côté viendra le secours. C'est surtout un point d'appui qui manque. Je ne parle plus seulement de la Prusse, mais de l'Allemagne tout entière. Il manque une croyance, une foi, une direction enfin, une direction ferme et honnête qui règle ces mouvemens inquiets de la pensée publique. Le protestantisme, ébranlé par la critique théologique, a abandonné, depuis la mort de Schleiermacher, la position élevée que cette noble intelligence avait prise, et la peur des théories hégéliennes l'a précipité dans un méthodisme ténébreux. Le catholicisme de Munich, dédaigné par la science du Nord comme un ennemi sans valeur, exhale son impuissante colère dans les poétiques divagations du vieux Goerres. La philosophie, si grande, si impérieuse il y a vingt ans, est tombée en poussière, et le riche patrimoine de Hegel est dissipé par des écoliers émancipés en d'interminables orgies. Dans ce dénûment universel, une seule chose reste encore, le rire fantasque, l'ironie fine, subtile, affectée souvent. L'oiseau bleu des contes de fée voltige sur toutes ces ruines et chante coquettement ses cantilènes moqueuses. Les hommes qui s'intéressent aux destinées de l'Allemagne voudraient trouver autre chose dans ce pays; ils lui souhaitent de se préparer plus

fortement aux épreuves qu'elle est appelée à subir; ils pensent enfin que, dans cette périlleuse transformation des idées et des croyances, il y aurait une belle place à prendre pour une littérature hardie et droite, libérale et maîtresse d'elle-même, pour un groupe de fermes esprits qui dirigeraient utilement cette opposition à la fois turbulente et timide, avide et irrésolue.

J'ai déjà exprimé ce vœu à propos des poètes démocratiques auxquels M. Heine vient de se joindre par son éclatant manifeste. La lecture de son livre me confirme dans ma pensée. On ne peut nier l'esprit qui étincelle dans les *Poésies nouvelles* de M. Heine; j'y trouve, assurément, beaucoup plus de talent, d'originalité, que dans les vers de M. Prutz ou de M. Herwegh; mais y a-t-il quelque chose de plus si je cherche l'influence possible et la direction salutaire à imprimer aux esprits? Non, il y a moins peut-être; M. Heine blesse trop cruellement l'Allemagne pour la pouvoir diriger. Vous avez perdu toute confiance dans votre pays; lui aussi, il se défie de vous. Sur ce point-là, vraiment, M. Heine est incorrigible; il a beau se réconcilier avec les loups qu'il rencontre dans la forêt, il a beau se faire admonester par la déesse Hammonia et s'humilier devant ses remontrances, à la première occasion soyez sûr qu'il recommencera de plus belle. Le poète, à de certains momens, s'aperçoit qu'il est seul; il voit qu'il a mis son auditoire en fuite; n'est-ce pas pour cela qu'il appelle cette génération meilleure, cette race franche et joyeuse, laquelle succédera aux hommes maigres et pourra l'entendre jusqu'au bout? A la bonne heure! seulement ce peuple nouveau court grand risque de n'être plus l'Allemagne. Or, puisque l'Allemagne existe et que M. Heine est un de ses plus spirituels écrivains, il vaudrait mieux peut-être se faire aimer d'elle et ne point gâter par tant d'étourderie une verve si brillante, un si vrai talent.

Quand je lis ces ingénieuses et folles satires, ces amusantes espiègleries, ces farces joyeuses qui plaisent aujourd'hui à la muse politique de l'Allemagne, je ne puis m'empêcher de songer à la *Satire Ménippée*. Voilà aussi une verve bouffonne, des tableaux bizarres, de grotesques mascarades; pourtant sous ces masques, quel groupe décidé, déterminé! quelle discipline! quelle fermeté de vues! le tiers-état est là tout entier, et son pamphlet ainsi armé devait gagner la bataille. Ici, dans les satires de M. Heine, où est la harangue de d'Aubray? Je la cherche en vain. Que l'ingénieux poète veuille bien y réfléchir, ou plutôt, puisqu'il a choisi pour maître l'auteur des *Oiseaux* et des *Guêpes*, qu'il prenne garde de se tromper sur le génie d'Aristophane.

Aristophane n'est pas seulement l'esprit le plus vif et le plus gai, l'imagination la plus gracieuse et la plus bouffonne; dans ses farces immortelles, on retrouve sans cesse le citoyen, on sent battre un cœur résolu et qui sait bien ce qu'il veut. Ce n'est pas lui que feraient dévier à chaque ligne les caprices de la plume. Au contraire, malgré quelques pages composées nettement, c'est là le défaut du poème que je viens d'analyser. Ce défaut, je le sais, est quelquefois une grace chez le dilettante aimable : soit; mais il faut renoncer alors à l'influence que M. Heine se promet d'une façon si hautaine. Celui qu'un souffle emporte comme une feuille légère, que deviendra-t-il pendant la tempête? M. Heine est un des plus charmans poètes de l'Allemagne, un de ses plus brillans esprits; il sera un écrivain politique le jour où les muses de son pays pourront lui accorder ce témoignage que l'auteur des *Oiseaux* se rend à lui-même dans ses anapestes : « Si quelqu'un des vieux poètes comiques avait voulu nous obliger à réciter ses vers sur le théâtre, il ne l'eût pas obtenu de nous facilement; mais celui-ci mérite que nous fassions cela pour lui, car il déteste les mêmes choses que nous, il ne craint pas de dire ce qu'il croit juste, et, d'un cœur courageux, il marche contre les vents et les orages. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DU SCEPTICISME

DE PASCAL.

SECONDE PARTIE.[1]

Qu'est-ce que le jansénisme? Une plume habile s'est chargée d'en retracer l'histoire ; il nous suffira d'en rappeler les principes et d'en marquer le caractère général.

On peut dire aujourd'hui toute la vérité sur le jansénisme. Le père Annat et le père Letellier ne sont pas là pour nous entendre et porter nos paroles à l'oreille de Louis XIV. Port-Royal n'est plus. La charrue a passé sur le saint monastère; ses ruines mêmes auront bientôt péri. Nous les visitions, il y a peu de jours, une carte fidèle à la main, et c'est à grand'peine si nous pouvions reconnaître quelques-uns de ces lieux vénérables. Le temps n'a pas respecté davantage l'esprit qui les anima. Une tradition languissante subsiste à peine dans deux humbles congrégations vouées au service des enfans et des pauvres. Quelques frères de Saint-Antoine, quelques sœurs de Sainte-Marthe, voilà ce qui reste de ce grand peuple de Port-Royal, qui

(1) Voyez, pour la première partie, la livraison du 15 décembre 1844.

jadis remplissait les ordres religieux, les parlemens, les universités. A Paris, dans un coin du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Marceau, trois ou quatre familles nourrissent un culte obscur pour ces illustres mémoires : on y parle entre soi, avec respect et recueillement, des vertus et des infortunes de la mère Angélique, de sa sœur et de sa nièce : on y prononce presque à voix basse les grands noms de M. Arnauld et de M. Pascal; on fait en secret des vœux pour la bonne cause; on déteste les jésuites, et surtout on en a peur. Chaque jour emporte quelques-unes de ces ames qui ne se renouvellent plus. Port-Royal est tombé dans le domaine de l'histoire. Nous pouvons donc le juger avec respect, mais avec liberté. Et d'ailleurs, nous aussi nous avons appris à son école à préférer la vérité à toutes choses; et puisqu'aujourd'hui on s'arme de ce grand nom pour attaquer ce qui nous est la vérité, et la première de toutes les vérités, à savoir le pouvoir légitime de la raison et les droits de la philosophie, c'est Port-Royal lui-même qui, au besoin, nous animerait à le combattre : à défaut de sa doctrine, son exemple est avec nous dans la lutte que nous soutenons.

Disons-le donc sans hésiter : le jansénisme est un christianisme immodéré et intempérant. Par toutes ses racines, il tient sans doute à l'église catholique; mais par plus d'un endroit, sans le vouloir ni le savoir même, il incline au calvinisme. Il se fonde particulièrement sur deux dogmes, déjà bien graves en eux-mêmes, qu'il exagère et qu'il fausse dans la théorie et dans la pratique : je veux parler des dogmes du péché originel et de la grace. En touchant à cette matière épineuse, je m'efforcerai d'être aussi court que le soin de la clarté le permettra.

Le nom de Port-Royal demeure attaché au problème de la grace qui a tant agité le XVIIe siècle; mais il est impossible de discerner en quoi gît l'erreur de Port-Royal sur la grace, si l'on ne remonte à la source mal connue de cette erreur.

Le dogme de la grace se rapporte à celui du péché originel. C'est parce que la nature humaine a subi dans son premier représentant une corruption plus ou moins profonde, qu'elle a besoin d'une réparation, et d'une réparation proportionnée à sa corruption : à ce vice de la nature le remède nécessaire est la grace surnaturelle de Jésus-Christ. Ces deux dogmes étant étroitement liés, l'un des deux ne peut être altéré sans que l'autre ne le soit également et dans la même mesure. Supposez que dans le berceau du monde la corruption de la nature ait été peu de chose, l'intervention de la grace sera presque superflue. Supposez, au contraire, que la corruption ait été entière, que les

deux parties essentielles de la nature humaine, la raison et la volonté, soient radicalement viciées et absolument incapables, celle-ci d'apercevoir le bien et celle-là de l'accomplir, il faut de toute nécessité que la grace intervienne d'autant plus énergiquement, puisqu'il s'agit, non plus de secourir et de fortifier l'homme, mais en réalité de créer un homme nouveau, en substituant à la raison une lumière surnaturelle et à la volonté une force étrangère. L'église catholique, gardienne et interprète de la foi chrétienne, s'est constamment placée entre ces deux extrémités. L'église a décidé que par le péché originel la nature humaine est réellement déchue, qu'ainsi la raison et la volonté ont perdu le pouvoir qu'elles avaient originairement reçu, ce pouvoir souverain et infaillible qui faisait d'Adam une créature presque angélique, capable d'apercevoir toutes les vérités à leur source même et d'accomplir le bien sans aucun effort. L'église a décidé en même temps que par le péché originel la nature n'était pas à ce point déchue que la raison fût devenue absolument incapable du vrai et la volonté du bien, du moins dans l'ordre des vérités et des vertus naturelles. L'église prévenait ainsi les deux erreurs contraires dans la matière de la grace. Et là encore elle a porté ces deux décisions, conformes aux deux premières : 1° que la grace est nécessaire pour révéler à l'homme les vérités et les vertus de l'ordre surnaturel, sans lesquelles il n'y a point de salut; 2° que la grace vient au secours de la nature sans la détruire, qu'elle n'éteint pas la lumière naturelle, mais l'éclaire et l'agrandit, et que la liberté humaine subsiste entière, avec les œuvres qui lui sont propres, sous les impressions de la grace (1).

Sur tous ces points, Port-Royal a excédé la doctrine catholique. En outrant la puissance du péché originel, il s'est condamné lui-même à outrer celle de la grace réparatrice.

Nous l'avons dit bien des fois (2) : le génie du jansénisme est le sentiment dominant, non pas seulement de la faiblesse, mais du néant de la nature humaine. Depuis la chute d'Adam, la raison et la volonté sont par elles-mêmes radicalement impuissantes pour le vrai et pour le bien. L'homme ne possède d'autre grandeur et il ne garde d'autre

(1) On comprendra que toutes citations sont ici impossibles. Nous nous bornons à renvoyer au concile de Trente et aux constitutions et bulles papales qui ont condamné le livre de Jansénius.

(2) Voyez *Jacqueline Pascal*, p. 423, et les articles du *Journal des Savans*, novembre et décembre 1844, et janvier 1845, sur les *Rapports du Cartésianisme et du Spinozisme*.

ressource que le sentiment même de son impuissance, et celui de la nécessité d'un secours surnaturel. Ce secours surnaturel, c'est la grace, et non pas cette grace universelle qui a été donnée à tous les hommes, et qui si souvent est convaincue d'insuffisance, mais cette grace particulière et choisie qui, pour être vraiment suffisante, doit être efficace par elle-même, c'est-à-dire irrésistible (1). Elle opère en nous en étouffant la lumière naturelle sous la lumière increéée, et en mettant ses impressions victorieuses à la place des langueurs de notre volonté. C'est elle qui nous fait penser et agir, ou plutôt c'est elle qui pense et agit en nous : elle suscite la pensée de l'action, elle inspire la force qui l'exécute, et nos œuvres sont ses œuvres.

Tel est le système janséniste, mêlé de vérité et d'erreur. Par son côté vrai, c'est la doctrine catholique, qui n'est point ici en cause; par son côté faux, ce n'est qu'une théorie particulière qui tombe sous notre examen. Port-Royal est un grand parti dans l'église; mais, après tout, ce n'est qu'un parti, ce n'est point l'église elle-même, car l'église l'a condamné.

Ce qu'il y a d'essentiellement faux dans la grace janséniste, c'est qu'elle ôte toute vertu à la lumière naturelle, comme toute efficacité à la volonté. La grace chrétienne ajoute ses lumières et ses impressions vivifiantes à la raison et à la liberté humaine : elle les épure et les fortifie, elle ne les efface point; loin de les créer, elle les suppose; elle ne crée pas, elle féconde; elle ne s'applique pas au néant, mais à un germe divin qu'elle dégage et qu'elle développe. Sa vertu singulière est de produire une foi que la lumière naturelle ne produit point, la foi aux vérités surnaturelles. Mais ce n'est point elle seule qui enseigne à l'homme la liberté, le devoir, la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, la spiritualité de l'ame, la divine Providence : sans la grace, la lumière naturelle peut enseigner tout cela, et elle l'a enseigné manifestement dans tous les siècles. Selon l'église, la raison naturelle est une première révélation qui a déjà sa puissance. Pour le jansénisme, cette première révélation demeure absolument stérile sans le secours d'une révélation nouvelle et particulière.

Comme dans la doctrine catholique toutes les vérités se tiennent, de même toutes les erreurs ont leur enchaînement dans la théorie janséniste. La grace y doit être victorieuse et invincible, parce que la corruption de la nature humaine y est entière, parce qu'un tel mal exige un remède héroïque, et que du néant de la nature Dieu seul peut

(1) Voyez les premières *Provinciales*.

tirer la vérité, la vraie justice et la vraie vertu. Le principe du néant de la nature humaine a encore une autre conséquence, et une conséquence également nécessaire, le néant du mérite de nos œuvres. Elles appartiennent à la grace quand elles sont bonnes; le péché seul est à nous, parce que le péché vient de la nature corrompue. De là ce tremblement perpétuel de la créature humaine, incertaine si c'est bien en elle la grace qui opère ou l'esprit propre et la lumière naturelle; de là des austérités excessives, un ardent et sombre ascétisme, le monde converti en une thébaïde et en un calvaire, la fuite des plaisirs les plus innocens, l'impatience de la vie et l'invocation de la mort, et, en attendant, le continuel effort de mourir à la vie de la nature et de ne laisser subsister en soi que celle de la grace; de là une immense humilité et un immense orgueil, l'une qui se tire du sentiment de notre néant propre, l'autre du sentiment de l'action de Dieu en nous; de là encore l'attachement le plus opiniâtre à nos pensées, comme nous venant de Dieu même, avec un courage merveilleux, capable de résister, au nom de Dieu, à toutes les puissances de la terre, même à la première de toutes, celle du saint-siége; de là, en un mot, une grandeur incomparable et des excès de toute sorte dans la doctrine et dans la conduite : excès et grandeur mêlés ensemble, se soutenant et périssant ensemble, parce qu'ils partent du même principe, le néant de la nature et la force unique, mais invincible, de la grace. Séparer, dans Port-Royal, la grandeur de l'excès, le bien du mal, le vrai du faux, retrancher l'un, retenir l'autre; vaine entreprise! Tout ici tient au même esprit, tout vient du même fond. Tempérer Port-Royal, c'est l'anéantir. Laissons-lui donc sa grandeur et ses défauts : honorons-le, mais sans superstition. Reconnaissons dans Port-Royal les hautes qualités qui le recommandent à la vénération des siècles, la droiture, la conséquence, l'intrépidité, le dévouement; mais reconnaissons aussi que deux qualités plus éminentes encore lui ont manqué : le sens commun et la modération, c'est-à-dire la vraie sagesse.

Le jansénisme ainsi défini, que lui pouvait être la philosophie? En vérité, d'après ce qui précède, il est à peine besoin de le dire. Le jansénisme et la philosophie s'excluent évidemment. Selon le jansénisme, la grace peut tout, la nature ne peut rien, et la raison naturelle, destituée de la lumière de la grace, erre au milieu d'insurmontables ténèbres. La philosophie, au contraire, comme nous l'avons dit, est établie sur ce fondement que l'homme, même en son état actuel, possède une faculté de connaître, limitée mais réelle, et capable, bien dirigée,

de parvenir aux vérités naturelles de l'ordre moral aussi bien qu'aux vérités de l'ordre physique (1). Comme il y a une géométrie, une physique, une astronomie, etc., de même et au même titre il y a ou il peut y avoir une psychologie, une logique, une morale, une théodicée, c'est-à-dire d'un seul mot une philosophie. Les sciences physiques s'appuient sur l'expérience sensible; la philosophie s'appuie sur les sens à la fois et sur la conscience : les données et par conséquent les procédés diffèrent; mais les données sont également solides, les procédés également rigoureux, et le principe commun que les sciences physiques et la philosophie reconnaissent est la raison naturelle librement et régulièrement cultivée. Aux yeux du jansénisme, toutes les sciences humaines, et particulièrement les sciences morales, la philosophie à leur tête, ne sont que des chimères, filles de l'impuissance et de l'orgueil; la seule science véritable est celle du salut, dont l'impérieuse condition est l'intervention surnaturelle de la grace, de la grace à la fois gratuite et irrésistible. Le jansénisme va jusque-là, ou il n'a pas toute sa portée; il ne peut donc accepter la philosophie que par une inconséquence manifeste.

Et d'où peut venir l'inconséquence? De la faiblesse soit du caractère, soit de la logique. Mais la logique de Pascal était à la hauteur de son caractère passionné et obstiné. Il faut choisir entre le jansénisme et la philosophie. Pascal avait choisi, et d'un choix trop ferme pour s'écarter jamais du but marqué et chanceler sur la route.

Pascal, nous l'avons vu, est sceptique déclaré en philosophie; maintenant il est évident qu'il ne pouvait pas ne pas l'être. Examinez de nouveau, à la lumière de la théorie janséniste qui vient d'être exposée, les endroits du livre des *Pensées* où le scepticisme se montre sous sa forme, ce semble, la plus hardie, et, loin d'y trouver des paradoxes, vous y reconnaîtrez les principes avoués et l'esprit de Port-Royal. Pascal dit et répète qu'il n'y a nulle certitude naturelle. Qu'y a-t-il là d'étonnant, je vous prie? C'est le contraire qui serait à Pascal la nouveauté la plus insoutenable. Car qui lui pourrait donner la certitude? Une raison toute corrompue et qui, sans la grace, est radicalement impuissante. Il n'y a nulle preuve naturelle de l'existence de Dieu : Dieu ne se révèle à nous ni par les merveilles de la nature ni par les merveilles de la conscience. Rien de plus simple, si depuis la chute d'Adam les sens et la conscience sont des miroirs infidèles. Avant Jésus-Christ, l'homme ne pouvait savoir où il en était. Assurément,

(1) Voyez notre premier article, 15 décembre 1844, p. 1014.

car avant Jésus-Christ il était condamné à l'erreur et au vice. Depuis Jésus-Christ, l'homme, il est vrai, peut connaître et lui-même et son auteur : mais comment? Par la grace, et par la grace seule. Si l'homme en effet, par ses moyens naturels, pouvait arriver à connaître l'homme et Dieu, la grace, entendez toujours la grace janséniste, serait superflue. Il ne faut pas cela, à tout prix ; il faut donc soutenir que sans la grace l'homme ne peut savoir de Dieu non-seulement quel il est, mais qu'il est. Ce n'est ni la raison ni le sentiment, nulle lumière naturelle, c'est le *feu* (1) de la grace qui fait pénétrer dans le cœur de l'homme la certitude, l'idée de la grandeur de l'ame et l'idée de Dieu. Le Dieu qui nous apparaît alors n'est pas le *Dieu des savans et des philosophes;* c'est le *Dieu d'Abraham*, *d'Isaac et de Jacob*. L'homme n'est pas capable de la vraie vertu par l'emploi légitime de sa liberté naturelle; mais il le peut devenir par la transfiguration de cette liberté en une puissance divine qui agit en nous, souvent malgré nous, et dont les œuvres ne nous appartiennent pas. Détruire l'homme naturel, l'abêtir (2), c'est-à-dire lui ôter cette raison et cette liberté dont il se vante comme d'un privilége, le remettre aveugle et soumis entre les mains de la grace de Jésus-Christ et du directeur qui le représente (3), tel est le seul moyen de le conduire à la vérité, à la vertu, à la paix, au bonheur. Cela étant, évidemment la philosophie ne vaut pas une heure de peine, et la mépriser, c'est vraiment philosopher.

Pascal a été et il devait aller jusque-là; il devait pousser jusqu'à cette extrémité les principes qu'il avait embrassés, ou il aurait cru les abandonner : il eût été à ses propres yeux un disciple pusillanime de la grace.

Quand on a ainsi pénétré dans le cœur du jansénisme, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant les efforts des modernes partisans de Pascal pour le défendre de l'accusation de scepticisme. Mais cette accusation, c'est son honneur : c'est votre défense qui lui serait une accusation d'infidélité aux deux grands principes du néant de la nature humaine et de la toute-puissance de la grace. Pour ces deux principes, Pascal et sa sœur auraient donné volontiers un peu plus que tous les systèmes de philosophie : ils auraient été heureux de donner leur sang. Faibles esprits, qui ne connaissez ni Port-Royal ni le XVII[e] siècle! vous ne vous doutez pas que vos outrageantes apologies enlèvent à Port-Royal son vrai caractère, et au pénitent de M. Sin-

(1) Voyez le papier trouvé sur Pascal, et que nous avons rappelé dans notre premier article, p. 1033.

(2) *Ibid.*, p. 1031.

(3) *Ibid.*, p. 1033.

glin, au frère de Jacqueline, ce trait merveilleux de superbe et d'ironie à l'endroit de la raison et de la philosophie, et en même temps d'absolue soumission entre lés mains de la grace, qui font de Pascal un homme à part dans Port-Royal même, et le mettent, quant au jansénisme, bien au-delà de Nicole et même d'Arnauld.

Chose admirable! dans Port-Royal, Saint-Cyran excepté, les plus rigides en fait de doctrine n'ont pas été les hommes, mais les femmes, non pas les ecclésiastiques, mais les laïques, non pas Nicole et Arnauld, mais Domat et Pascal. Dans l'affaire capitale du formulaire (1), les femmes, Jacqueline à leur tête, étaient d'avis de tout braver plutôt que de signer le contraire de ce qui leur paraissait la vérité. Elles ne signèrent que par déférence pour ceux qui gouvernaient Port-Royal; et Jacqueline succomba, trois mois après la fatale signature, sous les scrupules et les angoisses de sa conscience. Dans une assemblée qui se tint chez Pascal, celui-ci proposa de résister (2). La grace janséniste lui était devenue la vérité tout entière, le premier et le dernier mot du christianisme. Pour elle, il fut d'avis de tout hasarder, même Port-Royal. Mais il n'y allait pas seulement de Port-Royal, il y allait de la discipline ecclésiastique et de l'unité de l'église. Pascal et sa sœur ne reculèrent pas devant cette extrémité. Cette jeune femme, qui n'avait pas trente-six ans, osa dire à un docteur, à M. Arnauld, avec une hauteur et une véhémence dignes de son frère ou de Démosthènes : « Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à qui il semblait que Dieu eût confié sa vérité, lui soient si infidèles que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort, pour la

(1) Le récit de cette affaire est partout. J'en ai rappelé les traits principaux dans les *Documens inédits sur Domat*, *Fragmens littéraires*, p. 240, et dans *Jacqueline Pascal*, p. 396.

(2) Remettons sous les yeux du lecteur cette scène où se peint l'ame de Pascal. *Jacqueline Pascal*, p. 397 : « La majorité des assistans, entraînée par Nicole et Arnauld, se prononça pour la signature. Ce que voyant, dit le *Recueil d'Utrecht* d'après Mlle Périer, M. Pascal, qui aimait la vérité par-dessus toutes choses, et qui, malgré sa faiblesse, avait parlé très vivement pour mieux faire sentir ce qu'il sentait lui-même, en fut si pénétré de douleur, qu'il se trouva mal et perdit la parole et la connaissance. Tout le monde en fut surpris et s'empressa pour le faire revenir. Ensuite, ces messieurs se retirèrent; il ne resta que M. de Roannez, M. Domat et M. Périer le fils. Quand M. Pascal fut tout-à-fait remis, M. Périer lui ayant demandé ce qui avait causé son accident : Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, lui dit-il, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connaître la vérité, et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur, que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu succomber. »

confesser hautement.... Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles de défendre la vérité, quoi qu'on pût dire, par une telle rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité.... Que craignons-nous? Le bannissement pour les séculiers, la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison, et la mort, si vous voulez? Mais n'est-ce pas notre gloire, et ne doit-ce pas être notre joie? Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureux de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'église? Mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que, l'esprit de Jésus-Christ étant le seul qui unit les membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité (1). » Et sur ce fondement, Pascal et sa sœur proposaient de tenir ferme, de refuser toute signature, et, s'il le fallait, de désobéir à l'autorité canonique des évêques et du saint-siége; parti violent qui eût séparé ouvertement Port-Royal de l'église catholique, et qui pourtant n'était qu'une fidélité extrême à la doctrine de la grace. Nicole et Arnauld ne se piquèrent pas de tant de rigueur : ils ne voulurent pas pousser la conséquence jusqu'au schisme; mais, pour cela, ils furent contraints de biaiser un peu entre la sincérité et la prudence. La grande M[me] Angélique se réjouit de mourir dans cette terrible rencontre, pour ne pas signer et ne pas refuser de signer. L'autorité d'Arnauld entraîna Port-Royal; mais, si Saint-Cyran eût été là, la logique l'eût sans aucun doute emporté sur la politique, et Dieu sait ce qui serait arrivé.

On peut dire qu'il en fut à peu près de la philosophie, à Port-Royal, comme du formulaire. L'esprit et les principes de Port-Royal étaient contraires à la philosophie; mais elle avait pour elle les habitudes et l'ascendant de deux hommes éminens.

Parcourez les ouvrages de ces Messieurs, les mémoires, les relations, les lettres et tout ce qui reste de Port-Royal, vous y trouverez partout la condamnation de toute curiosité qui s'écarte du seul objet légitime, le salut, et le mépris déclaré de toutes les sciences purement humaines, et particulièrement de la philosophie. Sacy n'est pas le plus haut représentant de Port-Royal; mais il en est, à mon gré, l'expression la plus calme, la plus pure, la plus vraie. Il n'exagère

(1) *Jacqueline Pascal*, p. 400-410.

aucun des principes du jansénisme, mais il les possède et les professe tous avec une modération assurée et en quelque sorte avec une douceur inflexible. Or, demandez à Fontaine l'opinion de Sacy sur le cartésianisme et la philosophie : Fontaine vous dira qu'il blâmait fort ses deux illustres amis de leur attachement à la philosophie nouvelle (1). « Souriant doucement quand on lui parlait de ces choses, il témoignait plus plaindre ceux qui s'y arrêtaient qu'avoir envie de s'y arrêter lui-même... Il disait que M. Descartes était à l'égard d'Aristote comme un voleur qui venait tuer un autre voleur et lui enlever ses dépouilles... Dieu, disait-il, a fait le monde pour deux choses, l'une pour donner une grande idée de lui, l'autre pour peindre les choses invisibles dans les visibles. M. Descartes détruit l'un et l'autre... Au lieu de reconnaître les choses invisibles dans les visibles, comme dans le soleil, qui est le dieu de la nature, et de voir en tout ce qu'il produit dans les plantes l'image de la grace, il prétend au contraire rendre raison de tout par de certains crochets qu'ils se sont imaginés. Je les compare à des ignorans qui verraient un admirable tableau, et qui, au lieu d'admirer un tel ouvrage, s'arrêteraient à chaque couleur en particulier, et diraient : Qu'est-ce que ce rouge-là? de quoi est-il composé? C'est de telle chose ou c'est d'une autre... Ces gens-là cherchent la vérité à tâtons; c'est un grand hasard s'ils la trouvent. » Telles étaient les dispositions générales et véritables de Port-Royal envers le cartésianisme et la philosophie. Aussi, quand M. Singlin envoya son nouveau et illustre pénitent à Port-Royal-des-Champs, ce fut, dit Fontaine (2), « afin que M. Arnauld lui prêtât le collet pour les sciences, et que M. de Sacy lui apprît à les mépriser. » Pascal se forma promptement à cette école, et parvint bientôt où en était Sacy; mais, de l'humeur dont il était, il ne se contenta pas de mettre de côté la philosophie, il la foula aux pieds. Et, ici encore, l'exact logicien, les principes de Port-Royal admis, ç'a été Pascal; Nicole et Arnauld furent encore une fois pour le sens commun et l'inconséquence. Pourquoi? Par bien des raisons qu'il serait trop long de faire connaître. Marquons-en brièvement quelques-unes.

D'abord Pascal avait toute l'ardeur d'un néophyte. Converti à la fin de 1654, mort au milieu de 1662, dans ce court intervalle rempli par les grandes luttes des *Provinciales*, par des maux cruels et une agonie de près de deux années, Pascal, né avec une *humeur bouillante* (3), une force et une rigueur d'esprit encore accrues par les habitudes

(1) *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 53.
(2) *Ibid.*, p. 55.
(3) *Jacqueline Pascal*, p. 225.

de la méthode géométrique, s'élança vite à toutes les extrémités de la grace janséniste; et trop convaincu, trop intrépide pour séparer la pratique de la théorie, dès qu'il eut embrassé la grace de Jésus-Christ, il ne connut, il ne suivit qu'elle. Pour elle, il eût donné son sang dans la question du formulaire : il fit plus, il fit de sa vie entière une mort continue; il mourut à tout sentiment de plaisir, même le plus innocent (1), et quand il sentit s'approcher la dernière heure, pour mieux ressembler à Jésus-Christ, il demanda avec la plus vive instance d'aller rendre l'ame dans un hôpital et sur le grabat des pauvres malades. Dans la pratique comme dans la théorie, le caractère propre de Pascal est celui d'une conséquence inflexible pour les autres et pour lui-même; et en même temps il joignait à cette énergie naturelle l'ame la meilleure et l'esprit le plus fin. Il y avait en lui à la fois de l'enfant, du bel-esprit, du héros et du fanatique. Il ne prenait et ne faisait rien à demi. Or, quand on pousse l'attachement à un principe jusqu'à lui sacrifier toutes les douceurs de la vie, il n'en coûte guère d'y ajouter la philosophie. Et en vérité, de la part de Pascal, ce dernier sacrifice n'avait pas un très grand mérite.

La philosophie s'appelait alors le cartésianisme. Pascal possédait parfaitement de cette grande philosophie la partie mathématique et physique, mais il s'était à peu près arrêté là. Moitié sévérité d'esprit, moitié défaut d'étendue, Pascal n'aspirait pas à des vues universelles sur la nature. C'était sans doute un moyen assuré d'éviter bien des erreurs, mais par là aussi il a manqué la plus grande gloire : il n'a point placé son nom parmi ceux des Galilée, des Descartes, des Newton et des Leibnitz. Il faisait partie d'une petite société de gens d'esprit et de mérite où il était à la mode de dénigrer Descartes et de l'attaquer par ses mauvais côtés, par exemple, la matière subtile et quelques autres hypothèses, ce qui était assez facile, sans rien mettre à la place, ce qui était plus facile encore. De temps en temps, Descartes appliquait de rudes leçons au plus téméraire de cette petite société, l'emporté et jaloux Roberval (2). Dans l'affaire de la pesanteur de l'air, il y eut entre Pascal et Descartes un démêlé encore mal éclairci, où Pascal, qui adorait la gloire, eut au moins le tort d'oublier un peu trop le nom de Descartes parmi ceux qui avaient pu le mettre sur la voie de ses célèbres expériences (3). C'étaient deux génies entièrement opposés et

(1) *Vie de Pascal*, par Mme Périer.

(2) Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 55 et 144.

(3) Baillet, dans la *Vie de Descartes*, démontre, par les lettres même de Descartes, combien Pascal a été peu juste envers son illustre devancier. Bossut, dans son

très peu faits pour se comprendre. L'un, essentiellement créateur, invente sans cesse et partout des principes nouveaux; il embrasse et domine toutes les parties des connaissances humaines; il aspire au système du monde, il l'atteint presque (1). L'autre excelle dans les procédés scientifiques et dans la solution accomplie de problèmes particuliers. Pascal a perfectionné et fixé à jamais la langue de la raison, mais c'est Descartes qui l'a trouvée. La tête de Pascal n'est pas moins forte que celle de Descartes, mais elle est moins ample. Livré de bonne heure à l'étude des mathématiques et de la physique, on ne voit pas que Pascal ait jamais donné une grande attention à la philosophie proprement dite. Il ne paraît ni dans sa vie ni dans ses ouvrages aucune trace d'études métaphysiques. Il avait lu sans aucun doute la *Méthode* et les *Méditations*, et il en avait retenu le grand principe de la pensée, comme signe et preuve de l'existence. Mais Roberval lui-même n'avait pas osé repousser ce principe (2); il était manifestement dans saint Augustin, et, en l'admettant, Pascal n'avait fait que suivre l'opinion générale. La logique seule l'occupa sérieusement, et encore, dans la logique, la définition qui appartient aux mathématiques autant qu'à la philosophie. Platon et Aristote lui sont inconnus, les scholastiques encore plus, s'il est possible; les deux seuls philosophes qu'il connaisse bien et dont il est évidemment imbu, c'est Montaigne, avec son disciple Charron, c'est-à-dire deux sceptiques. Le scepticisme préparait merveilleusement les voies au dogme terrible du néant de la nature humaine; et d'un autre côté ce dogme appelait et confirmait le scepticisme. Quand la grace pénétra dans l'esprit de Pascal, le trouvant vide de toute grande doctrine philosophique, elle l'envahit aisément tout entier : c'est dans l'abîme du pyrrhonisme que la foi janséniste vint le surprendre, et, au lieu de l'en tirer, elle l'y enchaîna.

Il n'en fut pas, il n'en pouvait pas être ainsi de Nicole et d'Arnauld. L'un et l'autre possédaient un fond d'études et de connaissances philosophiques, qui résistèrent à l'action du jansénisme.

Nicole avait étudié avec distinction la philosophie à l'Université de

Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal, traite sur ce point Baillet avec beaucoup de hauteur. Montucla, dont l'impartialité et les lumières ne peuvent être contestées, porte à peu près le même jugement que Baillet, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 205.

(1) Il a le premier énoncé le problème que Newton a résolu. « Descartes, dit Laplace, essaya le premier de ramener la cause du mouvement céleste à la mécanique. » *Système du Monde*, liv. V, chap. V.

(2) Voyez notre article : *Roberval métaphysicien*, *Journal des Savans*, 1845.

Paris. Il y fut reçu maître ès-arts en 1644. Arrêté dans sa carrière théologique et ecclésiastique par les troubles qu'excitèrent en Sorbonne les cinq propositions célèbres de M. Cornet, lié de bonne heure avec Port-Royal, où il avait deux tantes religieuses, dont l'une, la mère Marie des Anges Suireau, avait été abbesse et réformatrice de Maubuisson, et mourut abbesse de Port-Royal en 1658, il enseigna plusieurs années aux Granges les belles-lettres et la philosophie. Son cours de logique est le fond du livre qui fut composé plus tard dans une circonstance particulière et publié sous le titre de *la Logique, ou l'art de penser* (1). Ce livre est à la fois d'Arnauld et de Nicole (2). Il est tout pénétré de cartésianisme. On y combat à tout propos le pyrrhonisme, ainsi que la philosophie fondée sur la maxime que toute idée tire son origine des sens. On y professe le principe cartésien, que nous avons une idée naturelle, claire et certaine de l'ame et de Dieu. Les deux excellens discours préliminaires sont de la main de Nicole. Le premier, le plus important, est presque entièrement consacré à la réfutation du scepticisme et à l'apologie de la philosophie. J'en suis bien fâché pour Pascal, mais voici comment Nicole traite ses chers pyrrhoniens : « Le pyrrhonisme, dit-il, n'est pas une secte de gens qui soient persuadés de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs (3). » Montaigne est pris à partie et très malmené. Si j'avais à indiquer la meilleure réponse au livre des *Pensées*, je désignerais la logique de Port-Royal. J'y ajouterais le beau *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame* (4). Il parut en 1670, un peu après les *Pensées;* et on dirait que Nicole avait en vue les argumens sceptiques de Pascal, lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Je suis persuadé que ces preuves naturelles ne laissent pas d'être solides... Il y en a d'abstraites et de métaphysiques, et je ne vois pas qu'il soit raisonnable de prendre plaisir à les décrier; mais il y en a aussi qui sont plus sensibles, plus conformes à notre raison, plus proportionnées à la plupart des esprits, et qui sont telles qu'il faut que nous nous fassions violence pour y résister.... Quelque effort que fassent les athées pour effacer

(1) *Vie de Nicole*, tome XIV des *Essais de Morale*, p. 28 : « Il lui enseigna (à Tillemont) la philosophie, et lui expliqua sur la logique tout ce qui a été donné depuis au public. »

(2) *Ibid.*, p. 36.

(3) *La Logique, ou l'art de penser*, édition de 1662. *Discours sur le dessein de cette logique*, p. 13.

(4) Elle a été placée plus tard dans ses *Essais*, t. II.

l'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur, ils ne sauraient l'étouffer entièrement; tant elle a des racines fortes et profondes dans notre esprit. Il ne faut pas se forcer pour s'y rendre, mais il faut se faire violence pour la contredire.... La raison n'a qu'à suivre son instinct naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu. » Un peu plus tard, en 1671, dans le premier volume des *Essais*, au traité de la faiblesse de l'homme, Nicole parle de Descartes en des termes qui contrastent fort avec ceux de Pascal et de Sacy : « On avait philosophé trois mille ans durant sur divers principes. Il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné. » Sans doute, quand des théologiens étourdis appliquèrent à tort et à travers le cartésianisme à l'explication des saints mystères, entre autres de l'Eucharistie, Nicole, comme Arnauld, comme Bossuet lui-même, poussa un cri d'alarme (1) dans le sein de ses amis ; mais il n'en demeura pas moins publiquement fidèle aux principes de toute sa vie. On conçoit donc que, dans la révision des *Pensées* manuscrites de Pascal, il ait fortement appuyé l'avis d'Arnauld de retrancher les superbes insultes partout adressées à Descartes et à la raison naturelle, et d'effacer le plus possible le scepticisme qui domine dans les *Pensées*. Et encore, malgré tant de suppressions, malgré tous les adoucissemens et même les changemens pratiqués, jamais les *Pensées* ne plurent à Nicole. Autant il admire et travaille à répandre les *Provinciales*, autant il reste froid à l'égard des *Pensées*, interprète en cela du sentiment unanime de ses plus illustres contemporains. J'ai déjà fait la remarque (2) qu'au XVIIe siècle nul philosophe, nul théologien célèbre n'a loué ni même cité les *Pensées*. On cherche en vain un seul mot sur ce livre dans Fénelon, dans Malebranche, dans Bossuet, et même dans l'immense correspondance d'Arnauld. Pour Nicole, il dissimulait assez

(1) Nicole, *Essais*, tome VIII, lettres 82, 83, 84. Arnauld, lettre du 18 octobre 1669. *OEuvres complètes*, t. Ier, p. 670. Bossuet, *Lettre à un disciple du Père Malebranche*. Bossuet est celui des trois qui se laissa le moins entraîner à l'humeur bien naturelle que donnent aux amis éclairés d'une bonne cause les excès qui se commettent en son nom.

(2) Voyez nos *Pensées de Pascal*, avant-propos.

mal le peu de cas qu'il en faisait. Un jour, M. de Sévigné lui ayant communiqué une lettre de Mme de Lafayette, qui contenait ce singulier éloge des *Pensées : « C'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre,* » Nicole, tout circonspect et même timide qu'il était, eut le courage de braver cet anathème et de confesser son opinion. Mais d'abord remarquez, je vous prie, cet enthousiasme pour les *Pensées*, sortant de la société de M. de Larochefoucauld, dont Mme de Lafayette n'est ici que le secrétaire. L'auteur des *Maximes* approuve fort l'auteur des *Pensées.* Je le crois bien, en vérité. Quand on a dit soi-même que tout se réduit à l'amour-propre et à l'égoïsme, et que le reste n'est qu'hypocrisie, on doit certes applaudir de toutes ses forces à un ouvrage qui vient au secours de ce beau principe, en établissant qu'il n'y a ni morale ni religion naturelle, et que les lois, les vertus, les principes les plus autorisés ne reposent que sur la fantaisie et sur la mode. Cet accord entre Larochefoucauld et Pascal n'est ni surprenant ni fort édifiant : à mon sens, il est accablant pour Pascal. Après le silence désapprobateur de ses égaux, il ne lui manquait plus que le suffrage intéressé de ce triste personnage, bel esprit chagrin, courtisan désappointé et malade, qui n'a pas craint de se donner lui-même et l'expérience d'une vie d'intrigue pour l'exemplaire et l'histoire de l'humanité. La réponse de Nicole à M. de Sévigné est si peu connue, et elle fait si bien pour notre cause, que nous la donnons en abrégé (1).

« Après ce jugement si précis que Mme de la F. porte que *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*, nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devait au moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, et ne se pas contenter de certaines louanges générales, qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver... Vous ne sauriez empêcher que quiconque m'avertit de ma bêtise, sans me donner le moyen de la diminuer, ne me fasse un peu de dépit... Pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de ce méchant signe. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentimens qui ne me paraissent

(1) *Essais*, t. VIII, première partie, p. 245.

pas tout-à-fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Ce qu'il dit, par exemple, tit. xxv, 15, que *le titre par lequel les hommes possèdent leur bien n'est, dans son origine, que fantaisie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme, et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie... Ce qu'il dit au même endroit, n° 17, touchant les principes naturels, me semble trop général... Il suppose, dans tout le discours du divertissement ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide... Le plaisir de l'ame consiste à penser, et à penser vivement et agréablement. Elle s'ennuie sitôt qu'elle n'a plus que des pensées languissantes... C'est pourquoi ceux qui sont bien occupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister, mais ne s'ennuient pas. La tristesse et l'ennui sont des mouvemens différens... M. Pascal confond tout cela. Je pourrais vous faire plusieurs autres objections sur ses *Pensées*, qui me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques, et qui incommodent ainsi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. »

Et savez-vous le secret de ce goût très médiocre de Nicole pour les *Pensées?* C'est que ce livre est l'expression la plus forte du jansénisme, et qu'à dire vrai Nicole n'était guère janséniste. Il s'était laissé engager dans ces querelles, un peu par conviction, beaucoup par ses amitiés, surtout par une antipathie sincère et constante pour les jésuites. Il était bien plutôt un de leurs adversaires qu'un vrai disciple de Port-Royal. Il n'avait pas connu Saint-Cyran; il n'avait jamais senti la main de cet homme extraordinaire qui osa regarder en face Richelieu et lui tenir tête; qui, du fond de son cachot de Vincennes, avec quelques billets, gouvernait souverainement Port-Royal; qui décida de la destinée d'Arnauld, et exerçait sur tout ce qui l'approchait un ascendant irrésistible; doux et humble dans la forme, comme son ami saint François de Sales, mais au fond ardent, inflexible, extrême. La seule grande influence que Nicole ait subie est celle d'Arnauld. Il l'admirait et l'aimait, et mit volontiers au service de ses desseins son élégante latinité, sa plume modérée et facile; mais il se permettait de choisir parmi les doctrines de son illustre ami. Comme lui, il repoussait la morale relâchée des jésuites, plus fausse en effet et tout autrement dangereuse que l'austérité excessive de Port-Royal; il avait horreur du probabilisme, qui ruine toute certitude et toute obligation morale;

il détestait par dessus tout l'esprit d'intrigue et de persécution de la Société, mais il était un partisan assez tiède de la grace janséniste. Son historien garde un silence officieux sur sa conduite dans l'affaire du formulaire. La vérité est qu'il y joua un grand rôle, qu'il tint tête à Pascal et à Domat (1), et encouragea fortement Arnauld dans sa résistance aux folies héroïques où Pascal voulait entraîner Port-Royal. Aussi, dès ce moment, Nicole devint suspect au parti. Après avoir suivi Arnauld dans l'exil, il se lassa vite de la vie d'émigré, et finit même par se prononcer contre la grace particulière en faveur de la grace universelle. C'était à peu près désavouer le jansénisme.

Arnauld était à la fois et plus janséniste et plus philosophe que Nicole, et il demeura l'un et l'autre, avec une constance égale, jusqu'à la fin de sa longue carrière.

En mesurant cette carrière déjà si grande, on peut juger par ce qu'a fait Arnauld ce qu'il aurait pu faire en de meilleures circonstances, et sans la fatale rencontre qui égara d'abord sa destinée. C'est Saint-Cyran qui perdit Port-Royal, en y mettant une doctrine particulière; c'est Saint-Cyran qui perdit Arnauld, en le détournant des grandes voies de l'église gallicane pour le jeter dans un sentier environné de précipices. La nature l'avait fait pour être l'égal de Bossuet, l'éloquence à part bien entendu, et il n'a été qu'un chef de parti. Il avait reçu tous les attributs du génie, la simplicité, la force, la grandeur, l'étendue, avec une facilité et une fécondité inépuisables. L'invention lui manquait un peu, comme à Bossuet; mais, comme Bossuet aussi, il la remplaçait par une rectitude presque infaillible. Dans sa jeunesse, il avait fait des études profondes d'où pouvait sortir un grand géomètre (2), un grand théologien et un grand philosophe. Il possédait même plusieurs parties du grand écrivain, un ordre sévère, une clarté éminente; point d'imagination, il est vrai, mais de l'esprit et de l'ame, souvent même de beaux mouvemens. Tant et de si rares qualités ont avorté, ou du moins n'ont pas porté tous leurs fruits, faute d'une culture réglée et paisible. Sans cesse occupé à diriger un parti, s'oubliant lui-même, dédaignant la

(1) Un manuscrit de la bibliothèque Mazarine, que nous avons souvent cité dans nos *Pensées de Pascal* et dans *Jacqueline*, contient diverses réponses inédites de Nicole à Domat et à Pascal lui-même.

(2) Les *Élémens de Géométrie* de Port-Royal sont de la main d'Arnauld, et ont servi de fondement et de modèle à tous les ouvrages de ce genre. Voyez dans la *Vie* d'Arnauld, p. 93, de précieux détails sur ces *Élémens*, qui avaient été composés pour réparer les défauts d'un travail semblable entrepris par Pascal. Leibnitz parle quelque part du rare talent d'Arnauld pour les mathématiques.

gloire, ne pensant qu'à l'intérêt de la vérité, toujours errant d'asile en asile et ne sachant pas où le lendemain il reposerait sa tête, Arnauld a passé toute sa vie les armes à la main : il a dispersé ses forces en mille écrits de circonstance, au lieu de les rassembler sur quelque ouvrage immortel. Il a semé çà et là des traits et même des pages admirables, mais il n'a pu connaître cet art patient de la composition et du style, ce soin assidu de la beauté de la forme qui seul conduit un livre à la perfection et à la postérité. Arnauld a donc manqué le premier rang en tout genre, excepté dans la controverse. Là Bossuet lui-même ne lui est point supérieur. Il serait injuste aussi de ne lui pas accorder une place très élevée en philosophie.

Arnauld, comme Nicole, avait étudié la philosophie dans un des colléges de l'Université de Paris. Entré en Sorbonne, il y prit successivement tous ses degrés avec un grand éclat. Son étude favorite fut celle de saint Augustin, où il puisa comme un avant-goût des principes de Descartes et de ceux de Port-Royal. Aussi, dès que parut, en 1637, le *Discours de la Méthode* avec les trois grands ouvrages de physique et de mathématiques qui s'y rapportent, Arnauld reconnut en quelque sorte la philosophie qu'il cherchait, qui même était déjà dans sa pensée. De 1639 à 1641, pendant deux années consécutives, il fit lui-même en Sorbonne, dans le collége du Mans, un cours régulier et complet de philosophie. On assure que de ce cours sortirent plusieurs élèves distingués qui introduisirent l'enseignement d'Arnauld dans l'Université de Paris (1). Mais la trace la plus sûre qui nous en reste est la thèse trop peu connue qu'il fit soutenir en 1641 : elle contient plus d'une proposition bien digne d'être remarquée, et l'esprit qui y règne se retrouve presque tout entier dans les écrits postérieurs d'Arnauld (2). Dans le même temps, il écrivait cette cé-

(1) *Préface historique* du tome XXXVIII, page 2. — Parmi ces élèves, on cite Pierre Barbay, depuis professeur de philosophie, dont le péripatétisme très mitigé sert, en quelque sorte, d'intermédiaire entre le vieil enseignement péripatéticien et l'enseignement nouveau, celui de Pourchot, par exemple, où paraît déjà et prévaut presque le cartésianisme.

(2) *OEuvres* d'Arnauld, tome XXXVIII, p. 1. *Conclusiones philosophicæ*. En logique, on y rencontre un certain conceptualisme, assez voisin du nominalisme, qui explique à merveille l'antipathie d'Arnauld pour la théorie des idées de Malebranche. Les universaux ne lui sont que des notions communes et des noms communs : toute réalité est dans les individus. En mathématiques, Arnauld critique les élémens d'Euclide, dont les démonstrations ne lui paraissent pas toujours assez lumineuses, préludant ainsi à ses réflexions de la quatrième partie de la *Logique* et à ses *Élémens de Géométrie*. Dès cette époque, c'est-à-dire dès l'année

lèbre consultation sur les *Méditations*, où le disciple de saint Augustin accepte sans réserve et la méthode et tous les grands principes de Descartes, la preuve de l'existence personnelle tirée de la pensée, la démonstration de la distinction de l'ame et du corps, et celle de l'existence de Dieu par l'idée de l'infini. Depuis, Arnauld n'a pas cessé d'être un cartésien déclaré, comme Bossuet. Il y a vraiment une analogie merveilleuse entre les opinions philosophiques de ces deux grands hommes. Tous deux sont cartésiens, sans préjugés comme sans faiblesse : au plus fort de la persécution, disons tout, au milieu des fautes du cartésianisme, ils eurent le courage de l'avouer encore en séparant ses principes des applications téméraires et insensées qu'on en faisait. Tous deux partaient de la ferme distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles, et la philosophie leur paraissait aussi légitime et aussi assurée dans l'ordre naturel que la foi chrétienne dans l'ordre des vérités révélées. Ils se montrèrent les constans adversaires de l'épicuréisme de Gassendi et du scepticisme de Montaigne et de Huet. Ce fut Arnauld qui introduisit et s'efforça d'accréditer le cartésianisme à Port-Royal. Il est l'auteur de la quatrième partie de la *Logique*, où domine la méthode de Descartes. Lorsqu'en 1663 la censure romaine mit à l'index les *Méditations*, cette incroyable injustice ne l'arrêta point. En 1669, il fit retrancher des *Pensées* ce qui était trop ouvertement favorable au scepticisme et à Montaigne, et contraire à Descartes et à la philosophie (1). En 1675 (2), il composa un admirable mémoire pour éclairer le parlement de Paris, qui allait rendre un arrêt contre la doctrine de Descartes. Enfin, dans sa grande controverse avec Malebranche, il rappela souvent son bril-

1641, il attaque, en astronomie, le système de Ptolémée; il ose dire que l'immobilité de la terre ne repose sur aucune preuve, ni astronomique, ni physique, et que c'est l'autorité et non la raison qui nous le persuade. Plus tard, Pascal n'osera pas même aller jusque-là. En morale, le système d'Épicure, le système stoïcien et le péripatétisme sont mis fort au-dessous de la morale platonicienne, couronnée par le christianisme. La liberté humaine est admise; mais déjà se montrent quelques propositions dont le jansénisme peut s'accommoder. « L'indifférence accompagne d'ordinaire la liberté; mais elle n'y est point nécessaire. Celui qui ne peut pécher est sans aucun doute plus libre que celui qui peut pécher. » En physique, on y donne comme probable l'opinion que l'étendue n'est pas distincte des choses étendues, c'est-à-dire l'espace des corps. En métaphysique, toute essence éternelle autre que Dieu est une chimère : toutes les entités ne sont que l'être lui-même. Les formes substantielles sont inutiles. Pour un esprit libre de préjugés, il n'est pas moins évident que Dieu existe qu'il est évident que deux est un nombre pair.

(1) Voyez la lettre citée dans nos *Pensées de Pascal*, p. 77, 84, 167 et 168.

(2) Voyez *Fragmens philosophiques*, troisième édition, t. II.

lant et obstiné adversaire à la solide méthode et aux principes de leur commun maître. Jamais dans l'esprit d'Arnauld ni le jansénisme ne fit plier la philosophie, ni la philosophie n'altéra le jansénisme. La grace et la raison y avaient jeté de bonne heure de si profondes racines, qu'elles s'y soutenaient pour ainsi dire à côté l'une de l'autre, chacune par sa force propre, se rencontrant sans pouvoir s'accorder, comme aussi sans pouvoir se détruire.

Arnauld occupe une telle place dans Port-Royal, qu'on a étendu naturellement à tous les doctes solitaires ce qui appartient à lui seul. Parce qu'Arnauld était cartésien, on en a conclu que tous ces Messieurs l'étaient aussi. La conclusion n'est nullement fondée. Si Port-Royal ne put venir à bout du cartésianisme d'Arnauld, il n'est pas moins vrai qu'Arnauld ne put séduire Port-Royal au cartésianisme. Il avait beau présenter Descartes sous le manteau de saint Augustin : le philosophe paraissait toujours et épouvantait Port-Royal. Arnauld entraîna Nicole et le duc de Luynes (1); mais tout le reste demeura froid ou ennemi. Il faut voir dans Fontaine quel scandale excitait dans la sainte maison ce goût nouveau et inouï pour la philosophie (2). Sacy en gémissait, et tout le monde pensait comme Sacy. Pendant quelque temps on n'osa pas se plaindre ouvertement. Arnauld possédait une autorité immense; il était prêtre et docteur; il avait été confesseur de Port-Royal; il était le frère et l'oncle des trois personnes les plus illustres et les plus vénérées, la mère Angélique, la mère Agnès, la mère Angélique de Saint-Jean ; toute sa famille peuplait en quelque sorte Port-Royal; il était le chef avoué, la lumière et l'ame du parti. Et pourtant des signes de révolte éclataient de loin en loin. Le duc de Liancourt, personnage à tous égards si considérable, rompait quelquefois en visière à l'illustre docteur. Les choses en vinrent au point que vers l'année 1680 on prit la résolution de faire un dernier effort pour enlever Arnauld à la philosophie. Un de ses amis les plus intimes, le théologal d'Aleth, M. du Vaucel, composa un véritable manifeste intitulé : *Observations sur la Philosophie de Descartes* (3). Là, du Vaucel se plaignait qu'Arnauld compromît Port-Royal en donnant à penser que Port-Royal était cartésien, tandis qu'il n'y avait de cartésiens parmi eux qu'Arnauld et Nicole. Il déclarait qu'au lieu de défendre Descartes contre les jésuites, il fallait s'unir aux jésuites contre Descartes. Il se prononçait

(1) Le traducteur des *Méditations*.

(2) T. II, p. 52 sqq.

(3) *Préface historique* du tome XXXVIII, p. 16.

avec force et netteté en faveur du livre que le père Valois, sous le pseudonyme de Delaville, venait de publier contre le cartésianisme au nom de la Société. Sainte-Marthe, un des plus purs jansénistes, approuva du Vaucel. On écrivit à Paris pour obtenir l'adhésion de Sacy. On l'obtint, mais dans les termes que comportaient la douceur et l'humilité de cet homme excellent. Il avoua *qu'il n'était pas aussi philosophe que son oncle*, et il le suppliait de songer moins à la philosophie et de consacrer sa plume à la seule piété. En dépit de ces efforts concertés, Arnauld, comme Bossuet, demeura jusqu'à la fin fidèle à Descartes et à la philosophie.

On le voit : Arnauld philosophe ne représente point Port-Royal; loin de là, il le contredit; il suit son propre génie et les habitudes de toute sa vie. C'est Sacy vers 1650, c'est Pascal vers 1660, c'est du Vaucel en 1680, qui sont les véritables interprètes de Port-Royal. Pascal avait compris d'abord et hautement exprimé l'absolue incompatibilité de la grace janséniste et de la philosophie. Le pieux théologal, en répétant ce qu'avait dit l'auteur des *Pensées*, obéissait à un instinct tout aussi sûr que le génie lui-même, à cet instinct des partis qu'il ne faut pas mépriser parce qu'il est souvent le sentiment intime de leur principe. Tout le parti se reconnut dans du Vaucel et se joignit à lui. Arnauld demeura seul, d'autant plus admirable dans son attachement à la philosophie; mais le titre même de l'admiration que sa fermeté inspire, est la sérieuse opposition qu'il rencontra de bonne heure, qu'il ne put vaincre, et à laquelle il résista pendant quarante années.

En résumé, il est, je pense, bien démontré que Port-Royal, fondé sur le double principe du néant de la nature humaine et de la puissance unique de la grace, ne pouvait admettre ni le cartésianisme ni aucune philosophie, et qu'ainsi, comme nous l'avions annoncé (1), Pascal janséniste, et janséniste conséquent, devait être tel que le peignent les *Pensées*, un chrétien mélancolique, un sceptique de génie, qui, rejetant toute raison naturelle, toute morale naturelle, toute religion naturelle, ne trouve un peu de certitude et de paix que dans la foi étroite et sombre d'une secte particulière, qu'il ne faut pas confondre avec l'église, de cette secte pleine de grandeur et de misères, qui commence, il est vrai, par les *Provinciales*, mais qui se termine aux folies de Saint-Médard.

Pascal était obscur à bien des yeux dans l'édition de Port-Royal et dans celle de Bossut. Nous l'avons éclairci à la lumière du manuscrit

(1) Voyez la fin du premier article.

autographe, et cette lumière a fait paraître le plus puissant ennemi qu'ait jamais eu la philosophie.

Oui, Pascal est un ennemi de la philosophie : elle est trop loyale pour le dissimuler, et trop sûre d'elle-même pour redouter ni Pascal ni personne. La philosophie est assise sur des fondemens d'où elle peut braver également et Port-Royal et la société de Jésus. Elle exprime en effet un besoin nécessaire et un droit sacré de la pensée. Sa cause est la grande cause de la liberté du monde, rappelée à son principe même, la liberté de l'esprit. Sa force est celle de la raison appuyée sur deux mille ans de progrès et de conquêtes.

Il est du bel air, aujourd'hui, de traiter avec un superbe dédain la raison naturelle. Assurément elle n'est point infaillible, mais elle n'est pas non plus condamnée à l'erreur ou à l'impuissance. Mille fois on a fait justice du frivole paralogisme sur lequel reposent toutes ces déclamations inconséquentes, dirigées contre la raison par la raison même, depuis Pyrrhon et Sextus, jusqu'à Pascal et ses imitateurs. Mais laissons là la logique et les théories : attachons-nous aux faits. Quel démenti ne donnent-ils pas aux contempteurs de la philosophie!

Depuis les premiers jours des sociétés humaines jusqu'à la venue de Jésus-Christ, tandis que dans un coin du monde une race privilégiée gardait le dépôt de la doctrine révélée, qui, je vous prie, a enseigné aux hommes, sans aucun secours surnaturel, sous l'empire de religions extravagantes et de cultes souvent monstrueux, qui leur a enseigné qu'ils possèdent une ame, et une ame libre, capable de faire le mal, mais capable aussi de faire le bien? Qui leur a appris, en face des triomphes de la force et dans l'oppression presque universelle de la faiblesse, que la force n'est pas tout, et qu'il y a des droits invisibles, mais sacrés, que le fort lui-même doit respecter dans le faible? De qui les hommes ont-ils reçu ces nobles principes : qu'il est plus beau de garder la foi donnée que de la trahir, qu'il y a de la dignité à maîtriser ses passions, à demeurer tempérant au sein même des plaisirs permis? Qui leur a dicté ces grandes paroles : un ami est un autre moi-même; il faut aimer ses amis plus que soi-même, sa patrie plus que ses amis, et l'humanité plus que sa patrie? Qui leur a montré, par-delà les limites et sous le voile de l'univers, un Dieu caché, mais partout présent, un Dieu qui a fait ce monde avec poids et mesure et qui ne cesse de veiller sur son ouvrage, un Dieu qui a fait l'homme parce qu'il n'a pas voulu retenir dans la solitude inaccessible de son être ses perfections les plus augustes, parce qu'il a voulu communiquer et répandre son intelligence, et, ce qui vaut mieux, sa justice,

et, ce qui vaut mieux encore, sa bonté? Qui enfin leur a inspiré cette touchante et solide espérance que, cette vie terminée, l'ame immatérielle, intelligente et libre sera recueillie par son auteur? Qui leur a dit qu'au-dessus de toutes les incertitudes il est une certitude suprême, une vérité égale à toutes les vérités de la géométrie, c'est que dans la mort comme dans la vie un Dieu tout-puissant, tout juste et tout bon préside à la destinée de sa créature, et que derrière les ombres du trépas, quoi qu'il arrive, tout sera bien, parce que tout sera l'ouvrage d'une justice et d'une bonté infinies (1)?

Je le demande : quelle puissance a enseigné tout cela à tant de milliers d'hommes dans l'ancien monde, avant la venue de Jésus-Christ, sinon cette lumière naturelle qu'on traite aujourd'hui avec une si hautaine ingratitude? Qu'on le nie devant les monumens irréfragables de l'histoire, ou que l'on confesse que la lumière naturelle n'est pas si faible pour nous avoir révélé tout ce qui donne du prix à la vie, les vérités certaines et nécessaires sur lesquelles reposent la famille et la société, toutes les vertus privées et publiques, et cela par le pur ministère de ces sages encore ignorés de l'antique Orient, et de ces sages mieux connus de notre vieille Europe, hommes admirables, simples et grands, qui, n'étant revêtus d'aucun sacerdoce et d'aucun pouvoir politique, n'ont eu d'autre mission que le zèle de la vérité et l'amour de leurs semblables, et qui, pour s'être appelés seulement philosophes, c'est-à-dire amis de la sagesse, ont souffert la persécution, l'exil, la mort même, quelquefois sur un trône et le plus souvent dans les fers; un Anaxagore, un Socrate, un Platon, un Aristote, un Zénon, un Épictète, un Marc-Aurèle!

Et cette législation romaine qui, pendant de si longs siècles, a donné au monde le gouvernement le plus équitable qui fut jamais, qui l'a inspirée et qui l'a soutenue? Apparemment encore la raison naturelle, cette raison que l'on voudrait reléguer dans un coin obscur de nos écoles, et que même on en voudrait bannir, tant on la trouve inutile ou malfaisante!

Et si nous passons au monde moderne depuis la venue de Jésus-Christ, que de bienfaits encore n'aurions-nous pas à rapporter à la raison naturelle et à ses progrès, au milieu même des bienfaits évidens de la loi chrétienne? Mais franchissons le moyen-âge, arrivons à

(1) On ne pouvait citer ici les textes qui justifient toutes ces assertions. Ils sont nombreux et incontestables. Tout homme un peu versé dans la philosophie ancienne les sentira, en quelque sorte, à travers cette libre traduction.

notre temps, et posons cette seule question aux détracteurs de la raison et de la philosophie :

Sur quelle base est assis tout l'édifice de la société française? De quels élémens est-il formé, et quelles mains l'ont élevé? Les codes qui depuis cinquante années président à notre vie publique et privée, ont-ils été conçus et délibérés dans des synodes, comme les capitulaires de Charlemagne? Non : ils sont l'ouvrage de l'assemblée constituante et du conseil d'état de l'empire. Les élémens des lois qui nous gouvernent, ce sont les idées de toutes parts répandues par la philosophie, idées solides autant que généreuses, que la révolution française n'a point faites, mais qu'elle a proclamées, qu'elle a défendues d'abord avec l'épée, et gravées ensuite sur l'airain de nos codes pour l'exemple et pour l'instruction du monde. Dans l'ordre politique, quel est le principe avoué du gouvernement monarchique? Le droit divin est aujourd'hui une extravagance qui ne serait pas même rappelée sans péril. La force de la royauté est tout entière dans la raison publique reconnaissant la nécessité d'un pouvoir permanent et inviolable pour le maintien le plus certain de l'ordre et de la liberté. Les droits et les devoirs réciproques qui forment en quelque sorte la trame de la vie sociale, particulièrement ces grands devoirs des enfans, des pères, des époux, la loi civile les a tirés de la seule idée de l'honnête et du juste : ils reposent à ses yeux sur leur propre évidence, sur la force et la sainteté de la justice naturelle. Ainsi que le code civil, le code pénal n'a point d'autre fondement. La vertu par elle-même mérite une récompense, et le crime mérite un châtiment; il le reçoit d'abord dans les tourmens de la conscience, et il le reçoit aussi à la face de tous, comme un public enseignement, au nom de cette justice suprême, de cette justice armée qu'on appelle l'état.

Que l'on parcoure ainsi tous nos codes : on y rencontrera le même esprit; on n'y trouvera pas un seul principe qui excède la raison, la morale et la religion naturelle.

Et ce caractère incontestable de la législation et de la société française n'est pas un paradoxe, un prodige, un monstre dans notre histoire; car cette histoire n'est guère autre chose, depuis trois siècles, que le progrès continu du génie séculier. Or, faites-y bien attention : tout progrès de la sécularisation est un hommage rendu à la puissance de la raison naturelle, et par conséquent à la puissance de la philosophie. La seule existence de notre société, telle que le temps et la révolution l'ont faite, est donc le triomphe de la philosophie, et, tant que notre société durera, la philosophie n'a rien à craindre; car pour

rallier à elle tous les esprits, tous ceux du moins qui ne rêvent pas le retour de la société du moyen-âge, la philosophie n'a qu'à leur montrer la racine sacrée de l'ordre constitutionnel et de la loi française.

Allons plus loin : n'est-il pas évident à tout observateur impartial que les principes de la révolution française pénètrent peu à peu dans toutes les sociétés européennes, et même au-delà de l'Océan? Et depuis un demi-siècle ne voyons-nous pas s'accomplir chaque jour la prophétie de Mirabeau, que ces principes sont destinés à faire le tour du monde? S'il en est ainsi, il faut avouer que l'avenir de la philosophie n'est pas tout-à-fait en péril.

Telle est la réponse simple, mais péremptoire, que nous nous bornerons à faire à tous ceux qui se mettent aujourd'hui sous l'abri du nom révéré de Pascal pour renouveler le scepticisme, décrier la raison humaine, nous endormir dans un mysticisme individuel sans solidité et sans grandeur, ou nous ramener à une domination que nos pères ont brisée.

Est-ce à dire que nous entendions contester la salutaire autorité de la religion? A Dieu ne plaise! La religion et la philosophie, nous l'avons fait voir mille fois, sont établies sur des vérités différentes et non opposées. Chacune d'elles a un domaine distinct et légitime. Déclarer la guerre à la religion au nom de la philosophie serait une grande folie, car la philosophie ne peut remplacer la religion, et dans une telle entreprise elle ne ferait paraître autre chose que son ambition et son impuissance. D'un autre côté, ce ne serait pas une moindre folie de déclarer la guerre à la philosophie au nom de la religion, et, pour attirer au christianisme, de calomnier la raison, d'avilir l'intelligence et d'abêtir l'homme. La religion et la philosophie sont deux puissances également nécessaires, qui, grace à Dieu, ne peuvent se détruire, et qui pourraient être aisément unies pour la paix du monde et le service du genre humain. Le vrai courage, la vraie sagesse est d'être tour à tour pour celle des deux qui est attaquée par l'autre. Or, nous nous adressons à tout homme de bonne foi : qui attaque aujourd'hui et qui est attaqué? Évidemment la philosophie n'attaque point; elle se défend. Voilà pourquoi plus que jamais nous sommes avec elle; et, qu'il nous soit permis de le dire, en évoquant un adversaire tel que Pascal, nous avons assez fait voir que nous sommes peu disposé à reculer devant les autres.

V. Cousin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1845.

L'évènement qui occupe aujourd'hui tous les esprits est l'attitude que M. le comte Molé vient de prendre dans la discussion de l'adresse à la chambre des pairs. L'illustre chef du 15 avril, rompant un silence de plusieurs années, a combattu nettement la politique ministérielle. Il a tenu le langage que l'on devait attendre de sa haute expérience, de sa fermeté et de son noble caractère. Ses paroles auront un grand retentissement dans le pays. Tout porte à croire qu'elles exerceront une influence décisive sur la marche des choses. La séance du 13 janvier comptera parmi les plus importantes que l'on ait vues depuis long-temps au Luxembourg; mais, avant de raconter les divers incidens de cette séance, nous devons parler des circonstances qui l'ont précédée. Ce sera une histoire rétrospective que nous tâcherons d'abréger le plus possible.

On se rappelle les échecs que le ministère a essuyés dès les premiers jours de la session; le discours du trône écouté dans un profond silence et avec une froideur marquée; le candidat ministériel à la présidence du Palais-Bourbon repoussé au premier tour de scrutin, et ne passant au second tour qu'avec l'appui des radicaux et des légitimistes, enchantés, apparemment, de l'impopularité croissante du cabinet. On se rappelle l'élection de M. Dufaure à la vice-présidence; on se rappelle surtout les 168 voix de M. Billault contre les 172 de M. de Belleyme, l'un des conservateurs les plus aimés de la chambre, et que la chambre aurait nommé à une grande majorité s'il n'avait été le candidat du ministère. Ces échecs multipliés, arrivant coup sur coup en quelques jours, avaient fortement ébranlé, comme on sait, la confiance du cabinet. Ils annonçaient un rapprochement entre les deux

centres. Ils montraient les dispositions hostiles des esprits. Ils étaient le symptôme d'une situation nouvelle. A ces premiers revers était venue se joindre une complication inattendue. Le portefeuille de l'instruction publique était vacant, et ceux qui étaient sollicités de le prendre le refusaient.

Telle était, il y a quelques jours, la situation. Loin de s'améliorer pour le cabinet, elle s'est au contraire aggravée. L'accord entre le centre gauche et une fraction de la majorité est devenu plus étroit. L'opinion, en dehors des chambres, se montre favorable au rapprochement des deux centres, et le ministère entend de tous côtés des prédictions sinistres.

Il est vrai que le cabinet a obtenu la majorité dans la commission de l'adresse au Palais-Bourbon; mais cet avantage se réduit en réalité à fort peu de chose. D'abord, suivant des calculs certains, incontestables, la majorité ministérielle dans les bureaux ne s'est pas élevée à plus de trente-deux voix; ensuite, si l'on se reporte au vote antérieur sur M. Billault, on peut légitimement prétendre que, parmi ces trente-deux voix, il en est bien peu qui appartiennent réellement au ministère. Nous ne voudrions pas du reste appuyer cette prétention sur des motifs peu honorables pour une fraction du parti conservateur. On a dit que l'opposition de certains députés avait pu se trouver gênée dans les bureaux, où l'on vote à bulletin ouvert, sous le regard indiscret des amis officieux du ministère; nous croyons que la conduite de ces honorables membres a été dictée par des raisons plus dignes. Les conservateurs dissidens ne font pas une coalition; ils n'ont pas signé un pacte, un traité d'alliance défensive et offensive avec toutes les nuances de l'opposition. Ils ont exprimé un dissentiment qui les sépare du ministère sur des questions spéciales : voilà tout. Si plusieurs d'entre eux ont voté pour M. Billault, c'est que l'honorable membre du centre gauche partage leurs sentimens sur ces questions qui dominent en ce moment la politique, et que du reste, sur l'ensemble du système intérieur ou extérieur de la France, il a des tendances marquées vers la majorité. Voter pour M. Billault, quoi qu'en aient dit les feuilles ministérielles, ce n'est pas voter pour un ennemi de l'alliance anglaise et de la constitution; mais à des candidats d'une couleur plus prononcée, à des hommes que le gouvernement des quinze années a toujours rencontrés dans les rangs de ses adversaires, les conservateurs dissidens ont dû préférer pour la commission de l'adresse des candidats ministériels. Voilà ce qui explique pourquoi le ministère a eu la majorité dans les bureaux.

Dira-t-on que le ministère doit sa majorité aux explications qu'il a données, aux argumens triomphans qu'il a présentés sur les questions du jour? En vérité, ce serait abuser de la complaisance de ses adversaires. Il n'y avait qu'une voix dans les bureaux de la chambre sur la faiblesse des explications données par les ministres, sur la sécheresse du thème que chacun d'eux était venu réciter, sur les contradictions remarquées dans leur langage, sur le désaccord qui semblait exister entre M. Guizot, par exemple, venant déclarer

que l'indemnité consentie en faveur de M. Pritchard se rattache aux mauvais traitemens qu'il a subis, tandis qu'au contraire M. Dumon, rattachant le fait de l'indemnité à l'expulsion, déclarait que le gouvernement français s'était réservé le droit de refuser toute indemnité dans le cas où l'expulsion serait motivée. Les ministres, en sortant de la chambre, annonçaient qu'ils avaient réservé leurs principaux argumens pour la tribune; mais on y croyait peu, et le parti ministériel, malgré sa victoire, était déconcerté.

Un fait grave a signalé la discussion de l'adresse dans les bureaux. M. Saint-Marc Girardin, dans un langage ferme et digne, a expliqué les dissentimens qui le séparent sur certains points du ministère. Il a donné un noble exemple de franchise et de loyauté politique. Un autre conservateur, M. Mortimer Ternaux, a prononcé quelques paroles dans le même sens. De pareils faits sont significatifs. Quand un esprit éminent comme celui de M. Saint-Marc Girardin répudie la politique ministérielle, quand un dévouement aussi sûr, aussi éclairé que le sien ne veut pas accepter la solidarité de cette politique, il y a lieu de faire des réflexions sérieuses dans les hautes régions du gouvernement.

Effrayé par tous ces symptômes qui sont venus l'assaillir depuis le commencement de la session, le ministère, avant de tenter l'épreuve de la tribune, s'est jeté dans les moyens extrêmes pour conjurer l'orage. Il a invoqué publiquement l'appui de la couronne. Des paroles augustes ont été révélées par la voie de la presse. On a fait entendre nettement que la royauté voulait le maintien du cabinet, et que toute opposition était blâmée par elle. D'honorables pairs, d'honorables députés, soupçonnés d'avoir peu de penchant pour la politique ministérielle, ont été placés sous le coup d'une censure publique. On a attaqué l'indépendance parlementaire. Singulier retour des choses de ce monde! Il y a six ans, M. Guizot, soutenu par les partis extrêmes, faisait tomber le 15 avril sous l'accusation injuste de ne pas couvrir la royauté; aujourd'hui, c'est M. Guizot qui supplie la royauté de couvrir le ministère dont il dirige, dont il défend la politique. Qu'arriverait-il, cependant, si l'on suivait le ministère sur ce terrain dangereux, inconstitutionnel, où il provoque la polémique des partis; si l'on cherchait à démontrer la fausseté des bruits qui ont couru; si, à des paroles imprudemment divulguées, on opposait d'autres paroles d'un sens bien différent, et de nature à faire trembler le cabinet; si enfin on révélait certaines opinions, certaines craintes, qui se sont manifestées récemment autour du trône, et qui ont dû exercer sur les méditations royales une sérieuse influence? Assurément, l'on serait en droit de publier là-dessus ce que l'on sait. La presse ministérielle a donné l'exemple; mais il vaut mieux garder le silence. Il faut laisser au ministère le privilége de faire intervenir à son gré le nom du roi dans la discussion. Nous croyons, du reste, que ces moyens désespérés ont peu de succès; ils font à ceux qui les emploient plus de mal que de bien. Beaucoup de gens seront tentés de voir dans les paroles royales que l'on a publiées un témoignage

de consolation offert pour adoucir le regret d'une séparation prochaine. Et quant à ceux qui verront dans ces paroles une atteinte à la liberté parlementaire, on peut être sûr qu'ils en garderont rancune au cabinet.

Le ministère semble arrivé à un point où il ne lui est plus permis de faire un pas sans faire une faute, et sans compliquer de plus en plus les difficultés de sa position. Depuis la réunion des chambres, c'est-à-dire, depuis vingt jours à peine, que de fausses démarches il a faites! que d'imprudences il a commises! Ne parlons que de sa conduite parlementaire; n'est-ce pas une faute grave d'avoir donné au discours de la couronne ce ton provocateur qui a blessé le sentiment des chambres? n'est-ce pas une faute d'avoir repoussé la candidature de l'honorable M. Dupin à la présidence? n'est-ce pas encore une faute d'avoir invoqué ouvertement le secours de la couronne pour rallier la majorité? Mais une faute plus grave que toutes les autres, une faute qui tient du vertige, et dont les conséquences pourront être fatales au cabinet, c'est le déchaînement d'une polémique, pour ainsi dire officielle, contre d'anciens ministres que le pays honore, que l'estime publique environne, que leur modération semblait devoir soustraire à toutes les attaques; dont le seul tort, enfin, était de condamner silencieusement la politique ministérielle et de rencontrer de vives sympathies dans l'opinion. Ces hommes ont été abreuvés d'outrages. Leur caractère a été indignement calomnié. Chose inouie! les mots d'intrigue et de coalition ont été prononcés contre eux! Les rôles ont été intervertis; les dates ont été confondues. Suivant l'énergique expression d'un noble pair, les martyrs de 1839 ont été accusés du crime de leurs bourreaux.

Si de pareilles violences devaient soulever quelque part une vive réprobation, c'était surtout à la chambre des pairs, où siégent les hommes d'état ainsi calomniés par l'organe le plus accrédité du ministère. Pour la noble chambre, c'était une affaire qui intéressait directement ses affections et son honneur. Aussi, depuis plusieurs jours, la polémique ministérielle était sévèrement blâmée dans les réunions de la pairie. On demandait une réponse éclatante à ces imprudentes et injurieuses provocations. M. le comte Molé était le plus directement frappé; c'était lui que l'opinion désignait pour faire cette réponse. Le noble pair ne s'est point fait attendre. Il a pris le premier la parole dans la discussion de l'adresse. Il a accepté le débat sur le terrain brûlant où on l'avait amené.

On parle d'intrigue et de coalition! Où sommes-nous donc? Qui vient donc réveiller de fâcheux souvenirs? où est la défection? où sont les traîtres? où sont ceux qui foulent aux pieds les maximes de toute leur vie, qui préconisent, dans un intérêt d'ambition, les doctrines qu'ils ont toujours combattues? Non. L'opposition qui menace en ce moment le ministère n'est pas une intrigue. Nous ne sommes pas en 1839; la majorité n'est pas trahie; la défection ne s'est pas glissée dans ses rangs. Des conservateurs attaquent, il est vrai, le ministère; mais dans quel but, par quels moyens? Les voit-on

déserter leur drapeau? Ont-ils renié la politique soutenue par eux depuis quinze ans? Non. Ils sont restés, ils resteront fidèles à leur parti, à leur politique; et s'ils attaquent le ministère, c'est par la seule raison que cette politique leur semble compromise par ses fautes.

Est-ce la première fois d'ailleurs que le parti conservateur entre en lutte avec le ministère du 29 octobre? On oublie les graves dissentimens qui se sont élevés depuis quatre ans entre le ministère et la majorité. Combien de fois n'a-t-on pas vu la majorité elle-même imposer sa politique au ministère, et le ministère lui sacrifier la sienne? Le lendemain des évènemens de 1840, le ministère veut rentrer dans le concert européen et dans l'alliance anglaise; il passe la convention des détroits, il signe le traité du 20 décembre 1841 : que fait la majorité? Elle blâme cet empressement, elle recommande au ministère de ne pas engager au dehors la liberté de la France. Elle veut que le traité du 20 décembre ne soit pas ratifié. Elle va plus loin; elle exige que le ministère négocie la révision des traités de 1831 et 1833; et M. Guizot, partisan déclaré du droit de visite, s'oblige à en poursuivre l'abolition! Plus tard, le ministère, cherchant toujours à renouer l'alliance rompue, veut procurer des avantages commerciaux à l'Angleterre. Qu'arrive-t-il? Le ministère, vaincu par les résistances de la majorité, est forcé de passer la convention linière, défavorable aux intérêts anglais. Une question s'élève en Syrie; l'anarchie dévore ces provinces sur lesquelles la France devrait étendre une main protectrice; l'Angleterre et l'Autriche, de concert avec le cabinet français, règlent à Constantinople l'état politique du Liban. Notre ministère accepte une intervention collective dans une œuvre qui devrait s'accomplir sous le patronage exclusif de la France. Que fait le parti conservateur? Il désavoue la conduite du ministère; il blâme la décision prise par les puissances, il exprime le vœu que la Syrie soit replacée sous l'administration de ses chefs indigènes. Nous ne parlons que des questions étrangères; que serait-ce si nous parlions des questions administratives, ou de politique intérieure, sur lesquelles le ministère, combattu par la majorité ou intimidé par elle, s'est vu forcé de suivre une ligne contraire à ses desseins? Dans les questions commerciales, dans les questions industrielles, est-ce le ministère qui a dirigé la majorité? Non. C'est la majorité qui a dirigé le ministère. Pourquoi le projet d'union douanière avec la Belgique a-t-il été mis de côté? Parce que le ministère a craint M. Fulchiron. Pourquoi la dotation n'a-t-elle pas été portée à la tribune? pourquoi le projet sur les ministres d'état n'a-t-il pas été défendu? pourquoi a-t-on renoncé au banc des évêques? Parce qu'on a craint la majorité. Une loi importante, celle de l'enseignement secondaire, rencontre une vive opposition; cette opposition, d'où vient-elle? Des rangs conservateurs. Qui a nommé M. Thiers rapporteur du projet de loi? La majorité conservatrice. Nous pourrions citer d'autres dissentimens entre le ministère et la majorité. Ceux que nous rappelons suffisent pour prouver que le parti conservateur n'a jamais cessé de désavouer sur plusieurs points la po-

litique du 29 octobre. Ce que les conservateurs dissidens font aujourd'hui à propos du Maroc et de Taïti, la majorité l'a fait constamment depuis quatre ans sur des questions non moins graves. La seule différence est que le ministère serait forcé de se retirer aujourd'hui devant un blâme des chambres, tandis que nous l'avons vu jusqu'ici accepter le blâme sans se retirer, et aller au-devant de la majorité quand la majorité refusait d'aller à lui.

On demande aux conservateurs dissidens quelle est leur politique : c'est celle de la majorité. Ils veulent la paix, les bons rapports avec l'Angleterre. Sur ce point, ils sont d'accord avec le cabinet; mais ils ne sont pas d'accord avec lui sur la manière d'appliquer cette politique. Entre eux et le ministère, il s'agit d'une question de conduite. Ils disent que le ministère compromet la politique de la majorité au lieu de la servir utilement, et la majorité a déjà prouvé qu'elle pensait comme eux sur bien des points. Voyez les affaires que le cabinet a créées lui-même, qu'il a cherchées pour ainsi dire, et dans lesquelles il a engagé directement sa responsabilité; voyez le droit de visite, la question de l'Océanie : ces deux affaires ont-elles servi la politique de la paix ? Ont-elles resserré l'alliance anglaise? N'ont-elles pas, au contraire, failli troubler le repos du monde ? Sans l'amitié qui lie les deux couronnes de France et d'Angleterre, sans les hommages adressés par la nation britannique au représentant couronné de notre révolution, sans la sagesse des souverains et des peuples, supérieure cette fois à la sagesse des cabinets, où en serions-nous aujourd'hui? Le ministère, depuis quatre ans, nous a donné une paix troublée et une alliance stérile. Il a voulu la paix, mais en même temps il s'est lancé dans des entreprises téméraires, sources de conflits entre les deux gouvernemens; il a voulu l'alliance, mais en même temps il l'a rendue impopulaire en France par des démarches irréfléchies et par des concessions imprudentes. Voilà ce que lui reprochent les conservateurs dissidens. Tel est le sens de cette opposition nouvelle, à la tête de laquelle vient de se placer M. le comte Molé.

Nous n'essaierons pas de peindre l'effet de cette séance qui a produit des émotions si vives. Évidemment, le ministère avait pensé que M. Molé ne parlerait pas; on avait voulu lui faire peur. On comptait encore une fois sur ces scrupules, exagérés peut-être, sur cette réserve excessive qui ont fermé pendant six ans la bouche de l'illustre pair. On ne le provoquait si violemment, on ne stimulait si outrageusement son honneur qu'afin de pouvoir exploiter son silence comme une défaite. L'évènement est venu tromper ces prévisions; mais après l'évènement on s'est hâté, comme toujours, de changer de langage et de tactique. Hier, on provoquait M. le comte Molé; on lui disait que son devoir était de s'expliquer devant le pays : on lui dit maintenant que son devoir, comme son intérêt, eût été de se taire. Pourquoi a-t-il parlé ? Encore un peu de patience, et le cours des évènemens le ramenait aux affaires. Rien ne réussit en politique comme la résignation et l'oubli des injures. M. Molé, pour avoir parlé, est aujourd'hui un homme perdu. S'il revient au pouvoir, ce

sera, comme les autres, par le chemin vulgaire de l'opposition. En vérité, M. le comte Molé doit dire qu'il y a des gens bien difficiles à contenter.

L'illustre pair a prononcé deux discours : l'un est l'exposé des griefs du parti conservateur contre la politique du ministère; l'autre est une réplique pleine d'à-propos et de vigueur, qui a paru produire une impression très vive sur M. le ministre des affaires étrangères. On peut résumer dans les termes suivans l'opinion si nettement et si éloquemment exprimée par M. Molé sur la politique de M. Guizot. C'est une politique qui exagère sans cesse son principe, qui ne sait pas se gouverner, se contenir, qui marche aveuglément devant elle sans prévoir les obstacles, qui crée partout des difficultés au lieu de les résoudre. C'est une politique qui ne sait pas garder son secret ni mesurer sa force. Elle veut la paix, mais avec une ardeur si inconsidérée, avec un désintéressement si grand, qu'elle fait perdre patience aux gens les plus pacifiques. Elle veut l'alliance anglaise, mais avec un entraînement si passionné, avec une telle prodigalité de démonstrations et de sacrifices, qu'elle finit par exciter contre l'alliance les susceptibilités nationales. C'est une politique de spontanéité, de premier mouvement, qui dépasse le but du premier coup et qui entraîne sans cesse à sa suite des réactions dangereuses. D'où sont venues les difficultés dans la question du droit de visite? De ce que M. le ministre des affaires étrangères a signé la convention de 1841, et de ce que l'extension du droit a amené la réaction de l'esprit public contre le droit lui-même. Enfin, c'est une politique aventureuse, qui aime le mouvement, mais un mouvement stérile, et qui semble chercher les embarras, soit par irréflexion, soit par bravade. Qui a forcé M. Guizot de signer la convention de 1841? Personne. Qui l'a poussé dans les embarras inextricables de l'Océanie? Personne. Ce sont des difficultés qu'il s'est créées lui-même, et qui aboutissent aujourd'hui à cette double impasse : pour le droit de visite, le ministère ne sait comment faire céder l'Angleterre ou reculer la chambre; pour l'île de Taïti, il ne sait comment y rentrer ni comment en sortir.

M. Guizot est un grand orateur. Nous l'avons vu plus d'une fois à la tribune se tirer admirablement des situations les plus difficiles. Si l'homme d'état n'a pas grandi depuis quatre ans, assurément l'homme de discussion, l'homme des débats parlementaires n'a rien perdu. Ces dernières années l'ont vu remporter les triomphes les plus éclatans. Comment se fait-il cependant que M. le ministre des affaires étrangères ait paru fléchir dans sa lutte avec M. le comte Molé? Pourquoi n'a-t-il pas trouvé sa présence d'esprit ordinaire? Pourquoi son langage a-t-il manqué d'adresse? Pourquoi, tandis que M. Molé a su toujours concilier la dignité et l'émotion de la parole, la vivacité et les convenances, M. Guizot a-t-il laissé échapper des termes qui ont causé dans la noble chambre une sensation pénible, et qui ont paru empruntés aux passions violentes d'une autre époque? Que signifie cette citation des vers connus du *Misanthrope* sur les *haines vigoureuses* que doivent ressentir contre les *méchans* les *ames vertueuses?* Qui sont les méchans et pourquoi des haines?

Singulier à-propos de venir recommander une politique haineuse au chef du cabinet qui a inauguré la politique de l'amnistie! La chambre des pairs a protesté contre ces expressions malheureuses, et M. Guizot les a atténuées par un commentaire. Nous voulons croire que ses souvenirs littéraires ont mal servi sa pensée. M. Guizot a exagéré ses expressions comme il exagère les conséquences de ses principes politiques. Toujours est-il que ce début n'a pas semblé heureux, et qu'il a paru à beaucoup de gens que la situation du ministre gênait son éloquence.

Toute l'argumentation de M. le ministre des affaires étrangères repose sur deux ou trois points que la presse ministérielle développe tous les jours. Suivant M. Guizot, si les conservateurs dissidens veulent renverser le cabinet, c'est qu'ils jugent la situation excellente. La succession est bonne à prendre; mais cette succession périra entre leurs mains. Ils n'auront pas les élémens nécessaires pour constituer une majorité de gouvernement. Placés entre les exigences de la gauche et les rancunes de la droite, ils seront condamnés à l'impuissance. Ils compromettront la politique dont la fortune aura été confiée à leur honneur et à leur dévouement.

Qu'il plaise à M. Guizot de déclarer que la situation est excellente, cela se conçoit, puisque c'est lui qui l'a faite. Cependant, c'est une assertion qu'on ne peut accepter sans examen. Si la situation est excellente, comment se fait-il d'abord que l'opposition soit si forte, que les mécontentemens soient si nombreux et si vifs, qu'il y ait en ce moment une irritation générale dans les esprits? Comment se fait-il que votre majorité s'ébranle à la chambre des députés, et que les paroles de M. le comte Molé aient été si bien accueillies à la chambre des pairs, cette assemblée d'hommes sages, si opposée à tout changement politique? Direz-vous que l'irritation est factice, que c'est un vain bruit, une émotion produite par une coalition d'intrigans et d'ambitieux? Comment le pays pourrait-il être dupe d'un pareil jeu? Comment la leçon de 1838 et de 1839 ne lui servirait-elle pas? Le pays voit tout ce qui se fait. Il juge vos adversaires aussi bien que vous-mêmes, et il leur donne raison. Non, ce n'est pas une agitation factice qui règne en ce moment dans les esprits. Les inquiétudes que fait naître la politique ministérielle ne sont pas un mensonge. Ces inquiétudes, vous les partagez vous-même. Vous dites, sur le droit de visite, que vous êtes pleinement rassuré, que les deux gouvernemens sont sur le point de nommer des commissaires mixtes qui chercheront en commun des moyens nouveaux, plus efficaces que le droit de visite pour la répression de la traite. Vous célébrez ce résultat comme une victoire. Qu'avez-vous donc obtenu? Les difficultés qui étaient débattues jusqu'ici entre les deux gouvernemens, et que les deux gouvernemens n'ont pu résoudre, malgré leur bon vouloir réciproque, seront débattues maintenant dans une commission qui sera entourée des mêmes embarras et des mêmes périls; au lieu de deux chancelleries, il y aura des commissaires; voilà tout. Appelez-vous cela une affaire terminée? Croyez-vous que les chambres, qui ont

exigé la suppression du droit de visite, puissent vous remercier du résultat que vous leur présentez ? Ce résultat veut dire que vous négociez, pas autre chose. Et Taïti, croyez-vous que ce soit là une affaire conclue? Ne craignez-vous pas toujours d'apprendre des complications imprévues? Quand pourrez-vous nous dire que le sang de nos soldats a cessé de couler? Quand cesserez-vous de craindre un nouveau conflit qui pourrait remettre en question la dignité de la France? Vous dites que la paix est solidement établie, que les deux pays sont en bons termes; mais la guerre a failli éclater il y a cinq ou six mois; le bon accord a disparu un moment pour faire place à des dispositions hostiles. C'était le fruit de votre politique, qui a eu jusqu'à présent ce double effet d'encourager les exigences de l'Angleterre et d'exciter en même temps chez nous les susceptibilités nationales. Or, si votre politique ne change pas, si vous suivez toujours les mêmes erremens, le pays peut-il avoir cette confiance que vous voulez lui inspirer? Non. Ne dites donc pas que la situation est excellente, et que l'opposition exploite contre vous la sécurité et les loisirs que vous avez créés. La sécurité n'est pas à Taïti; la question du droit de visite offre des loisirs peu rassurans. Ainsi que l'a dit M. le comte Molé, les questions que vous dites terminées sont encore toutes vives, et votre politique, loin de résoudre les difficultés, est l'élément qui les perpétue.

Quant à savoir comment les successeurs du ministère actuel pourraient gouverner, ce n'est pas sérieusement que l'on soulève cette question. Si des hommes portés aux affaires après avoir trempé dans la coalition ont pu trouver une majorité de gouvernement, l'œuvre ne sera pas plus difficile pour ceux qui n'ont désavoué aucun de leurs principes, et qui n'ont pris aucun engagement que leur conscience désavoue. On exagère d'ailleurs à dessein les tendances de cette partie de l'opposition qui se rapproche en ce moment de l'opinion conservatrice. On ne parle de ses exigences futures que pour les exciter dès à présent. On voudrait qu'elle agitât le drapeau des réformes; malheureusement, au lieu de réveiller les questions de principes, au lieu de s'adresser aux passions, elle se place sur le terrain des affaires. On voudrait qu'elle fût violente, elle est modérée. Au lieu de se laisser prendre pour dupe, elle est habile. De pareilles dispositions peuvent chagriner le ministère, mais elles peuvent aussi le rassurer au sujet des embarras que de nouveaux auxiliaires de la majorité pourraient créer à ses successeurs.

L'intervention de M. le comte Molé dans le débat de l'adresse a une portée que tout le monde comprendra. Elle amènera de nouveaux rapprochemens entre les deux centres. Elle élargira la base du parti conservateur. Elle préparera les voies à une majorité puissante. On a dit que M. Molé était partisan de l'alliance russe; ceux qui liront ses discours, pourront vérifier cette assertion. Ils verront si l'alliance anglaise, pratiquée dignement, efficacement, comme il convient à la France, a un défenseur plus sûr et plus éclairé. M. Molé n'a pas voulu flatter les passions de la gauche, comme on l'a pré-

tendu; il s'est appuyé sur l'opinion conservatrice. C'est là qu'il a planté son drapeau d'une main ferme. Il était devenu nécessaire pour plus d'une raison que M. le comte Molé parlât. On commençait à abuser de son silence. Son initiative dans la lutte ouverte contre le cabinet du 29 octobre produira au dehors une sensation profonde. Elle aura surtout pour effet d'imprimer à la marche de l'opposition et à son but un caractère de modération qui peut seul en assurer le succès.

La discussion est ouverte au Luxembourg sur les différens paragraphes du projet d'adresse. On a remarqué que la réponse de la commission de la chambre des pairs au discours de la couronne ne contient pas sur tous les points une adhésion formelle et explicite à la politique du ministère. M. Guizot n'a certainement pas obtenu de la commission tout ce qu'il lui demandait. M. de Montalembert a parlé des affaires du clergé. Le jeune pair, sans être juste ni modéré, n'a pas été cependant aussi agressif que l'an dernier. On doit supposer que des membres éclairés de l'épiscopat ont tempéré cette fois l'ardeur de son zèle. Une discussion assez vive s'est élevée sur l'affaire de l'École polytechnique. On sait que l'École, licenciée au mois d'août dernier, a été réorganisée depuis. Tous les anciens élèves, sauf dix-sept, ont été admis à passer leurs examens. Pourquoi l'admission de ces dix-sept élèves a-t-elle été refusée? L'École entière avait été licenciée; tous les élèves avaient été frappés ensemble; tous se trouvaient dans une situation semblable; pourquoi l'arrêt prononcé à leur égard a-t-il fait des distinctions? Le maréchal se retranche derrière l'avis d'une commission purement consultative, qui a jugé à huis-clos et sans appeler les élèves devant elle. La chambre a paru trouver que M. le ministre de la guerre avait déployé, dans cette circonstance, une excessive sévérité. Quelques paroles de M. le comte de Montalivet, prononcées dans ce sens, ont rencontré sur tous les bancs de la chambre une vive adhésion. M. de Montalivet a fait un appel à l'indulgence du maréchal, qui n'a rien promis. Cet incident n'est pas sans intérêt dans les circonstances présentes; on en a causé dans les salons, et beaucoup de gens, sans y attacher une importance trop grande, s'accordaient néanmoins à lui trouver une signification politique.

La commission de l'adresse, à la chambre des députés, a entendu aujourd'hui la lecture du travail de M. Hébert, son rapporteur. La discussion commencera sous peu de jours. Elle est impatiemment attendue. La situation des partis, la nature des questions, le talent des orateurs, la grandeur et la diversité des intérêts engagés, tout doit faire supposer que cette discussion jouera un rôle important dans nos annales parlementaires.

———

LE PREMIER BUDGET DE L'ESPAGNE.

Dans très peu de jours, les cortès vont examiner le premier budget général, le premier budget régulier de l'Espagne; M. Mon a satisfait enfin des vœux bien impatiens, et l'on pourra d'un regard plus sûr mesurer, si l'on nous permet de parler ainsi, l'avenir financier de la monarchie constitutionnelle au-delà des monts. Jusqu'ici les esprits éclairés, ceux-là même dont la bienveillance envers le cabinet Narvaez n'a jamais été mise en question, n'ont approuvé qu'avec une extrême réserve les réformes partielles accomplies déjà par le ministre des finances, et on le comprend sans peine : dans l'état le plus grand comme dans le plus petit, tout se lie, tout se tient, et c'est l'harmonie de l'ensemble qui dans les détails, dans les innombrables services particuliers dont se compose l'administration publique, introduit l'ordre et le garantit. Par cette émission du 3 p. 100, qui doit tant contribuer à dégager les revenus du pays, M. Mon, en définitive, a augmenté les obligations du trésor. Sans aucun doute, si la paix et la sécurité s'établissent en Espagne, le jour viendra où le seul progrès des fortunes privées fera la fortune nationale, et assurera le paiement de toutes les obligations anciennes et récentes. Mais, d'ici là, comment subvenir aux besoins de l'état ? quelles dépenses est-on nécessairement obligé de faire aujourd'hui même? sur quels revenus peut-on certainement compter? Voilà les questions que M. Mon est tenu de résoudre dans le projet de loi financière qu'il a soumis aux délibérations des cortès.

Au moment où, par la loi que vient de présenter M. Mon, se va, pour ainsi dire, inaugurer une seconde fois en Espagne le régime constitutionnel, il est curieux de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner comment, dans ce pays qui se régénère, les finances publiques ont été jusqu'ici gouvernées. Dans les temps les plus reculés de l'ancienne monarchie, et jusqu'à l'avènement de la dynastie autrichienne, les revenus de la couronne se formaient des droits et des redevances que se réservaient les rois d'Aragon et de Castille sur les terres concédées aux seigneurs, et des capitations que s'imposaient les communes. A l'époque même où les rois exerçaient une autorité à peu près irrésistible, à l'époque où l'influence étrangère, qui sous Charles-Quint dominait en Espagne, avait raison des plus vieilles garanties péninsulaires et réduisait la représentation nationale à n'être plus que l'ombre des anciennes cortès, on sait avec quelle énergie l'assemblée de Tolède osait, sur la question d'impôt, tenir tête au tout-puissant empereur. Quand la dynastie autrichienne eut pris le parti d'en finir tout-à-fait avec les immunités publiques, elle exigea, pour masquer l'usurpation, que les provinces envoyassent, comme autrefois, à Madrid, ces députés, qui, durant les beaux jours des communes castillanes et aragonaises, contrôlaient l'em-

ploi des deniers du royaume; ce n'était là, on le conçoit, qu'une institution morte, qui, cessant d'être prise au sérieux et par les rois et par les peuples, s'abolit enfin d'elle-même et sans bruit. Selon ses caprices, l'autorité royale imposait les tributs, et selon ses caprices elle en dépensait le produit; dans cette longue période il serait impossible de trouver la trace d'un budget. Quelques ministres, il est vrai, pour se reconnaître parmi les tracas et les embarras d'une puissance mal définie et si complètement anormale, faisaient de temps à autre dresser des mémoires par les commis subalternes; mais ce sont là des travaux d'une importance fort secondaire, qu'on recherche avidement aujourd'hui à titre de curiosités historiques, et non certes pour y puiser d'utiles enseignemens. Cependant, à la fin du dernier siècle, on comprit le besoin de débrouiller un peu l'énorme chaos enfanté par la négligente et aveugle routine, et cela explique l'immense quantité de documens statistiques laissés dans les archives des ministères par les conseillers de Charles III et par ceux de Charles IV. Comment, dès cette époque même, ne parvint-on pas, sinon à introduire l'ordre dans les services publics, du moins à remédier aux abus les plus crians? Pourquoi les vues élevées, les vastes conceptions des Aranda, des Jovellanos, des Campomanès, demeurèrent-elles à l'état de projets? On en peut aisément découvrir la raison : c'est que les abus alimentaient le luxe et la corruption de la cour; les meilleurs esprits reculèrent devant les scandales que des réformes nettement entreprises et vigoureusement poursuivies n'auraient point manqué de soulever, à la tête comme au cœur de la nation.

En 1808, l'heure des révolutions sonna pour l'Espagne. Des cortès souveraines s'assemblèrent qui, en dépit de l'invasion et de la guerre étrangère, abordèrent avec courage les plus grands problèmes sociaux. Sur les questions de principe, les cortès de Cadix firent de nombreux emprunts aux constitutions des pays plus avancés, à celles de l'Angleterre et de la France, de la France surtout; mais sur les questions de finance, elles se virent contraintes de suivre les anciens erremens. Par l'article 131 de leur constitution, les cortès de Cadix s'attribuaient, il est vrai, la faculté d'établir l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; il y a mieux encore, dans la fameuse charte datée de Bayonne, du 7 juillet 1808, et octroyée par Napoléon à la Péninsule, on reconnaissait, on restaurait les vieilles franchises; on prescrivait que, de trois en trois ans, les orateurs du conseil d'état soumettraient à l'approbation des cortès une loi établissant la balance entre les recettes et les dépenses. Nous n'avons pas à nous occuper des prescriptions de cette charte qui jamais ne furent mises à exécution; quant à la constitution de Cadix, il est aisé de voir que, de ses dispositions financières, ne pouvait résulter pour le pays aucun avantage réel. Les cortès constataient leur droit, sans entreprendre sérieusement de l'exercer; elles s'attribuaient la faculté de voter l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; mais comme, l'impôt une fois voté, elles abandonnaient au prince le soin d'en distribuer le produit dans les divers

services publics, comme, par l'article 171, le pouvoir législatif s'interdisait à vrai dire toute espèce de contrôle sur les détails innombrables de l'administration, il est évident que, sous cette charte, le pouvoir exécutif aurait pu tout à son aise tromper la surveillance des cortès, et que lui seul en définitive aurait fixé le chiffre des dépenses, et, par conséquent, le chiffre de l'impôt.

En 1814, l'invasion était repoussée, mais le monarque absolu était remonté sur son trône, et chacun avec douleur prévoyait la restauration de l'odieuse routine qui sous les précédens régimes avait épuisé le pays. On ne vit pourtant pas, Dieu merci, se réaliser de si tristes prévisions. Du règne de Ferdinand VII, il faut faire deux parts bien distinctes : d'un côté les réactions sanglantes, de l'autre les réels efforts entrepris par deux ou trois ministres de ce prince pour réhabiliter le crédit du royaume et réorganiser le système financier. Dès 1817, le génie actif de don Martin Garay projetait les plus utiles comme les plus vastes réformes ; mais ce fut en pure perte que ce ministre essaya de relever la fortune nationale : ses plans habiles furent déconcertés, bouleversés, anéantis par la révolution de 1820. Jetons un voile sur la terrible période qui sépare 1820 de 1823 : à la seconde restauration de Ferdinand VII, les finances du royaume ne présentaient de toutes parts qu'un énorme déficit. On se souvient encore en Europe des vrais prodiges accomplis à cette époque par le ministre des finances M. Ballesteros pour subvenir aux premiers besoins du pays. M. Ballesteros ne combla point le déficit; il ne releva point le trésor; dans l'état où se trouvaient l'agriculture, l'industrie, le commerce et toutes les sources de la richesse, c'était là une œuvre impossible. Mais M. Ballesteros a prévenu la banqueroute complète et définitive; il a, de façon bien souvent à produire une illusion décevante, assuré pendant très long-temps les services publics; cela suffit, incontestablement, pour qu'au-delà des Pyrénées le nom et la personne de l'ancien ministre soient, dans tous les partis, entourés d'une sincère vénération.

A la mort de Ferdinand VII, la guerre civile déchira le pays jusque dans les entrailles; les dépenses s'accrurent au-delà de toute mesure; on s'arriéra sur les obligations anciennes; on contracta de nouveaux emprunts; on entra dans la voie fatale des anticipations; on engagea les revenus du royaume; de là les ruineux scandales, les abus sans nombre avec lesquels M. Mon a voulu en finir. Pour obéir à la lettre de la constitution, les ministres présentaient leurs budgets aux chambres : ce n'étaient là que des projets informes qu'au milieu des convulsions politiques les cortès n'avaient pas le temps d'examiner. Chaque jour, la guerre civile entassait décombres sur décombres et tarissait jusqu'aux dernières sources de la richesse nationale; chaque jour s'agrandissait l'abîme du déficit. Dans l'*estatuto real* (articles 34, 35 et 36), dans la charte de 1837 (titre XII), on attribuait aux représentans de la nation le droit de voter l'impôt et de contrôler jusqu'aux moindres dépenses des ministres de la monarchie constitutionnelle. Ce n'étaient là que de vaines

formules : on ne relève point par des lois un pays que désole la guerre civile; avant de songer à régénérer l'Espagne, il fallait la pacifier.

Mais aujourd'hui, en dépit des dernières convulsions, le gouvernement de Madrid se trouve investi d'une force très considérable, et les ministres de la reine Isabelle seraient vraiment sans excuse s'ils n'employaient point cette force à opérer dans les finances du royaume les réformes générales que leurs prédécesseurs n'étaient pas même en mesure de tenter. Aujourd'hui enfin, nous recevons des renseignemens positifs sur le budget que M. Mon vient de présenter aux cortès, et nous pouvons faire connaître les principaux chiffres de ce grand travail. M. Mon pense que, pour 1845, les recettes s'élèveront à 1,250,635,353 réaux et 23 maravédis, 312,666,838 francs environ. Voici les impôts qui, selon le ministre, doivent faire entrer cette somme dans les caisses de l'état : une contribution directe sur le produit liquide des biens fonds et des biens meubles, rapportant 350 millions de réaux, c'est-à-dire 87 millions 500,000 francs; un droit sur les mutations temporaires ou perpétuelles des immeubles, s'élevant à 18 millions de réaux (4 millions 500,000 francs); une contribution de 160 millions de réaux (40 millions de francs) sur la consommation de certains produits déterminés par la loi; un impôt de 25 millions de réaux (6 millions 250,000 francs) sur la richesse industrielle et commerciale; un droit sur les loyers, s'élevant à 3 millions 750,000 francs environ. Ce sont là les contributions que M. Mon conseille aux cortès d'imposer à l'Espagne sous des dénominations nouvelles. Dans ces contributions sont compris un grand nombre de droits et de redevances payés déjà par les provinces et jusqu'ici connus sous leurs dénominations d'origine féodale, comme les *fruits civils*, les *annates*, la *taille*, le *service de Navarre et des provinces basques*, etc., etc. De tous les anciens impôts, la loi ne maintient que certains droits indirects, que le projet énumère, quelques autres droits autrefois établis pour le paiement des intérêts de la dette et pour l'extinction de la dette elle-même, les contributions spécialement affectées à divers services publics, et enfin quelques redevances assez peu considérables, parmi lesquelles nous remarquons le droit de la *lanza*, nous voulons dire la contribution que les propriétaires des titres nobiliaires sont obligés de payer tous les ans. Le ministre se réserve d'ailleurs d'indiquer plus tard l'époque précise où se devront établir les nouvelles impositions. Passons maintenant au chapitre où sont spécifiées les dépenses de l'état.

Pour 1845, les dépenses de l'état sont fixées à 1,205,522,688 réaux 20 maravédis, ou 301,382,672 francs et quelques centimes, et voici comment ces dépenses se répartissent : 43,500,000 réaux, ou 10,875,000 francs, pour la dotation de la maison royale; 11,721,220 réaux, ou 2,830,305 francs, pour le ministère des affaires étrangères; 21,654,336 réaux, ou 5,413,500 francs et quelques centimes, pour celui de grace et justice; 126,021,868 réaux 13 maravédis, ou 31,505,305 francs environ, pour le département de l'intérieur;

323,419,845 réaux 11 maravédis, ou près de 80,855,000 francs, pour le ministère de la guerre, dans lequel se trouve comprise la garde civile tout récemment instituée; 91,056,181 réaux 16 maravédis, ou environ 22,800,000 fr., pour la marine; 362,558,540 réaux 38 maravédis, ou près de 90,650,000 fr., pour le département des finances; 95,115,629 réaux 3 maravédis, ou près de 23,780,000 francs, pour la caisse d'amortissement; 125,495,449 réaux 1 maravédis, ou environ 31,400,000 francs, pour combler une partie au moins de l'arriéré dû au clergé séculier, pour subvenir aux besoins des religieuses, et enfin pour faire face, durant l'année qui commence, à tous les frais du culte. M. Mon demande en outre au congrès l'autorisation de mettre ordre de son chef aux diverses complications que présente encore l'état de la dette intérieure et de la dette étrangère, s'obligeant à rendre compte plus tard devant les chambres de l'usage qu'il aura pu faire d'un tel vote de confiance. Il importe également de constater que la nouvelle loi financière abolit tous les droits de *jubilacion* et de *cesantia*, excepté dans les carrières civiles, en ce qui concerne les emplois conférés par le roi ou les cortès, et rapportant au moins 16,000 réaux, ou 4,000 francs, par an. Pour bien comprendre cette dernière disposition, il faut savoir qu'en Espagne il y a une quantité innombrable de militaires et d'employés retirés du service pour cause de blessures ou de maladies, ou bien encore tout simplement destitués, et qui tous conservent ou, si l'on veut, sont censés conserver une partie plus ou moins considérable de leur traitement. Il va sans dire que sur ce point important la loi proposée par M. Mon n'aura pas d'effet rétroactif, et que le ministre des finances n'entend d'aucune manière porter atteinte aux droits acquis.

Telles sont les bases et les divisions principales de l'immense travail de M. Mon; la discussion qui bientôt s'ouvrira aux cortès nous apprendra ce qu'on doit penser de tous ces calculs. Dans un pays épuisé par les abus et les prévarications de l'administration générale, mais où il suffit, pour relever la fortune publique, de revenir à de meilleurs principes, c'est une tâche glorieuse que d'être appelé à fonder un système définitif de l'impôt, à réorganiser tous les services, à réhabiliter le crédit et à lui donner ses légitimes et fécondes allures. Des informations précises sur les détails du projet de M. Mon nous permettront d'examiner prochainement les plans de ce ministre; aujourd'hui, c'est pour nous un devoir de conscience de ne préjuger en rien une si grande question.

Il est des siècles devant lesquels les évènemens se pressent à ce point que les générations contemporaines succombent en quelque sorte sous le faix. Les idées changent, les mœurs se transforment, la face du monde se renouvelle, et parfois il arrive qu'un seul homme a pu embrasser de son regard tous les bouleversemens resserrés entre son berceau et sa tombe. A quel

spectacle n'a point assisté de notre temps le vieillard octogénaire? Qu'y a-t-il encore debout des institutions et des idées sous l'empire desquelles il entra dans la vie? Réunir en une seule carrière les derniers souvenirs de l'ancienne monarchie, les tempêtes de la révolution, les glorieux enivremens de l'empire; avoir passé des luttes de la conquête européenne à celles de la liberté politique, pour voir aujourd'hui l'industrie et la banque régir souverainement une société qui professait naguère un dédain si superbe pour les forces qui la dominent, c'est avoir en une seule génération épuisé l'œuvre de plusieurs siècles. Quel tableau que celui qui peut associer aux splendeurs mourantes de Versailles l'éclat sanglant des journées révolutionnaires! quelle singulière époque que celle qui a vu succéder Mirabeau à M. de Maurepas, Robespierre à Mirabeau, Napoléon à Robespierre, et qui donne aujourd'hui comme conséquence aux théories libérales de Benjamin Constant et aux patriotiques inspirations du général Foy le règne de M. de Rothschild, l'apothéose de l'alliance anglaise et de la paix universelle!

Une transformation aussi complète est peut-être sans exemple dans l'histoire de l'humanité. Il est pourtant une génération qui pourrait sous ce rapport le disputer à la nôtre; c'est celle qui a vu clore le moyen-âge et commencer le monde moderne. Supposez un homme né aux derniers jours du règne de Henri II et mort assez vieux pour voir les premiers rayons de l'astre de Louis XIV poindre à l'horizon, et dites si cet homme-là, réunissant ses arrière-petits-fils autour de son foyer domestique, n'aura pas à leur exposer des évènemens d'un intérêt égal à ceux de nos jours si pleins et si agités.

Un tel homme aura entendu retentir autour de son berceau les derniers échos de la chevalerie, les récits des guerres du Milanais, et ceux des brillantes fêtes interrompues par la lance de Montgommery. Lorsque l'enfant prenait possession de la vie, il aura vu des jours de sang, des nuits de carnage, et la cloche de la Saint-Barthélemy aura marqué son entrée dans le monde; il aura vu la guerre déchaînant ses fureurs dans les familles et dans l'état, une croyance faible jusqu'alors grandissant peu à peu et menaçant la religion des ancêtres, deux peuples dans la nation avec leurs intérêts distincts, leurs villes, leur trésor, leur armée; il aura dû traverser les angoisses d'une paix neuf fois rétablie et neuf fois rompue, subir la honte de la foi publique outragée par tous les partis, et voir le caractère national altéré dans ses sources par le génie funeste de l'Italie. Sa jeunesse se sera écoulée dans les ardeurs de la ligue, soit qu'il applaudît à Paris les sermons de Lincestre, soit qu'il suivît dans les camps les diverses fortunes du Béarnais; puis il aura vu grandir cette haute et calme figure, et l'ardeur des factions se refroidir après de longues calamités et des déceptions réciproques. Son âge mûr aura trouvé quelque repos sous le règne de Henri IV, repos troublé toutefois par les incertitudes de l'avenir et la perspective d'agitations inévitables. Quand le crime de Ravaillac eut encore une fois livré la France aux révolutions, cet homme aura assisté aux troubles d'une longue régence qui, peut-être mesquins dans leur cause, n'en furent pas moins menaçans dans leurs effets.

Alors la passion avait fait place à l'égoïsme, et les partis religieux s'étaient transformés en partis politiques. Mais à la France menacée dans son unité et son indépendance, le ciel envoie un ministre impitoyable qui s'emparera, par le droit divin de l'audace et du génie, de cette société aux abois. Richelieu la transforme sous sa main puissante; Henri IV a étouffé à force d'habileté la bourgeoisie municipale pour se venger de la ligue; le cardinal brise à son tour à coups de hache l'aristocratie terrienne. Le vieillard qui aura traversé tant de crises aura donc assisté à une complète révolution. La puissance du seigneur et celle de la cour même auront expiré l'une et l'autre; la monarchie, qui n'était sous les Valois que le couronnement de l'édifice politique, en sera devenue la base sous les deux premiers princes de la maison de Bourbon. Après cette grande transformation consommée, un horizon inconnu jusqu'alors se sera ouvert tout à coup devant son regard : l'Europe tout entière sera engagée dans la sphère de la politique française. Dans la lutte terrible qui remue le continent et bouleverse l'Allemagne, la France se montre forte de son unité et de son organisation vigoureuse : alors il est facile de deviner Louis XIV dans le lointain, car les évènemens lui ont frayé sa route. Supposez enfin que le spectateur octogénaire de tant de révolutions entende autour de son lit de mort les bruits lointains d'une émeute de cour : sa longue expérience lui garantira la vanité de ces derniers efforts, et celui qui naquit sous le règne impuissant de François II expirera en ne trouvant plus debout devant lui qu'une seule force, la royauté devenue la règle universelle des mœurs, l'inspiration de toutes les consciences et l'arbitre de toutes les fortunes.

Voilà ce qu'a pu voir l'homme qui naquit en 1559 pour mourir en 1652, après avoir vécu sous sept rois. Supposez maintenant que cet homme ait été l'ami de Henri IV, le beau-frère de Biron, le conseiller de Marie de Médicis et l'un des premiers généraux de la guerre de trente ans; supposez qu'il ait eu des relations personnelles et multipliées avec Richelieu, le prince de Weimar, Galas, Jean de Werth, Colloredo, Piccolomini et tous les grands hommes de guerre de son temps, et vous aurez assurément l'une des figures les plus attachantes qu'il soit possible de décrire et d'observer. C'est cet ensemble si varié dans les détails et si harmonieux par l'unité qui le domine, qui donne un si grand prix à la publication des *Mémoires* du maréchal duc de La Force (1).

Aucune époque, sans en excepter la nôtre, n'a été plus féconde en œuvres de cette nature que la fin du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle. Cependant, dans cette multitude d'écrits dont les uns furent inspirés par la vanité, d'autres par le besoin de se justifier, les mémoires du vénérable

(1) *Mémoires authentiques de Jacques Nonpar de Caumont, duc de La Force, maréchal de France, et de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnaut*, publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de la Grange; 4 vol. in-8°; chez Charpentier, rue de Seine.

guerrier, qui les écrivit après quatre-vingts ans, se font remarquer par un cachet tout particulier; ils portent d'un bout à l'autre le caractère du désintéressement personnel et de la plus entière sincérité. Le maréchal de Tavannes et Montluc, pour ne citer que les plus célèbres parmi les catholiques; Duplessis-Mornay, parmi les réformés, sont dominés par les ardentes passions de leur temps. Le duc de Sully prépare ses matériaux pour la postérité, comme un ministre constitutionnel pour la tribune; Marguerite de Valois couvre tous les torts de sa vie par les artifices d'une habile dissimulation; Brantôme écrit en homme de cour et de plaisir, indifférent aux grandes scènes au milieu desquelles il est jeté; Bassompierre est un bel esprit qui arrange ses bons mots, comme un fat sa chevelure; Lanoue seul, par la sincérité de ses convictions calvinistes et la modération avec laquelle il les expose, offre quelque ressemblance avec la manière grave et simple des *Mémoires* récemment livrés à la curiosité publique. M. de La Force écrit en vieux gentilhomme honnête et convaincu, invariablement attaché au calvinisme, qui fut la religion de son enfance, mais dégagé de toute prévention à l'endroit des catholiques, et pénétré de l'esprit de transaction dont son maître, Henri IV, fut à la fois l'expression et le modèle. Ses formes littéraires sont celles de l'homme de guerre instruit et observateur, et sa main octogénaire tient la plume avec une vigueur qui laisse deviner celle avec laquelle, la veille encore, il portait l'épée. Placé à côté des plus grands hommes et des plus grands évènemens de son siècle, il reste pourtant sans responsabilité personnelle dans les circonstances délicates et décisives. Ses mémoires échappent dès-lors à la nécessité de devenir une apologie : il parle moins souvent comme acteur que comme témoin bien renseigné. Ce journal loyal et sincère, expression d'une vie étrangère aux machinations politiques, commença le jour de la Saint-Barthélemy pour finir à la veille de la fronde. La vie de province et la vie de cour, les naïves habitudes du Béarn et les mœurs élégantes de Fontainebleau, s'y enlacent d'une manière heureuse et pittoresque : la correspondance du maréchal avec Mme de La Force, retirée dans sa terre, y établit comme deux courans d'idées différentes. Joignez à cela de nombreuses lettres de Henri IV, de Louis XIII, de Marie de Médicis, de Sully et de Biron, enfin les mémoires particuliers de MM. de Montpouillan et de Castelnaut, fils du maréchal, qui éclaircissent les faits trop vaguement indiqués par leur noble père, et vous aurez, à coup sûr, l'une des publications les plus importantes qui aient été entreprises depuis long-temps.

Voltaire, à qui les mémoires manuscrits de la maison de Caumont avaient été communiqués, a rendu populaire la saisissante aventure du jeune de La Force, alors âgé de douze ans, laissé pour mort sous les cadavres de son père et de son frère, égorgés à la Saint-Barthélemy. Mais c'est dans l'œuvre du vieux maréchal qu'il faut lire ce touchant épisode, que nous comprenons mieux depuis que nous aussi nous avons connu les horreurs des nuits sanglantes et le secret des miraculeuses évasions. Sauvé d'abord chez un homme du peuple, il se fait conduire à l'Arsenal, chez Mme de Brisambourg, sa pa-

rente, qui le cache dans la chambre de ses filles, sous des vertugadins. Bientôt, sur l'avis d'un parent intéressé à sa mort, le bruit de son évasion se répand, et Charles IX donne de sang-froid l'ordre de le faire périr. Il faut fuir de nouveau; le pauvre enfant sort de Paris déguisé, et soupe dans une hôtellerie avec un assassin qu'il trouve vêtu de la robe de chambre de son frère. Après des périls de toute sorte, il arrive enfin en Guyenne, où il est recueilli par son oncle. Sitôt que le roi de Navarre eut quitté la cour, M. de La Force va s'unir à lui, et dès cette époque commencent entre Henri IV et le fidèle Béarnais des relations qui ne devaient finir qu'avec la vie du grand roi. Après avoir combattu près de Henri IV sur presque tous les champs de bataille et avoir plus qu'aucun autre contribué au succès de la journée d'Arques, M. de La Force était encore à côté de son maître lorsque celui-ci tomba frappé par le fer de Ravaillac. Sa piété lui fait trouver la force de dire au monarque, qui le couvre de son sang : *Sire, songez à Dieu*. Ces mots sont les derniers qu'Henri ait entendus sur la terre.

Après ce coup terrible, M. de La Force retourna dans son gouvernement de Béarn pour faire proclamer le nouveau roi. Bientôt la lutte s'engage de nouveau entre les deux croyances, et le gentilhomme calviniste est appelé à y prendre une grande part. Enfin, l'ordre se rasseoit sous Richelieu, et M. de La Force, après avoir été zélé chef de parti, devient un des plus habiles généraux de Louis XIII. Il fait la belle campagne d'Italie, célèbre par le passage du pont de Suze; dirige en Champagne la résistance contre Gaston, duc d'Orléans, et va prendre sur le Rhin le commandement des forces que la France unit à celles de la Suède. Du jour où s'ouvre la guerre de trente ans, la vie du maréchal se passe tout entière dans les camps; enfin, épuisé de fatigues et d'années, il quitte son armée victorieuse, à l'âge de soixante-dix-huit ans, pour venir au château de ses pères mettre un intervalle entre cette vie agitée et la mort. Près de quinze ans d'une verte vieillesse lui furent encore donnés; il vit du fond de sa retraite disparaître le grand cardinal, dont il eut l'estime et jamais la faveur, et il suivit de loin dans ses épreuves laborieuses le nouveau ministre, dont il avait encouragé les premiers pas lorsque le seigneur Mazarini portait l'uniforme de capitaine de dragons.

C'est une noble vie que celle-là, et il est bon de la remettre en mémoire. M. le marquis de La Grange a rempli avec conscience un devoir pieux et difficile; il a coordonné d'une manière heureuse les nombreux matériaux que lui ont fournis les archives de la maison de la Force : le texte est éclairé par des notes importantes, et rarement la tâche d'un éditeur a été plus loyalement remplie.

L. C.

V. DE MARS.

